N° 7
Premier
semestre
1998

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité

De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon *Administrateur :* René Charrier
Comité de rédaction : Christian Berton, Bernard Ducol, Michel Legrain, Ghislain de Banville, Jean Ernoult, Srs Anita Disier et Paul Girolet
Conseil de rédaction: Annie Bart (Bordeaux) - Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) - François Bontinck, cicm (Congo démocratique) - Paule Brasseur (Paris) - Joseph Carrard, cssp (Suisse) - Gérard Cholvy (Montpellier) - Jean Comby (Lyon) - Jean Criaud, cssp (Chevilly) - Philippe Delisle (Lyon) - Elisabeth Dufourcq (Paris) - Nazaire Diatta, cssp (Cameroun) - Casimir Eke, cssp (Nigéria) - Sean P. Farragher, cssp (Irlande) - Jacques Gadille (Lyon) - David E. Gardinier (U.S.A.) - Jean Guennou, mep (Paris) - Johann Henschel, cssp (Allemagne) - Bruno Hubsch (Lyon) - Henri J. Koren, cssp (U.S.A.) - Philippe Laburthe-Tolra (Paris) - Jean Le Gall, cssp (Allex) - Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) - Christian de Mare, cssp (Paris) - Henry F. Moloney, cssp (Irlande) - Gérard Morel, cssp (Gabon) - Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) - Vincent O'Toole, cssp (Rome) - Jean-Claude Pariat, cssp (Rome) - Jean Pirotte (Belgique) - Bernard Plongeron (Paris) - Jacques Prévotat (Paris) - Claude Prudhomme (Lyon) - Gaétan Renaud, cssp (Canada) - Claude Sœtens (Belgique) - Jean-Louis Vellut (Belgique) - Gérard Vieira, cssp (Sénégal) - Pierre Wauters, cssp (Congo)

Mémoire Spiritaine

Siège social: 30, rue Lhomond, 75005 Paris
Rédaction et administration:
12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex
Téléphone et fax: 01.41.80.92.44

Abonnements:
France: 200 F - Autres pays: 230 F
C.C.P.: Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K

(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements à destination des pays de la zone CFA)
A paraître en 1998 : n° 7 et 8
Les six premiers numéros de la revue sont disponibles, au prix de 100 F. le numéro (port compris, pour la France)

Imprimerie « Nuova Oflito », Mappano (Turin) - Imprimé en Italie (CEE) *ISSN:* 1254-2520

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7 (1er semestre 1998)

Editorial

3 1848 : Des événements et des hommes

Autour des fondateurs

7 *Michel Legrain*
Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie : préliminaires à une union de congrégations (1/2).

La mission spiritaine dans l'histoire

28 *Gérard Morel*
De l'hospice de Bordeaux à la côte d'Afrique, le premier frère missionnaire de Libermann, Grégoire Sey (1824-1857).

44 *Joseph Carrard*
Histoire des spiritains en Suisse.

74 *Sœurs Anita Disier et Paul Girolet*
Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (1/2).

Autour de l'esclavage et de son abolition

93 *Paule Brasseur*
De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique.

108 *Daniel Moulinet*
Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves.

127 *Philippe Delisle*
Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe.

Chroniques et commentaires

129 *Françoise Jacquin*
Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient.

144 *Ghislain de Banville*
Raconte-moi Chevilly-Larue…

In Memoriam

152 *Philippe Delisle*
Bernard David, historien des Antilles (1927-1998).

Recensions

Noviciat Spiritain
Fondation Ocean Indien

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'histoire nous apprend … qu'il ne faut s'étonner de rien
et qu'on peut s'attendre à tout, car tout est déjà arrivé.
Son réalisme devient ainsi un sain relativisme. (…)
Sa connaissance nous enlève aussi l'illusion fixiste,
qui a été et qui demeure si pernicieuse
pour la formation intellectuelle et morale des catholiques.
Nous avons trop longtemps vécu dans l'idée
que la société et l'Eglise étaient faites, constituées,
alors que - dans des conditions profondément différentes bien sûr -
elles sont *à faire* tous les jours. (…)
Même s'agissant de l'Eglise et des études théologiques,
la connaissance de l'histoire nous permet de nous mieux situer
et de comprendre ce qui se passe. (…)
Il arrive des choses qui n'ont pas encore été.
Mais la connaissance de ce qui s'est produit dans le passé
est une grande et solide école pour comprendre le présent
et affronter l'avenir.

Yves Congar

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

EDITORIAL

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 3 à 6.

1848 : Des événements et des hommes

Sacrifiant à ce qui est, paraît-il, une spécificité monomaniaque bien française – la commémoration en tous genres –, notre revue consacre les deux livraisons de cette année 1998 à *faire mémoire* conjointement de l'abolition de l'esclavage et de l'union réussie entre les missionnaires du Saint-Cœur de Marie fondés par Libermann en 1841 et la congrégation du Saint-Esprit née de Poullart des Places en 1703, il y a tout juste cent-cinquante ans dans les deux cas.

Fidèles à notre projet initial, nous ne faisons pas de numéros proprement thématiques. Nous pouvons, toutefois, regrouper quelques contributions autour d'un même sujet, et le titre de couverture se réfère à telle ou telle contribution sur laquelle nous voulons attirer l'attention. Celui du présent numéro est repris de l'article de madame Paule Brasseur : *De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique.* Il indique clairement que nous n'entendons pas nous arrêter à un *événement* statique et datable dans une histoire-chronique (le décret du 27 avril 1848), mais bien plutôt à un processus dans une (plus) longue durée. Processus paradoxal dans lequel 1848 apparaît comme un point d'aboutissement et comme un point de départ. Aboutissement : de la servitude dénoncée pendant des années à la liberté enfin conquise et proclamée. Point de départ : de l'abolition de l'esclavage à une nouvelle forme de dépendance justifiée dans les mentalités, la colonisation.

Dans notre partie centrale « autour de l'esclavage et de son abolition », nous n'avions pas d'autres études à proposer pour le moment en ce qui concerne l'abolition de 1848. Par contre, et pour montrer que l'affirmation claire des principes ne fait généralement qu'inaugurer dans l'histoire une longue période de combat pour son application dans les faits, nous publions un article de

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Daniel Moulinet montrant la forme que prend, dans le contexte de la mission en Afrique, le combat contre l'esclavage dans le dernier tiers du XIXe siècle. Daniel Moulinet est un spécialiste de ce polygraphe grand agitateur d'opinion que fut Mgr Jean-Joseph Gaume, né en 1802 comme Libermann[1]. S'inscrivant dans la ligne du combat ultramontain, Mgr Gaume ne pouvait que rencontrer cet autre bretteur qu'était le spiritain Mathurin Gaultier, professeur au séminaire du Saint-Esprit et grand pourfendeur du gallicanisme. C'est en étudiant la correspondance entre les deux hommes aux archives générales spiritaines que Daniel Moulinet découvrit cette autre facette de Mgr Gaume : ses liens avec le missionnaire spiritain du Zanguebar, Horner, tissés avant même de devenir directeur de l'Œuvre apostolique chargée de l'aide aux missions dans leurs besoins temporels. Mgr Gaume va s'investir (et investir) dans le rachat des esclaves. A travers des textes d'époque abondamment cités, Daniel Moulinet nous montre l'importance qu'avait prise, en cette fin de siècle, dans la pratique missionnaire, la question du rachat des esclaves, en particulier des enfants. Comment la politique missionnaire des villages de liberté chrétiens se révéla être une impasse pour l'évangélisation relève d'une autre étude déjà faite ailleurs[2].

Pour ce cent-cinquantième anniversaire de 1848, aurait-il fallu programmer des articles portant plus spécifiquement sur l'histoire des spiritains dans l'histoire de l'esclavage et des combats pour son abolition ? Ce qui, en gros et en détail, pourrait être dit sur ce sujet l'a été à diverses reprises par divers auteurs. On a beaucoup publié sur l'esclavage. Du nouveau est sans doute possible à partir de nos archives. Manquent les gens riches en compétences et en temps pour accomplir un tel travail. Les résulats d'une pareille recherche montreraient qu'en ce domaine comme en tout autre, si les spiritains eurent quelques originaux prophètes (par exemple, M. Monnet, dit le « Père des Noirs », à l'île Bourbon), la majorité d'entre eux partagèrent la mentalité commune de leurs contemporains.

Un bon exemple nous est fourni par le cas du grand M. Bertout, homme providentiel qui devait sauver la congrégation après la tourmente révolutionnaire et qui est également connu pour son célèbre naufrage sur la côte d'Afrique,

---

1. Cf. Daniel MOULINET, *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume (1802-1879)*, Paris, Le Cerf, 1995, 485 p.
2. Cf. Denise BOUCHE, *Les villages de liberté en Afrique noire française, 1887-1910*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 1968, 281 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

avec son confrère M. Deglicourt, en 1778. L'historien André Zysberg vient de s'intéresser à cette « Rude croisière pour deux missionnaires au siècle des Lumières[3] ». La présentation qu'il fait des deux hommes et de leur expédition nous plonge, non seulement en plein naufrage, mais en plein contexte colonial et esclavagiste. Citons : « La *Mère de famille* devait conduire les deux spiritains à Cayenne, mais ce bâtiment fut armé pour une autre destination à cause des événements d'Amérique. Après six semaines d'attente, Deglicourt et Bertout prirent place sur le *Marin*, un navire jaugeant 250 à 300 tonneaux, affrété par la Compagnie d'Afrique pour aller chercher 200 Noirs à Gorée, afin de les vendre en Guyane. Leur passage sur un navire négrier posait d'autant moins de problème de conscience aux deux prêtres qu'à Cayenne, la congrégation du Saint-Esprit aurait la jouissance d'une "habitation", autrement dit d'une plantation avec des esclaves, dont le jeune Bertout assurerait la direction[4] ».

Décidément, le passé ne se plie pas facilement à ce que nous voudrions qu'il eût été !... Il n'y a pas lieu de s'étonner mais il y aurait sûrement intérêt à nous pencher sur nos archives pour faire une histoire spiritaine vraie, sans anachronisme mais sans fausse pudeur non plus.

Avant de traiter dans le prochain numéro de cet événement connu dans l'histoire spiritaine sous le nom de *fusion* (décret romain du 10 septembre 1848), Michel Legrain commence en ce numéro-ci par mettre de l'ordre et de l'intelligibilité dans les préliminaires à ce rapprochement qui verra l'entrée de tous les missionnaires du Saint-Cœur de Marie dans la congrégation du Saint-Esprit dont Libermann sera alors élu onzième supérieur général. Et si Rome et le Gouvernement français se montrèrent l'un et l'autre favorables à cette *mort-résurrection* – mort de la société de Libermann pour une véritable résurrection de celle du Saint-Esprit –, c'est pour des raisons quasi identiques : le bien de la Mission pour l'Eglise, la bonne administration du culte dans les colonies pour la France.

Et, d'ailleurs, les problèmes de l'esclavage n'étaient pas pour rien dans tout cela. Pour diverses raisons, en effet, bonnes et moins bonnes, depuis quelques

---

3. C'est le titre d'une fort intéressante contribution au volume *Histoires d'archives. Recueil d'articles offert à Lucie Favier par ses collègues et amis*, Paris, Société des amis des Archives de France, 1997, p. 345-368.

4. A. ZYSBERG, *in op. cit.*, p. 345-346. Dans une production spiritaine - Amet LIMBOUR, *La Congrégation du Saint-Esprit depuis sa fondation en la fête de la Pentecôte 1703 jusqu'à la fusion avec la congrégation du S. Cœur de Marie, le 24 août 1848*, Lille, Paris, Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, 1909, p. 43 -, on peut lire la version suivante : « Le Ministère mettait à sa disposition des propriétés importantes qui assureraient des revenus à l'œuvre du Séminaire : il y ajoutait des subsides de l'Etat. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

temps, le séminaire du Saint-Esprit chargé de former le clergé colonial était en butte aux attaques de l'opinion et de la Chambre (Ledru-Rollin notamment, en 1847) : le séminaire passait pour peu favorable à l'abolition et les insuffisances de certains membres du clergé colonial lui étaient imputées... Du coup, le nouveau gouvernement de 1848 ne pouvait guère être favorable à la congrégation du Saint-Esprit, ce qui aggravait sa situation et pouvait remettre en cause sa mission. Si les *événements* de 1848 mirent en avant *l'homme* Schœlcher dont l'action personnelle fut décisive pour l'abolition de l'esclavage, les mêmes événements mirent en avant Libermann, bien vu du ministère et de la nonciature, comme *l'homme* providentiel pour le séminaire du Saint-Esprit.

Même si elles ne concernent pas 1848, les autres contributions de ce numéro ne sont pas simplement décoratives. Le texte de Gérard Morel sur le premier frère missionnaire de Libermann aurait tout aussi bien pu prendre place dans le précédent numéro, puisqu'avec Grégoire Sey, nous retrouvons Bordeaux et M. Germainville ; c'est un bel hommage rendu aux figures obscures mais essentielles de la Mission, car dans la lumière évangélique du mystère pascal, la vie et la mort de l'humble frère Grégoire valent toutes les autres, dont on parle davantage. Les sœurs spiritaines reviennent toute cette année avec l'histoire de leurs vingt-sept ans à Madagascar. Joseph Carrard passe de la miniature à la fresque murale : après les quatre pages du n° 5 sur un portrait peu connu de Libermann, voici les trente pages d'une histoire des spiritains en Suisse (et pas uniquement des spiritains suisses !). Alors que la congrégation du Saint-Esprit s'apprête à renouer avec sa tradition du XVIIIe siècle en se rendant en Asie (Taïwan, Philippines), au moment où vient de se terminer à Rome le synode des évêques sur l'Asie, avec Françoise Jacquin, nous nous ouvrons à la rencontre du christianisme et de l'Asie à travers la figure symbolique de Monchanin. Ghislain de Banville honore une publication de la municipalité de Chevilly-Larue en racontant à partir d'elle l'histoire de cette ville où le *séminaire des Missions* spiritain s'est implanté en 1864. En attendant de nous donner un nouvel article sur les questions liées à l'esclavage et aux suites de son abolition, Philippe Delisle rend brièvement compte d'un colloque en Guadeloupe sur ce sujet et, surtout, en notre nom, fait mémoire du grand historien des Antilles, Bernard David, très lié aux archives spiritaines dans le cadre de ses recherches et partie prenante dès le début de l'aventure de *Mémoire Spiritaine...*

Paul Coulon

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 7 à 27.

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie
Préliminaires à une union de congrégations

*Michel Legrain**

Le 10 septembre 1848, le pape Pie IX signait l'acte d'union des deux Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En cette année du 150e anniversaire de l'événement, Mémoire Spiritaine, *dans chacun de ses deux numéros, y consacrera un article. Nous en emprunterons la matière à la thèse du P. Michel Legrain, soutenue le 26 mai 1965, sous le titre :* Une union de congrégations au XIXe siècle, *et jamais publiée comme telle.*

---

* Le P. Michel Legrain, spiritain, a été missionnaire au Congo (Brazzaville), avant d'entamer une longue carrière d'enseignant comme professeur de théologie morale et de droit canonique, tout d'abord au scolasticat spiritain de Chevilly, puis à l'Institut catholique de Paris après sa soutenance de thèse de doctorat en droit canonique, en 1965. Parallèlement à son enseignement et à ses responsabilités universitaires (il fut pendant six ans vice-recteur de l'Institut catholique), une partie de son temps était et est toujours consacrée à l'aumônerie internationale des centres de préparation au mariage, ainsi qu'à un ministère théologique varié pour le service des missions. Parmi ses travaux publiés : *Le corps humain, du soupçon à l'évangélisation* (Paris, Bayard éditions / Centurion, 1978, rééd. 1993) ; *Mariage chrétien, modèle unique ? Des questions venues d'Afrique* (Paris-Lyon, Le Chalet, 1978) ; *Questions autour du mariage : permanences et mutations*, Mulhouse, Salvator, 1983) ; *Les chrétiens face au divorce* (Paris, Bayard éd. / Centurion, 1991) ; *Remariage et communautés chrétiennes* (Mulhouse, Salvator, 1991) ; *Le Père Adolphe Jeanjean, missionnaire au Congo* (Paris, Le Cerf, 1994) ; *Les personnes divorcées remariées : dossier de réflexion* (Paris, Bayard éd./ Centurion, 1994). Il a été aussi le rédacteur final de l'ouvrage collectif *La Foi des catholiques* (Paris, Centurion, 1984).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Introduction[1]

Depuis 1774, le Séminaire du Saint-Esprit fournissait des prêtres à la Guyane. Quand il se réorganise, après la Révolution, il est officiellement chargé de la formation du clergé colonial. La France, à partir de 1830, envisage une émancipation progressive des esclaves et le Gouvernement reconnaîtra : « Le Séminaire du Saint-Esprit est la seule Congrégation qui, par le but de son institution, soit aujourd'hui en état de former et de fournir aux colonies des ecclésiastiques recommandables… » Et, s'adressant au Supérieur : « C'est donc à vous, Monsieur, qu'est remis exclusivement l'instruction, le choix et la direction générale des prêtres appelés à travailler à l'œuvre laborieuse et délicate de la moralisation des Noirs aux colonies[2]. »

Mais M. Amable Fourdinier, Supérieur du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit depuis 1832, n'a pas toujours eu les moyens nécessaires pour remplir le rôle qu'on attendait de lui. Pour y suppléer, il se met à engager des volontaires sur simple recommandation. Ce qui amène aux colonies un certain nombre d'indésirables ; minorité, certes, mais qui fait parler d'elle et qui ternit la réputation du clergé colonial en général et celle du Séminaire.

M. Fourdinier conçoit alors le projet de regrouper dans une congrégation les prêtres anciens du Séminaire. Jusque là, seuls étaient membres de la Congrégation du Saint-Esprit ceux qui avaient la responsabilité et assuraient la marche du Séminaire du Saint-Esprit. Les autres prêtres, envoyés dans les missions, même s'ils se prévalaient du titre de *spiritains*, étaient entièrement libres. M. Fourdinier met au point son projet en 1836. Il le présente dans une circulaire aux préfets apostoliques et une autre au clergé colonial lui-même. Presque tous les prêtres déclinent son offre et les préfets de la Martinique, de la Guadeloupe et de Bourbon s'opposent fermement au projet. En janvier 1845, M. Fourdinier meurt ; M. Nicolas Warnet lui succède, mais démissionne peu après et laisse la place (à partir du 29 avril 1845) à M. Alexandre Leguay.

Entre temps, M. François Libermann a fondé, en 1841, la *Société du Saint-Cœur de Marie*. L'année suivante, d'accord avec le préfet apostolique, un

1. Cette introduction résume les pages 42 à 56 de la thèse du P. Legrain et c'est ensuite le texte même d'un de ses chapitres qui est transcrit : MICHEL LEGRAIN, *Une union de congrégations au XIXe siècle : le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie*, Institut Catholique de Paris, 1965, 241 p. polycopiées.

2. Arch. CSSp, *Notices biographiques*, n° 21, mars 1911, p. 294. Lettre du Ministre de la Marine, 22 novembre 1839.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

premier missionnaire de la jeune congrégation est envoyé à l'île Bourbon, rejoint un an plus tard par deux de ses confrères. M. Fourdinier prend mal cette initiative, revendiquant pour lui seul la responsabilité d'envoyer des ecclésiastiques aux colonies et de leur faire allouer un traitement. Dès 1845, M. Libermann envisage la possibilité d'une union avec la Congrégation du Saint-Esprit. Comme on va le voir, M. Fourdinier n'y était pas favorable et M. Leguay y était hostile.

M. Alexandre Leguay n'est pas un ancien du séminaire qu'il connaît pour y avoir logé quelque temps. Il est alors vicaire général du diocèse de Perpignan, quand il accepte la charge de Supérieur du Séminaire du Saint-Esprit. Dès le premier mois de son arrivée à Paris, il reprend le projet de M. Fourdinier, en y apportant quelques précisions et modifications. Mais prévoir, comme c'était le cas, l'entrée en masse de tout le clergé colonial en exercice dans la Congrégation était une utopie qui condamnait l'entreprise à l'échec. Pourtant, c'est un événement extérieur, la Révolution de février 1848, qui va anéantir le rêve de M. Leguay. Aux yeux du nouveau gouvernement, le Séminaire et M. Leguay sont suspects de tiédeur envers l'émancipation des esclaves : on les disait *antinégrophiles* selon une curieuse expression ! M. Leguay donne sa démission le 29 février 1848.

La rénovation de la Congrégation du Saint-Esprit, en cette année 1848, viendra de l'extérieur, par l'union avec la Société du Saint-Cœur de Marie... union envisagée déjà plusieurs année auparavant...

* * *

M. Fourdinier, un partenaire difficile[3]

Le Séminaire du Saint-Esprit qui essayait de retrouver vigueur dans un *projet de congrégation*, ainsi que l'écrivait M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, le 19 octobre 1842 ne pouvait voir sans appréhensions de nouveaux venus s'installer aux colonies françaises[4]. Il est dur de recommander au Gouvernement des gens qui, humainement parlant, semblent des

3. Nous transcrivons ici les pages 97bis à 107 de la thèse de Michel Legrain. Avec l'accord de l'auteur, nous y avons apporté quelques rares modifications de détail. Les sous-titres sont de la rédaction.

4. *ND*, III, p. 540-541. M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, 19 octobre 1842.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

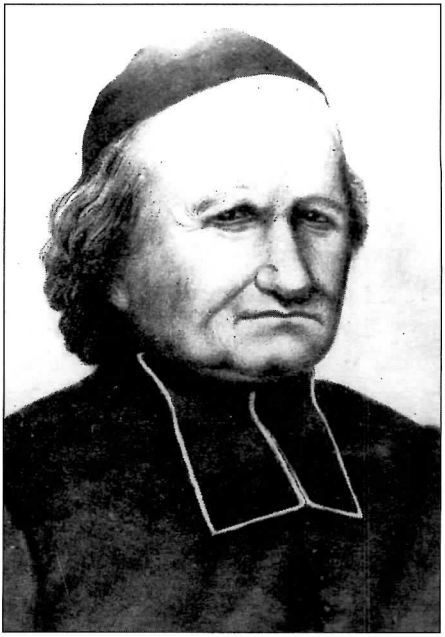

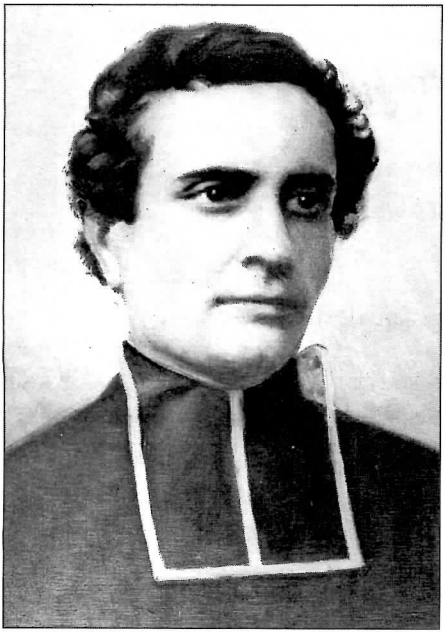

De gauche à droite, de haut en bas :

M. Amable Fourdinier,
7e supérieur du Saint-Esprit,
de 1832 à 1845.

M. Alexandre Leguay,
9e supérieur du Saint-Esprit,
de 1845 à 1848.

M. Eugène Tisserant,
(1814-1845)
initiateur de l'Œuvre des Noirs
avec Frédéric Le Vavasseur,
prêtre du Saint-Cœur de Marie,
préfet apostolique d'Haïti en 1844,
puis de la Guinée en octobre 1845.
Meurt en mer, par suite de naufrage,
le 7 décembre 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

concurrents. Bien sûr, écrit M. Fourdinier, « les désirs de Votre Eminence sont des ordres. (...) Cependant, Monseigneur, je suis loin d'avoir la conviction que ces prêtres, au milieu des nôtres et avec les dispositions où sont la plupart des habitants, feront le bien qu'on espère. On dit que ce sont des prêtres éprouvés, et cependant, excepté M. Libermann, ce sont des jeunes gens, dont la plupart ne sont pas encore prêtres[5]. » De son côté, M. Libermann ne se fait pas illusion : même si M. Fourdinier « courait grand danger de voir tomber sa maison », (...) « il fera tout ce qu'il pourra pour nous faire tort, parce qu'il croit en son âme et conscience devoir faire cela[6] ». Ce qui n'empêche nullement les convenances ecclésiastiques de conserver tous leurs droits ; M. Libermann écrit à M. Le Vavasseur : « Je suis allé cette semaine-ci voir M. Fourdinier, qui a été on ne peut plus aimable ; m'a montré toutes sortes de choses qui regardent sa société. Il causa avec moi pendant une heure et demie, avec beaucoup de charité[7]. » Et d'ajouter, à M. Collin : « Il me dit que lorsque la divine Providence ouvrira la mission dans la grande île de Madagascar, il nous demandera du monde. Je ne sais que penser de cela ; je ne pense pas que cela fut tout à fait sincère ; cependant, c'est un homme zélé qui veut le bien. Peut-être est-il revenu de ses préventions sur notre compte. Je crois toutefois qu'il avait des vues en me parlant de la sorte[8]... »

Une maladresse de M. Tisserant n'arrange rien : lors de son passage à la Martinique, il dénonce à M. Fourdinier le cas d'un mauvais prêtre. Du coup, M. Fourdinier « nous regarde comme des étourdis, des gens à tête ardente, d'un zèle inconsidéré. (...) Cette imprudence de M. Tisserant va nous brouiller tout[9] ». On redouble donc de prudence, car M. Fourdinier « nous anéantirait s'il en avait le pouvoir[10] ». « Le saint homme serait bien dangereux pour nous, s'il avait beaucoup de pouvoir. Il fait tout contre nous pour nous ruiner, et cela avec les meilleurs sentiments et par un effet de zèle pour le bien. Je crois qu'il est trompé par la crainte du tort que nous pourrions causer au Saint-Esprit[11]. »

---

5. *ND*, III, p. 540. M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, 19 octobre 1842.
6. *ND*, IV, p. 126 et 128. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 4 mars 1843. Frédéric Le Vavasseur et Eugène Tisserant (dont il est question dans le texte, quelques lignes plus loin) étaient à l'origine du projet de l'*Œuvre des Noirs* qui a donné naissance, grâce à Libermann, à la *Société du Saint-Cœur de Marie*.
7. *ND*, IV, p. 131. P.S. de la lettre à M. Le Vavasseur, 4 mars 1843.
8. *ND*, IV, p. 149. M. Libermann à M. Collin, 19 mars 1843. M. Marcellin Collin était missionnaire à l'île Bourbon, avec M. Le Vavasseur.
9. *ND*, IV, p. 188. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 18 avril 1843.
10. *ND*, VI, p. 323. M. Libermann à M. Collin, août 1844.
11. *ND*, VI, p. 330. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 26 août 1844.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'une des conséquences de cette attitude du Supérieur du séminaire du Saint-Esprit est, qu'à Madagascar « le Ministère nous refuse le trousseau et l'allocation des subsides pour les missionnaires. M. Fourdinier est un saint homme ; c'est lui qui a gagné sa cause et je n'en suis pas fâché. (...) Il a fait beaucoup de démarches pour que les nôtres ne soient pas reçus ; il a enfin réussi[12]. » M. Libermann est d'autant moins fâché qu'on réservait aux missionnaires du Saint-Cœur de Marie les régions les moins salubres ; la jeune congrégation n'avait nul besoin d'aller au devant d'un nouveau désastre.

M. Libermann, avec grande finesse, put tourner l'opposition spiritaine. Par l'intermédiaire de la Mère Javouhey, bien vue officiellement, il signala ses intentions au Gouvernement : « Je disais à la bonne Mère [Javouhey] que j'étais bien décidé à n'avoir jamais affaire à ce bon Supérieur du Saint-Esprit qui, avec les meilleures intentions du monde, nous ruinerait, dans la crainte que nous lui fassions du tort. J'ajoutais que j'allais tourner mes vues d'un autre côté pour envoyer mes missionnaires ailleurs, que j'étais bien fâché de ne pouvoir venir au secours des colonies françaises qui en ont si grand besoin, mais que, au bout du compte, la volonté de Dieu avant tout. Je pense donc que la Mère Javouhey aurait parlé et on s'est empressé de m'arrêter, dans la crainte que nous ayons déjà disposé de nos missionnaires, quand les nouvelles dépêches viendront de Bourbon[13]. » L'argument était convaincant : comment un gouvernement s'entêterait-il à confier le soin spirituel des colonies à des gens (les spiritains) qui avaient un titre, mais pas de personnel suffisant ?

Le 5 janvier 1845, disparaissait M. Fourdinier, qui « dans ses derniers jours, nous desservit complètement au Ministère ». Il était sage d'attendre « que les affaires religieuses des colonies soient traitées. Le délabrement de la maison du Saint-Esprit a mis un désordre complet dans les affaires[15] ».

---

12. *ND*, VI, p. 472. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 8 décembre 1844. M. Ignace Schwindenhammer (1818-1881) était entré au noviciat de la Société du Saint-Cœur de Marie en 1843. Il sera le bras droit de M. Libermann et lui succédera comme Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.
13. *ND*, VI, p. 487-488. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 20 décembre 1844.
14. *ND*, VII, p. 129. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 9 avril 1845.
15. *ND*, VII, p. 127, M. Libermann à M. Le Vavasseur, 9 avril 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Séminaire du Saint-Esprit à l'agonie...

A la mort de M. Fourdinier, le Séminaire du Saint-Esprit semble à l'agonie, au dire de M. Libermann : « Ces Messieurs du Saint-Esprit, à ce qu'il paraît, ne sont pas bien d'accord. Ils ne sont que trois[16]. M. Warnet est supérieur par intérim ; M. Hardy a été renvoyé de la Congrégation par M. Fourdinier ; après sa mort, M. Hardy est rentré. On est bien mécontent de tous côtés. Cette maison aurait besoin d'hommes capables pour sa conduite ; elle a besoin d'être menée avec vigueur[17]. » C'était du domaine public, puisque le Nonce lui-même écrivait à la Propagande : « Elle [la *maison* du Saint-Esprit] a perdu l'estime et la confiance, non seulement de tout l'épiscopat français, mais aussi du Gouvernement, à cause du manque de réussite obtenu par la plus grande partie des sujets envoyés dans les colonies. La façon dont fonctionne actuellement ce Séminaire (...) semble ne pas pouvoir continuer. Dans cette hypothèse, si votre Eminence le jugeait bon, je serais d'avis d'en confier la direction à la Congrégation de M. l'abbé Libermann, qui pourrait l'administrer, avec, comme supérieur M. Libermann en personne et trois ou quatre professeurs et un économe[18]. »

Tous les gens avertis pensaient en effet qu'à la veille de la discussion de la loi sur l'affranchissement des esclaves, il était urgent d'envoyer aux colonies des prêtres nombreux et capables. Et M. Libermann de confier à son ami M. Le Vavasseur : « Le Nonce nous est très attaché ; il veut à toute force que le Séminaire du Saint-Esprit nous soit donné. J'en suis effrayé. Le bien à faire est immense, mais d'une difficulté plus immense encore. Je n'ai fait aucune démarche pour cela ; je n'en ferai aucune. Le Nonce écrit à la Propagande pour cela ; je n'oserai rien demander, je n'oserai rien refuser. Je me tiens sur la négative et laisse faire la divine Providence. Je ne sais si je dois être triste ou content dans le cas où l'intention de Mgr le Nonce aurait son accomplissement. Je reste dans une parfaite indifférence à ce sujet[19]. »

---

16. *MM*. Nicolas Warnet, Mathurin Gaultier et Jean Hardy.
17. *ND*, VII, p. 33. M. Libermann à M. Le Vavasseur, janvier 1845.
18. Lettre du Nonce à la Propagande, 22 janvier 1845. Arch. Prop., Sp.S., 1779-1845, fol. 397 (verso) et 398 (recto).
19. *ND*, VII, p. 32-33. M. Libermann à M. Le Vavasseur, janvier 1845. L'idée de cette union n'était pas neuve, comme le fait remarquer M. Libermann à M. Schwindenhammer, le 24 février 1845 : « Mgr Garibaldi, internonce, qui a précédé Mgr l'Archevêque de Nicée, m'a proposé cette réunion, il y a trois ans. Je lui ai montré alors l'impossibilité de son exécution avec M. Fourdinier. Il l'a senti et n'y revint plus... » (Cf : *ND*, VII, p. 77). Mais M. Libermann n'était pas seul en compétition : depuis un moment déjà, on devisait autour de l'agonisant ; qui prendrait la succession aux Colonies ? On parlait des lazaristes, anciens missionnaires à Bourbon et à Maurice ; mais, depuis 1808, ils ne voulaient plus du

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Cette indifférence mystique[20] ne l'empêche pas d'ailleurs de faire part au Ministre de la Marine de sa *pensée sur l'état actuel de la Religion dans nos colonies*, où *l'Œuvre du Saint-Esprit était insuffisante*. Et de préciser : « Le Saint-Esprit ne donnant que des curés aux pays coloniaux, leur influence, si elle ne se borne pas exclusivement aux Blancs, ne s'étendra que sur un bien petit nombre de Noirs. De plus, l'état de souffrance où se trouve depuis si longtemps cette pieuse société, a rendu presque inutile et même souvent nuisible, le zèle de ses membres. Ces malheurs, tout le monde les connaît. Tout le monde sait aussi que le Saint-Esprit est incapable d'y remédier à l'avenir. Sa position actuelle le met hors d'état de soutenir son œuvre, et le discrédit où, malheureusement, il est tombé, en éloignant de lui des ecclésiastiques généreux et vraiment désintéressés le met dans l'impossibilité de se relever de sa chute. Cependant, il me semble qu'il y aurait un moyen efficace de prévenir les maux qui pourraient résulter de cette décadence, et c'est ce dont je veux entretenir Votre Excellence. Mon projet serait de réunir notre Société à celle du Saint-Esprit, de ne former qu'une seule et même Société, afin de travailler de concert à l'œuvre de moralisation des Colonies. Cette réunion ne pourrait avoir que les plus heureux résultats[21]. » Et d'énumérer : le renflouement du personnel, un renouveau des études, une direction ferme qui ne serait plus obligé *d'alimenter le Séminaire colonial par le rebut des diocèses de France*. Si cette réunion ne peut être envisagée, « qu'au moins la protection du Gouvernement nous soit suffisamment accordée pour que nous ne soyons pas entravés dans le bien que nous désirerions faire. Ce serait avec une bien vive douleur que nous nous déciderions à porter nos sueurs à l'étranger, tandis que nos travaux pourraient produire tant de fruits dans nos possessions françaises[22] ».

---

fardeau des colonies. Les picpuciens peut-être ? Ils étaient occupés en Océanie. Certains nommaient les maristes. Schœlcher, sous-secrétaire d'état aux Colonies, avait offert la Guadeloupe à la Congrégation de Sainte-Croix du Mans, etc.

20. PIERRE BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann*, Tome II, *Sa personnalité. Son action*, Desclée de Brouwer, 1960, 518 p., p. 28 : « Prendre la conscience la plus nette des appels intérieurs de Dieu, s'ouvrir, avec la plus transparente sincérité, de ces aspirations à un directeur éclairé, faire les démarches nécessaires auprès des représentants qualifiés de l'Église en les mettant au courant de toutes les données du problème, prier pour que Dieu achève ce qu'il a commencé et incline les hommes et les événements vers l'accomplissement de sa volonté, attendre dans la confiance, la patience et l'indifférence, une décision qu'on se prépare à accepter comme étant l'expression du bon plaisir de Dieu. C'est la méthode mystique si différente dans ses intentions, ses moyens et ses résultats, de la méthode diplomatique, méthode toute humaine dont les succès politiques cachent toujours et préparent souvent les plus réels échecs surnaturels… »

21. *ND*, VII, p. 52-53. M. Libermann au Ministre de la Marine, 7 février 1845.

22. *ND*, VII, p. 54. M. Libermann au Ministre de la Marine, 7 février 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Voilà de très fortes paroles, percutantes et habiles, que l'onction ecclésiastique n'atténue guère. Dans une lettre confidentielle adressée à la Mère Javouhey, M. Libermann est encore bien moins tendre, quoique l'indulgente estimation de M. l'abbé Blanchard n'y veuille voir qu'un texte *rédigé dans un climat de charité lucide*[23]. Il y déclare sans ambages : « Le Saint-Esprit, de sa nature, ne saurait suffire à l'accomplissement de l'œuvre religieuse toute entière des colonies ; mais l'état de souffrance où cette pieuse communauté est depuis si longtemps, les dernières épreuves qu'elle a eues, et l'état affligeant où elle est réduite en ce moment, l'ont rendue et la rendent encore, désormais, bien plus incapable de remplir le but qu'elle se proposait. Non seulement le Saint-Esprit est devenu inutile aux colonies, mais il leur est devenu nuisible. J'ai honte, et je regarde presque comme une faute de dire cela. Je vous prie de m'en excuser. Je ne parle à personne autre en ce sens ; mais je dis la vérité et, dans la circonstance présente, je pense pouvoir la dire[24]. »

Et Libermann ajoute : « Les maux du Saint-Esprit ont été bien grands, sa destruction presque entière, et sa résurrection paraît impossible. Tout cela en grande partie tient au discrédit universel dans lequel cette Congrégation si excellente en elle et en ses membres, est tombée. De là, on fut obligé d'alimenter le Séminaire par une multitude de jeunes gens et de prêtres âgés que les diocèses de France rejetaient comme incapables ou indignes d'exercer les saintes fonctions du sacerdoce ; et par suite un clergé colonial méprisé, intéressé et peu édifiant, pour ne pas tout dire. Des sujets distingués, dévoués, n'osaient penser seulement à s'y rendre, et s'il y en avait qui formassent des désirs, les directeurs de leur conscience les en éloignaient[25]. » D'où ce cri du cœur : « Malheur si le Saint-Esprit trouve un homme à mettre à sa tête ! et si ces Messieurs continuent l'œuvre, ils s'opposeront plus que jamais au bien que d'autres pourraient faire, à cause de la faiblesse dans laquelle ils se trouveront[26]. » La solution ? : « Notre Société, jointe à ce qui reste du Saint-Esprit, rétablira les choses dans le Séminaire ; on mettra les études sur des bases solides, et on en inspirera le goût, afin de bannir l'ignorance et le désœuvrement du clergé colonial. La bonne réputation dont nous jouissons, rétablirait celle du Saint-Esprit ; nous attirerions par là de bons sujets, tout

23. P. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 420.
24. *ND*, VII, p. 83-84. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.
25. *ND*, VII, p. 84-85. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.
26. *ND*, VII, p. 86. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Ci-contre, à droite :
Nicolas WARNET
(1795-1863)

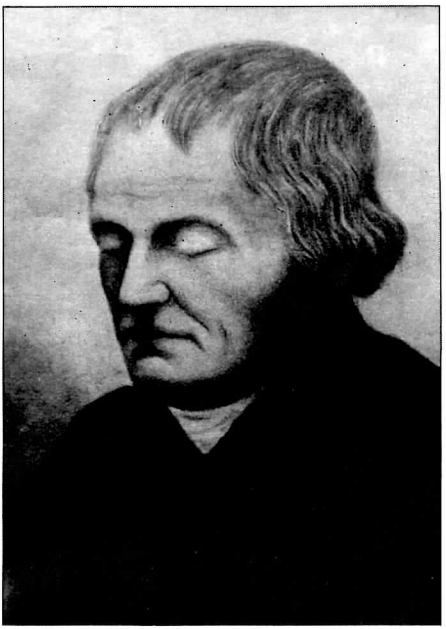

M. Warnet appartenait au diocèse de Reims. Né le 30 mai 1795, il était dans sa 25e année lorsqu'il entra, en octobre 1819, au séminaire du Saint-Esprit, alors, avec M. Bertout, rue Notre-Dame-des-Champs. Ordonné prêtre la veille de la Trinité 1823, il est envoyé à Bourbon, où il aborde le 21 août 1824, et est nommé vicaire à Saint-Denis. Là, M. Warnet rencontre le jeune Frédéric Le Vavasseur, dont il soutiendra la vocation par la suite. Ils partent l'un et l'autre pour la France, en 1829-1830. M. Warnet passe à Nantes, à Marseille, à Reims, et entre dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1834.

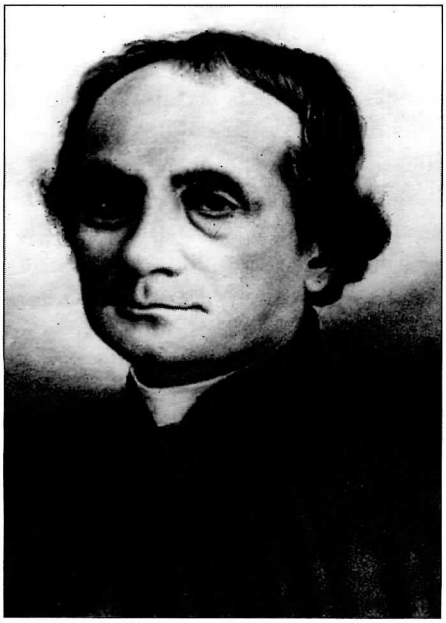

A la mort de M. Fourdinier, ses confrères le pressent d'accepter la direction de l'œuvre. Il accepte, avec la condition de se démettre entre les mains de M. Leguay, vicaire général de Perpignan à qui l'on a fait appel, mais qui ne peut se rendre à Paris que dans quelques mois. Le 28 avril 1845, M. Warnet donne par acte authentique sa démission et demeure le premier assistant du nouveau Supérieur général, M. Leguay. En 1848, il devait travailler de tout son pouvoir à l'union du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, qui le rendait confrère heureux de son bien-aimé fils spirituel, Frédéric Le Vavasseur. Il devait décéder à Saint-Ilan, près de Saint-Brieuc, le 30 août 1863.

Ci-contre, à gauche :
Frédéric Le Vavasseur (1811-1882)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

le monde sera convaincu que nous travaillons sérieusement à établir une réforme dans le clergé colonial ; la confiance qu'on nous manifeste persévérera et augmentera[27]. »

Les hésitations de M. Libermann

Mais M. Libermann voit clair : « Plus je vais, plus je vois de grandes difficultés à ce que la chose puisse réussir tout simplement et tout uniment. Vous verrez. Nous sommes en mesure ; nous avons le personnel nécessaire, mais cela n'est pas tout ; les difficultés viendront de par ailleurs. De plus, je vous avoue qu'il me coûte infiniment de procurer la destruction du Saint-Esprit pour nous mettre à sa place. Il est pénible de bâtir ainsi sur les ruines d'autrui. J'ai toujours eu beaucoup de peines à faire des démarches, dans la crainte que Notre-Seigneur ne les approuve pas. Je les ai faites dans la pensée que si telle n'était pas la divine volonté, elles n'auraient pas de succès. Je les faisais sans violenter les choses, et seulement en donnant des ouvertures, pour que les supérieurs ecclésiastiques puissent agir en conséquence des connaissances que je donnais de notre état de choses. Je l'ai fait avec réserve. J'ai donc pensé de nouveau à notre union avec le Saint-Esprit (...) Cette réunion des deux Congrégations aurait de grands avantages d'un côté, et présenterait des difficultés d'un autre côté. Cela nous donnerait du fil à retordre[28]. »

Et de préciser : « Il est certain que les deux Congrégations existant séparément auront toujours à risquer une certaine rivalité, quoique leur but ne soit pas le même absolument, et par suite se feront du tort. La réunion compléterait l'œuvre du Saint-Esprit et favoriserait la nôtre[29]. » Et il se laisse aller au beau rêve : plus d'opposition, mais une collaboration vraie, efficace, légalement reconnue ; des préfets apostoliques qui encouragent au lieu de contrarier, une unification des efforts missionnaires en France et la possibilité d'une extension pour les colonies étrangères[30]...

Tout cela n'empêche nullement d'entrevoir les obstacles à cette réunion : on

27. *ND*, VII, p. 86-87. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.
28. *ND*, VII, p. 69. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.
29. *ND*, VII, p. 69-70. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.
30. *ND*, VII, p. 70. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

risque de perdre l'esprit de la Congrégation, d'engendrer des clans, de changer de nom. La solution apparaît parfois clairement, mais elle est obligatoirement unilatérale : « Pour que cette réunion n'apporte pas de changements fâcheux dans l'esprit de la Congrégation, il suffit que notre noviciat soit conduit par ceux tirés de notre Congrégation, et que nos règles conservent leur vigueur. (...) Tout ce qu'on pourrait risquer, c'est que ces Messieurs ne prendront peut-être pas notre esprit tout à fait bien. C'est à nous, à nous appliquer de gagner leur affection et leur estime, afin de pouvoir au moins les attirer à nous et les rapprocher le plus possible de l'esprit de nos règles . » Libermann entre même dans certains détails : « Le nom de notre Congrégation ne sera pas effacé. Mon idée est que la portion de l'œuvre, qui est celle de ces Messieurs, c'est-à-dire le Séminaire, reste sous le vocable du Saint-Esprit, et la portion qui est la nôtre, c'est-à-dire l'œuvre des Noirs, soit sous la protection du Saint-Cœur de Marie. Nous perdrons notre nom parmi les hommes, qui ne manquerons pas de nous appeler les *Spiritains* ; mais ne tenons pas aux mots, mais aux choses[32]. »

Au Cardinal Fransoni, il expose brièvement sa proposition : « Il me coûterait de travailler à nous établir sur les ruines d'une Congrégation plus ancienne que la nôtre, et cela pourrait même produire mauvais effet dans le public. La réunion des deux Sociétés en une me paraîtrait plus conforme à la sainte volonté de Dieu, pourvu que nous n'ayons pas à risquer d'y perdre l'esprit de piété, de ferveur, de zèle, de dévouement, et la charité que je cherche à établir parmi nos missionnaires[33]. »

Il avoue à la Mère Javouhey, qui lui servait d'intermédiaire et de confidente : « Il m'est difficile de faire des démarches auprès de M. Warnet, ne connaissant pas assez ses dispositions. Je risquerais de reculer le succès de l'affaire au lieu de l'avancer. Si nous faisions les premières démarches, ces Messieurs auraient pour ainsi dire le dessus, et ne nous accorderaient pas la supériorité des deux Congrégations réunies ; ils voudraient être les maîtres. Je ne tiens pas à être supérieur. Il s'en faut bien. Je suis accablé et bien en peine avec cette malheureuse supériorité ; mais si nous n'avons pas la supériorité de notre côté,

---

31. *ND*, VII, p. 72-73. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.
32. *ND*, VII, p. 75. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845. Il est intéressant de noter cette distinction entre le nom et la chose. C'est en négligeant cette différence, du point de vue juridique et du point de vue pratique, que bien des disputes surgiront, au moment de la fusion et surtout, au début du XXe siècle, à l'intérieur même de la Congrégation.
33. *ND*, VII, p. 95. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 19 mars 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

notre œuvre des Noirs serait bien aventurée et notre esprit perdu. D'ailleurs nos Messieurs ne consentiraient jamais que je cède sur ce point[34]. »

Peut-on aller plus loin et dire, avec le P. Joseph Janin, qu'en 1845 on fit à M. Libermann des propositions où il s'agissait « de la disparition pure et simple de la Société du Saint-Esprit qui serait remplacée par celle du Saint-Cœur de Marie[35] ». Qui aurait proposé cette substitution ? S'il est vrai que M. Libermann reconnaît que le Nonce veut *lui donner la Maison du Saint-Esprit*[36], il semble qu'il le comprend bien comme une réunion des deux congrégations, ce que le Nonce avait déjà lui-même envisagé en 1842[37]. Dans toute sa correspondance de 1845, jamais M. Libermann ne parle de substitution, mais de réunion. Il s'agit de choisir entre se réunir ou continuer une vie parallèle ; mais il n'est pas question de s'établir sur les ruines d'autrui.

L'évolution des affaires coloniales

Tout en continuant de mener de front ses diverses activités, M. Libermann suit de près l'évolution des affaires coloniales. Toujours à la même confidente, il écrit, le 26 juin 1845 : « Je sais que le Supérieur du Saint-Esprit se donne beaucoup de mouvement ; il trace des plans, il prend des mesures, il fait des promesses ; il écrit à Rome, il visite, il poursuit, persécute les principaux employés de la Marine (je veux dire du Ministère). Ses intentions sont pures, ses vues pleines de zèle, mais ses plans sont certainement insuffisants, plus qu'insuffisants[38]. » Malheureusement, il faut tenir compte de l'inertie des bureaux ! Il poursuit : « Comme le Ministère, en bonne administration, ne doit pas aimer à compliquer les choses, ni à faire des changements considérables, il se laissera toujours facilement entraîner à laisser les choses comme elles sont, avec certaines améliorations. Ce qui pourrait me rassurer là-dessus, c'est que l'union entre notre Congrégation et celle du Saint-Esprit, que j'ai proposée, n'apporterait aucun changement à l'état des choses, ne les compliquerait par le moins du monde ; bien au contraire, elle procurerait aux colonies un secours

34. *ND*, VII, p. 111. M. Libermann à la Mère Javouhey, 5 avril 1845.
35. R.P. JOSEPH JANIN, CSSp, *Le clergé colonial de 1815 à 1850*, Ed. Basuyau, Toulouse, 1935, 422 p., p. 21.
36. *ND*, VII, p. 47. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 6 février 1845.
37. *ND*, VII, p. 77. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845. Cf. note 19.
38. *ND*, VII, p. 226. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

efficace qu'ils n'ont pas reçu jusqu'à présent, et dont on ne peut pas se passer pour la moralisation des esclaves, et ce secours partirait de la même Société. Il y aurait par là une uniformité parfaite dans l'administration générale du clergé colonial[39]. » Et de continuer sa méditation écrite : « Ce que je crains, c'est qu'on ne conclue avec M. le Supérieur du Saint-Esprit, avant de rien conclure pour nous, et alors notre union avec le Saint-Esprit n'est plus guère possible. Vous concevez bien que cette réunion ne peut se faire purement et simplement. Il faut que l'union soit parfaite, la fusion entière ; mais il faut que l'accord soit fait entre les deux parties, et les conditions favorables à toutes deux, et au bien général de l'œuvre coloniale. Cela exige une transaction entre les parties, et un règlement préalable pour la marche de la société nouvelle et pour son administration. Or il est certain que le Saint-Esprit étant définitivement maître des choses, voudrait aussi être maître des conditions, au moins deviendrait exigeant, peut-être même ne voudrait pas entendre parler de réunion. Ceci deviendrait encore plus sérieux si M. Leguay, leur supérieur, était nommé évêque des colonies, comme il paraît le croire[40]. » Puis de conclure : « Plus j'y pense, plus je vois combien il serait malheureux que le Ministère, sans concilier les choses préalablement, donnât haute main au Saint-Esprit, et nommât évêque des colonies le supérieur de cette communauté[41]. »

Sans perdre de temps, le même jour (26 juin 1845), M. Libermann s'adresse au Ministre de la Marine : il essaie de détruire en son esprit les arguments du vieux projet spiritain de réunir tout le clergé colonial en une même congrégation. « Le système d'un clergé régulier desservant les paroisses d'une chrétienté formée, est tout à fait opposé à l'institution primitive de l'Eglise et à tout ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent. Ce système mettrait les colonies dans un état exceptionnel, ce qui est dangereux ; il serait difficile dans son exécution et pourrait avoir de graves inconvénients dans la suite. M. l'abbé Fourdinier avait autrefois formé le dessein d'agréger tout le clergé colonial à la Société du Saint-Esprit. ce projet, tel qu'il était conçu, était absolument inexécutable[42]. » Voici le pourquoi : « Si on exige des vœux, très peu de personnes accepteront l'agrégation ; un grand nombre de ceux qui accepteront, deviendront infidèles à leurs engagements, au bout de quelques années qu'ils auront été isolés dans

39. *ND*, VII, p. 226-227. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.
40. *ND*, VII, p. 227-228. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.
41. *ND*, VII, p. 228. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.
42. *ND*, VII, p. 230. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les cures. Si l'on se contente d'une promesse en y joignant une cérémonie religieuse, on aura plus de monde, mais avec peu de résultats. (...) Une société pareille serait plus difficile à gouverner qu'un clergé séculier. En général, l'idée d'une semblable agrégation est forcée ; et les choses forcées ne peuvent pas avoir de durée[43]. » Et de lancer une pointe : « Tout le bien que je verrais dans ce dernier parti serait quelques avantages apparents qu'en retirerait la Société du Saint-Esprit. J'ai toujours pensé que ce fut là le principal mobile de la conduite de M. Fourdinier dans cette affaire. (...) En résumé, si on établit la nouvelle Société sur des bases solides pour la conservation et le soutien de ses membres dispersés dans les paroisses, on n'aura jamais qu'un très petit nombre de sujets, parce qu'il faudrait établir des règles sévères ; il faudrait des hommes dévoués, et les hommes dévoués préféreront généralement la vie de communauté à la vie isolée des paroisses, surtout des paroisses coloniales. Si on établit des règles superficielles qui ne gênent pas, si on met les membres dans une certaine latitude, on n'obtiendra aucun résultat ; c'est une pure illusion qu'on se fait, ces règles ne produiront rien, et, au bout de fort peu de temps, tout retombera dans le statu quo[44]. »

Un clergé séculier pour les paroisses
Des hommes de communauté leur servant d'auxiliaires

Alors ? Comment se montrer réaliste ? « Si, à un clergé séculier pour les paroisses, on joint des hommes de communauté, leur servant d'auxiliaires et uniquement, exclusivement dévoués aux besoins spirituels et moraux de la population noire, on aurait l'avantage de mettre les Eglises coloniales dans un état normal, comme sont en général toutes les Eglises du monde chrétien, et on procurera aux esclaves l'unique secours efficace et en rapport avec leurs besoins. Dans les colonies, les communautés auront encore l'avantage de produire d'heureux effets sur le clergé paroissial lui-même. N'étant là que comme des auxiliaires et uniquement dévoués aux esclaves, elles n'exciteront pas les oppositions et les jalousies. Les curés et les vicaires verront toujours avec plaisir des prêtres qui les soulagent dans leurs travaux, sans leur être à charge. (...) Ces considérations, jointes à celles qui ont été déjà transmises de ma part

43. *ND*, VII, p. 230-231. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.
44. *ND*, VII, p. 231-232. M. Libermann au Minsitre des colonies, 26 juin 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Anne-Marie Javouhey (1779-1851)

Les relations de la Mère Javouhey avec le Père Libermann datent de la dernière partie de sa vie. C'est Libermann qui prit l'initiative de lui écrire pour la première fois, le 20 février 1844 : « … Peut-être votre expérience personnelle pourra-t-elle me donner quelques avis sages et utiles. » Une correspondance suivie commença, ainsi que des rencontres…

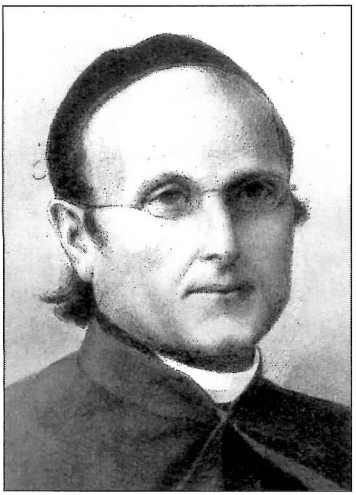

Ignace Schwindenhammer (1818-1881)

Entré au noviciat de La Neuville, il y fait sa consécration le 19 mars 1844. Libermann porte alors sur lui un jugement qui ne variera pas par la suite : « C'est un excellent sujet, d'une piété éminente, très capable, très bon pour la conduite des affaires. Il est pour rester ici et non pour aller en mission » (lettre à Le Vavasseur du 10 mars 1844). Professeur de théologie à Notre-Dame-du-Gard, il en devient supérieur en 1848. Assistant général en octobre 1849, il est désigné par Libermann sur son lit de mort (2 février 1852) pour lui succéder comme supérieur général de la congrégation.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

à Votre Excellence, m'ont engagé à lui offrir mes services et à lui proposer l'union de notre Société à celle du Saint-Esprit. Car les heureux effets qui doivent résulter d'un clergé auxiliaire, joint aux prêtres des paroisses, auraient beaucoup plus d'efficacité si ce clergé auxiliaire appartient à la communauté qui aurait formé ces mêmes prêtres des paroisses[45]. »

Prudent, le Baron de Mackau, Ministre de la Marine et des Colonies, répondit en des termes volontairement vagues : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les considérations qui vous ont conduit à cette proposition et votre mémoire sera l'un des éléments du travail que j'aurai prochainement à préparer sur cette importante matière[46]. »

Les difficultés s'accumulent

Très vite il fallut déchanter : le 6 septembre 1845, M. Libermann avouait à M. Le Vavasseur : « J'avais la pensée de la réunion avec le Saint-Esprit, comme je vous le dis dans ma dernière lettre, mais le supérieur actuel, quoique saint homme, y sera un obstacle absolu, je pense, et il ne peut plus guère en être question ; notre esprit en pourrait souffrir. Le Nonce voulait nous avoir absolument à la place du Saint-Esprit ; mais il ne se mêle plus de cette affaire. Toutes les belles promesses que le Ministre semblait lui avoir faites au sujet des colonies, me paraissent maintenant tomber à l'eau. Il paraîtrait que le Ministre ne prend conseil de personne capable de lui donner des idées exactes, et je crains beaucoup que les choses n'aillent mal. Il est de fait qu'ils n'entendent pas et ne peuvent bien entendre les matières ecclésiastiques ; ils ne comprennent pas assez l'essence du régime ecclésiastique des colonies. Avec ces deux défauts, ils ne peuvent faire que du gâchis[47]. »

Comme exemple de gâchis, notons cet incident rapporté au Cardinal Fransoni par M. Libermann : « J'ai déjà l'honneur de vous informer, Monseigneur,

---

45. *ND*, VII, p. 232-233. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.

46. *ND*, VII, p. 473. Le Ministre de la Marine à M. Libermann, 15 juillet 1845. Le premier paragraphe de cette lettre résume le long projet exposé par M. Libermann le 26 juin, sans pour autant en donner une quelconque approbation : « … vous proposez, pour le service dont il s'agit, l'union de votre Société à celle du Séminaire du Saint-Esprit…» C'est aller un peu vite en besogne que d'en conclure : *la lettre du Ministre peut être considérée comme une approbation du projet, qui ne sera exécuté qu'en 1848,* comme c'est écrit à la page 43 de *Notes et documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de Marie, 1703-1914* (Paris, Maison-Mère, 1917).

47. *ND*, VII, p. 288. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 septembre 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

du plan que j'ai présenté au Ministre de la Marine, afin d'obtenir son concours pour l'exécution du projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique. Une de ces dispositions que renfermait ce plan était la réunion du Sénégal à la Préfecture apostolique des Deux-Guinées, dont Votre Eminence a daigné nous confier le soin[48]. Le Ministère a montré ce plan à M. le Supérieur du Saint-Esprit, et le Gouverneur du Sénégal, au clergé de Gorée et de Saint-Louis. Il est résulté de cette imprudence une irritation très grande dans l'esprit de ces Messieurs. ils imputent mon projet sur le Sénégal à un esprit d'envahissement et de domination[49]. »

Et de narrer un épisode de cette tension : M. Tisserant, revenu d'Haïti et destiné maintenant au Sénégal, était allé demander juridiction au Saint-Esprit avant son départ : « M. Leguay lui a fait de graves reproches de ce que nous voulions empiéter sur la juridiction du Saint-Esprit, par idée d'envahissement, et de ce que nous voulions être indépendants des supérieurs ecclésiastiques légitimes ; il ajoute qu'il avait donné ordre au Vice-Préfet du Sénégal de refuser tout pouvoir à nos missionnaires, et qu'il adresserait ses plaintes à Votre Eminence et au Gouvernement français. Il dit que toute juridiction dans les colonies doit venir du Saint-Esprit, et que c'est à lui seul que nous devons nous adresser. Je ne sais si cela est vrai, car Votre Eminence a eu la bonté de nous accorder des lettres de missionnaires apostoliques pour l'île Bourbon, et M. Fourdinier, qui tenait à son autorité, n'a jamais réclamé. Il serait sans doute plus avantageux pour nous, et utile au ministère de nos missionnaires dans les colonies françaises, que nous ne soyons pas obligé d'obtenir de M. Leguay, la permission pour y avoir entrée, d'autant plus que ces Messieurs du Saint-Esprit ont toujours mis une grande opposition à ce que nous y soyons employés. Cependant, nous ne voudrions pas chercher l'intérêt de notre Congrégation ;

48. NDLR : Sur ce sujet, essayons de résumer la situation. La Préfecture apostolique du Sénégal, à laquelle le Séminaire du Saint-Esprit fournissait quelques prêtres, existait depuis 1779. Le 22 janvier 1842, Rome nomme Mgr Edward Barron (ancien vicaire général du diocèse de Philadelphie, Etats-Unis) préfet apostolique de la Guinée supérieure. Cette préfecture devient le Vicariat apostolique de la Guinée supérieure et inférieure et de toute la région de Sierra Leone (toute la côte ouest de l'Afrique du fleuve Sénégal eu fleuve Orange), le 28 septembre 1842. Le 13 septembre 1843, un groupe de missionnaires du Saint-Cœur de Marie part pour la *Guinée*. Un an plus tard il n'en reste que le P. Bessieux et le F. Grégoire, installés au Gabon. Mgr Barron rentre en Europe et démissionne. Le 16 janvier 1845, Rome confie les missions des Deux-Guinées (l'ensemble est redevenu Préfecture apostolique) à la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Pour plus de précisions, voir : P. COULON et P. BRASSEUR, *Libermann. 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Ed. du Cerf, Paris, 1988, 944 p. " Le Saint-Siège et les origines du vicariat apostolique des Deux-Guinées (1842-1846) ", par Jean-Irénée Nkulu-Butombe, p. 355 à 381.

49. *ND*, VII, p. 319. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tout notre désir et notre grande satisfaction sera toujours d'obéir à tous les règlements qui émaneront du Saint-Siège ; aussi nous espérons que Votre Eminence trouvera toujours en nous des enfants obéissants et dociles[50]. »

Voilà qui est fort habile : mieux vaut prévenir que guérir ! En avertissant soi-même l'arbitre, on ne risque pas d'être condamné sans avoir été entendu. Et, pour éviter tout nouveau différend, M. Libermann demande à Son Eminence de bien préciser les limites des juridictions, car « j'ignore si Votre Eminence a suivi les géographes français dans les limites de la juridiction qu'elle a communiquée aux autorités différentes[51] ». D'autant plus d'ailleurs que « Mgr Barron m'a dit formellement que sa juridiction s'étendait sur toute la Sénégambie païenne[52] ».

La semaine suivante, M. Libermann revient à la charge, cette fois auprès du Nonce, Mgr Fornari : « Je sais que depuis longtemps le Ministère cherche à empiéter sur la juridiction ecclésiastique des Colonies. Déjà, sous M. Fourdinier, on a donné une ordonnance au Gouverneur de renvoyer tous les prêtres qui n'auront pas les pouvoirs du Supérieur du Saint-Esprit. Le gouvernement étant maître du Supérieur du Saint-Esprit, doit naturellement chercher à lui mettre tout pouvoir en main pour dominer plus facilement dans les affaires ecclésiastiques dans les colonies. De plus, il paraît bien certain que M. Leguay réclame pour le Saint-Esprit un pouvoir que le Saint-Siège ne lui a jamais donné, dans le degré absolu dans lequel il prétend l'avoir[53]. »

Echec (provisoire) du projet d'union

On ne songe plus du tout à une fusion prochaine ! « Les Messieurs du Saint-Esprit ont un supérieur. Tout est fini, et depuis longtemps, je n'y pense plus. (...) Je soupçonne qu'au Ministère, on est bien aise de voir traîner les choses, de voir la communauté, chargée du Séminaire, faible et traînante, afin de rester le maître du spirituel aux Colonies[54]. »

Quant à la querelle pour la juridiction, « le Nonce de France croit que M. Leguay n'a pas le pouvoir d'interdire ni de donner la juridiction. La preuve en

50. *ND*, VII, p. 320. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.
51. *ND*, VII, p. 321. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.
52. *ND*, VII, p. 321. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.
53. *ND*, VII, p. 334-335. M. Libermann à Mgr Fornari, 18 octobre 1845.
54. *ND*, VII, p. 365. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 novembre 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

est qu'on lui envoie une lettre de missionnaire apostolique pour chaque ecclésiastique qui part. On les lui envoie en blanc, il est vrai ; mais cela ne fait rien ; toujours est-il que chacun reçoit ses pouvoirs de Rome directement ; il n'a pas plus de pouvoirs que moi, à qui on envoyait tout autant des feuilles en blanc (je veux dire que les feuilles en blanc qu'on lui envoie, ne prouvent pas plus qu'il a le pouvoir , qu'elles ne prouvent que je l'ai, moi). Vous voilà ainsi instruit sur le droit ; venons-en maintenant au fait et à votre fait à vous autres de Bourbon. Si M. Leguay vous interdisait, vous n'obéirez pas à son interdit, et vous exercerez tout comme si rien n'était ; si le Préfet ou le Vice-Préfet voulait vous interdire le saint ministère, vous le prierez d'attendre que la chose soit réglée à Rome, et que M. Leguay n'a pas le pouvoir de lui ordonner cela. Vous lui montrerez vos lettres de missionnaires apostoliques, et vous lui ferez comprendre qu'il agirait directement en opposition aux intentions du Saint-Siège, qui vous a donné ces lettres indépendamment du séminaire du Saint-Esprit. S'il vous interdisait absolument, vous lui demanderez par écrit les motifs de cet interdit, et vous me l'enverrez afin que je le fasse parvenir à Rome[55]. » Mais M. Libermann ajoute : « Je suis sûr que les choses n'en viendront pas à cette extrémité. J'ai cependant mieux aimé vous instruire à fond de ce qui touche à cette affaire, pour le cas de besoin[56]. »

Devant ces événements, on comprend fort bien que M. Libermann ait « accepté une vaste mission dans la Nouvelle Hollande [l'Australie][57], quoique ce ne soit pas une mission de Noirs, mais de sauvages cuivrés ». Il s'en explique auprès de ses confrères de Gorée et de Bourbon : « Pour les colonies françaises, nous ne savons pas comment cela se terminera. (...) En attendant, il faut avoir un point solide, une mission importante ; sans cela, nous risquerions de perdre dans l'esprit du clergé en France[58]. » « Il est important maintenant que nous puissions présenter une mission sûre. Nous commençons à être connus, on commence à s'occuper de nous ; si la mission de la Guinée venait à traîner par la faute du Gouvernement, nous n'aurions rien à présenter, et cela nous ferait du tort pour longtemps, et d'ailleurs nous serions embarrassés pour placer notre monde[59]... » Il se justifie encore auprès de M. Arragon, mission-

55. *ND*, VII, p. 368. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 novembre 1845.
56. ND, VII, p. 369. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 novembre 1845.
57. Le 16 septembre 1845, un groupe de cinq missionnaires du Saint-Cœur de Marie part pour l'Australie. mais la tentative se terminera par un échec.
58. *ND*, VII, p. 274-275. M. Libermann à la Communauté de Gorée, 18 août 1845.
59. *ND*, VII, p. 294. M. Libermann à la Communauté de Bourbon, 6 septembre 1845.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

naire en Guinée, qui lui reproche cette dispersion des efforts : « Il était utile d'avoir une autre mission ; cela nous rendra plus indépendants du Gouvernement. Soyez bien tranquille, la Guinée sera toujours, j'espère, notre mission chérie ; elle nous a trop coûté, pour qu'elle ne nous soit chère[60]. »

« Tout est rompu et je vous assure que je me trouve bien soulagé[61]. » « J'abandonne donc la chose à la divine Providence et prie pour M. Leguay[62]. » Ainsi donc, cette année 1845, en ses débuts si prometteuse, avec l'espoir d'un arrangement définitif avec le Saint-Esprit, s'achevait dans la déception de l'échec. Il n'était pas question de forcer le destin, d'aller contre la volonté de Dieu. Dans ces circonstances, comme dans bien d'autres, M. Libermann s'appliquait à lui-même les conseils qu'il donnait à ses dirigés : « Dès que vous voyez de la résistance, arrêtez-vous ; suivez la grâce et ne la précédez jamais[63]. »

60. *ND*, VII, p. 404. M. Libermann à M. Arragon, décembre 1845.
61. *ND*, VII, p. 370. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 novembre 1845
62. *ND*, VII, p. 369. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 6 novembre 1845.
63. *Lettres spirituelles*, t. I, p. 76. Lettre à M. Leray.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

De l'hospice de Bordeaux (*ci-dessus*) à la côte d'Afrique :
ci-dessous, fin d'une lettre du Frère Grégoire adressée à M. Libermann, depuis Gorée, le 15 septembre 1846 (Arch. CSSp, dossier personnel).

cher père je me recommande ~~pour~~ vos
prières et a cel de tout membres
de la congrégation a dieu mon cher
père je suis et serai pour
toujours votre tres-humble et
obeissant enfant
frère Grégoire

à monsieur Libermann supérieur des
missionnaires du St Cœur de marie

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 28 à 43.

De l'hospice de Bordeaux à la côte de l'Afrique le premier Frère missionnaire de Libermann Grégoire Sey (1824-1857)

Gérard Morel *

Rappelons d'abord par quelle suite de circonstances, il y a un peu plus de 150 ans, deux missionnaires, l'un prêtre, l'autre laïc, commencèrent l'évangélisation du Gabon.

En septembre 1841, le P. François Libermann ouvre le noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et la jeune société connaît un essor rapide. En décembre 1842, Mgr Edward Barron, originaire du diocèse de Baltimore (Etats-Unis) et qui vient d'être nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées, prend contact avec Libermann et en obtient la promesse de missionnaires pour la Guinée. Au mois de septembre 1843, un groupe de dix missionnaires (sept prêtres et trois laïcs), ayant à leur tête le P. Jean-Rémi

---

* Né à Vire (Calvados) en 1926, Gérard Morel est entré chez les spiritains en 1948. Après ses études théologiques faites à Rome, il enseigne au Séminaire du Saint-Esprit, à La Croix-Valmer (Var), de 1954 à 1958. Depuis 1959, il est à Libreville (Gabon) : d'abord dans l'enseignement, au Collège Bessieux (1959-1967) ; à la paroisse Saint-Michel (1967-1970) ; supérieur principal du district du Gabon (1970-1976) ; puis de nouveau à Saint-Michel (1977-1980) avant d'être chargé de la formation permamente et des vocations (1981-1989) et de se retrouver aujourd'hui à la paroisse Saint-André et chargé de Cocobeach… Publications : Maria ROHRER, Gérard MOREL, *Sur la route de la sainteté, Mère Cécilia.* Sa vie, son pays, son temps, Salon-de-Provence, Editions du Bosquet, sans date [1993], 238 p. ; Gérard MOREL, *Naissance d'une Eglise : 1844.* Naissance de l'Eglise catholique au XIXe siècle sur la côte ouest de l'Afrique, Salon-de-Provence / Editions du Bosquet, Libreville / C.D.L.C., sans date [1994], 48 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Bessieux, embarque à Bordeaux et parvient à Gorée un mois plus tard. Dispersés en trois communautés différentes, Cap des Palmes, Grand Bassam et Assinie, les missionnaires sont décimés par la maladie et la mort. Le P. Bessieux et le Frère Grégoire survivent à l'hécatombe, sont recueillis par un navire français et déposés, le 28 septembre 1844, au Gabon.

Grégoire Sey (ou Sixte) fait partie des premiers frères de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, ou du moins il est considéré comme tel, alors qu'en septembre 1843, c'est comme *volontaire laïc* qu'il se joint au groupe du P. Bessieux. Il fera sa profession religieuse trois ans plus tard [1].

Les origines de Grégoire sont entourés de mystère. C'est un *enfant trouvé,* abandonné par sa mère. Grégoire ? Victor ? Lui-même hésite sur son prénom[2]. Sey[3] ? Sixte[4] ? On trouve ces deux orthographes dans les documents écrits où il est question de lui. Où est-il né ? Tout au plus, peut-on supposer qu'il a dû naître à Bordeaux ou dans les environs immédiats, sans qu'il soit possible de donner plus de précisions. Quand est-il né ? Selon le Frère Pierre Mersy, qui lui aussi était un *enfant trouvé* et qui fut son grand ami, *« le bon, le cher et bien aimé Frère Grégoire est né à Bordeaux, je crois en 1824 ou 1825*[5] *»*. Ce sont ces mêmes années, qui sont mentionnées sur le registre du noviciat de La Neuville[6].

Les circonstances de sa mort sont aussi imprécises : nous n'avons qu'une date et nous savons seulement qu'il est mort en mer, après s'être embarqué à

---

1. Selon *ND* III, p. 411 et *ND* XIII *App.*, p. 76-84, voici, dans l'ordre chronologique de leur profession religieuse, les sept premiers Frères de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie :

Nom	Date d'entrée	Première profession
1.Olivier Rivière	25-08-1844	10-04-1845
2.Pierre Mersy	14-12-1843	01-06-1845
3.Fulgence Dinjon	21-05-1844	01-06-1845
4.Théodore Odon	10-05-1845	Septembre 1845
5.Jean-Baptiste Thiersé	10-04-1844	Octobre 1845
6.Vincent Eusèbe	10-05-1844	Février 1846
7.Grégoire Sey	13-09-1843	29-11-1846

2. Lettre au P. Libermann, du 16-05-1846, qu'il signe : *" Votre pauvre enfant en Jésus et Marie, Grégoire (Victor) "*. Arch. CSSp, Dossier personnel du Frère Grégoire. Désormais, les lettres en provenance de ce dossier seront citées uniquement avec le destinataire et la date.

3. *Registre des membres admis dans le Noviciat de la Congrégation des Missionnaires du Très Saint-Cœur de Marie*, *ND* III, p. 409.

4. " Note de Mgr Bessieux ", du 16 juin 1862, sur " l'origine des premiers Frères dans la Congrégation ", *ND* V, p. 323.

5. " Note sur le F. Grégoire ", par le F. Pierre [Mersy] (Bordeaux, décembre 1863), *ND* V, p. 328.

6. *Registre des membres admis dans le Noviciat...*, *ND* III, p. 409.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Libreville, le Vendredi-saint 1857, sur 1a corvette *Le Grondeur,* pour son premier congé et dernier voyage.

Les documents de la Congrégation sont, pour lui, très laconiques : annonçant son décès, le *Bulletin général* mentionne simplement : « *La communauté du Gabon a perdu Frère Grégoire, le plus ancien Frère de la Mission d'Afrique, qui avait assisté plusieurs missionnaires dans leur maladie et à leur dernier soupir*[7]. »

Essayons cependant de compléter ces maigres informations.

Exposé à la boîte de l'hospice, le 9 mai 1824

De tous temps, on a plus ou moins pratiqué l'abandon des nouveaux-nés. Le XIXe siècle ne fait pas exception à cette règle. Comment, à cette époque, recueillait-on les enfants non désirés, d'autant plus nombreux, que l'avortement était alors sanctionné par la peine de mort[8]?

Dans les villes, les mères qui voulaient se débarrasser de leur bébé avaient la possibilité de l'*exposer*[9] anonymement, dans des hospices fondés à cet effet. A Bordeaux, cet établissement était l'*Hospice des enfants trouvés*. Que l'on n'imagine pas une petite œuvre marginale, dans un ensemble hospitalier ; le grand nombre des abandons de bébés avait fait de *l'Hospice des enfants trouvés* l'établissement le plus vaste de la ville.

La précision de l'état civil au XIXe siècle, nous permet de chiffrer exactement, année après année l'ampleur de cette pratique. Les registres des naissances, conservés aux Archives municipales, nous révèlent qu'en l'année 1824, il y eut à Bordeaux 2 467 enfants légitimes, 328 enfants naturels et 885 nouveau-nés abandonnés[10].

---

7. *BG,* t. 1, p. 138.

8. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'avortement-infanticide, était passible, en France, de la peine de mort. Dans le code pénal de 1794, la sanction devient vingt ans de réclusion pour qui avait provoqué l'avortement. Elle ne concernait plus la mère. Cette relative clémence fut de courte durée, puisqu'en 1810, on revient à la législation antérieure où l'avortement est assimilé à l'infanticide. C'est cette législation qui sera théoriquement maintenue en France, mais de moins en moins appliquée, pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'à la loi Veil de 1975.

9. En Italie, " exposé ", *esposito*, devenait parfois le nom de famille de l'enfant. La pratique de *l'exposition* est très ancienne, ainsi que l'atteste un texte d'Alexandrie de l'an I avant l'ère chrétienne. Un mari écrivant à sa femme enceinte lui donne ces conseils : " *Quand tu enfanteras, si c'est un mâle, laisse-le vivre, et si c'est une femelle, expose-la.* " Cité dans KIEFFER-RYDBECK, *Existence païenne au début du christianisme*, Paris, Le Cerf, p. 34.

10. Les informations sur l'état civil bordelais sont empruntées à Louis DESGRAVES et Georges

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

De 1811 à 1842, ce sont près de 37 000 bébés qui furent *exposés* à Bordeaux[11], ce qui nous donne une moyenne de trois ou quatre chaque jour. Selon L. Desgraves, la moitié des 885 enfants abandonnés en 1824 moururent au cours de leur première année[12].

Voici l'*acte de naissance* de Grégoire Sey : « L'an mil huit cent vingt-quatre, le *dit jour* [10 mai], il a été remis un procès verbal, fait à l'hospice des Enfants abandonnés, de cette ville, signé des sieurs Mazaud, Commissaire de police, et *Lapeyre,* Sous-directeur, duquel il résulte qu'il a été exposé à la boîte[13] du dit hospice, le *neuf* du dit, un enfant de sexe *masculin,* âgé d'un *jour*, auquel on a donné les noms de *Grégoire Syx*, enregistré sous le n° 334, ledit procès verbal déposé aux archives de la Mairie, division de l'état civil[14].»

Mais est-ce bien le futur Frère Grégoire qui a été déposé dans cette *boîte* de l'hospice, le 10 mai 1824 ? Heureusement pour le chercheur, la conscription, qui en France a plusieurs siècles d'existence (elle va disparaître dans les premières années du XXIe siècle) était très active en 1843 et très tatillonne. L'administration suivait minutieusement les données de l'état-civil, surtout pour les garçons qui allaient avoir vingt ans. Au dos de l'acte de naissance dont nous parlons, une inscription au crayon relate les étapes de la minutieuse recherche du conscrit Grégoire :

« Rect Militaire (1844). En Guinée chez M. BESSIEUX, prêtre et supérieur de mission.

Écrit au maire d'Amiens (Somme) 19/12/ n° 601 (réponse du 9 janvier 1845) 2ème lettre, le 31 *janvier (n° 89). »*

Aucun doute n'est possible, il s'agit bien de notre Frère Grégoire[15].

DUPEUX *Bordeaux au XIXe siècle*, Bordeaux , Fédération Historique du Sud- Ouest., 1969, en particulier p. 75, pour les chiffres de l'année 1824.

11. Albert RÈCHE, *Dix siècles de vie quotidienne à Bordeaux*, Paris, Seghers, 1983, p. 125 s.

12. ALLEMANDOU et LE PENNEC vont jusqu'à *" plus des 8/10e des enfants abandonnés à la naissance qui meurent à plus ou moins brève échéance ", in : La naissance de l'aide sociale à l'enfance à Bordeaux sous l'ancien régime*, Talence, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 204.

13 . La *boîte* dont il est question ici est, en réalité, un *tour.*

14. Archives municipales de Bordeaux : (EA) 1E acte n° 340. Les abandons de bébés étaient si nombreux que l'état civil de Bordeaux possédait des formulaires imprimés pour les enregistrer. Les mots en italiques sont manuscrits dans le document original et le nom *Grégoire Syx*, y est souligné.

15. On peut lire aussi au revers de ce même acte une information concernant une autre vocation missionnaire bordelaise : *" Siméon Hugues, né le 6 novembre 1824 (agriculteur) E. A (doit s'embarquer pour l'étranger). Réside à SEMOUILLE* [La Neuville ?] *AMIENS (Somme), chez M. Libermann, Supérieur du Sacré Cœur de Marie. Ecrit le 14/09 (n° 558) (réponse du 30 dit), 2ème lettre, le 31 janvier n° 89. "* Le Frère Hugues était entré au noviciat de La Neuville le 01-09-1844. Cf. *Registre des membres admis dans le Noviciat..., ND* III, p. 404.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

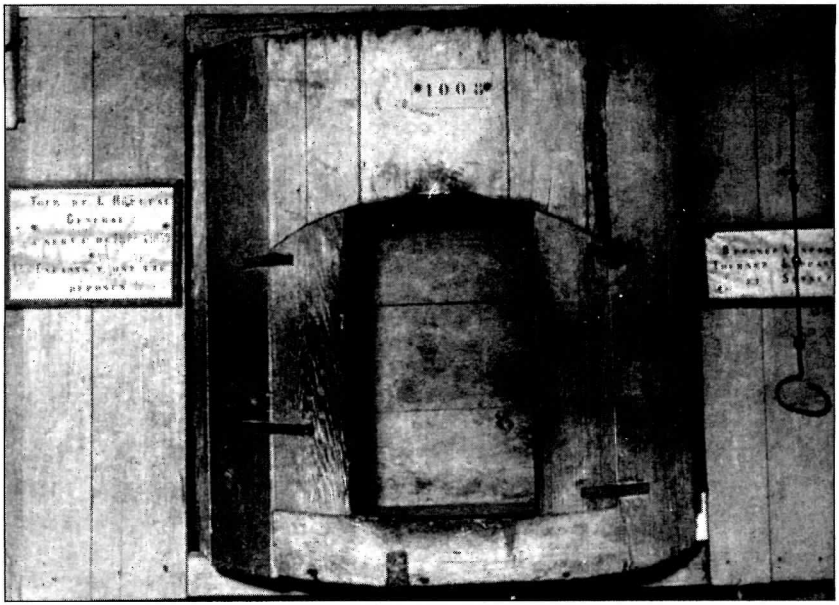

Le tour d'exposition installé à l'hôpital général de Provins
où il a fonctionné de 1824 à 1859 et reçu 1 258 enfants abandonnés.

(Albert DUPOUX, *Sur les pas de Monsieur Vincent. Trois cents ans d'histoire parisienne de l'enfance abandonnée*, Paris, Revue de l'Assistance publique à Paris, 1958, hors-texte entre les pages 192-193.)

« Le *tour* placé autrefois à la porte des hospices était généralement de forme cylindrique, divisé en deux parties, l'une concave et l'autre convexe, et pivotait sur lui-même : d'où le nom de *tour.* La partie concave faisait face à la rue et recevait l'enfant, qu'un mouvement de rotation suffisait à amener à l'intérieur de l'hospice, où il était recueilli. Aux termes du décret du 19 janvier 1811, tout hospice désigné par l'autorité compétente pour recevoir les enfants trouvés devait posséder un tour ; mais, à partir de 1830 une réaction se produisit, accusant les tours de multiplier les abandons d'enfants, et l'administration, cédant à ce courant d'opinion, autorisa la suppression des tours par une circulaire du 27 juillet 1838. En 1860, la suppression totale était consommée. Les tours ont cependant encore des partisans convaincus, qui affirment qu'ils ont pour résultat de diminuer le nombre des infanticides. »

Claude AUGÉ (dir.), *Nouveau Larousse illustré*, Dictionnaire universel encyclopédique, Paris, Librairie Larousse, tome VII, s. d.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Une vieille institution bordelaise : l'*Hospice des enfants trouvés*

Puisque nous ne connaissons pas la famille de Grégoire ni les circonstances exactes de sa naissance, l'intérêt pour tout ce qui fit son enfance et son adolescence, est encore plus grand que pour un enfant entouré dès sa naissance par l'accompagnement d'une vraie famille. Qu'est donc cet *Hospice des enfants trouvés* ?

Dans les débuts du XVIIIe siècle, l'archevêque de Bordeaux décide de fonder un *Hôpital des métiers* pour les pauvres et les malades, auquel Hôpital, « on associera une *École de manufacture* destinée aux nombreux enfants abandonnés et que l'on va recueillir[16] ». À partir de 1775, cet *Hôpital de la manufacture* est confié aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour remplir l'établissement, les jurats[17] donnent l'ordre aux archers du guet de compléter les effectifs en organisant de vastes rafles de *« malvivans, caymans et caymanes, belistres et belistresses qui feignent d'être débiles de leurs membres, portant bastons sans nécessité et contrefont avoir maladies cadurques, playes, enflures, rongnes et autres sophistications ...* (et aussi) *pauvres indigents dont la ville de Bordeaux a esté et est grandement chargée*[18] ».

Peu à peu, cependant, ce sont les enfants abandonnés qui vont fournir la plus grande partie de l'effectif de *l'Hôpital de la manufacture* que l'on appellera plus volontiers *Hôpital des enfants trouvés.* Pour les accueillir, l'hôpital est fait d'immenses bâtiments, s'étalant sur 258 mètres, au bord de la Garonne, en amont du *Pont de Pierre.* Près de la porte d'entrée, ... *« la boîte secourable qui a protégé tant de jeunes victimes contre l'abandon ou l'embarras de leurs parents.... A côté, la sonnette que tirait celui ou celle qui était déterminé à abandonner l'enfant à la charité publique et qui alertait la religieuse chargée de ce service qui, dans l'anonymat, le recueillait*[19] ».

Dès que le bébé était recueilli par la Sœur tourière, il devait impérativement et immédiatement être pris en charge par une nourrice ; problème difficile à résoudre, qui ne pouvait l'être que par les *meneurs et meneuses,* employés de l'hospice, qui devaient trouver les nourrices et leur amener les bébés abandonnés.

---

16. Albert RÈCHE, *op. cit.*, p. 123.
17. Magistrat municipal dans certaines villes de l'ouest de la France, sous l'Ancien Régime.
18. Albert RÈCHE, *op. cit.*, p. 124.
19. Charles LASSERRE, *Bordeaux médical*, janvier 1968, n° 1, p. 62.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Les rapports financiers de M. Béchade, Administrateur Commissaire de l'Hospice, font état, pour l'année 1824 de subventions pour vingt-cinq *meneurs et meneuses,* avec ce commentaire, digne du meilleur des économes : *« Leur nombre est suffisant pour faire le service extérieur de l'Hospice des enfants trouvés, ce qui fera une économie de 4 000 francs sur les meneuses et le service n'en souffrira aucunement. »*

Chaque bébé était baptisé avant d'être confié à sa nourrice : *« [Les] enfants trouvés [sont] immédiatement baptisés et portent le nom donné par la Supérieure de l'Hôpital... Confiés à des nourrices, ils sont placés sous l'autorité du Bureau de l'hôpital. Ceux qui survivent sont placés à neuf ans à l'Hôpital de la manufacture, où ils sont enfermés avec les pauvres mendiants et vagabonds*[20]*... »*

Grégoire a-t-il vécu ce *besoin viscéral* qu'éprouvent les enfants abandonnés, de retrouver leurs parents biologiques ? Quelle place tenait dans son cœur la mère effective que fut sa nourrice ? Questions pour le moment sans réponses. Dans sa correspondance, Grégoire ne parle jamais de sa nourrice et dans tous les rapports que nous avons sur lui, son enfance est totalement occultée.

La vie à l'Hospice des enfants trouvés

Au milieu de l'Hospice, une vaste cour était entourée par *« les ateliers, les dortoirs, les logements spécialement consacrés les uns aux jeunes filles, les autres aux jeunes garçons*[21] *».* La séparation des garçons et des filles était très contrôlée. Si une grossesse survenait, elle était sanctionnée sévèrement.

L'emploi du temps était d'une densité invraisemblable : - les enfants se levaient et faisaient leur toilette et leurs lits de 4 heures à 4 heures 30, puis ils assistaient à la messe ; - de 5 heures 15 à 10 heures 30, travail ; - à 10 heures 30, repas, récréation qui se termine par l'Angelus ; - à midi, reprise des travaux, jusqu'à 17 heures ; - à 17 heures, souper ; - à 18 heures, travail jusqu'à 20 heures ; - à 21 heures, coucher.

On aboutit à 12 heures 15 de travail par jour, soit 75 heures par semaine. Les rebelles au travail et les incorrigibles étaient privés de pain et de vin et

20. ALLEMANDOU, LE PENNEC, *op. cit.*, p. 204.
21. Charles LASSERRE, *op. cit.*, p. 62.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

passibles de la prison à la discrétion des maîtres et des maîtresses. Les jours de fête, le directeur spirituel devait initier *les enfants des deux sexes* à la lecture, l'écriture et les chiffres, afin qu'ils soient capables de conduire un jour leurs familles[22].

Avec un tel emploi du temps et de si rares leçons, on se s'étonnera pas d'apprendre par une lettre de M. Audebert à Libermann, en date du 15 avril 1844, que Grégoire *« ne sait pas lire, ni servir la messe*[23] ».

La formation professionnelle des orphelins aurait dû les préparer aux métiers de sabotier, menuisier, tailleur[24], cordonnier, tonnelier, maçon, vannier et tisserand[25], mais le souci d'autofinancement de *l'Hospice* avait presque totalement oblitéré cette formation.

Vocation missionnaire (?) et ... embarquement immédiat !

Au XIXe siècle, ce cadre de vie, qui, pour nous, évoque plus la prison que la pension de famille, était celui de presque tous les internats des maisons de formation. C'est pourtant dans une telle atmosphère que sont nées des vocations religieuses missionnaires. *L'Hospice des enfants trouvés* de Bordeaux est l'institution où la Congrégation du Saint-Cœur de Marie a trouvé ses premières vocations de Frères.

Le Frère Pierre Mersy nous donne quelques détails sur l'origine de la vocation religieuse de Grégoire[26]. C'est un récit rédigé une vingtaine d'années après la jeunesse bordelaise des deux amis. Récit bienveillant où l'imagination supplée aux défaillances de la mémoire. On y voit deux bâtisseurs de châteaux en Espagne, s'évadant du confinement de leur orphelinat en rêvant de grands espaces. La rencontre *« du vénérable Mgr Luquet »*, alors *« simple missionnaire »*, les aurait orientés vers les missionnaires du Saint Cœur de Marie et mis en relation avec Libermann[27]. Dans les premiers contacts des orphelins

22. *Id.*, p. 62 et 69. Encore heureux qu'ils aient pu bénéficier de congés les dimanches et les fêtes. Le repos dominical obligatoire, en France, ne date que de 1906.
23. D'Audebert à Libermann, *Grand Bassam, 15 avril[1844], ND* V, p. 274.
24. Grégoire apprit le métier de tailleur.
25. Arch. départementales Bordeaux, dossier 189 ; *Revue historique de Bordeaux,* 1926, p. 33
26. Le témoignage du Frère Pierre Mersy sur le Frère Grégoire, recueilli à Bordeaux en décembre 1863, se trouve dans *ND* V, p. 328-334.
27. Jean Luquet (1810-1858), entré aux Missions Etrangères de Paris après avoir eu Libermann comme directeur spirituel et fait partie de l'Œuvre des Noirs, fut nommé pour la mission de Pondichéry en 1842.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

bordelais avec la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, nous rencontrons l'immanquable Monsieur Germainville, cet ami bordelais du P. Libermann toujours prêt à lui rendre service[28].

En septembre 1843, après bien des retards, la première communauté du Saint-Cœur de Marie passe deux semaines à Bordeaux, préparant l'embarquement pour l'Afrique. Jean-Rémi Bessieux loge à quelques centaines de mètres de *l'Hospice.* Il est mis en relation avec la petite troupe des orphelins désireux de partir en mission : *« A la Manufacture, nous sont offerts Théodore, cordonnier, Pierre Mersy, jardinier, André, sabotier et Grégoire Sixte, tailleur*[29]*. »*

Les prêtres du Saint-Cœur de Marie ont la témérité d'en prendre trois. Grégoire Sixte, Jean Fabé et André[30]. Pierre Mersy qui n'a que dix-sept ans est jugé trop jeune pour être embarqué lui aussi : en décembre, il se rendra à La Neuville pour y commencer son noviciat[31].

Libermann, tout en excusant ses missionnaires, leur reprochera d'avoir agi avec trop de précipitation : *« Quant aux Frères, ils* (Bessieux et ses compagnons) *ont fait une faute, mais ils y étaient forcés par la nécessité. La faute est qu'ils les ont amenés de Bordeaux sans noviciat*[32]*. »*

Le grand voyage

Grégoire a dix-neuf ans, mais on ne semble pas s'être soucié de son état-civil. Avec André et Jean, il s'embarque pour l'Afrique, le 13 septembre 1843. C'est le début d'un long et désastreux voyage qui se terminera au Gabon, le 28 septembre 1844 . Nous connaissons bien les dix premiers mois du voyage par le *Journal* de M. Audebert[33].

Dans l'attente de son embarquement, il est à Bordeaux du 24 décembre 1842 au 23 janvier 1843. Mise à part la date - le Frère Pierre parle de la Toussaint, au lieu de Noël -, le témoignage de ce dernier correspond tout à fait à ce que nous savons de Luquet et de ses relations avec Libermann. Luquet parle de son séjour à Bordeaux, et notamment de M. Germainville, dans son ouvrage : *Considérations sur les missions catholiques et voyage d'un missionnaire en Inde*, Paris, Bureau de *L'Université catholique*, 1853, chap. II, p. 46-62. Sur Luquet lui-même et l'influence de sa pensée missionnaire sur Libermann, Cf. P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris Cerf, 1988, p. 383-455 et *Mémoire Spiritaine*, n° 3, 1996/1, p. 19-50.

28. On se reportera, dans ce numéro, à l'article consacré à M. Germainville.

29. Note de Mgr Bessieux, du 16 juin 1862, sur " l'origine des premiers Frères dans la Congrégation ", *ND* V, p. 323.

30 . André : on n'a de lui que le prénom.

31. *Registre des membres admis dans le Noviciat...*, *ND* III, p. 403.

32. Libermann à la Communauté de Bourbon (*A La Neuville, le 25 février 1844*), *ND* VI, p. 79.

33. Le *Journal du P. Audebert*, commencé le 31 août 1843, à son départ de La Neuville, et terminé le

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Partis de Bordeaux le 13 septembre 1843, sur *Les Deux Clémentines,* les missionnaires parviennnent à Gorée (Sénégal) après un mois de navigation et au Cap des Palmes (Liberia), à la fin du mois de novembre.

Mission catholique et Marine royale – Dans la vie des premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie, les navires français qui les transportent, jouent un grand rôle, non seulement parce qu'ils y séjournent longuement, parfois plusieurs mois pour un seul voyage, mais aussi parce que dans les premiers temps de leur installation à terre, ils sont accueillis dans les *blockhaus* de la Marine. Ils bénéficient alors des services de la Marine royale, qui se charge de leur courrier, transporte leurs matériaux et ravitaillement.

Dans la longue liste des bateaux, empruntés par les missionnaires, il y a quelques navires de commerce : *Les Deux Clémentines, Le Diligent.* Il y a surtout des navires de guerre : *Le Zèbre, L'Églantine, L'Éperlan, L'Indienne, L'Alsacienne, Le Grenadier, Le Gibbe, L'Infatigable, Le Grondeur, La Prévoyante, La Malouine.*

« La Malouine » : un voyage parallèle – Aux Archives nationales, faute de trouver les *Journaux de bord* des *Deux Clémentines,* du *Zèbre* ou du *Grondeur,* on peut consulter celui de *La Malouine*[34], l'un des navires sur lesquels ont voyagé les missionnaires du Saint-Cœur de Marie. L'intérêt de ce *Journal* est d'autant plus grand qu'il a été commencé le 22 octobre 1843, pour une campagne sur la côte ouest de l'Afrique, qui va se poursuivre jusqu'au mois d'août 1844, c'est-à-dire exactement dans le temps et par tous les points de la côte, du long voyage de nos missionnaires. Nous y croisons plusieurs fois les bateaux sur lesquels sont embarqués Mgr Barron, vicaire apostolique des Deux-Guinées, ou les membres de sa communauté apostolique. Outre des faits, concernant directement les missionnaires, les informations que l'on peut recueillir dans ce document, nous permettent de découvrir ce qu'était leur environnement maritime, pendant leurs voyages.

Le Commandant de *La Malouine* est le Lieutenant de Vaisseau Fleuriot de

---

mercredi 12 juin 1844, à Grand-Bassam , se trouve aux Arch. CSSp en 22-B-I. Il est reproduit en *ND* V, p. 181-250 : c'est à ce texte que nous renvoyons. Voir également la plaquette rédigée pour le 150e anniversaire de l'arrivée de Bessieux et de Grégoire au Gabon : *Naissance d'une Eglise*, Salon de Provence, Editions du Bosquet (BP 65), 1994.

34. AN, Section Marine, 4 JJ, 345-1.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Langles[35]. Son *Journal* est parfaitement tenu. Il contient des notations très précises, heure par heure, parfois à la minute près, sur la position du bateau (latitude et longitude), la force et la direction du vent, la vitesse en nœuds, les incidents techniques à bord .... Un exemple : « *Au mouillage de Gorée, le 10-9bre-1843, de midi à 4 heures, Beau temps, petite brise, mer belle, louvoyé pour atteindre le mouillage à 3 heures 15, mouillé sur rade de Gorée, serré les voiles, mis de l'ordre dans le gréement, ... 4 heures 1/2 soupé, ...*[36] »

Le 14 février 1844, nous lisons dans le *Journal* de *La Malouine* : « *L'Eglantine brick de guerre en vue à 6 heures*[37] ». Nous savons par le journal de M. Audebert, qu'à bord de *L'Eglantine*, il y a le vicaire apostolique et ses deux recrues irlandaises, le grand séminariste Jacques Keily et le jeune Frère John Egan. *L'Eglantine* et *La Malouine* vont désormais naviguer de conserve.

À bord de *La Malouine,* se trouve le Gouverneur du Sénégal, qui a sous sa juridiction toutes les terres de la côte ouest d'Afrique où flotte le drapeau français. Il se rend à bord des vaisseaux français qu'il rencontre, pour « *passer l'inspection* ». Il a visité *L'Eglantine* qui, selon le journal, l'a salué, d'abondantes salves d'artillerie.

L'hécatombe et l'abandon

Le 1er mars 1844, *L'Eglantine* arrive au Cap des Palmes où, depuis trois mois, les missionnaires attendent avec impatience leur évêque. Celui-ci leur fait part de sa décision de leur faire quitter le Cap des Palmes (sauf le P. Bessieux et Jean Fabé qui y restent pour garder le matériel), pour les deux comptoirs français de Grand-Bassam et Assinie.

Au Cap des Palmes, les missionnares, inexpérimentés et imprudents, avaient été victimes des fièvres et deux d'entre eux étaient morts. En Côte d'Ivoire quatre autres succombent, sur place ou en mer, lors du voyage de retour[38].

---

35. Ce nom ne peut être inconnu des spiritains de la province de France qui comporte, parmi ses membres, le P. Gérard de Langle, descendant de cette famille.

36. Suivant la graphie de l'époque, 9bre = novembre, 10bre = décembre. Le navire *Les Deux Clémentines* qui transporte les missionnaires du Saint-Cœur de Marie a quitté Gorée quinze jours avant qu'y arrive *La Malouine* .

37. Canonnière brick – voilier à deux mâts gréés à voiles carrées –, mise à l'eau le 13 juin 1839, Lieutenant de vaisseau Gensse (Service historique de la marine, carton 17). C'est ce fameux lieutenant qui fera tant souffrir Mgr Barron (Cf. le *Journal du P.* Audebert, *loc. cit.*) et qui se suicidera à Dakar : sur ces événements, voir le complément apporté par le P. Duparquet au *Journal du P. Audebert*, *ND* V, p. 249.

38. Le *Frère* André rejoindra la France. Il ne persévera pas dans la congrégation. Sur les événements

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le 9 septembre 1844, le Gouverneur du Sénégal écrit au Ministre de la marine : « *Nos missionnaires n'ont pu atteindre le Gabon (Fort d'Aumale) et la mission qui avait si bien commencé à Grand-Bassam et Assinie (Forts Nemour et Joinville) n'existe plus. Un seul missionnaire restait au Fort Joinville et il était mourant. Un autre et deux Frères convers sont revenus à Gorée et sont à l'hôpital. Un Frère convers*[39] *qui restait à Grand Bassam devait être renvoyé par* Le Zèbre. *Les autres sont morts et l'évêque Barron est revenu par* L'Indienne[40]. »

Découragé, Mgr Barron avait décidé de rentrer aux Etats-Unis. De Gorée il écrit à Libermann et l'informe qu'il est en route vers son diocèse de Philadelphie ; il pense que le P. Bessieux va arriver prochainement à Gorée[41]. Trois mois plus tard, de Marseille, il écrit de nouveau : « *M. Bessieux est embarqué au mois de juin à bord du navire de l'État,* Le Zèbre, *et peut-être ce navire est-il arrivé déjà en France ou au moins, ne doit-il pas tarder. L'opinion générale était que ce navire,* Le Zèbre, *devait se rendre bientôt en France*[42]. »

En fait, *Le Zèbre,* qui a pris à son bord le P. Bessieux et Jean Fabé (au Cap des Palmes) et Grégoire (à Assinie) a fait en route au sud, avant de remonter vers la France, et, le 28 septembre 1844, à l'escale du Gabon, Jean-Rémi Bessieux et Grégoire ont débarqué et se sont fixés dans le comptoir français de Libreville[43].

Tornade sous l'équateur ... et noviciat

Pendant ses 380 jours de voyage, dont 166 en mer, Grégoire a passé presque la moitié de son temps malade, dont 80 jours couché. Il a sombré dans le coma pendant plus d'un mois. Il a reçu trois fois l'*Extrême-onction.* Il a accompagné dans leur agonie, cinq de ses compagnons, puis les a enterrés. Il est ensuite resté seul à Assinie, pendant deux mois. Cette longue fidélité et toutes ces épreuves ne suffisent certes pas à faire de cette année un noviciat canonique, mais quel postulat !

---

tragiques de cette expédition, le récit le plus détaillé : A. CABON, " La première expédition des missionnaires du Saint-Cœur de Marie en Guinée (1843-1845) ", *BG*, t. XXXIV, n° 475, mars 1930, p. 539-588.

39. Il ne peut s'agir que du Frère Grégoire.
40. Copie aux Arch. CSSp, 15-B-3.
41. Lettre du 3 septembre 1844 : *ND* V, p. 66-67.
42. Lettre du 14 décembre 1844 : *Idem*, p. 69.
43. Le *Frère* Jean continue sa route vers la France, à bord du *Zèbre*. Il mourra en mer.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Grégoire et Bessieux vont passer ensemble au Gabon deux ans sans recevoir aucune nouvelle de leur congrégation. On n'a pas manqué d'écrire quelques *fioretti* sur ces premiers temps de la mission. En ce qui concerne le F. Grégoire lui-même, le témoignage écrit par son ami, le F. Pierre, en 1863, rapporte quelques faits qu'il tient de l'intéressé en personne[44].

Il y a aussi que Grégoire passe par une terrible épreuve. Sa vocation religieuse est remise en question, il est prêt à tout abandonner. *« Je suis ce pauvre pécheur que vous savez, hélas !*[45] », écrit-il au P. Libermann. Il lui fait part de la grande tentation de sa vie ; il a failli sombrer : *« J'ai été soumis à une rude tentation du démon ; je n'avais plus de goût à rien depuis 4 ou 5 mois, au contraire, j'avais dégoût de tout... Il me semblait que le Bon Dieu me voulait ailleurs, par exemple chez les trappistes pour lesquels j'ai toujours eu du goût*[46]. » Le noviciat va le sauver. En mars 1846, en effet, il quitte le Gabon pour Gorée, où il fait un bref noviciat de sept mois. Enfin religieux à part entière !

Dès la fin de son noviciat, Grégoire repart pour le Gabon, réclamé par *ses supérieurs.* Personne, ni Grégoire, ni son entourage, ne semble avoir pensé qu'après tout ce qu'il a vécu pendant trois ans et demi : ses états de service, ses problèmes de santé, son ignorance de la Congrégation, il aurait pu faire un séjour en France avant de rejoindre le Gabon.

« Défricher » la correspondance de Grégoire

A l'*Hospice* de Bordeaux, Grégoire n'a reçu que quelques rudiments de lecture et d'écriture. En mars 1845, M. Bessieux, écrit : *« Grégoire ne sait pas encore bien lire ; pour le former, je le fais lire tous les jours pendant les deux repas. Pendant son dîner et son souper, je lis un chapitre de l'Évangile dans la traduction de Carrières, il saura bientôt*[47]. »

---

44. " Note sur le F. Grégoire ", par le F. Pierre [Mersy] (Bordeaux, décembre 1863), *ND* V, p. 328-334. Lors de son noviciat à Gorée, Grégoire y a retrouvé Pierre Mersy. Ce dernier devait à son tour partir pour le Gabon en juillet 1846 ; il y arriva pour l'Assomption, cependant que Grégoire finissait son noviciat. Cf. Arch. CSSp, Dossier personnel du F. Pierre Mersy : Pierre Mersy à Libermann, Gabon, le 4 septembre 1846.

45. Grégoire à Libermann, 19 septembre 1846.

46. Grégoire à Libermann, 16 mai 1846.

47. Bessieux à Libermann (*Gabon, le 12 mars 1845*), *ND* V, p. 285.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Seul ou aidé par quelque prêtre, Grégoire va faire des progrès constants comme le démontrent ses lettres. Nous possédons, dans les Archives de la Congrégation, neuf lettres de Grégoire. Elles ont été écrites de mai 1846 à octobre 1856 : cinq au Père Libermann ; trois au Frère Pierre ; une au Père Schwindenhammer.

Plus familier des *friches* de la mission Sainte-Marie, à Libreville, que *des chiffres et des lettres,* Grégoire sollicite l'indulgence de ses lecteurs. Il l'avoue lui-même : *« Je ne sais même pas si vous pourrez défricher ma lettre*[48]*. »* Ce lapsus exprime bien le travail que demande la lecture des lettres de Grégoire. Leur orthographe est phonétique ; il n'y a pas de ponctuation, pas de paragraphes, pas de majuscules ; des mots sont sautés. Il faut les *défricher,* en suppléant ce qui manque, en interprétant ce qui est indéchiffrable. Cependant, malgré son manque évident de formation littéraire, ses lettres toutes spontanées, foisonnent d'expressions pittoresques, à la formulation c1aire et parfois élégante. Grégoire a conscience de ses limites. Ce qu'il cherche, ce n'est pas faire une œuvre littéraire, mais communiquer : *« Je ne sais pas écrire, comme vous le voyez mais si vous pouvez me comprendre, c'est là, tout ce que je désire*[49]*. »*

Il n'y a dans sa correspondance aucune révélation sur son passé bordelais. Ce qu'il livre, avec une très grande simplicité, c'est sa vie au présent, dans ce qui fut son unique communauté, Sainte-Marie du Gabon. Un bateau passe : *« Je profite d'une occasion pour vous ouvrir mon pauvre cœur*[50]*. »*

A *cœur ouvert,* voici quelques confidences de Grégoire glanées dans sa correspondance :

« Je vous assure, il faut beaucoup prendre sur soi, se retenir et se vaincre dans les occasions pour vivre heureux et content dans une communauté ou une maison religieuse ... surtout dans ce pays, on est porté tout de suite à se fâcher[51]*. »*

« Je peux vous dire que si j'avais connu toutes les difficultés qui se trouvent sur la côte d'Afrique, je ne serais pas parti comme cela, ce n'est pas précisément les peines extérieures, mais ce sont celles de l'intérieur, car je

48. Arch. CSSp, dossier personnel, CD 7, lettre au Frère Pierre Mersy du 12 octobre 1856. Toutes les lettres citées du Frère Grégoire proviennent de son dossier personnel sus-cité.
49. Grégoire au Supérieur général, Schwindenhammer, 12 octobre 1856.
50. Grégoire à Libermann, 16 septembre 1849.
51. Grégoire à Libermann, 16 septembre 1849.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vous assure que je suis bien agité et fatigué dans ce pauvre pays, par le climat, je suis très agité surtout du côté de la sainte vertu de pureté[52]. »

« *Je suis seul avec deux missionnaires et là, je suis accablé d'ouvrage, du matin au soir, faisant la cuisine, la lessive et tout le train de la maison*[53]. »

Aucune des réponses du P. Libermann aux lettres de Grégoire ne nous est parvenue…

Mystère pascal

De retour au Gabon, après son noviciat, Grégoire, pendant 11 ans, ne va pas quitter Sainte-Marie de Libreville. Il y mène une vie paisible, partagée entre la prière, à laquelle il est très assidu, et les multiples humbles services d'un homme à tout faire.

Dans ce qui fut peut-être sa dernière lettre, Grégoire écrit au successeur du P. Libermann, le P. Ignace Schwindenhammer : « *Mon bien aimé Père, il me semblerait bien que cela serait assez juste, qu'après être resté douze à treize ans*[54] *sur la côte d'Afrique, sans bouger du tout, (...) j'allasse passer quelque temps auprès de vous, (...) que j'aille faire une petite retraite de quelques mois, parce que ici, on n'en fait pas souvent, je vous assure ..., et d'autant plus qu'on peut avoir le passage gratis par les navires de guerre qui circulent sur toute la côte.... Ici, réellement, on devient alors à la longue un peu brute*[55]. »

De la croix, à la croix... et à la résurrection ! C'est l'un des titres qui pourrait résumer toute la vie missionnaire de Grégoire. Il s'est embarqué à Bordeaux, en 1843, le jour de la fête de la *Croix glorieuse* et c'est le *Vendredi saint* 10 avril 1857 qu'il s'embarque de nouveau pour ce qui aurait dû être son premier congé.

Grégoire bénéficie d'un passage gratuit sur la corvette à vapeur *Le Grondeur.* Il célèbre la fête de Pâques à bord, le 12 avril. Quelques jours encore, puis le premier dimanche après Pâques, et le lendemain, lundi 20 avril, il meurt en mer entre Libreville et Gorée…

---

52. Grégoire à Libermann, 29 juillet 1850.
53. Grégoire à Libermann, 14 septembre 1851.
54. Depuis le départ de Bordeaux jusqu'à l'embarquement pour le premier congé, cela fera exactement 13 ans, 6 mois et 27 jours, sans retour au pays natal.
55. Grégoire à Schwindenhammer, 12 décembre 185

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Père Gebhard Eigenmann
(1841-1910)

Né sur les bords du lac de Constance,
est le deuxième suisse à entrer
dans la congrégation, en 1860.
Directeur du collège de Gibraltar,
fondateur puis supérieur
de la province du Portugal,
il devient conseiller général
et visiteur de la congrégation
pour le Brésil et les Etats-Unis.
Il finit ses jours à Fribourg.

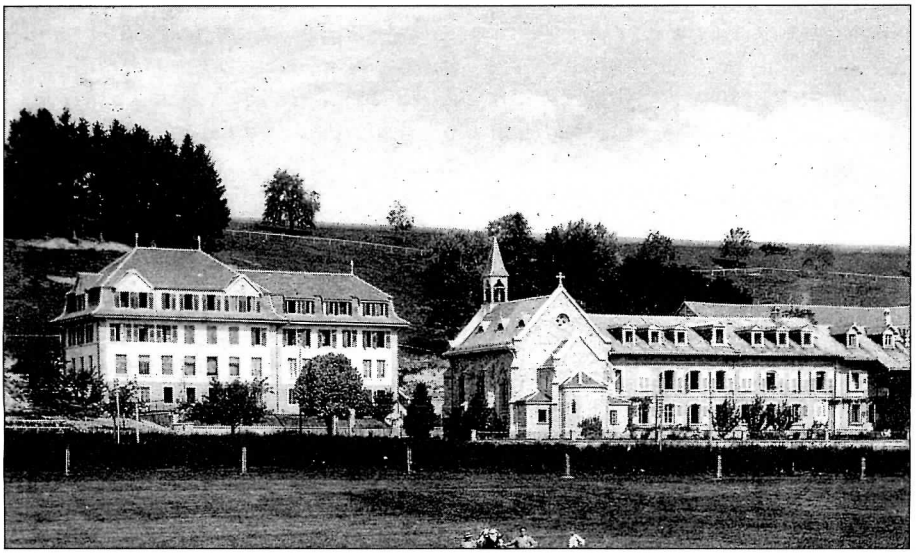

En 1891, les spiritains prennent en charge **la maison de Drognens**,
située entre Fribourg et Lausanne. Il s'agit d'une colonie pénitentiaire, semblable
à celles dont la congrégation s'occupait en France, à Langonnet et à Saint-Ilan.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 44 à 73.

Histoire des spiritains en Suisse

*Joseph Carrard**

« Le 26 juin 1968 ont été érigées en Province par la Sacrée Congrégation des Religieux, les Vice-Provinces de Trinidad, Etats-Unis Ouest, Suisse ». Voilà ce qui est écrit au *Bulletin général* spiritain[1]. En cette année 1968, la congrégation du Saint-Esprit, dirigée par Mgr Marcel Lefebvre, préparait un chapitre général qui devait commencer en septembre. Six membres de la nouvelle province de Suisse y assistèrent à des titres divers dont le provincial, le Père Fernand Bussard. La province comptait alors 127 membres.

1968 est une date bien récente. Faire une histoire de la province de Suisse serait trop court et occulterait toute une autre histoire. La congrégation a été connue en Suisse bien avant cette année-là. Mieux vaut donc écrire *une histoire des spiritains en Suisse*. Commençons donc par l'entrée du premier suisse dans la congrégation. C'était en en 1854...

La situation en France et dans la congrégation à cette époque est bien connue. 1848 est une année de révolution et de changement dans plusieurs pays

---

* Né à Estavayer-le-Lac, en Suisse, Le P. Joseph Carrard, après ses études en France et en Allemagne, a été missionnaire dans le diocèse de Mahajanga, à Madagascar, de 1965 à 1986, dont dix ans comme chancelier et archiviste de l'évêché. De 1986 à 1995, il a été responsable du service des archives générales spiritaines, à Chevilly-Larue. Actuellement secrétaire-archiviste à la maison provinciale des spiritains, à Fribourg (Suisse), il fait des recherches sur l'histoire des spiritains et de la mission extérieure en Suisse. Il est également archiviste de MISSIO-OPM (Fribourg).

1. *BG*, t. LI, p. 105.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

d'Europe. C'est aussi une année de changement dans la congrégation. La congrégation du Saint-Cœur de Marie s'unit à l'ancienne congrégation du Saint-Esprit, sous la direction du Père Libermann

La Suisse avait aussi eu sa révolution, quelques mois avant les autres. Les cantons catholiques et de tendance conservatrice avaient constitué une ligue séparée, en allemand *Sonderbund*. Leur tort fut de demander de l'aide à l'étranger. Cela déclencha une guerre entre les cantons radicaux et les cantons du Sonderbund. Les cantons catholiques de la ligue furent vaincus en fin 1847. La Suisse devint alors un état fédéral avec une nouvelle constitution en 1848.

Des constitutions de tendance radicale furent imposées aux cantons catholiques[2]. Dans le canton de Fribourg, l'un des cantons du Sonderbund, l'évêque, Mgr Marilley, dut partir en exil et s'établit à Divonne, à la frontière de la France, jusqu'en 1856. Le grand séminaire de Fribourg fut fermé[3]. Les catholiques jugèrent moins la défaite du Sonderbund comme une erreur politique de leur part que comme une nouvelle victoire de la réforme protestante. On peut dire qu'ils s'enfermèrent alors dans un ghetto en position de défensive. Ils organisèrent un certain nombre d'organismes de défense. La *Société Pie IX*, le plus souvent appelée sous son nom allemand : *Piusverein*, en était l'organisation faîtière[4].

Le premier spiritain suisse

Dans ce contexte-là, le premier spiritain suisse, Jean-Baptiste Victor Dupraz, entre dans la congrégation. Il était né en 1833, à Echallens, dans le canton de Vaud, à quelques kilomètres de Lausanne et du lac Léman. En 1853, il ne peut entrer au séminaire de Fribourg qui est fermé. Son évêque, en exil, lui donna la possibilité d'étudier au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris. C'est là qu'avait étudié le P. Libermann. Il y rencontra d'anciens professeurs de celui-ci, dont M. Pinault, et décida de devenir spiritain. Cela n'alla pas tout seul avec son évêque. Selon une lettre du P. Dupraz, Mgr Marilley lui aurait dit : « Vous rentrerez dans le diocèse, n'est-ce pas, lorsque vous serez

2. Charles GILLIARD, *Histoire de Suisse,* Paris, PUF, Que sais-je ?, 1983.
3. Gaston CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg,* Fragnière Frères Editeurs, 1922.
4. Urs ALTERMATT, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto,* Freiburg Schweiz, Universitäts Verlag, p. 52.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

prêtre ? Ah ! Il y a assez de chinois dans le canton de Vaud, sans aller en chercher en Chine[5]. » Le 17 mai 1854, son évêque lui écrivait : « Vous m'annoncez votre résolution d'entrer dans la congrégation de M. Libermann. Je n'ai ni le droit ni la volonté de m'opposer à votre projet [6]. » Son ancien curé, l'abbé Frossard, prit aussi très mal la chose. En 1859, devenu professeur au collège de Fribourg, il lui adressa une lettre dans laquelle il jouait sur les sentiments de patrie et de famille[7]. Mais, en 1860, le Père Dupraz partit pour le Gabon. Il y exerça son ministère jusqu'à sa mort le 7 juin 1870. Il n'eut pas d'émules. En Suisse, l'heure spiritaine n'avait pas encore sonné.

Les débuts de la congrégation en Suisse alémanique

Six ans plus tard, en 1860, de l'autre côté de la Suisse, à Rorschach, au bord du lac de Constance, un autre Suisse entrait dans la congrégation. Il se nommait Gebhard Eigenmann. Il était né en 1841. Il avait fait connaissance avec la congrégation par des parents qu'il avait dans le sud de l'Allemagne. Il faut savoir que le Père Schwindenhammer, supérieur général, avait entrepris une action au Wurtemberg. Plusieurs curés de ce pays étaient acquis à la cause de la congrégation[8]. D'autre part le périodique *Der Katholik*, journal catholique allemand, dans lequel Libermann avait présenté la congrégation en 1845[9], était lu dans toute l'aire germanophile, semble-t-il. Le cousin allemand de Gebhard, Georges Graf, avait étudié un certain temps dans la congrégation[10].

Rorschach se trouve dans le canton de Saint-Gall. Ce canton n'avait pas fait partie des cantons du Sonderbund, car c'était un canton où coexistaient des communautés catholiques et protestantes. Cela a pu contribuer à une plus grande ouverture des communautés chrétiennes de cette région.

Le Père Eigenmann[11] passa la plus grande partie de sa vie au Portugal. Il

---

5. Arch. CSSp, Dossier Dupraz, lettre du 27 avril 1854.
6. *Ibid.*, lettre du 17 mai 1854.
7. *Ibid.*, Fribourg le 23 septembre 1859.
8. P. Josef Th. RATH, CSSp, *Zur Geschichte der Deutschen Provinz der Kongregation vom Hl Geist, Die Anfänge der Marienthaler Provinz, 1855-1865*, p. 11.
9. *Der Katholik*, n° 12, 26 Januar 1845.
10. Arch. CSSp, Dossier Eigenmann, lettre du 19 juin 1867 ; dossier Graf.
11. Gebhard Eigenmann (1841-1910) fut directeur du collège de Gibraltar, provincial du Portugal, puis conseiller général et visiteur de la congrégation pour le Brésil et les Etats-Unis. Il finit ses jours à Fribourg.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

est le fondateur de cette province spiritaine. Il avait gardé des contacts avec la Suisse et les institutions catholiques de ce pays. Il avait étudié au collège de l'abbaye d'Einsiedeln. Lors d'une visite en Suisse, en 1892, il fut reçu à la table de l'abbé. Il parla vocation religieuse avec le prieur, et eut l'occasion de rencontrer un ancien condisciple, président général des associations catholiques des ouvriers suisses[12] qui dépendait du *Piusverein.*

Un prêtre de ce même canton, l'abbé Karl Bischofberger, curé de Jonschwill dans le Toggenburg, avait embrassé la cause spiritaine. C'était, semble-t-il, un personnage haut en couleur, maître dans sa paroisse[13]. De 1883 à 1900 environ, il envoya régulièrement des jeunes dans la maison spiritaine de Chevilly en vue d'en faire des Frères. La plupart avaient travaillé dans l'industrie de la broderie. On peut se poser la question : pourquoi presque uniquement des Frères ? Il envoya ainsi au moins une vingtaine de jeunes. Certains ne faisaient que passer[14]. Huit tout de même restèrent dans la congrégation.

L'abbé Bischofberger s'était occupé de jeunes dans le patronage des apprentis et ouvriers[15], dans le Piusverein. Il n'est pas impossible qu'il y ait rencontré le Père Eigenmann puisqu'ils avaient les mêmes contacts dans l'Eglise catholique en Suisse.

On demande des spiritains pour les écoles en Suisse

Les organisations de l'Eglise catholique en Suisse connaissaient la congrégation, ne serait-ce qu'à travers les écoles qu'elle dirigeait en France. Elles vinrent donc frapper à sa porte pour lui demander des enseignants. Ce n'est d'ailleurs pas uniquement la réputation qui importait pour elles, mais aussi le profit économique. Des religieux ou des religieuses coûtaient moins cher. Quand les congrégations religieuses durent quitter la France en 1904, il est dit que Georges Python, homme d'état Fribourgeois, aurait dit à un conseiller national : « Quel intérêt avez-vous donc à empêcher Fribourg de tirer un profit économique des événements de France ?[16] » Il faut ajouter que dans la foulée

12. En allemand : *katholische Arbeitvereine.* Cf. Urs ALTERMATT, *op.cit.* p. 119.
13. Il serait l'un des personnages principaux du roman de Heinrich FEDERER, son ancien vicaire, *Papst und Kaiser im Dorf.*
14. Arch. CSSp, boite 349. Registre d'entrées des postulants-Frères.
15. Arch. CSSp, Dossier Frère Divitien Amann, lettre du 12 février 1889, du curé de Welfensberg (TG) au supérieur de la congrégation.
16. Pie PHILIPONA, *Georges Python,* Dijon, Publications Lumière, 1927. p. 149.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de 1848, une nouvelle constitution suisse avait été acceptée en 1874[17]. Elle avait été composée à l'époque du *Kulturkampf* et contenait des lois dites « d'exception » concernant les diocèses, les couvents et les jésuites ainsi que les congrégations qui leur étaient affiliées.

Le premier qui proposa une maison à la congrégation fut l'abbé Frossard qui avait été le curé du Père Dupraz. Mais en 1858, la congrégation ne put accepter l'institut de la Gouglera, près de Fribourg[18]. En 1886, on proposa une école commerciale catholique, à Lucerne, sur le Wessemlin[19]. La même année, le curé de Promasens, dans le canton de Fribourg, l'abbé Thierrin, proposait un orphelinat dans sa paroisse[20]. Une année plus tard, on demandait des spiritains pour une colonie pénitentiaire de garçons (en allemand, *Knabenrettungsanstalt*), dans le canton d'Argovie, dans une ancienne abbaye de cisterciennes. Les demandes avaient l'appui du Piusverein. Aucune de ces demandes ne fut acceptée par les supérieurs de Paris.

En 1885, la congrégation accepta une maison, en France, à la frontière suisse, à Douvaine, près de Genève. C'était un orphelinat fondé par un ancien curé de Genève, le Père Joseph. Il était destiné surtout aux petits orphelins catholiques de Genève pour les préserver « de la propagande protestante[21] ». Des religieuses suisses de la Sainte-Croix d'Ingenbohl y travaillaient déjà[22]. Il semble que le plus grand nombre de ces garçons venaient de familles savoyardes établies à Genève. Mais ce fut là le premier contact effectif des spiritains avec la Suisse.

La première maison en Suisse

La présence des Pères à Douvaine permit aux spiritains de trouver leur première maison en Suisse. En 1891, ils prirent en charge la maison de Drognens, située entre Fribourg et Lausanne. Drognens était une colonie pénitentiaire comme les spiritains en dirigeaient en France, par exemple à Langonnet ou à Saint-Ilan, en Bretagne. Dans le contexte suisse de l'époque, c'était « une mai-

17. Charles GILLIARD, *op.cit.* p. 102.
18. Arch. CSSp, 491-A-I.
19. *Ibid.*, 133-A-X.
20. *Ibid.*, 133-A-X.
21. *BG*, t. XIV, p. 135
22. Arch. CSSp, 128-A-II.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

son de refuge et de discipline pour les enfants abandonnés et les jeunes délinquants de la Suisse catholique[23] ». L'établissement avait été mis en place par l'abbé Joseph Comte, curé du Châtel-Saint-Denis, qui était un personnage influent du Piusverein[24]. Les spiritains y restèrent de 1891 à 1895[25]. Ils ne s'y sentirent jamais à l'aise. En quatre ans, il y eut cinq supérieurs qui se succédèrent, les Pères Pascal, Lorber, Bertsch, François et Stoffel, avec – en intérim – à l'époque de Bertsch, le Père Rumbach. Ils eurent beaucoup de difficultés à s'adapter à la Suisse. Ainsi le Père Bertsch[26], supérieur de 1892 à 1893, écrivait-il dans un rapport à ses supérieurs de Paris : « L'Etat de Fribourg est l'équivalent d'un petit canton de France. Un conseiller d'Etat est donc l'équivalent d'un conseiller de canton en France ». En marge, le supérieur de Paris avait écrit : « pas d'accord[27] ». Le conseiller d'Etat en question était Georges Python, qui eut une très grosse influence dans son canton et en Suisse, et qui fonda l'université catholique de Fribourg[28]. Par contre, le Frère Didier, spiritain, était « réputé dans la région », mais en difficulté avec ses supérieurs de Drognens[29]. L'abbé Comte avait déjà écrit au supérieur général : « Vos Frères font si bien et vos directeurs fatigués et usés ne peuvent faire face (...) (il faut) laisser la direction à un Frère et nous donner simplement un aumônier[30]. » Il était impensable à l'époque, dans la congrégation, de donner une responsabilité à un Frère. Nouvelle plainte en novembre 1894, la maison de Drognens marche mal « pendant qu'à quelques kilomètres une maison protestante engouffre les indisciplinés catholiques avec un calme désespérant[31]». Les spiritains avaient de la peine à comprendre le système suisse et les suisses ignoraient les habitudes de la congrégation. Le Père Bertsch se trouvait ainsi en conflit avec le Frère Didier, avec monsieur et madame Python. Il ne s'entendit pas avec les Sœurs d'Ingenbohl qui s'occupaient de l'intendance et provoqua leur départ. Selon un visiteur, la Sœur Hildegarde qui avait travaillé

23. Prospectus de la Colonie, aux archives de l'évêché de Fribourg.
24. Dominique BARTHÉLEMY op, *Diffuser au lieu d'interdire. Le chanoine Joseph Schorderet (1840-1893)*, Fribourg, Paris / Editions Saint-Paul, Fribourg Suisse / Editions Universitaires, 1993, Volume-annexe, p. 33.
25. Arch. CSSp, 504-B.
26. Le Père Victor Bertsch (1841-1903) était un alsacien né à Bitschwiller près de Thann. Il n'a jamais exercé son ministère outre-mer, mais toujours en France, à part l'intermède de Drognens.
27. Arch. CSSp, 504-B-III, lettre du 12 février 1895.
28. Pie PHILIPONA, *op.cit.*
29. Arch. CSSp, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte au P. Grizard CSSp, 17 juillet 1895.
30. *Ibid.*, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte, 25 septembre 1894.
31. *Ibid.*, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte, 14 octobre 1894.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

auparavant à Douvaine était « un vrai cordon bleu[32] » Mais l'année suivante, après son départ, le Père Philippe Kieffer se plaignait de la cuisine : « On a renvoyé les Sœurs, plus de cuisinière [3]. » En novembre 1895, les spiritains quittaient Drognens. Ils furent remplacés par les Pères salvatoriens.

A Drognens, une autre source de difficultés était que les spiritains voulaient installer à côté de l'œuvre un groupe de petits séminaristes et un postulat de Frères. Il aurait fallu d'abord faire marcher l'institution. Le Père Bertsch écrivait : « Drognens n'avait pour moi quelque attrait que pour l'espoir d'y faire un jour une œuvre de latinistes comme à Seyssinet... à côté de la colonie et d'un petit noviciat de Frères[34] ». Seyssinet, situé près de Grenoble, était une école apostolique pour la formation des jeunes spiritains, mais pas une colonie pénitentiaire. Le Père François écrira : « L'œuvre de la congrégation en Suisse est plutôt pour les vocations un repoussoir qu'une attraction[35]. » Monsieur Python d'ailleurs écrivait sur le même ton : « Je me berçais de l'espoir que votre congrégation que j'aime pénétrerait en Suisse et en Allemagne sous le couvert de Drognens[36]. »

La Suisse pays de refuge : la maison de Fribourg

En France voisine, en 1901, une nouvelle loi visait à supprimer les congrégations religieuses. Mgr Le Roy, supérieur général, réussit à démontrer que la congrégation du Saint-Esprit avait une existence légale[37]. Il fallait encore obtenir la reconnaissance des maisons de France. Peu de résidences spiritaines purent subsister. La congrégation fut amenée à diversifier ses implantations. Elle projeta d'installer un séminaire en Suisse. En 1904, fut achetée à Fribourg, la villa des Charmettes (Botzet 9). La villa était petite. On acheta alors aux Sœurs de Saint-Paul, un terrain situé à proximité, pour y construire une maison plus grande (le Botzet 18). Mgr Le Roy en fit la bénédiction le 19 juin 1906[38].

---

32. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du P. Ehrhard cssp au P. Guyot CSSp.
33. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du P. Ph. Kieffer , 15 juin 1893.
34. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du 31 juillet 1892, Père Bertsch au Père Emonet.
35. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du 11 octobre 1894, Père François au Père Emonet.
36. *Ibid.*, 504-B-II, lettre du 12 novembre 1894, Georges Python au Père Emonet.
37. H. J. KOREN, *Les Spiritains*. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982, p. 196s.
38. *BG*, t. 24, p. 722.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La proximité de l'université catholique fondée par Georges Python fut déterminante dans le choix de la congrégation. Ce dernier était favorable aux missions. Dès 1902, il avait accueilli à Fribourg madame Bigard[39], fondatrice de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Le gouvernement Fribourgeois avait conféré à cette œuvre la reconnaissance d'utilité publique et la personnalité morale[40]. Les spiritains le connaissaient déjà depuis l'affaire de Drognens. Il fit tout son possible pour qu'ils puissent être admis en Suisse. Pour tourner la loi suisse sur les congrégations, il demanda que notre maison deviennent un foyer d'étudiants qui suivraient les cours à l'université[41]. Il chercha de même, avec les spiritains, un nom pour la maison. Le titre *Institut américain* lui aurait plu, *Institut Pie X* aussi ! Finalement on se détermina pour *Institut des Missions*[42]. On demandait aux spiritains de s'habiller comme le clergé séculier, et de s'appeler *Monsieur l'abbé* pour les Pères, *Monsieur* pour les Frères[43]. Il fallait un supérieur à la maison. Monsieur Python conseilla de ne pas choisir un Français, ce qui aurait pu éveiller des suspicions. On chercha donc un allemand ou un américain, mais on trouva un suisse, le Père Joseph Décaillet, né à Salvan, dans le Valais. Il fut donc le premier supérieur de Fribourg, et le resta jusqu'à sa mort en 1927.

Monseigneur Le Roy connaissait un professeur de Fribourg, monsieur Jean Brunhes, celui que l'on a nommé « le père de la géographie humaine ». Il enseignait aussi à l'université de Lausanne[44]. Il avait écrit à Mgr le Roy, dès 1902, en lui parlant d'un projet qu'il avait en tête : « Nous avons, écrivait-il, nous autres catholiques, dans le personnel si nombreux et exceptionnellement patient et dévoué des missionnaires, une armée de chercheurs et de savants, dont nous ne tirons pas et ne savons pas tirer partie[45] ». Monsieur Brunhes continuait ainsi : « Le Gouvernement (de Fribourg) très dévoué au Christ, organise tout en vue de vos missionnaires, on crée les cours nécessaires, en peu de temps ils sont formés ; et sur l'ensemble du globe ils constituent un réseau de chercheurs *écoutés* et *suivis*[46]. » En fait, il proposait pour les jeunes

39. Les dames Bigard, Stépanie, la mère (1834-1903) et sa fille Jeanne (1859-1934), deux normandes, avaient fondé, en 1889, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre pour la formation du clergé dans les pays de mission. C'est Jeanne qui vint à Fribourg à la mort de sa mère. Cf. Paul LESOURD, *L'holocauste de Jeanne Bigard,* Paris, Plon, 1938. Archives OPM, Fribourg, fonds Saint-Pierre Apôtre.
40. Pie PHILIPONA, *op. cit.* 156.
41. H. J. KOREN, *op. cit.*, p. 413.
42. Arch. CSSp, 16 avril 1904. Lettre du P. Wiisler au Supérieur général.
43. Arch. CSSp, voir les premières lettres venues de Fribourg.
44. Jean BRUNHES, *La Géographie humaine*, Paris, Félix Alcan, 1910.
45. Arch. Institut des Missions. Dossier Fribourg. Lettre de Brunhes à Le Roy, 2 février 1902.
46. *Ibid.* Souligné dans le manuscrit.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Pères une sorte de complément de formation dans les matières scientifiques. C'est pour cette raison qu'en plus d'un certain nombre d'étudiants prenant des cours de théologie, il y en eut d'autres qui participaient à un cours spécial portant sur la géographie, la météorologie, la topographie, la cosmographie... Ce système des cours spéciaux pour missionnaires fonctionna quelques années, mais très vite on n'en parle plus[47]. Le séminaire lui-même accueillit des spiritains de divers pays. Mais la guerre de 1914-1918, les difficultés financières qui suivirent la guerre, lui portèrent un mauvais coup. Après 1921, on n'y trouve plus d'étudiants. La maison revivra plus tard.

La Suisse pays de refuge : la maison de Montana

La congrégation dut chercher encore une autre maison en Suisse. Car la maison française de Pierrroton où étaient soignés les malades fut aussi fermée en 1903[48]. Elle se trouvait au sud de Bordeaux, sur la commune de Cestas. Il fallut chercher une autre maison pour les spiritains malades. Il s'agissait surtout de tuberculeux.

Dès 1904, des spiritains furent soignés à Leysin, dans les Alpes vaudoises[49]. On peut lire dans un rapport : « Nous sommes installés dans un petit chalet, à la *Dent du Midi*, tenu par une ancienne religieuse de France et pouvant loger une douzaine de personnes. » Mais les supérieurs de la congrégation hésitaient beaucoup devant ces situations nouvelles. Ils avaient tendance à envoyer les malades a Fribourg. Le Père Décaillet, supérieur de la maison, se plaignit : « J'attire votre attention sur le grave inconvénient qu'il y a d'avoir des poitrinaires dans la maison. Nous sommes vingt et sur ce nombre trois poitrinaires. Faut-il contaminer une maison neuve ? Je plains nos chers malades, je m'intéresse aussi à ceux qui sont en bonne santé[50]. » Mais, par ailleurs, pour certains, se faire soigner dans un sanatorium ressemblant à un hôtel, cela faisait luxe. Ainsi, le Père Berthet pouvait écrire dans un rapport de 1913 : « C'est à mon sens plus que la congrégation ne doit à ses membres vu le genre de pauvreté consacrée par nos Règles et Constitutions[51] ».

47. Arch. Prov. Suisse. 2 B 1a. Journal de comunauté de Fribourg.
48. *BG*, t. 22, p. 407.
49. Arch. CSSp, 503-B-I.
50. Arch. CSSp, 503-B-I. Lettre de Décaillet à Le Roy.
51. Arch. CSSp, 502-A-I. Rapport du Père Berthet, après sa visite à Montana en 1913.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mais, heureusement, tous ne pensaient pas ainsi ! Il fallait bien soigner les malades. Leysin était une solution provisoire. Le Père Décaillet se mit en recherche d'une maison. Il pensa à un chalet à Charmey, dans le canton de Fribourg, une maison à Hermance, dans le canton de Genève[52]. En fin 1912, on se fixe sur la région de Sierre, et sur Montana. Un immeuble fut loué sur la commune de Randogne, le chalet des Taulettes. Le 19 janvier 1912, le Père Décaillet vint procéder à l'aménagement de la maison, avec une équipe venue de Fribourg. Cela dura quelque temps. Ils ne rentrèrent à Fribourg que le 5 mars. Dès le 4 mars, un groupe de spiritains étaient arrivé, dont le Père da Cruz[53]. Ce Père passa toute sa vie dans l'œuvre de Montana[54].

L'installation aux Taulettes n'était que provisoire. Dès 1913, la congrégation se mis à la recherche d'un terrain[55] pour y bâtir une maison plus vaste. Le Père Edouard Paix, fils d'un industriel du nord de la France, apporta les fonds pour la construction. Un terrain fut acheté à la Combaz, plus en altitude. « L'emplacement choisi pour bâtir est à 1500 mètres d'altitude, au niveau de la station climatique de Montana[56]. »

En mars 1918, commencèrent les travaux de construction. La première pierre de la *Villa Notre-Dame* fut bénite le 14 mai 1918. Le 21 octobre 1919, les spiritains en prirent possession. Mais tout n'était pas terminé, on y arriva peu à peu à mesure que l'on avait de l'argent. La maison était un scolasticat pour spiritains tuberculeux. Ils y étudiaient dans la mesure de leurs possibilités et accédaient aux ordres sacrés. Un certain nombre purent partir outre-mer et y travailler ensuite pendant de longues années. Parmi eux, citons le Père Marius Balez décédé en 1972, qui fut le seul spiritain à pouvoir demeurer en Guinée sous le régime de Sékou-Touré.

Les premiers spiritains suisses

En cette fin du XIXe siècle, quelques suisses entrèrent dans la congrégation. Il a déjà été question de certains d'entre eux : les Pères Dupraz, Eigenmann, Décaillet. Il a aussi été question des saint-gallois devenus spiri-

52. Arch.CSSp, 503-B- II. Lettres du 5 août et du 28 septembre au supérieur général.
53. Sur le P. da Cruz, voir : Sœur Elise MULLER, « Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Histoire d'une fondation », 4e et dernière livraison, *Mémoire Spiritaine*, n° 4, deuxième semestre 1996, p. 36-38.
54. Arch. Villa Notre-Dame, Montana. Journal de communauté.
55. Arch. CSSp, 502-A-I, 2. Correspondance concernant l'achat du terrain, 1913 sq.
56. *BG*, t. 29, p. 743.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tains. On peut feuilleter les registres d'entrée des différentes maisons de formation de France. On allait bien loin, au siècle dernier, pour faire des études. Ainsi, vers 1866, deux jeunes du diocèse de Sion, nommés de Rivaz et de Roten, étudièrent-ils à l'abbaye de Langonnet, à l'est de la Bretagne[57]. Qu'est-ce qui les amenait à aller si loin ? Un certain nombre d'entre eux devinrent effectivement spiritains, ainsi les Pères Bourqui, Perroud, Strässle. Comment entraient-ils en relation avec la congrégation ? On lisait les *Annales de la Propagation de la Foi* en Suisse romande[58]. Certains curés étaient ouverts aux Missions comme celui d'Estavayer-le-Lac ou celui d'Autigny[59].

Un certain nombre de jeunes venaient également de l'œuvre d'*Immensee*. C'était un petit séminaire fondé en Suisse alémanique, en 1885, par un prêtre Français, l'abbé Barral[60]. Vers 1910, la maison traversa une crise. L'évêque de Coire nomma un nouveau directeur. Un certain nombre d'élèves quittèrent la maison pour entrer dans d'autres congrégations[61]. Quelques années plus tard, l'œuvre d'Immensee trouvera sa voie et deviendra en 1921, la *Société des Missionnaires suisses*[62].

Au début de ce siècle, la « province » spiritaine de Suisse était partie pour devenir une circonscription de langue allemande : en 1914, il y avait 13 alémaniques pour 5 romands dans la congrégation.

L'Ecole des Missions

Ce qui manquait c'était une maison de formation en Suisse. Ce sera l'œuvre du Père Joseph Villettaz. Le Père était un valaisan, né à Grimisuat le 12 avril 1877[63]. Il fut d'abord instituteur et enseigna pendant deux ans dans son village natal. A l'âge de vingt ans, il entra à l'école apostolique de Poitiers tenue par les Jésuites. C'est là que sa vocation se précisa ; il écrit : « Etre missionnaire, voilà mon rêve depuis de longues années ; et le désir de l'être

57. Arch. CSSp, 103-A-I.
58. Arch. CSSp, Dossier Defferrard. Note biographique écrite par le curé d'Autigny.
59. Arch. CSSp, Dossier Joseph Michel, lettre de l'abbé Berset, 10 juin 1885, Dossier Defferrard, note biographique écrite par le curé d'Autigny.
60. Ambros RUST, *Die Bethlehem-Missionare Immensee (Schweiz)*, Freiburg in der Schweiz, Paulusverlag, 1961, p. 12.
61. Arch. CSSp, Dossiers personnels.
62. Ambros RUST, *op. cit.*, p. 39.
63. André BUTTET CSSp, *Le Père Joseph Villettaz.* 2e édition, Monthey, Imprimerie Brun, 1986.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

parmi les noirs du Congo date presque du commencement de mon séjour à l'école apostolique de Poitiers[64]. » D'après son biographe, ce fut une conférence de Mgr Augouard, l'illustre vicaire apostolique de Brazzaville, qui fut déterminante pour lui[65]. En 1901, il entra au noviciat de la congrégation du Saint-Esprit. En 1906, l'évêque de Sion, Mgr Abbet, écrivit à Mgr Le Roy pour le retenir dans le Valais. Mais le supérieur général préféra lui donner une affectation pour l'Etat indépendant du Congo, devenu Congo Belge en 1908. Le Père Villettaz le remercia et il terminait ainsi : « Ici à Fribourg, tout en repassant ma théologie, je vais faire aussi de la phonétique du P. Sacleux. Cette étude me sera utile au Congo, où les missionnaires sont à mon avis comme au vôtre, plus nécessaires qu'en Valais[66]. » En 1907, il partit enfin pour la mission du Congo. Il y resta dix ans, exerçant son ministère dans le sud, dans la région de Kindu et de Kongolo.

Dès 1916, le Père da Cruz qui résidait encore aux Taulettes, avait envoyé un rapport au supérieur général, concernant « le recrutement en Valais[67] ». Il y était déjà question de rappeler le Père Villettaz du Congo-Belge. Le Père faisait un tableau de la situation en Europe. Après la guerre, il manquerait d'hommes en France et les familles ne voudraient plus laisser partir leurs enfants. Par contre, la Suisse n'avait pas souffert de la guerre. Le Valais était un pays profondemment chrétien dans le genre de l'Alsace. Les familles y avaient de nombreux enfants. La difficulté pour ces familles était de payer leurs études. Une seule congrégation était déjà établie dans le Valais, les rédemptoristes. Mais renseignements pris, c'était avant tout une école apostolique de Français réfugiés en Suisse. En parlant du Père Villettaz, le Père ajoutait : « De plus, le Père Villettaz étant valaisan, connaît les coutumes du pays et plaira au clergé et à la population. Comme il revient d'Afrique, il parlera avec cœur des Missions, et sera lui-même pour les parents un argument vivant que leurs enfants ne sont pas perdus pour toujours, et qu'elles [*les familles*] peuvent avoir le bonheur de les revoir. »

C'est ainsi que le Père Villettaz débarqua à Bordeaux le 1er août 1917 et fut aussitôt rattaché à la province de France[68]. Selon le système de la congrégation, c'était la province de France qui fondait une maison en Suisse. Dans le

64. Arch. CSSp, Dossier Villettaz. Lettre de demande d'entrée au noviciat. 1900
65. André BUTTET, *op. cit.*, p. 33.
66. Arch. CSSp, Dossier Villettaz. Lettre à Mgr Le Roy, 9 octobre 1906.
67. Arch. CSSp, 502-A-I. Rapport du 10 octobre 1916.
68. BG, t.. 28, p. 558 et 550.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

rapport du Conseil provincial du 27 août 1917, il est question de l'avantage qu'il y aurait ouvrir une école des missions dans le Valais quand l'occasion s'en présenterait[69]. Le fait qu'il ne soit question que du Valais fait référence au rapport du Père da Cruz. Le Père Benoît, provincial de France, avait déjà parlé dans ce sens au curé de Randogne, là où se trouvait la maison des Taulettes. Ce dernier voyait d'un bon œil la venue d'un Père qui rendrait service au clergé paroissial. Le clergé, en contre-partie, faciliterait le recrutement de jeunes pour les missions. La question qui restait à résoudre était : dans quelle maison envoyer les enfants[70] ? Le Père Benoît donna aux Pères Décaillet, da Cruz et Villettaz, qui connaissaient mieux la situation, la possiblité de choisir. Il faut bien noter la place importante que prennent les supérieurs de Fribourg et de Montana dans la fondation de l'œuvre du Père Villettaz. D'ailleurs le provincial de France aurait dit au Père Villettaz : « Allez en Suisse, et voyez le Père Décaillet. Parlez lui de cette question, puis mettez-vous en mesure de faire un peu de propagande[71] ».

Dès son arrivée, le Père Villettaz rendit visite, avec le Père da Cruz, à l'évêque de Sion, Mgr Abbet. Ils rencontrèrent aussi le chancelier et le supérieur du séminaire diocésain.

Le Père se mit aussitôt au travail. Il fit des conférences avec projections. Les curés furent enchantés de le voir. On le demandait pour des ministères[72]. En octobre 1917, il remplaça le curé de Grimisuat, son village natal, puis celui de Montana. Le fait d'être un enfant du pays était un grand avantage pour le Père. Le Père da Cruz put écrire au provincial de France : « Dernièrement, il a assisté à la réunion des instituteurs du Valais (de langue Française). Autrefois il a été instituteur avant de venir chez nous, et il en connaissait une cinquantaine. Partout il reçoit un accueil chaleureux, et je puis ajouter qu'il produit partout la meilleure impression par son entrain, sa simplicité et son dévouement à rendre service aux curés, qui en usent largement, sans omettre de dire qu'il parle aux gens et aux enfants dans leur patois ! On entend dire : "Tiens ! un missionnaire de chez nous ! et il se porte bien après onze ans d'Afrique !" [73]»

69. Arch. Province de France. Rapport du conseil provincial, 27 août 1917.
70. Arch CSSp, 506- B-III. Lettre du provincial de France à Décaillet, supérieur de Fribourg.
71. *Ibid.*
72. Arch. CSSp, 502-B-III. 27 septembre 1917. Lettre du Père da Cruz au provincial de France.
73. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 3 mai 1918.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Pour l'année 1917, il pensa d'abord faire étudier les enfants au collège de Sion et les loger dans une maison louée dans les environs. Mais tout cela n'était encore qu'à l'état de projets. Le Père venait d'arriver et l'année scolaire était déjà commencée. C'était trop tard pour cette année. Le Père résidait aux Taulettes et allait faire ses conférences dans les paroisses en préparant l'année à venir. Il pouvait signer alors l'une de ses lettres : « P. Jos. Villettaz, voltigeur[74] ». Le Père Décaillet lui conseillait la prudence. Le Père da Cruz par contre aurait voulu commencer tout de suite. Mais, prenant ses distances par rapport à eux, le Père Villettaz faisait remarquer que « ni l'un ni l'autre n'avaient encore rien fait[75] ».

Pendant la première partie de 1918, on chercha la bonne formule pour l'école du Père Villettaz. Le Père aurait pu prendre un poste au collège de Sion. Le Père da Cruz l'en dissuada[76]. Il y avait deux collèges dans le Valais : l'un à Sion, l'autre à Saint-Maurice. Lequel choisir ? Les enfants seraient-ils dans un internat indépendant du collège ? Serait-ce une école apostolique indépendante de tout établissement officiel, une école apostolique à proximité d'un collège ou bien les élèves seraient-ils internes dans un foyer déjà existant ? Le conseil provincial de France qui était le maître d'œuvre, souhaitait plutôt la troisième solution, parce que la moins coûteuse[77]. Le Père Décaillet, supérieur de Fribourg, fit pencher la balance en faveur de Saint-Maurice : « Les études à St-Maurice me paraissent plus fortes qu'à Sion. L'esprit de l'ensemble du collège me semble meilleur[78] ». C'était aussi le collège où il avait lui-même fait ses études.

L'Ecole des Missions à Coméraz

En cette année 1918, la fondation du Père Villettaz va prendre un cours imprévu. Il commença par réunir quelques garçons des environs aux Taulettes (Montana) et leur donna quelques cours [79], tout en se préparant à aller à Saint-Maurice. Mais le collège ne put ouvrir à cause de la grippe espagnole. Le Père

74. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 15 octobre 1917, au supérieur général.
75. *Ibid.*
76. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 19 janvier 1918, du P. da Cruz au provincial de France.
77. Arch. Province de France. Compte-rendu du conseil provincial 5 août 1918.
78. Arch. CSSp, 502-B-III, 6 août 1918. Lettre au provincial de France.
79. Arch. CSSP, 502-B-III. 2 septembre 1918, P. da Cruz au provincial de France ; 502-B-III, 15 septembre 1918, P. Villettaz au provincial de France.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Père Joseph Décaillet
(1865-1927)

Né à Salvan, dans le Valais, prêtre à Chevilly en 1891, profès en 1893, il fut le premier supérieur de Fribourg en 1903, et le resta jusqu'à sa mort.

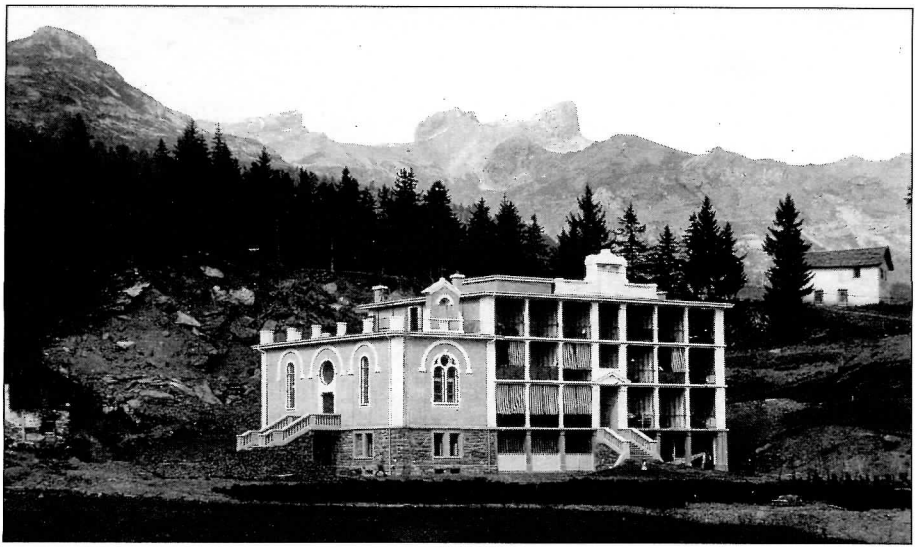

Le 14 mai 1918, fut bénite la première pierre de la ***Villa Notre-Dame,*** à 1500 mètres d'altitude, au niveau de la station climatique de **Montana**. Les spiritains y entrèrent le 21 octobre 1919.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

commenca une année scolaire dans son village natal de Coméraz. C'est un petit village faisant partie de la commune de Grimisuat, dans les côteaux qui dominent la vallée du Rhône. Il commença son école dans un petit bâtiment en pierres, à un étage, appartenant à sa cousine. Cette dernière qui habitait une maison voisine, faisait fonction de cuisinière. Le Frère Clair Hæring, un Bâlois, fut détaché de la Villa Notre-Dame de Montana pour seconder le Père.

On peut dire en vérité que la province de Suisse commence là, dans ce village à l'écart des grandes voies de circulation, dans cette maison de style traditionnel. Il ne s'agit plus de ces grandes maisons refuges pour spiritains ne pouvant vivre ailleurs, mais de quelque chose de tout petit. Le Père Villettaz pouvait écrire au supérieur de Fribourg : « Me voici prof. de 8 jeunes gens, et installé à Coméraz : tout est ici un peu rustique, et ressemble un peu à la crèche de Bethléem[80] »

A la fin de cette année scolaire à Coméraz, le P. Villettaz et ses écoliers durent encore trouver refuge dans quelques chambres de la Villa Notre-Dame, à Montana, à partir d' octobre. La maison était à peine terminée. C'était encore du provisoire[81].

L'Ecole des Missions au Bois-Noir, à Saint-Maurice

Le 14 janvier 1920, dix élèves purent enfin entrer dans la maison du Bois-Noir louée depuis peu à Saint-Maurice. Elle sera achetée quelques années plus tard. Voilà la deuxième maison des spiritains de Suisse. Mais le P. Villettaz devait rencontrer d'autres difficultés encore avant de pouvoir continuer. En ce début de 1920, Mgr Bieler, évêque de Sion, enleva au P. Villettaz la juridiction qu'il venait de lui accorder. Le P. da Cruz, supérieur de Montana, écrivit la nouvelle à Mgr Le Roy. Ce dernier démit immédiatement le Père de sa fonction, sans enquête préalable, comme il était courant à l'époque. Il nomma le P. Charles Bourqui à sa place. Le P. da Cruz avait annoncé trop vite la nouvelle au supérieur général, avant que le P. Villettaz ne l'ait fait. Finalement le P. Décaillet put arranger les choses et alla rendre visite à l'évêque avec le Père [82]. Tout rentra dans l'ordre pour quelque temps.

---

80. Arch. CSSp, 506-B-IV, 14 janvier 1919, P. Villettaz au P. Décaillet.
81. Arch. Ecole des Missions du Bouveret. Journal de communauté.
82. Arch. CSSp, 502-B-III, 16 janvier 1920, du P. Villettaz au provincial de France.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La mauvaise entente entre le P. Villettaz et Mgr Bieler était, en fait, une question de personnes. Le Père avait son franc-parler. Il s'en expliquait devant le provincial de France des spiritains : « Les accusations portées contre moi sont les unes tout à fait fausses, les autres aux trois quarts fausses[83]. » Mais il faut peut-être chercher des raisons plus profondes. On a vu comment le catholicisme suisse s'était installé dans la défensive, dans une sorte de ghetto[84]. Les catholiques suisses prenaient leur part aux quêtes pour les Œuvres Pontificales Missionnaires. Mais ils avaient aussi l'œuvre des missions intérieures. Les cantons protestants de la Suisse étaient un peu considérés comme des terres de missions. Il fallait y réinstaller l'Eglise. Et dans ce sens, le diocèse de Sion recevait des subsides pour le district d'Aigles, qui se trouve dans le canton de Vaud, subsides venant de l'œuvre des missions intérieures, mais aussi des Œuvres pontificales dont le siège se trouvait à Lyon. Un pays longtemps refermé sur lui-même, s'ouvrait au monde extérieur. Le P. Villettaz, sous sa bonhomie, avait un rôle de prophète en son pays.

La nouvelle école du Bois-Noir, près de Saint-Maurice, était ouverte. Les élèves n'étudièrent finalement pas au collège. Le provincial de France trouvait que la vie était moins chère en France, le trajet était trop long jusqu'à l'abbaye et il aurait fallu que les élèves tous issus de familles pauvres se payent le costume du collège.

Le Frère Clair était toujours là. Un jeune Père, Joseph Mamie[85], natif de la Chaux-de-Fond au canton de Neuchâtel, secondait le Père Villettaz. Au 14 janvier 1920, date de l'ouverture, les élèves étaient au nombre de dix. Quatre autres élèves, trois Valaisans et un Neuchâtelois, étaient en classe de sixième, la première classe secondaire dans le système français. Cinq autres élèves préparaient la sixième dont quatre Valaisans et un Fribourgeois d'Estavayer-le-Lac[86]. Les premiers élèves de Coméraz avaient été conduit à l'Ecole de Suse, en Italie. En 1920, l'école de Suse sera déplacée à Allex, près de Valence, dans la vallée du Rhône. Désormais à la fin de chaque année, les petits suisses partaient continuer leurs études soit à Allex, soit à Cellule, une autre école apostolique près de Clermont-Ferrand. Mais tout n'était pas facile pour ces

83. Arch. CSSp, *ibid.*
84. cf. Urs ALTERMATT, *op. cit.*
85. Joseph Mamie (1891-1973) quitte le Bois-Noir en 1924. Il va travailler au Canada, sauf 14 ans passés à l'œuvre d'Auteuil.
86. Arch. Prov. Suisse. 2B2 I. Registre statistique des petits apostoliques du Bois-Noir.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

jeunes qui partaient dans les maisons de France. « Pour des Valaisans, la transition est trop brusque », écrivait le P. Villettaz. Et parlant de la maison de Suse, dirigée par le P. Benoît, il ajoutait : « Il me semble que la discipline doit y être trop méticuleuse pour des enfants et pas assez fraternelle[87]. »

Un certain nombre de Pères vont se succéder au Bois-Noir. La maison dépendait de la province de France. Elle y envoya le Père Eugène Meyer, un ancien de l'Afrique de l'est, les Pères Jean Berhaut et Louis Walter. Les uns et les autres, en plus de leur enseignement, contribuent à la revue missionnaire éditée par la maison : *Le Papillon*. Ce nom avait été choisi parce qu'au début il ne s'agissait que d'un tract, un papillon, inséré dans la revue des spiritains français, *Les Annales spiritaines*.

L'œuvre du Bois-Noir peut nous apparaître comme une école à la campagne, une école-ferme. On y élève un cochon et une vache. En hiver, on fait boucherie. Pour tuer le cochon, on fait venir le boucher, M. Mettan. Et le P. Villettaz d'inviter le P. Décaillet à venir au Bois-Noir pour cette occasion[88]. Il envoie à sa bienfaitrice de Fribourg, mademoiselle Gendron, un saucisson sec en lui conseillant : « Il faudra le mettre à la cave quelques jours pour le ramollir[89].» Pas étonnant, alors, que la discipline soit plus relaxe et plus fraternelle dans cette maison !

Le nombre des élèves va passer de 10 élèves en 1920 à 18 élèves en 1929. Il fallait donc voir plus grand, soit agrandir la maison du Bois-Noir, soit trouver quelque chose de plus grand ailleurs. Dans la correspondance avec le provincial de France et le supérieur général, il est question des occasions qui se présentent : l'école primaire de Saint-Maurice (1920), Ecône, près de Riddes, en Valais (1923)[90], le château de la Verrerie[91], près de Bulle, dans le canton de Fribourg. Il est aussi question d'un hôtel à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel[92]. On pourrait encore acheter la maison des Pères Blancs, à Saint-Maurice, ou aussi un autre château, celui de Rosières, à Grolley près de Fribourg[93]. Une occasion magnifique serait un hôtel au Bouveret, mais trop cher[94].

---

87. Arch. CSSp, 506-B-IV, 10 septembre 1920, P. Villettaz au P. Décaillet.
88. Arch. CSSp, *Ibid.*, 8 décembre 1920. Lettre du P. Villettaz au P. Décaillet
89. Arch. CSSp, *Ibid.*, 14 février 1921. P. Villettaz au P. Décaillet
90. Cette propriété sera achetée bien plus tard par Mgr Lefebvre et ses disciples.
91. Ce château, ou plutôt cette maison de maître, est devenu dans la suite institut pour enfants handicapés sous la direction des Sœurs d'Ingebohl (Renseignement fourni au téléphone par Madame Panchaud, conseillère communale de Progens).
92. Cet hôtel de Cheyres est devenu depuis un couvent des Dominicaines des prisons.
93. Ce château est devenu la maison des Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi.
94. Arch. CSSp, 502-A-IV.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'Ecole des Missions à Fribourg

Les spiritains du Bois-Noir commencèrent à regarder vers la maison des spiritains à Fribourg. Depuis la fin de la guerre, depuis 1920 environ, la maison était sous-employée. Elle abritait des services de la Procure générale et aussi quelques pensionnaires-étudiants, étrangers à la congrégation[95]. Les services de la maison mère de Paris essayaient de trouver des locataires pour cette maison. Tour à tour se présentèrent les dominicains, les dominicaines, les marianistes du collège Saint-Jean, tous plus ou moins voisins de la maison spiritaine. Il fut aussi question de l'œuvre de Saint-Justin, pour les étudiants d'outre-mer, fondée par l'abbé François Charrière qui sera plus tard évêque du diocèse[96]. Mais, en définitive, la maison sera cédée à l'œuvre du Père Villettaz...

En effet, les rapports continuaient à être difficiles entre le P. Villettaz, l'école du Bois-Noir et l'évêché de Sion. En 1929, le P. Pedron, spiritain Français, missionnaire en Oubangui-Chari, invité par l'Œuvre de Saint-Pierre Claver, vint faire une série de conférences à travers la Suisse romande. Dans le Valais, il s'arrêta à Sierre, à Martigny, à Saint-Maurice, à Vouvry, à Monthey, à Sion. Les journaux firent son éloge, mais un journal de Sion, semble-t-il, souffla le chaud et le froid. Après avoir loué les missions extérieures en générales, il terminait ainsi : « Donnons de bons prêtres à notre diocèse, soutenons tout d'abord les œuvres diocésaines, le reste comme il est dit dans l'Evangile, sera donné par surcroît ». *Le Papillon* de mai-juin 1929, sous la plume du P. Eugène Meyer, un alsacien, répondit au journal de Sion. Il représentait le P. Pédron comme un nouveau Pierre l'Ermite prêchant la nouvelle croisade. Reprenant la formule du journal de Sion, il terminait en ces termes : « Donner à ces sauvages avec l'instruction religieuse un peu d'amour de Dieu et un rayon d'espérance, n'est-ce pas rendre notre Univers un peu moins laid et hâter l'arrivée du Règne de Dieu ! Mais *surcroît*, tout cela !... ». Dès le 14 juillet 1929, l'évêque de Sion envoyait un rapport à la maison mère à Paris. « Je n'ai jamais autorisé *Le Papillon*, nous manquons de prêtres, d'autres congrégations étaient avant les spiritains dans le Valais, il faut soutenir en priorité les congrégations missionnaires fondées en Suisse[97]... »

La maison de Fribourg était libre, et ça chauffait vraiment trop dans le Va-

95. Arch. Institut des Missions. Conseil du 23 septembre 1930. Signé Mgr. Le Hunsec.
96. Arch. CSSp, Dossier 506-B-VI.
97. Arcn. CSSp, 562-B-IV, 14 juillet 1929, lettre de Mgr Bieler à Mgr Le Hunsec, supérieur général.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lais ! Dès le début de l'année scolaire 1930-1931, l'Ecole des Missions s'installa à Fribourg, à la rue du Botzet n° 18. Les services de la maison Générale qui habitaient encore au 18, traversèrent la rue pour aller au Botzet n° 9, en emportant avec eux le nom d'*Institut des Missions*. Le Botzet n° 18 devint officiellement *Ecole des Missions*. Il semble que les Pères qui passèrent du 18 au 9, apprécièrent peu ce déménagement[98].

L'Ecole des Missions est donc maintenant à Fribourg. Le 19 octobre 1930 eut lieu, comme chaque année, la journée missionnaire. Monseigneur Besson, évêque du diocèse, invita le P. Villettaz à prêcher dans sa cathédrale, ce qui fut fait aux messes de 8 heures, 9 heures et 11 heures.

Les supérieurs spiritains de la province de France, dont dépendaient Fribourg, décidèrent de remplacer le P. Joseph Villettaz comme directeur de l'école. Les supérieurs avaient appris à mieux connaître la Suisse. Ils choisirent donc comme nouveau supérieur, un spiritain du canton de Fribourg, qui avaient de nombreuses attaches dans la région, et dont le frère était préfet de Romont, une petite ville proche de Fribourg : le P. Jean Bondallaz. Ce dernier arrivait de Guinée, où il exerçait son ministère depuis 1915[99]. A cette occasion, le Père Soul pouvait écrire du P. Villettaz : « Il a été vraiment admirable en acceptant sans aucune plainte de se mettre sous la direction du nouveau supérieur[100]. » Le P. Kranitz, un alsacien, remplaça le P. Walter comme professeur ; agé de 39 ans, il venait de la mission de Linzolo, au Congo.

Dans cette maison plus grande, le nombre des élèves augmenta rapidement, de 22 à l'arrivée en 1930 à 64 en 1934. Le nombre chuta à 42 en 1935. D'après le P. Bondallaz, d'autres congrégations s'apprêtaient à ouvrir des juvénats plus complets, c'est-à-dire avec un plus grande nombre de classes. Cela devait permettre aux enfants de partir plus tard vers la France pour achever leurs études. C'est, en effet, ce que firent les Pères du Sacré-Cœur et les Pères de la Salette. Ils n'envoyaient les enfants en France que pour la classe de quatrième. Chez les spiritains, les élèves s'en allaient en France dès la fin de la sixième [101]. Il fallait donc voir plus grand pour pouvoir augmenter le nombre de classes. D'autre part, la congrégation comptait ouvrir à nouveau le scolasticat international de Fribourg et il ne fallait pas mélanger les œuvres de grands et de petits scolastiques[102].

---

98. Arch CSSp, 503-A-I, Rapport du P. Soul, visiteur des communautés. 1er juillet 1931.
99. P. PIACENTINI CSSp, Brochure. Biographie du P. Jean Bondallaz. 1962.
100. Arch. CSSp, 503-A-I, Rapport du P. Soul, *op.cit.*
101. Arch. Institut des Missions. 17 novembre 1935. Rapport du Père Bondallaz au supérieur général.
102. *BG*, t. 37, p. 640 ; t. 38, p. 422.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le P. Jean Bondallaz (1890-1960)

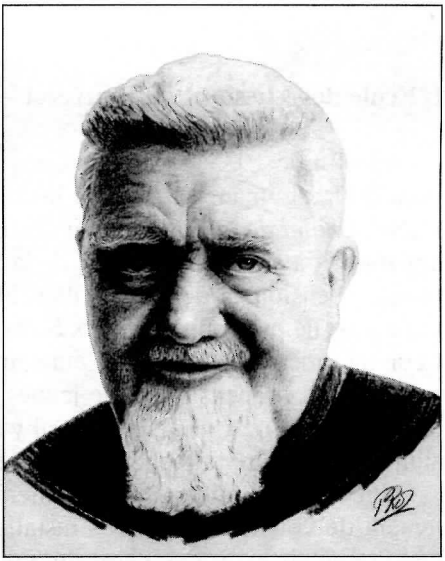

Le P. Joseph Villettaz (1877-1957)

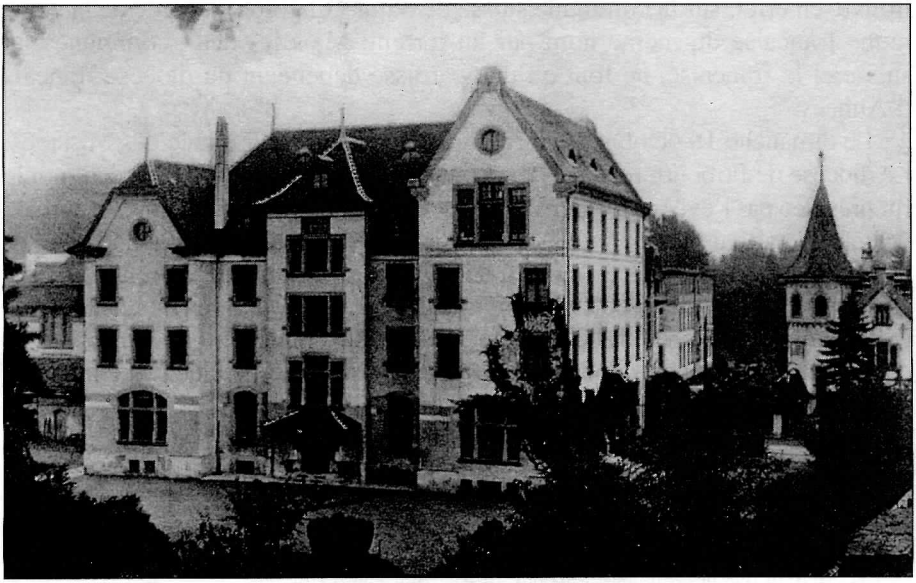

Fribourg. *Au premier plan*, **le Botzet n° 18.** *Au fond, à droite*, **le Botzet n° 9.**

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'Ecole des Missions au Bouveret

A la fin de 1935, les regards se portèrent à nouveau vers le Bouveret, au bord du lac Léman. Le curé de la paroisse avait signalé au P. Bondallaz que l'hôtel *Chalet de la Forêt* était à vendre[103]. L'acquisition en fut compliquée. Il appartenait à des dominicaines, de la Sarre (Allemagne), qui avaient voulu en faire un pensionnat de jeunes filles. Hitler régnait déjà en Allemagne et le régime nazi ne permettait pas aux Sœurs de posséder une propriété à l'étranger. Leur intermédiaire en Suisse était un prêtre du Haut-Valais, l'abbé Lorenz, qui dirigeait un pensionnat de jeunes gens à Estavayer-le-Lac. L'hôtel venait d'être rénové. Le chauffage central y avait été installé. Après bien des discussions, la propriété fut achetée par les spiritains, en janvier 1936.

Mgr Florent du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy, dit son contentement de voir les spiritains s'installer dans son diocèse. « Il y a longtemps que je voulais avoir des Pères du Saint-Esprit dans mon diocèse[104].» En effet la congrégation avait acheté une propriété en Suisse, dans le canton du Valais, mais elle faisait partie du diocèse d'Annecy ! L'hôtel *Chalet de la Forêt* se trouve, en effet, sur la commune suisse de Saint-Gingolph, séparée de la commune française du même nom par un torrent. Mais les deux communes, la suisse et la française, ne font qu'une paroisse dépendant du diocèse français d'Annecy.

Le dimanche 18 octobre 1936 fut inaugurée la nouvelle Ecole des Missions. Le diocèse de Fribourg relata cette inauguration dans son journal. La cérémonie fut présidée par l'évêque d'Annecy. Monsieur le chanoine von der Weid, curé de Fribourg, était aussi venu, ainsi que plusieurs prêtres des diocèses de Fribourg et de Sion. La maîtrise de la cathédrale de Fribourg chanta pendant la messe[105].

Pour ce qui est de l'école elle-même, il y eut peu de changements. C'est le P. Bondallaz qui en restait le supérieur. On ajouta simplement une classe, celle de cinquième. Il y avait donc à l'Ecole des Missions, une classe préparatoire et les deux premières années du secondaire.

Le début de la guerre en 1939 va faire évoluer la situation. Les parents,

---

103. Arch. CSSp, 505-A-I. Documents relatifs à l'achat de la propriété du Bouveret.
104. Arch. Institut des Missions, Fribourg. Dossier Bouveret. Lettre du 12 décembre 1935, au supérieur général.
105. *La Semaine Catholique de la Suisse française*, 29 octobre 1936.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

comme il a été dit plus haut, voulaient garder le plus longtemps possible leurs enfants en Suisse. Mais, avec la guerre, ils ne voulurent plus du tout envoyer leurs enfants en France. Le P. Bondallaz reçut des lettres assez fortes venant de curés ou de parents. Il envoya au supérieur général celle du curé d'Attalens[106], lettre parmi les moins violentes, disait-il. Selon ce curé nous avions une maison à Fribourg, ville universitaire : pourquoi, alors, obliger des suisses à aller en France ? Il avait ces mots durs : « Nous, Suisses, nous supportons moins facilement que d'autres, l'obligation d'en passer par un diktat étranger. » Le P. Bondallaz avait reçu l'ordre de la maison mère de faire partir en France les élèves et les grands séminaristes[107]. Le service des visas accorda des visas à ceux qui avaient déjà séjourné en France. Les plus grands élèves ne peuvent quitter la Suisse, « car ils doivent faire leur service militaire ». Par ailleurs, un certain nombre de jeunes Pères suisses ne pouvaient pas partir outre-mer à cause des événements. Etaient donc ainsi réunis tous les éléments nécessaires pour augmenter au Bouveret le nombre de classes et de professeurs...

Vers une province spiritaine de Suisse

Les autorités de la congrégation, soit l'administration générale, soit la province de France, commencèrent alors à envisager la possibilité d'ériger une *province* spiritaine de Suisse. La question fut débattue dans la réunion du Conseil général du 22 octobre 1940[108]. La province de France suivit dans un acte du 5 novembre 1940[109]. De toute façon, la guerre qui entourait la Suisse rendait les communications difficiles entre pays. Le P. Bondallaz, supérieur du Bouveret, devint dans les faits une sorte de supérieur provincial pour la Suisse. On parvint ainsi à faire du Bouveret une école avec toutes les classes du secondaire. Les jeunes Pères qui avaient terminé leurs études et ne pouvaient partir en mission à cause des événements, y furent embauchés comme professeurs. Un certain nombre de spiritains suisses furent même reçus comme étudiants au Séminaire des Missions du Botzet à Fribourg.

Les circonstances poussèrent même à l'ouverture d'un noviciat en Suisse.

106. Arch. CSSp, 505-A-VI, Attalens le 25 septembre 1940.
107. Arch. CSSp, *ibid.*, 1er octobre 1940. Lettre du P. Bondallaz au provincial de France.
108. Arch. CSSP, 505-A-II. 22 octobre 1940. Décision du Conseil général pour la Suisse.
109. Arch. CSSp, 505-A-VI.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

On loua pour ce faire une maison nommée *Le Clos des Mésanges*, située à Blonay au dessus de la ville de Vevey, ville située au bord du lac Léman. Il commença en septembre 1944 pour finir un an plus tard. Il commença avec 12 novices, pour finir avec 10[110]. Si cette année fut importante pour les jeunes novices, il semble qu'elle ait assez peu marqué les esprits à cette époque. C'était une solution provisoire dictée par la guerre. *Le Papillon*, la revue des spiritains du Bouveret, n'en parla même pas.

Ce qui importait, c'était l'Ecole des Missions du Bouveret. C'était la fondation du P. Villettaz. C'était aussi le lieu par lequel la congrégation avait le contact avec la Suisse, les paroisses de Suisse, surtout celles du Valais et de Fribourg d'où venaient les élèves de l'école. Les circonstances avaient regroupé au Bouveret tous les élèves du secondaire qui ne pouvaient plus étudier en France. En 1940, le Conseil général de la congrégation acceptant bon gré mal gré ce que les circonstances imposaient, essayait de mettre les choses au point. Pour la province de France, le coût de la vie en Suisse était trop élevé. Pour aider la future province de Suisse, l'achat d'une ferme fut décidé pour aider financièrement le Bouveret. Des exemples dans ce sens existaient en France, et cela avait l'air d'être utile : les maisons de Chevilly, Langonnet et Cellule avaient leur ferme dirigée par des Frères. Ainsi fut décidé l'achat d'une ferme pour le Bouveret, à environ trois kilomètres de la maison. Le P. Letourneur, procureur général, avait étudié la question en 1943[111]. Mais jusqu'au bout, on se demanda s'il fallait faire des spiritains suisses une entité séparée de la province de France.

En 1943, le P. Antoine Clivaz avait succédé au P. Jean Bondallaz comme supérieur du Bouveret. Le P. Emile Laurent était depuis 1944, provincial de France. Une lettre du P. Antoine Clivaz au Supérieur général nous apprend ce qui a dû se passer à la fin de la guerre : le P. Laurent et son conseil avaient pris la décision de rétablir les choses comme avant la guerre[112]. Il était notamment décidé par Paris que le Bouveret devrait envoyer à Allex les élèves des trois classes supérieures. On peut noter, en passant, que, dans la congrégation, on avait encore tendance à confondre l'administration générale et la province de France, dont les autorités respectives étaient, dans les deux cas, installées au 30, rue Lhomond, Paris, V^e^. Les décisions concernant la Suisse étaient prises

110. Arch. CSSp, 502-A-V, Dossier concernant le noviciat de Blonay.
111. Arch. CSSp, 505-A-I, 6 septembre 1943, rapport du P. Letourneur.
112. Arch. CSSp, 505-A-II, 28 juin 1946. Lettre du P. Antoine Clivaz au Supérieur général.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

par la province de France, mais c'est auprès du supérieur général que le supérieur du Bouveret écrit pour s'excuser de ne pas être tout à fait d'accord avec « ces décisions ». Le P. Clivaz répond à qui de droit. Il a consulté les conseillers de la maison qu'il dirige et sa conclusion est que c'est une question de vie ou de mort pour l'œuvre. Les parents ne veulent plus envoyer leurs enfants en France. D'ailleurs la province de France a établi des écoles allant jusqu'au baccalauréat pour les régions où elle trouve des vocations : Langonnet pour la Bretagne, Saverne pour l'Alsace. Il emploie un style réaliste pour persuader : « Supprimer les hautes classes ici permettrait de récupérer 2 ou 3 Pères au plus : envoyer 3 Pères en 1946 en Mission pour s'exposer à ne plus en envoyer dans les années à venir... ». Il prend ensuite un ton amical (le supérieur général est Monseigneur Le Hunsec) : « J'ai l'impression d'ailleurs, Monseigneur, de vouloir vous persuader d'une chose dont je crois pouvoir dire que c'est déjà chose faite : vous croyez à l'avenir de notre maison. » Il rappelle alors les discussions et les échanges de lettres qui avaient eu comme sujet la fondation d'une province de Suisse. Le P. Clivaz y revient en conclusion : « En avant donc, avec prudence, certes, mais avec confiance et largeur de vue pour établir une Province digne de ce nom ... Encore une fois, Monseigneur, nous ne demandons pas une Province mais seulement sa préparation. »

Une communauté principale, une vice-province de Suisse

La réponse ne se fit pas trop attendre. Dès le 1er septembre 1946, le « rapport présenté au Conseil général au sujet de l'autonomie provinciale des œuvres de la Suisse[113] » était préparé. On hésitait sur les termes à employer, mais une chose était certaine : on envisageait bien l'autonomie. Le mot *province* se retrouve même dans l'expression employée : « l'autonomie provinciale ». On pensait aussi au nom de *vice-province*. Mais l'existence d'une seule communauté, le Bouveret, faisait trouver le terme trop fort. On parlera donc plutôt d'une *maison principale*.

Mais l'essentiel est acquis, une entité nouvelle existe. Elle sera maison principale. Il semble que l'on dira le plus souvent vice-province. « La province de France reconnaît à la nouvelle juridiction autonome les propriétés du Bois-

113. Arch. CSSp, *Ibid.*, Paris, le 1er septembre 1946.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Noir, du Bouveret et des Evouettes. » Le rapport reconnaissait comme membres de cette juridiction « tous les membres profès d'origine suisse ». Le paragraphe se termine en citant le Coutumier général, au numéro 29[114] : « Les dispositions concernant la *Province d'origine* seront appliquées à ses sujets. » Décidément on retrouvait partout le nom de *province*.

La nouvelle entité devait commencer à exister à partir du 1er janvier 1947. Combien étaient les sujets dépendant de cette nouvelle *maison principale* ou *vice-province* ? D'après les statistiques de 1947[115], il y avait 87 spiritains dans la nouvelle ciconscription, soit 55 prêtres, 25 scolastiques et 7 Frères. Dans les mois qui suivirent, on fit quelques retouches minimes à cette liste[116].

Sur ces 87 spiritains, 65 exerçaient leur ministère dans les pays d'outremer. Trois étaient aux Œuvres d'Auteuil. Un était professeur à Chevilly. Au noviciat de Cellule, cinq novices se préparaient à prendre la relève. L'Ecole des Missions comportait 47 élèves répartis en sept classes, de la première à la septième, selon le système français. En fait la septième était plutôt une classe préparatoire. Les élèves passaient le baccalauréat français. Le P. Antoine Clivaz, déjà supérieur de la maison du Bouveret, devint le premier supérieur de la maison principale, par décision du 4 février 1947[117]. Mais le Père n'était pas en bonne santé, il semble qu'il était dépressif[118]. Dès le 2 septembre 1947, le P. Maurice Giroud devint supérieur au Bouveret. Il resta neuf ans à ce poste.

La congrégation avait toujours deux autres maisons en Suisse. Celle de Fribourg continuait son rôle de scolasticat international. La *Villa Notre-Dame* à Montana était toujours un sanatorium pour les tuberculeux. Les malades appartenant à la congrégation n'y étaient pas aussi nombreux qu'autrefois. Mais le P. Van Rooij, un Hollandais, prit contact avec des organismes de Belgique et du Luxembourg, et put ainsi remplir la maison[119]. On en arrivait ainsi à avoir trois maisons spiritaines, indépendantes les unes des autres, dans le même pays.

---

114. *Coutumier Général de la Congrégation.* Maison-Mère, Paris. 1940.
115. *Etat du Personnel et des Œuvres de la Congrégation du Saint-Esprit*, La Chapelle-Montligeon, mai 1947.
116. On oublia le Père Spörnli. Il était né en Suisse, dans le canton de Schaffhouse, à la frontière allemande. L'état du personnel lui donne comme diocèse d'origine celui de Freiburg en Allemagne. Il reste toute sa vie de la province d'Allemagne.
117. *BG*, t. 40, p. 135.
118. Antoine Clivaz (1909-1970), après avoir été supérieur du Bouveret, exerça son ministère à la Martinique.
119. Archives de la Villa Notre-Dame.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La vice-province prend de l'importance

En 1956, le P. Richard Aebi succèda pour neuf ans au P. Maurice Giroud, comme vice-provincial. Il eut le mérite de donner un nouvel élan à la vice-province. En 1958, les supérieurs majeurs des congrégations établies en Suisse commencèrent leurs rassemblements annuels. Le P. Aebi y assista et il se rendit compte que les spiritains étaient à peine connus en Suisse. Peu de temps avant, il s'était rendu au congrès missionnaire de Lucerne. Il pouvait écrire au supérieur général : « J'ai pu y constater que les spiritains n'existaient pas, alors que la moindre des petites associations était mentionnée[120]. » Il demanda donc au supérieur général la permission de pouvoir parler devant les supérieurs majeurs, non seulement au nom du Bouveret, mais aussi de Fribourg et de Montana. Il demanda cela avec tout le ménagement possible : « Loin de moi la pensée de m'immiscer dans des affaires qui ne me regardent pas ».

En ce qui concerne Montana et Fribourg, la question était ainsi posée, et désormais les changements allaient s'accélérer. Ces maisons étaient pour ainsi dire des maisons étrangères en Suisse. Elles avaient assez peu de rayonnement dans le pays[121]. On était bien loin de l'époque où la maison du Botzet 18, à Fribourg, entretenait des liens suivis avec le président du gouvernement fribourgeois. Elle passait pour irlandaise, car la plupart des étudiants spiritains qui y résidaient venaient de ce pays. Le P. Marmy pouvait écrire : « Personne ici ne peut comprendre et ne veut comprendre que ces maisons n'ont rien à voir avec la vice-province de Suisse[122]. »

La Villa Notre-Dame était devenue une maison de repos. A cause des progrès de la médecine, le nombre de malades de la tuberculose avait diminué. La façon de les soigner avait changée. Dès le 20 février 1962, sa gestion fut cédée à la vice-province de Suisse[123].

L'année suivante, le 17 mai 1963, le grand scolasticat international de Fribourg fut fermé et mis à la disposition de la vice-province de Suisse par la maison générale[124]. Dans un rapport, le P. Aebi avait montré la nécessité pour les spiritains en Suisse d'avoir une maison centrale par rapport au pays. Fribourg présentait en outre l'avantage d'être le siège d'un certain nombre

120. Arch. CSSp, 506-A-I, 2 octobre 1958, lettre du P. Aebi au Supérieur général de la congrégation.
121. Arch. Province de Suisse. 2B1cX, 14 mai 1963, Rapport du P. Aebi, vice-provincial.
122. Arch. CSSp, 506-A-I, 18 juillet 1961, lettre du P. Marmy CSSp, au Supérieur général.
123. Arch. Villa Notre-Dame. Montana. Décision du Conseil général du 20 février 1962.
124. Arch. Province de Suisse. 2B1cX. Décision du Conseil général du 17 mai 1963.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

d'organismes catholiques de Suisse, comme l'Université, Pax Christi, l'agence de presse KIPA et la direction nationale des Œuvres Pontificales Missionnaires[125]. Dès le mois d'octobre 1963[126], le vice-provincial de Suisse s'installa à Fribourg.

Ainsi dès 1963, la vice-province de Suisse se composait-elle de trois maisons, au lieu d'une seule, le Bouveret. Curieusement, le bulletin général de la congrégation ne fait aucune mention de ces changements, ni sous la rubrique « supérieurs de communauté » ni sous celle « transferts de résidence ». Mais la revue des spiritains *Pentecôte sur le monde*[127] (édition suisse) nous signale la nomination du P. Gabriel Giroud, comme supérieur du Bouveret, dans son numéro de novembre-décembre 1963. Cette nomination prend toute une page, ce qui souligne l'importance que gardait la maison du Bouveret dans la vice-province.

L'action du P. Aebi ne se borna pas à multiplier par trois le nombre des maisons de sa vice-province. Avec deux laïcs valaisans, messieurs Guy Balet et Pierre Duc, il est considéré comme le fondateur, en 1959, du mouvement *Frères sans Frontières* qui envoie des laïcs dans les pays d'outre-mer[128]. Pendant les premiers années, le mouvement faisait ses camps d'été à l'Ecole des Missions du Bouveret. La revue *Pentecôte sur le monde* (édition suisse) lui donnait une grande place dans ses pages.

Il était toujours question de s'établir en Suisse alémanique. C'était un vieux rêve qui resurgissait régulièrement chez les spiritains de Suisse. En 1963, il fut question d'acheter un ancien restaurant sans alcool à Allschwil dans la banlieue de Bâle. Mais l'affaire ne put se concrétiser[129]. Le moment n'était pas encore venu.

Un nouveau collège

L'Ecole des Missions du Bouveret devenait trop petite vu le nombre croissant des élèves. Dès 1961, on chercha une solution à ce problème. Le conseil

125. Arch. Province de Suisse. 2B1cX. Rapport du P. Aebi, daté du 14 mai 1963.
126. *BG*, t. 50, 1966-67, p. 146. Bulletin historique : vice-province de Suisse.
127. La revue *Pentecôte sur le Monde* (Edition suisse) a succédé en Suisse à la revue *Le Papillon* en 1959. Elle est éditée par les provinces de France et de Suisse, avec des pages propres à chacun.
128. Cf. La revue du mouvement « Frères sans Frontières », *Interrogation,* dans son numéro spécial du 1er décembre 1979. Depuis le 8 juin 1997, le mouvement est devenu : *« E-Changer ».*
129. Arch. Province de Suisse. 2B4I, correspondance entre le vice-provincial de Suisse et l'évêque de Bâle.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

provincial songea à l'ouverture d'une deuxième école. Il la voyait dans un lieu plus central, par exemple dans les environs immédiats de Fribourg[130]. On se décida finalement à construire un nouveau collège au Bouveret même. Dès 1963, le P. Gabriel Giroud, supérieur du Bouveret, présenta un avant-projet au vice-provincial[131]. Le début de la construction était prévu pour 1964. En fait, elle ne commença qu'au printemps de 1965. Entre temps, le P. Aebi fut remplacé par le P. Fernand Bussard. Mgr Lefebvre, supérieur général, put procéder à l'inauguration du nouveau collège, le 4 décembre 1966[132]. Soixante-dix-huit jeunes purent y prendre place. Ils furent quatre-vingt-dix dès l'année suivante. On pensait déjà à édifier la chapelle qui devait accompagner ce bâtiment. Sa bénédiction aura lieu à la fête de la Pentecôte 1969.

Enfin la Province de Suisse

Le 26 juin 1968, la vice-province de Suisse était érigée en province par le dicastère romain de la Sacrée Congrégation des Religieux. Le P. Bussard en devint le provincial. La nouvelle province comportait 121 profès, dont 16 étudiants (on disait : *scolastiques*). Quatre-vingts d'entre eux exerçaient leur ministère outre-mer (on disait : *en pays de mission*). Bien de l'eau avait coulé sous les ponts depuis l'entrée dans la congrégation du premier suisse, le P. Dupraz, en 1854. Le changement de dénomination passa assez inaperçu pour les spiritains en 1968. On en parle à peine dans les écrits de l'époque. D'ailleurs, qui, parmi les spiritains d'aujourd'hui, penserait un seul instant que le P. Richard Aebi n'a jamais été officiellement supérieur *provincial* de Suisse ? Vingt ans plus tard, on fêta, avec quelques fastes, l'anniversaire d'un événement qui avait si peu marqué parce qu'il était simplement dans l'ordre des choses...

130. Arch. Province de Suisse. 3G2aI. Conseil provincial du 15 mai 1961.
131. Arch. Province de Suisse. 2B2VII. Projet pour le nouveau collège.
132. Arch. Province de Suisse. Circulaire n° 4 du P. Bussard. 14 février 1967.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Les sœurs spiritaines à Maevatanana.

Photos : Arch. Sœurs Spiritaines.

Les Sœurs Marthe, Henriette, Jeanne d'Arc et Thérèse, devant le pic d'Andriba.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 74 à 92.

Les Spiritaines à Madagascar
Vingt-sept ans d'apostolat dans l'île Rouge

*Sœurs Anita Disier et Paul Girolet**

Pour un grand nombre de spiritaines, l'évocation de leur mission à Madagascar est porteuse de sentiments complexes. Pour celles qui ont vécu et travaillé là-bas, ce qui affleure d'abord, ce sont les souvenirs heureux d'une mission où elles ont donné le meilleur de leur jeunesse et d'un peuple attachant dont elles restent proches. Et ces souvenirs s'accompagnent du regret d'avoir dû quitter trop vite. Pour les autres, celles qui ont simplement entendu le récit de ce qui s'est vécu, Madagascar, c'est une île où les spiritaines ont des attaches, des racines (quatre sœurs reposent en terre malgache...). C'est aussi l'inconnu et le mystère : pourquoi les spiritaines sont-elles parties alors que la mission attendait du renfort et qu'une nouvelle fondation se préparait... Pourquoi ?

Beaucoup de spiritains revenant de Majunga, quelques sœurs malgaches, et aussi des anciennes élèves se souviennent de la présence des spiritaines et les invitent même à un retour... Une congrégation d'origine française les a remplacées, la mission s'est

---

* La Sœur Anita Disier a été enseignante au Cameroun de 1951 à 1960. Elle a été ensuite, pendant dix ans, responsable du noviciat de sa congrégation. En 1971, elle est partie en Centrafrique, où elle a dirigé le Foyer (inter-congrégations) des vocations et où elle a exercé la fonction de responsable (supérieure principale) des communautés centrafricaines de sœurs spiritaines, de 1977 à 1983. Depuis, elle réside en France, ayant fait partie du Conseil général jusqu'en 1995.

Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y fut supérieure de la Congrégation des Filles de Marie (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle a ensuite, pendant trois ans, été supérieure principale des spiritaines du Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle fut assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

développée, les religieuses malgaches prennent des responsabilités, l'Eglise grandit : c'est l'essentiel !

Avec une pointe d'audace, – il n'y a pas cinquante ans que nous avons quitté Madagascar – essayons d'esquisser l'histoire de cette époque. En évoquant ces événements, peu connus des plus jeunes, on découvrira un temps fort où des spiritaines ont vécu pleinement leur vocation de pionniers. *Cela nous paraît important.*

Pour ce faire, nous avons utilisé surtout les journaux de communauté, la correspondance, des articles écrits par les spiritaines dans la revue, Pentecôte *(éditée à partir de 1932) et dans leur bulletin* Entre Nous. *Les archives générales des spiritains nous ont fourni aussi des renseignements précieux. Et bien sûr, les témoignages recueillis auprès des anciennes* malgaches.

Des inconnues demeurent. Ce travail n'est qu'une ébauche. Nous le présentons, en deux parties, dans les numéros 7 et 8 (1998) de Mémoire Spiritaine.

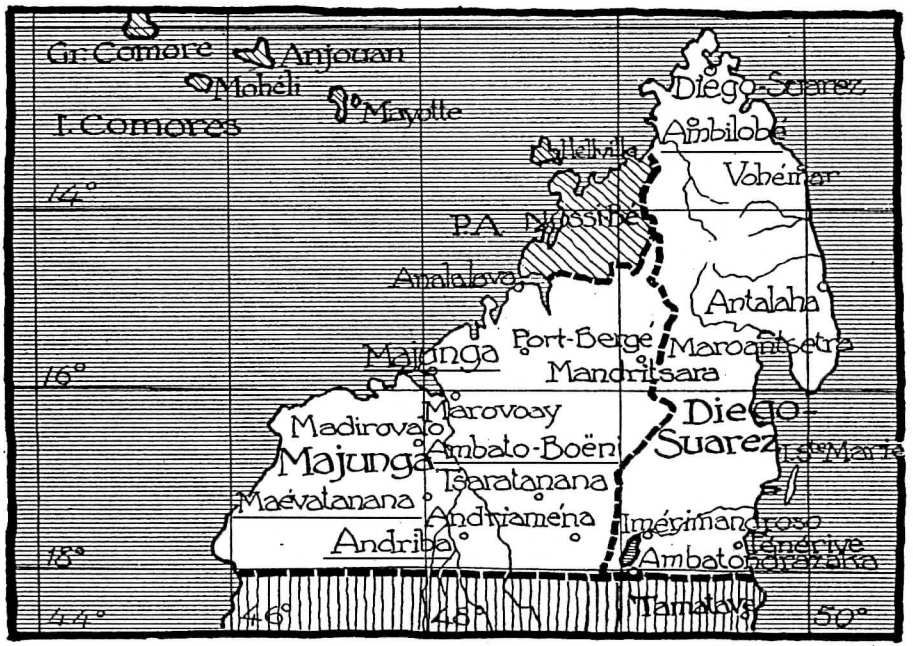

Madagascar. Les vicariats apostoliques de Majunga et de Diego-Suarez.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

I
Les premières fondations : 1927-1947

Introduction

En 1927, la Congrégation des Sœurs du Saint-Esprit est bien jeune[1]. Les premières professions datent du 5 octobre 1924 ; huit sœurs sont alors parties au Cameroun, quatre aux Antilles ; les autres sont restées en France ou en Suisse. « En 1925, les sœurs sont au nombre de 117, y compris les aspirantes. On les demande de divers côtés. Chaque semestre voit de nouvelles consécrations de missionnaires spiritaines pas assez nombreuses, malheureusement, pour satisfaire toutes les demandes à la fois[2]. »

Pourquoi le choix de Madagascar ? Le premier départ répondait à un appel de l'évêque de Majunga, Mgr Pichot[3]. Ce dernier écrivait le 12 février 1927 au Conseil général : « Vos sœurs seront les bienvenues et dès maintenant, nos chrétiens et nous allons demander au Bon Dieu qu'elles fassent bon voyage et que la nouvelle communauté devienne un centre de conversion, de vie chrétienne et aussi de vie religieuse et apostolique pour la femme malgache[4]. » D'autres notes empruntées aux Archives confirment l'intention de l'évêque d'associer les spiritaines à la formation humaine et chrétienne de la femme malgache[5].

---

1. Pour les débuts de la congrégation, se reporter aux n° 1, 2, 3 et 4 de *Mémoire Spiritaine*. Pour le contexte général de l'histoire de l'Eglise à Madagascar, voir : Bruno HUBSCH (dir.), *Madagascar et le christianisme*, Paris, Karthala, 1993, 520 p.

2. *BG*, t. 32 p.183 et 347.

3. « Mgr Pichot réclame des Sœurs du St Esprit pour fonder une œuvre de sœurs à Maevatanana. » (Arch. Srs sp., p. 247 A). Une spiritaine de la première équipe écrira plus tard : « Nous étions quatre à nous embarquer pour Majunga à la demande de l'Evêque, Mgr Pichot.» (Sœur Anselme Desamay, dans : « 1927-1954 : Des spiritaines à Madagascar », *Pentecôte sur le monde* (PSM), n° 704, mai-juin 1984, p. 22). Mgr Paul Pichot (1874-1954), originaire de la Manche, fut vicaire apostolique de Majunga de 1923 à 1941. « Le grand mérite des Spiritaines est d'avoir répondu à l'appel de Mgr Paul Pichot de venir à Madagascar et à Majunga, pour former les premières Sœurs Diocésaines de la Congrégation Notre-Dame de Majunga. Certaines de ces Sœurs malgaches sont encore vivantes. » : lettre du P. Roland Barcq (17 février 1998), spiritain, archiviste à Mahajanga.

4. *Entre Nous*, mai 1927.

5. Dans la plaquette : Roland BARQ, *Le Diocèse de Majunga. 90 ans d'histoire missionnaire 1898-1988*, Mahajanga, 1988, p. 7, on relève : « Le 22 mai 1927, arrivée des premières Sœurs du St-Esprit destinées à la mission de Maevatanana pour préparer les futures Sœurs malgaches d'une congrégation diocésaine que Mgr Paul Pichot se propose de fonder. » - Dans la brochure biographique du Père Célestin Mariedasse (1887-1965), il est écrit : « Un groupe de Sœurs missionnaires du St-Esprit vient de débarquer à Madagascar le 21 mai 1927, après un excellent voyage accompli sous la conduite du Père Roupnel. Inutile de dire avec quel bonheur elles ont été reçues. Mgr Pichot se propose de leur confier, à Maevata-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dans cette histoire, on peut distinguer deux étapes :

1) Tout d'abord, les quatre premières fondations qui se succèdent rapidement : Maevatana (1927) ; Ambato-Boeni (1928) ; Ambilobe (1931) ; Andriba (1937). Chacune a son histoire de plus ou moins longue durée. Dans les postes de brousse, la vie, les activités missionnaires se ressemblent. Nous les évoquerons globalement.

2) La cinquième fondation, presque dix ans après, à Majunga, sera d'un style différent. Son histoire mouvementée entraînera le départ des spiritaines de Madagascar.

La fondation de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Majunga est imbriquée dans l'histoire des spiritaines. Pour plus de clarté, elle sera développée à part.

Première étape : les implantations en brousse

Maevatanana (1927-1944) – Embarquées à Marseille le 28 avril 1927, les quatre premières sœurs[6] arrivent à Majunga le 22 mai. Elles ont suivi pendant quinze jours des cours pratiques de la Croix-Rouge et commencé l'étude du malgache.

Après trois semaines de bateau, Mgr Pichot leur propose une halte bienfaisante à Majunga, où elles sont hébergées quinze jours par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Puis il leur faut deux jours pour gagner Maevatanana. Le Père Gasperment[7], délégué de monseigneur, les accompagne. On remonte le fleuve Betsiboka sur un petit canot à moteur. Escale d'une nuit à Ambato, puis en chaloupe particulière, le convoi gagne Mananika, à 25 km de Maevatanana. « Là, les attendait le Père de Maupéou[8] avec une auto. L'auto stoppe près de l'église ; une foule énorme de chrétiens trépignaient de joie et criaient à tue-tête pour souhaiter la bienvenue à leurs Mères[9]. »

---

nana, avec l'apostolat de la femme malgache, ses espoirs de vie religieuse dans une congrégation indigène pour celles que la Providence appellera à cette vocation. Dès le lendemain de leur arrivée, les Sœurs se sont mises à l'étude de la langue malgache. » Le Père Mariedasse (1877-1965) était né à Karikal (Indes françaises). Le Père Julien Roupnel (1867-1939) était originaire de l'Orne.

6. Sœurs Marie-Geneviève Foreau, Aloyse Sutter, Françoise Anfray, Anselme Desamay.

7. Le Père Jean-Baptiste Gasperment (1879-1947), originaire de Touraine, est mort à Andriamena.

8. Le Père Félix de Maupeou d'Ableiges (1882-1954), né au Havre, a travaillé à Madagascar de 1913 à 1947 ; il est allé ensuite à la Réunion.

9. *Entre nous,* septembre 1927.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Avec étonnement et admiration, les sœurs découvrent une maison bien préparée où elles peuvent s'installer, une table servie qui les attend. Deux jours après, la fête très solennisée de la Pentecôte (la mission est dédiée au Saint-Esprit) permet aux spiritaines d'entrer en contact avec les chrétiens de Maevatanana et des environs.

Maevatanana ... La mission a été fondée en 1905[10]. C'est un des endroits les plus chauds et les plus durs de l'île. Pays aride, encaissé au milieu de collines pierreuses qui emmagasinent la chaleur. Dès leur arrivée, les sœurs sont sollicitées pour commencer une école de filles. En juin 1928, l'autorisation officielle étant accordée par les autorités de Tananarive, l'école est inaugurée par l'évêque. Elle se développera rapidement.

Les visites au village sont l'occasion de connaître la population, de créer des relations. Une sœur note : « Quelle sympathie on trouvait partout. Nous étions de la *fihavanana*, de la famille élargie... »

En décembre 1927, arrive Sœur Térésa Saint-Just. On parle d'une seconde fondation à 150 km au nord-ouest, à Ambato-Boeni. L'arrivée, en juin 1928 des Sœurs François-Xavier Blin et Joseph-François Gœttelman, rend possible l'ouverture de cette communauté. Joie de voir la mission se développer, de se sentir moins isolées : les relations seront fréquentes entre les deux maisons et les voyages nombreux pour repos, retraites, etc.

Les années passent; les œuvres progressent ; à l'école, les élèves se multiplient. En plus des fillettes malgaches, on accueille des enfants européens. Les visites de Mgr Pichot, parfois réduites à un simple passage, sont nombreuses et appréciées. Assez souvent, il prêche lui-même la retraite annuelle. D'autre part, il suit avec sollicitude le développement de la congrégation naissante des sœurs malgaches pour lesquelles les spiritaines ont ouvert un postulat en 1929. En juin 1930, c'est la première prise d'habit ; les premières professions auront lieu en 1937[11].

Joies et peines se succèdent. En 1935 et 1937, les sœurs sont heureuses d'accueillir la Supérieure générale et son assistante[12]. En 1940, la maladie et le

---

10. « Mgr Corbet envoie le Père Orinel ouvrir la mission de Maevatanana après y avoir fait lui-même deux voyages de reconnaissance. Ce sont encore les chrétiens qui ont construit l'église pour obliger Monseigneur à leur donner un Père. » (*Le diocèse de Mahajanga, op. cit.*). Mgr François-Xavier Corbet (1836-1914), originaire d'Alsace, premier vicaire apostolique de Diégo-Suarez, a été remplacé par Mgr Auguste Fortineau en 1915. Le Père Félix Orinel, né dans les Côtes-du-Nord, en 1867, a fondé en 1905 la mission de Maevatanana. En 1912, il est sorti de la Congrégation du Saint-Esprit pour entrer dans le clergé de Tunisie.

11. On parlera plus loin de cette jeune congrégation.

12. Il en sera question dans l'histoire de la mission d'Ambato-Boeni.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

décès du Père Pichon marquent durement la mission[13]. En mars 1942, autre épreuve douloureuse : Sœur Marthe Réaux, de Maevatanana, accuse une grosse fatigue ; on l'évacue sur l'hôpital de Majunga, où l'on décèle une septicémie ; elle meurt le 10 mars, à l'âge de 50 ans.

Un événement important marque l'année 1943 : la fermeture du noviciat des Sœurs malgaches. Les novices restantes quittent Maevatanana pour Andriba, où elles feront leur stage pratique. A la place du noviciat est ouvert un *kilasy mandry* (internat).

Le journal de communauté se termine le 30 novembre 1944. Les Sœurs de Notre-Dame de Majunga remplacent les spiritaines.

Ambato-Boeni (1928-1953) – La mission d'Ambato-Boeni date de 1913. « A la question : " Ambato, est-ce une ville ou un village ? Etes-vous en brousse ou en pays civilisé ? ", nous pourrions répondre sans mentir : " Oui et non ! " Notre agglomération située à une centaine de kilomètres à l'est de Majunga fait vraiment partie de la brousse pour les européens de Tananarive et des autres centres. Les Sakalaves de la région, au contraire, la décorent du nom de ville, eu égard à ses toits de tôle, à ses nombreuses boutiques tenues par des Indiens, à la présence de l'Administration, enfin, en considération de l'église et de la mission[14]. »

C'est là que débarquent, le 7 juillet 1928, les trois fondatrices : Sœurs François-Xavier Blin, Marie-Geneviève Foreau et Térésa Saint-Just. Avec malles et paquets, amenées par la *pétrolette* qui assure le service entre Mananika et Majunga. Elles notent dans leur journal : « Tout en regardant les crocodiles nombreux, nous fouillons des yeux les rives pour découvrir le clocher de la mission. A midi, nous arrivons. Femmes, hommes et enfants, bannières en tête, sont là ; le tambour marque le pas ; les Pères arrivent... En route pour la mission ! Tout n'est pas terminé dans notre maison, mais nous sommes touchées de voir avec quel soin tout a été prévu. »

Quelques jours seulement pour l'installation, et les classes de malgache s'instaurent sous la direction du Père Mariedasse, le professeur des spiritaines de Maevatanana l'année précédente.

Comme à Maevatanana, l'école commence sans tarder : bénédiction le 3 juin 1929 et ouverture des cours le lendemain, avec une soixantaine d'élèves. Puis

13. Le Père Albert Pichon (1912-1940), d'origine bretonne, est décédé le 4 novembre 1940.
14. Sœur Elisa Blin, *Pentecôte*, n° 12, 1934, p. 5.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

c'est la mise en place d'un pensionnat qui débute modestement. Les activités se multiplient. Mais les santés ne répondent pas toujours à l'ardeur et aux besoins croissants ; et ce n'est point étonnant qu'en 1932, survienne une grande épreuve pour la communauté : le 1er février, Sœur Joseph-François, arrivée deux ans plus tôt, meurt à Ambato, à l'âge de 36 ans. Sœur François-Xavier écrit à la maison mère ce même jour : « Notre Sr Joseph-François a succombé à une endocardite rhumatismale, compliquée d'hémorragie cérébrale. Elle avait reçu le Saint Viatique et l'extrême-onction le matin du 1er février. A 17 h 30, notre chère Sœur retournait à Dieu. Toute la nuit, malgaches et européens sont restés pour la veillée funèbre. Ce soir, à 4 h 30, aura lieu l'enterrement[15]. »

En 1935, une *visiteuse* entreprend le voyage pour connaître nos missions de la Grande Ile. Jusqu'ici les relations avec le Conseil général étaient uniquement épistolaires. La visite de Sœur Maria Viers, assistante de la Supérieure générale, sera appréciée par toutes[16].

En 1937, Mère Michaël[17], à son tour, vient découvrir les nouvelles fondations. Un long périple par avion la conduit d'abord de Paris à Madagascar[18]. Elle gagnera ensuite les pays d'Afrique où travaillent les spiritaines : Cameroun, Centrafrique, Congo. Elle prend conscience des réalités de la mission et des besoins présents et futurs. Heureuses d'entendre les nouvelles des communautés de France et d'ailleurs, les sœurs se sentent comprises, reconnues. C'est une source de réconfort et d'espérance. Madagascar devient davantage la mission de la congrégation. Mère Michaël a noté dans son journal de voyage : « J'admire l'énergie, la force d'âme de nos Sœurs. Une grande union règne ici. Combien je bénis le Bon Dieu de l'orientation qu'Il a inspiré de donner à l'Institut[19]. »

Quelques événements émaillent les années qui suivent : en octobre 1949, changement à la mission ; les Pères du Saint-Esprit se retirent, remplacés par deux prêtres malgaches. En août 1951, lors de la visite de Mgr Lefebvre, délégué apostolique de Dakar, Ambato est choisi pour recevoir sa visite, en raison du clergé malgache régissant la mission.

A la date du 1er février 1952, on lit dans le *Journal* : « Retraite mensuelle. Ainsi sommes-nous préparées à recevoir la bouleversante nouvelle apportée

15. *Pentecôte*, 1ère année, n° 2, 1932, p. 5.
16. Sœur Maria Viers (1886-1943).
17. Mère Michaël Dufay (1883-1964), Supérieure générale de 1927 à 1945.
18. Partie du Bourget le 12 novembre, elle arrive à Tananarive le 20, après une quinzaine d'escales (*Entre Nous*, 8 décembre 1937).
19. *Entre Nous*, 29 décembre 1937.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

par une lettre de Mgr et transmise par la Sr Supérieure : " Notre Révérende Mère et le Conseil ont décidé la suppression de Madagascar, faute de personnel. " Fiat et confiance en nos Supérieures ! Nous prenons la résolution de continuer notre travail de notre mieux en nous confiant à Dieu[20]. »

Le 4 juin, visite des éventuelles remplaçantes, les Sœurs de Mormaison, qui viennent se documenter et voir la maison. Elles sont du reste bien sympathiques... La passation se prépare laborieusement. Les spiritaines sont vraiment lasses, car de multiples difficultés rendent le climat de la mission assez pesant. Elles quittent Ambato le 21 avril 1953, entourées des regrets de tous leurs amis malgaches.

Ambilobe (1931-1936) – En 1931, le diocèse de Diégo-Suarez, à son tour, accueille les spiritaines[21]. Le 1er mai 1931, quatre sœurs quittent la France pour Ambilobe : Sœurs Henriette Belveyre, Julie Courte, Simone Kleckner et Thomas d'Aquin Moysan. Elles arrivent à Madagascar au début de juin[22]. En 1932, deux compagnes les rejoindront : Sœurs Christine Morel et Rachel Thomas.

Les premières arrivantes reçoivent un chaleureux et encourageant accueil de la part des chrétiens de Diégo où elles débarquent pour rejoindre leur mission[23]. L'une d'elles témoigne : « Nous avons trouvé une belle maison à étage, une école... Ambilobe est une petit centre dans un site agréable.» Trois futures postulantes y attendaient l'arrivée des spiritaines.

« Le 21 septembre 1931, jour de l'ouverture de l'école. Mgr Fortineau[24] se trouvait là, providentiellement, pour présider avec le Père Vogel[25] à l'inscription des élèves. Il s'en présente 44. Après quelques semaines d'exercice, il y en avait 80, et il fallut en refuser[26]. » Les sœurs commencent aussi ouvroir et

20. Les détails concernant cette bouleversante nouvelle seront développés dans l'histoire de la communauté de Majunga.

21. Nous n'avons trouvé que très peu de documents concernant le séjour des spiritaines dans cette mission et les raisons de leur départ. Au sujet de leur implantation, on peut lire dans le *Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit* : « Mgr Fortineau vient d'appeler dans son vicariat les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Elles y sont arrivées au nombre de quatre : Sœurs Henriette Belveyre, Julie Courte, Simone Kleckner et Thomas d'Aquin Moysan. Elles ont leur résidence à Ambilobe, près du cap d'Ambre, et sont spécialement chargées de former les institutrices indigènes, sans exclusion de toutes les autres formes d'apostolat. Pour la visite aux villages, elles auront une petite automobile qu'une Sœur conduira. C'est un progrès pour le bien ! » (*BG*, t. 22, p. 326).

22. *Entre Nous*, 31 mars 1931.

23. *Pentecôte*, janvier-février-mars 1932, p. 9.

24. Mgr Auguste Fortineau (1873-1948), originaire de Loire-Atlantique, fut vicaire apostolique de Diégo-Suarez de 1915 à 1946.

25. Le Père Etienne Vogel (1889-1959), alsacien, fut le fondateur de la mission d'Ambilobe.

26. *Pentecôte*, janvier-février-mars 1932, p. 10.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

couture. L'une d'entre elles s'initie à l'artisanat indigène. Toutes participent à la catéchèse dans les villages.

Malheureusement, les relations avec les communautés du diocèse de Majunga semblent inexistantes. Une simple allusion concernant l'arrivée des sœurs à Diego peut être relevée dans le journal d'Ambato. Pourquoi ce silence ? L'éloignement, les difficultés de communication en sont-elles les seules raisons ?

En 1936, après cinq ans de présence, les spiritaines quitteront Ambilobe : un communiqué laconique dans un bulletin sert tout juste de commentaire à ce départ : « Mgr Fortineau, évêque de Diégo-Suarez, tout en appréciant beaucoup les services rendus par nos sœurs a dû accepter les services bénévoles d'une congrégation plus ancienne, plus riche que la nôtre. Les Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée vont nous remplacer à Ambilobé et nos Sœurs doivent rentrer ces jours-ci en France[27]. ». Effectivement, leur départ ne tardera pas. Toutefois, l'une d'elles, Sœur Julie Courte, restera au Carmel de Tananarive.

Andriba (1937-1948) – En 1937, une autre fondation voit le jour : Andriba, au sud de Maevatanana, sur la route de Majunga à Tananarive. Voici peu de temps, Andriba dépendait encore de Maevatanana; on venait tout juste d'y installer une mission. Ecoutons le Père Batiot :

« Il fut assez aisé aux Pères de Maevatanana (mission fondée en 1905) de s'étendre dans cette partie sud de leur territoire et d'établir des postes de catéchistes dans la région d'Andriba. (...) La nouvelle fondation fut décidée en 1936 et, au mois de novembre, deux Pères y arrivaient. Des amis des Pères et plusieurs bienfaiteurs de France s'y intéressèrent et, grâce à leur générosité, des constructions sortirent de terre ; une maison pour les Pères, un grand bâtiment qui sert actuellement d'église, une maison pour les Sœurs du St Esprit et une école de garçons. L'école des Sœurs est en construction et il est temps qu'elle soit bientôt terminée car les religieuses sont sur le point d'arriver. Des Sœurs malgaches, les premières du vicariat de Majunga, les accompagneront. Ces bonnes jeunes filles qui se préparaient depuis de longues années à la vie religieuse, viennent de faire leur profession le jour de la Pentecôte; elles arriveront donc ici dans toute la ferveur de leur oblation à Dieu. Elles feront beaucoup de bien sous la sage et prudente direction des Sœurs du St Esprit[28]. »

Le 5 mai 1937, les sœurs arrivent à Andriba. L'une d'elles écrit presque aussitôt : « Nous voici à Andriba depuis quelques jours, Sr Henriette et moi, avec

27. *Entre Nous*, 10 juillet 1936.
28. *Pentecôte*, septembre-octobre 1936, p. 10 et 11.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

deux petites Sœurs indigènes. Il nous semble y être depuis longtemps déjà ! Les gens ont été heureux de notre arrivée et nous l'ont témoigné[29]. »

Qu'est-ce qui caractérise Andriba ? Le site ? La population ? Le Père Batiot fournit une réponse :

« Andriba est une agglomération de villages situés au milieu d'une vaste plaine, à quelque distance de la grande chaîne montagneuse qui traverse Madagascar du nord au sud. Andriba n'a pas de population autochtone. Ses habitants viennent de Fihaonana, d'Ambohidratrimo et de toutes les localités situées à 200 km dans le sud, autour de Tananarive.... Les émigrants viennent de pays évangélisés depuis longtemps par les Pères jésuites. Si tous ne sont pas baptisés, ils connaissent, du moins la plupart, des missionnaires et la religion catholique... »[30]

Là encore, les sœurs bénéficient d'une maison préparée avec soin par les pères. Tout en continuant de l'aménager, elles ne tardent pas à commencer les activités apostoliques classiques. Quelques semaines après leur arrivée, Sœur Marthe Réaux écrit :

« Nous avons déjà visité une grande partie du village. Les malgaches attachent beaucoup de prix aux visites de parents et d'amis. Le bâtiment destiné à l'école ne sera pas achevé avant deux mois. D'ici là, nous réunissons les enfants matin et soir pour le catéchisme, le chant et la couture. Plusieurs femmes ont aussi manifesté le désir d'apprendre à coudre, mais je crois que la grande distance qui nous sépare du village sera un sérieux obstacle... »[31].

L'école s'ouvre le 1er décembre 1937, avec une trentaine de fillettes. Les années suivantes seront perturbées par la mobilisation et la déclaration de guerre. Cependant, les spiritaines d'Andriba bénéficient du réconfort de relations fréquentes avec les communautés de Maevatanana et d'Ambato, malgré les difficultés du voyage. Le climat d'Andriba plus frais que celui des deux autres missions (altitude 700 m) est favorable au repos. Toutefois les santés sont souvent atteintes : paludisme, grippe, ou plus simplement, grande fatigue...

Au début de l'année 1941, une lourde épreuve affecte la communauté : la responsable, Sœur Aloyse Sutter, tombe malade et meurt le 18 mai, à Tananarive. Quelques années plus tard, une autre sœur d'Andriba, Sœur Térésa

29. *Pentecôte,* ibid.
30. *Pentecôte,* ibid.
31. *Pentecôte,* ibid.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Saint-Just, disparaîtra à son tour, après une intervention chirurgicale à Tananarive, le 4 février 1945. Ressentant la gravité de son état, elle avait écrit à sa mère le 23 janvier :

« Tu sais, ma chère maman, que lorsqu'on est religieux, qu'on s'est donné au Bon Dieu, notre vie ne nous appartient plus... Jésus me demande de me laisser opérer et c'est sans regret et sans appréhension que je vois venir ce jour. Mais pour toute action importante de la vie, il faut se préparer et comme personne ne sait le jour où il plaira à Dieu de l'appeler... je tiens à vous écrire cette lettre avant de me mettre entre les mains de la science... »

Fécondée par tant de sacrifices, la mission des spiritaines continue, florissante : à l'école s'ajoute un internat pour les enfants de brousse, puis une école ménagère, qui donne d'excellents résultats. L'administrateur du district a été étonné et heureux d'un essai d'artisanat indigène : les enfants cultivent le coton, le filent, le tricotent, tissent le raphia. Et les sœurs ne restent pas enfermées. « Nous allons chaque semaine en tournées apostoliques ; chaque Sœur partant avec quelques enfants vers les différents villages situés sur la vaste plaine encerclée de montagnes.»

Au fil des années, la formation donnée aux jeunes filles s'intensifie et elles-mêmes pourront bientôt devenir formatrices. En 1943, un *cours normal* est créé, ayant pour premier but de donner aux sœurs ou futures sœurs malgaches les diplômes leur permettant d'enseigner.

La guerre empêche les départs en congé, qui auraient pourtant été nécessaires ; les santés s'en ressentent. Andriba espère du renfort. Il lui faudrait du sang neuf. Deux nouvelles spiritaines sont accueillies en décembre 1947, pour remplacer celles qui ont dû partir. Mais la communauté est quand même bien réduite. Pourra-t-elle tenir ?

De fait, en mai 1948, les spiritaines quittent Andriba, remplacées par les Sœurs de Notre-Dame de Majunga. « Les enfants sont grands pour remplacer les parents. A nos petites Sœurs malgaches de continuer l'œuvre commencée ! » Ainsi se termine le journal de la communauté des spiritaines d'Andriba.

La vie au quotidien

Après cette chronique, attardons-nous un peu sur la vie et l'apostolat des spiritaines au quotidien, dans le contexte du pays et de l'Eglise.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Etude de la langue – Les spiritaines débarquant dans la Grande Ile, les premières surtout, étaient jeunes. La plupart venaient de faire profession. Ce manque d'expérience ne fut pas sans conséquences pour la suite. Leur enthousiasme de fondatrices, leur dynamisme apostolique devaient suppléer à une préparation par trop sommaire. Nos missionnaires partaient avec la conviction que l'étude de la langue du pays était primordiale, et elles s'y mettaient courageusement : « Nous donnons chaque jour du temps à l'étude de la langue malgache.... Les grandes filles nous aident. » Des pères se font leurs professeurs.

Si les exigences de l'apostolat leur laissent peu de temps, la nécessité de pouvoir communiquer les stimule. « Quel enthousiasme, écrit l'une d'entre elles, à l'annonce de la tournée en brousse. Hélas ! Un mur se dresse : la langue. Nos malgaches ne se piquent pas de tournures raffinées : " Va apprendre ton malgache ; tu reviendras après ! " ou : " Tu ne sais pas le malgache ! " lancé d'un ton mi-dédaigneux, mi-moqueur... Quand après quelques années, la Sœur se trouve en possession de la langue, qu'elle connaît les coutumes, la *manière*, quelle joie le jour où elle entend cette phrase qui, pour elle, est son bâton de maréchal : " Maintenant, tu n'es plus européenne, mais une des nôtres ! " Alors son travail apostolique rend. »

Ecoles, Œuvres d'éducation – L'étude de la langue se fait aussi *sur le tas*, au contact des enfants, des jeunes filles. Dès le début d'une fondation, les religieuses sont sollicitées pour une école. Les pères, les vicaires apostoliques y voient une œuvre de première importance. C'est notamment l'avis du Père Batiot : « L'école, voilà l'objet de toute notre sollicitude. L'école, c'est l'avenir d'une chrétienté, ici comme en Europe[32]. » Point de vue partagé par les spiritaines ; Sœur François-Xavier déclare tout aussi bien :

« L'école est sans contredit l'œuvre la plus importante à Madagascar. Dans la plus humble mission, quand un Père s'établit à demeure, l'ouverture d'une école suit de près son arrivée. Le but que nous poursuivons ici est le même que celui visé par nos Sœurs d'A. E .F. : la formation chrétienne de l'enfant, de la jeune fille ; par suite, l'organisation de la famille chrétienne... Après avoir obtenu, sur présentation de diplômes légaux, l'autorisation administrative, un local de fortune est ouvert, les élèves affluent[33]. »

---

32. *Pentecôte*, septembre-octobre 1937.
33. *Pentecôte*, janvier-février 1947.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Conjointement à l'école, parfois même avant son ouverture, sont organisés des ouvroirs pour les grandes jeunes filles et les femmes : l'apprentissage de la couture et de la broderie remporte un vif succès. Les femmes y excellent !

Des internats *kilasy mandry* sont ouverts, qui assurent aux enfants, surtout ceux de brousse, une assiduité qu'il leur serait difficile d'avoir sans cette possibilité. Indépendamment d'une éducation chrétienne, les enfants y acquièrent une formation ménagère et un souci d'hygiène élémentaire.

Au delà de l'école primaire, un cours supérieur est créé en vue de former des maîtresses d'école indigènes, soit religieuses, soit laïques. Ce cours veut préparer certaines élèves aux épreuves de l'examen du brevet indigène qui comporte un programme plus difficile que celui du certificat d'études de France. Travail laborieux car la langue française est la seule employée pour cet examen. Travail qui s'impose cependant : la jeune congrégation des sœurs malgaches ne se développera que lorsque les missionnaires pourront confier leurs écoles à ces religieuses.

Cette formation scolaire, féminine, ménagère, s'accompagne évidemment du catéchisme enseigné chaque jour, parfois même à l'école officielle. Des monitrices, de grandes élèves, participent à la formation des plus jeunes. Des mouvements de jeunesse sont créés et se développent : Croisade eucharistique, Enfants de Marie ; plus tard verront le jour les Ames vaillantes, le Scoutisme, les Cercles d'études sur l'Evangile...

Les activités des sœurs ne se limitent pas à l'école. Très participantes de la vie paroissiale, elles y associent largement enfants et jeunes : entretien de l'église, de la sacristie, chorale, harmonium, préparation des fêtes liturgiques, accompagnement des *fikambanana* (associations de chrétiens engagés) nombreux et dynamiques. Les sœurs se sentent concernées par la vie de la paroisse et tout se passe, le plus souvent, en bonne et fraternelle collaboration avec les pères.

Leur champ d'apostolat s'étend aussi aux quartiers, aux villages. Les sœurs sont heureuses de rencontrer les gens chez eux, à la faveur des jours de congé hebdomadaire, des vacances, ou encore le soir après la classe ; pour enseigner le catéchisme, réconforter les malades, surtout les lépreux isolés, soutenir les familles en deuil, ou simplement visiter les amis. La plume alerte de Sœur François-Xavier fait revivre une de ces visites :

« Le matin, les membres influents du *fikambanana* viennent chez nous chercher la Mère et on part sous le clair soleil (...) Après l'invitation d'entrer, notre petit groupe pénètre dans la case plus ou moins sombre (...) L'entrée se fait silencieusement : à la

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

file, nous passons par l'étroite porte perchée sur un seuil qui transforme l'ouverture en fenêtre. L'habitante du lieu se précipite sur une chaise, une caisse, un banc, étend un lamba dessus et me présente ce siège ; après un instant, les salutations s'échangent, toujours les mêmes, répétées alternativement par la visitée et les visiteuses. Gravement, et à voix basse, la présidente prend la parole en ces termes : " Nous venons vous visiter avec Mamera qui est notre père et notre mère et qui ne caresse pas sa fatigue malgré la chaleur du soleil, afin de nous enquérir de votre santé et de celle de vos enfants. " A son tour, l'interpellée remercie : " Je vous remercie, Tompoko, (littéralement : mon Maître ; dans l'usage, Monsieur ou Madame) de ce que vous venez ; que Dieu vous garde ! Nous remercions vivement Mamera, qui est notre père et notre mère. Grâce à Dieu, les enfants vont bien et nous aussi. " Après ces échanges d'extrême politesse, la présidente encourage les habitants de la case à avancer dans la vie chrétienne, surtout à régulariser par le sacrement de mariage leur union souvent très libre...[34]. »

Sœur Théophile évoque elle aussi ses souvenirs d'Andriba :

« Chaque mardi, jour interdit au travail par la coutume, nous partions à pied, bien sûr, et nous allions visiter les gens chez eux. Les normaliennes nous accompagnaient et faisaient la catéchèse sous un manguier. Le premier vendredi du mois, avec le Père, je rencontrais les catéchistes-instituteurs, venus la veille de plus de 70 km parfois, chacun avec un groupe d'élèves[35]. »

Sans être engagées dans des œuvres de santé proprement dites, les spiritaines ont un grand souci des malades, qu'ils soient à l'hôpital, à la léproserie ou dans les familles. Elles soignent, réconfortent, conseillent... A Ambato, elles organisent des consultations de nourrissons. On n'en finirait pas d'énumérer toutes les activités et les services pour lesquels les sœurs restaient disponibles : leurs communautés demeurent largement ouvertes à tous, malgaches, européens, religieuses de diverses congrégations demandant l'hospitalité et obligeant la communauté à bousculer ses horaires... et son ameublement pour faire de la place.

Quelle est la source de l'ardeur apostolique qui les habite ? Elles sont filles de Libermann, tout simplement. Libermann, dont Eugénie Caps[36] a adopté l'esprit et qui avait écrit : « Les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne

34. *Pentecôte*, janvier-février 1934, p. 10 et 11.
35. *PSM* , n° 704, mai-juin 1984, art. cité, p. 23.
36. Eugénie Caps (1892-1931) est la fondatrice des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Cf. les quatre premiers numéros de *Mémoire spiritaine*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

diront jamais : c'est assez[37] ! » Leur force, elles la puisent dans une vie de prière intense et régulière, dans des Eucharisties et des fêtes liturgiques préparées et célébrées avec ferveur. Elles bénéficient aussi du réconfort de communautés fraternelles à l'intérieur desquelles la joie ne manque pas, malgré les inévitables frottements quotidiens.

De grands événements qui bouleversent et interrogent

La période 1939-1945 est fortement marquée par la guerre et ses répercussions[38]. A lire les journaux de communauté, on mesure l'impact des événements mondiaux sur la vie des missionnaires et celle de la population :

« 1er septembre 1939. La nouvelle de la mobilisation générale nous parvient. On sonne le tocsin. Nos cœurs sont étreints d'une angoisse inexprimable. Si loin de la patrie et des nôtres ! Les blancs se préparent à partir, des Pères sont mobilisés, ainsi que des réservistes indigènes (...) Peu à peu, les Pères des missions reviennent à leur poste ou sont remplacés par d'autres non mobilisés.

« Tous sont à l'affût des nouvelles. Les Sœurs écoutent la radio chez les Pères ou chez d'autres européens. En 1940, la situation devient de plus en plus alarmante. L'inquiétude, l'angoisse même sont accrues par l'isolement, l'éloignement, l'absence ou la rareté du courrier. Le manque de communications se fait durement sentir (...) On ne peut écrire en France. On s'inquiète pour les familles, les frères prisonniers. Des spiritaines qui se préparaient à partir juste à la déclaration de guerre devront attendre la fin des hostilités.

« En 1940, l'armistice est signé. Les colonies françaises continuent la lutte aux côtés de l'Angleterre (...) En 1942, Madagascar s'est ralliée à Vichy. Les Anglais cherchent à prendre l'île et Diégo est bombardé. La résistance se prépare (...) Les Pères ne sont pas mobilisés; ils restent pour garder le moral du peuple qui commence à avoir peur. Le ravitaillement devient difficile.

« Septembre 1942. Les Anglais débarquent à Majunga. Des convois sont en marche vers Maevatanana. On parle de bombardements, de blessés, de fusillades. L'incendie ravage les alentours de Maevatanana, d'Andriba (...) Tananarive se rend. (...) Des pourparlers engagés s'interrompent. La résistance continue (...) Les blancs prisonniers à Majunga sont libérés (...) C'est un peu la confusion ! Dans les communautés sont accueillis les soldats, les blessés, les prisonniers des deux camps et tous ceux qui recherchent refuge à la mission. »

---

37. François Libermann, *Règle provisoire*, chapitre 1er, article 9 (*ND*, II, p. 237).
38. Entre autres, voir : Edouard RALAIMIHOATRA, *Histoire de Madagascar*, Tananarive, 1969, 2e éd., chapitre V : Madagascar de 1930 à 1945, p. 261-273.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En août 1944, on pavoise : Paris est libéré. En mai 1945, la fin de la guerre desserre l'étau. Courrier et voyages peuvent reprendre.

En 1947, d'autres événements, internes ceux-là, éprouvent de nouveau la population de Madagascar. Une insurrection fait de nombreuses victimes. Les journaux de communauté témoignent de la façon dont ces troubles ont atteint les missionnaires. A Andriba, le camp militaire est attaqué par les rebelles ; des mesures de prudence sont prises. Les *Vazahas* (les Blancs) prennent peur, se réfugient parfois pour la nuit à la mission... A Ambato, on prévoit le départ des sœurs pour les mettre à l'abri, sous bonne garde. Elles refusent ! Le 10 mai, on s'attend à une attaque générale. Chacune prépare son sac à emporter. Le 11 mai, le journal de communauté note : « On est encore en vie.» Après une répression assez sévère, la grande île retrouve le calme...[39]

Les Sœurs de Notre-Dame de Majunga

Comme on l'a vu dans les pages précédentes, les premières spiritaines venaient à Maevatanana « pour préparer les futures Sœurs malgaches d'une congrégation diocésaine que Mgr Paul Pichot se propose de fonder ». Le journal de la communauté précise : « En remontant la Betsiboka, une jeune aspirante s'était jointe à nous. Plusieurs recrues de Majunga et de Nossi-Bé viendront plus tard se joindre à elle, nous entraînant à ouvrir postulat et noviciat. (...) Vint le jour où il fallut commencer la formation des aspirantes à la vie religieuse, et l'une de nous fut investie de cette fonction de maîtresse des postulantes et ensuite des novices. Le père de la mission lui avait dit : " Faites ce que vous pouvez. Dieu fera le reste ! "[40] »

En mai 1929, à Maevatanana, s'ouvre le postulat de la congrégation en fondation[41]. Le 1er juin 1930, Mgr Pichot préside la prise d'habit des neuf premières jeunes malgaches qui se destinent à devenir religieuses de la congrégation diocésaine[42]. Le 16 mai 1937, il reçoit les vœux de religion des

39. Une récente et brève mise au point sur ces événements, sous la plume de Charles-Robert AGERON, dans : Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Charles-Robert AGERON, *Histoire de la France coloniale*, III- Le déclin, Paris [Armand Colin, 1991], Pocket, 1996, coll. « Agora » n° 175, p. 231-237. Ainsi que : E. RALAIMIHOATRA, *op. cit.*, chapitre VI : Les événements de 1947, p. 274-287.

40. Témoignage de Sœur Anselme Desamay : *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, *art. cité*, p. 22.

41. cf. Le *Diocèse de Mahajanga*, op. cit.

42. *Ibid.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

premières professes. Leur noviciat a duré sept ans[43]. Sœurs Jeanne d'Arc et Thérèse de l'Enfant-Jésus partent pour Andriba ; Sœurs Jean-Baptiste et Jeanne, sont affectées à Ambato-Boeni ; Sœur Michaël reste à Maevatanana. Ainsi, les cinq jeunes religieuses étaient-elles réparties dans nos trois communautés, partageant notre vie d'apostolat et de prière. Un seul point avait été exigé par monseigneur : celui de ne pas les *occidentaliser*[44].

Le 29 mai 1938, Sœur Benoît Clément[45], supérieure des spiritaines de Madagascar est nommée Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame de Majunga. Dès le 10 juin, les cinq jeunes professes se retrouvent à Maevatanana : on peut supposer qu'au bout d'une année de vie apostolique, il leur est bon de se retrouver pour *faire le point* et approfondir leur formation. Elles y resteront huit mois.

Le 27 novembre 1938, Sœur Térésa Saint-Just devient maîtresse des novices en remplacement de Sœur Anselme rentrée en France le 25 août. Le 4 février 1939, Mgr Pichot lui-même prêche la retraite aux cinq jeunes sœurs à Maevatanana et s'entretient avec elles. Après quoi, trois d'entre elles repartent à Andriba et Ambato ; les deux autres restent à Maevatanana.

En 1941, Mgr Wolff[46] succède à Mgr Pichot. Il décide de donner aux sœurs une formation intellectuelle plus poussée ; elles devraient en effet pouvoir assumer la direction des écoles de mission. Ecoutons à ce sujet Sœur Théophile : « En 1943, je partais à Andriba pour commencer en 1944 un *cours normal*. Nous étions quatre Sœurs : deux Spiritaines et deux Sœurs de N.D. de Majunga. En cette même année 1944, nous avions remis aux Sœurs malgaches notre maison de Maevatanana. En 1948, nous leur laissions celle d'Andriba, tout en leur assurant appui et visites. Progressivement, elles s'exerçaient à l'autonomie[47]. »

Mgr Batiot[48] succède à Mgr Wolff en 1947. Il ne désire plus le développement de la congrégation locale. Il voudrait qu'elle fusionne avec celle des spiritaines. Gros problème qui, à l'époque, ne put être résolu. Sœur Théophile,

---

43. *Ibid.* En réalité, il s'agissait d'un temps de probation durant lequel on s'efforçait de donner aux sœurs la formation qui leur était nécessaire humainement et spirituellement.
44. Témoignage de Sr Théophile Sommen (1909-1996) : *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, art. cité, p. 23.
45. Sœur Benoît Clément (1893-1962).
46. Mgr Jean Wolff (1905-1990), originaire de Touraine, fut vicaire apostolique de Majunga de 1941 à 1947. Il fut transféré à Diégo-Suarez en 1947, pour remplacer Mgr Fortineau.
47. *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, *art.* cité, p. 23.
48. Mgr Jean Batiot (1898-1953), originaire de Chantonnay en Vendée, fut vicaire apostolique de Majunga de 1947 à 1953. Il meurt à Majunga, à l'âge de 54 ans.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

supérieure du district depuis 1945, présente le problème à Mgr Lefebvre, délégué apostolique de Dakar, lors de sa visite en 1951 :

« Mgr Batiot ne veut pas continuer la marche de ses prédécesseurs. Notre Maison mère ne peut autoriser pour Madagascar une solution autre que celle des autres missions d'Afrique[49] ; cependant elle y pense, mais elle voit que l'intégration des Sœurs indigènes demanderait la réforme de certains points de nos Constitutions qui dépasse les pouvoirs d'un conseil général. En attendant la réunion d'un chapitre général, il faudrait adopter une solution provisoire pour nos aspirantes indigènes-créoles... »

Cette solution provisoire n'étant toujours pas précisée, la réouverture du noviciat malgache, par voie de conséquence, avait été plusieurs fois différée. Après l'obtention du premier diplôme, les jeunes aspirantes connaissaient un certain découragement.

Le chapitre général des spiritaines, susceptible de dénouer la situation, eut lieu en août 1955. Il est permis de penser que l'intégration des sœurs malgaches aurait pu se faire à partir de ces assises[50]. Mais entre temps, Mgr Batiot avait sollicité l'aide de religieuses de sa province natale, les Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie[51] pour ouvrir de nouvelles communautés. Sur la demande de monseigneur, ces religieuses acceptent d'accueillir chez elles les Sœurs de Notre-Dame de Majunga. Deux possibilités sont offertes à ces dernières : entrer chez les Sœurs de Mormaison ou rejoindre la congrégation autochtone du diocèse de Diégo. Quatre d'entre elles deviennent Sœurs de Mormaison; les deux autres demandent leur admission chez les Sœurs de Diégo.

(Suite et fin dans le prochain numéro)

49. Par exemple au Cameroun où les spiritaines travaillaient à la formation de deux congrégations diocésaines en vue de les préparer à l'autonomie.

50. Sans oublier cependant les exigences de notre vocation *uniquement missionnaire*. Accepter de partir dans un autre pays est une dure réalité.

51. Institut fondé en 1818 par l'Abbé Monnereau, curé de Mormaison, pour le service des plus pauvres, en recherche constante de collaboration avec les prêtres et les laïcs ; implanté en France dans dix diocèses, présents au Canada, à Madagascar, en République Dominicaine et au Congo.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 93 à 107.

De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique

*Paule Brasseur**

L'exportation des Noirs dans les colonies françaises fut interdite par ordonnance royale du 7 janvier 1817 à la suite de l'abrogation de la traite le 20 novembre 1815 par le traité de Vienne et une croisière de répression sur la côte occidentale de l'Afrique établie par l'ordonnance du 24 Juin 1818. La mise en application de ces textes ne fut pas la préoccupation essentielle de la Restauration, même si l'on sait aujourd'hui qu'elle fut plus efficace qu'on l'a longtemps proclamé[1]. Dès 1827, à la séance du 24 janvier de la Chambre des Pairs, le duc de Broglie avait assuré que si l'on ne demandait plus d'esclaves à l'Afrique la traite s'éteindrait d'elle-même.

Avec la Révolution de Juillet les abolitionnistes arrivèrent au pouvoir. Le 4 mars 1831 fut édictée la loi de répression de la traite complétée par la loi du 24 avril 1833 dite Charte des Colonies. La lutte contre la traite ayant relative-

---

* Docteur en histoire, vice-présidente de la Société française d'histoire d'Outre-Mer, spécialiste des relations de la France et de l'Afrique de l'Ouest (nombreuses publications dans des revues spécialisées et des colloques…), et du Mali (*Bibliographie générale du Mali*, des origines à 1960, Dakar, IFAN, 1964 : continuée jusqu'en 1970, Dakar, IFAN, 1976 ; continuation jusqu'en 1990, en préparation), Mme Paule Brasseur a vécu vingt ans en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Sénégal). Membre du conseil de rédaction de *Mémoire Spiritaine*, elle a dirigé avec Paul Coulon la publication de : *Libermann (1802-1852), Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988.

1. Serge DAGET, *La répression de la traite des Noirs au XIXe siècle*. L'action des croisières françaises sur les côtes occidentales de l'Afrique (1817-1850), Paris, Karthala, 1997, 625 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ment échoué, le problème se déplaça vers l'abolition de l'esclavage[2]. Le droit de visite mutuel avec l'Angleterre fut établi par deux conventions (30 novembre 1831 et 22 mars 1833). L'abolition fut proclamée en Grande-Bretagne le 1er août 1834. Le traité répressif du 20 décembre 1841, mal accueilli par l'ensemble de l'opinion, ne fut pas ratifié, à la différence de celui du 25 mai 1845, considéré comme un compromis honorable. La constatation administrative des introductions frauduleuses aux îles, nouvelle tactique de lutte, était l'expression du glissement de la répression à l'abolition[3].

En 1840 la réunion de la Commission des Affaires coloniales tourna autour des modalités d'une émancipation qui paraissait déjà inévitable à beaucoup, mais posait de nombreux problèmes politiques et économiques, comme la transformation de la propriété, la modification de la distribution des cultures et des industries, etc., nécessitant une réforme totale[4]. La chute de la Monarchie de Juillet accéléra le mouvement. L'abolition de l'esclavage fut enfin proclamée le 27 avril 1848. Elle devait beaucoup à l'action de Schœlcher, plus qu'à l'exemple anglais qui ne fut pas décisif, car la perception de l'expérience anglaise fut plutôt négative. Même les abolitionnistes, conscients de la perturbation apportée à l'économie des Antilles anglaises, n'ont pas cherché à accélérer le mouvement[5].

L'opinion publique était tournée essentiellement, au début, vers les débats parlementaires mal relayés par une presse souvent anti-abolitionniste, notamment dans les ports, ou le plus souvent indifférente. De nombreux écrits philanthropiques, généralement d'origine britannique furent, diffusés. Leurs thèmes étaient souvent repris par le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, fondée en 1821 , et à partir de 1834 par l'*Abolitionniste français* , organe de la Société pour l'abolition de l'esclavage. De nombreuses informations émanaient de la très officielle *Revue coloniale* dont chaque numéro contenait une rubrique « Traite des Noirs. Esclavage. Émancipation ».

Pendant les discussions des années 1840-1850, Schœlcher mit l'accent sur la nécessité de réhabiliter la race noire : « Les Noirs ne sont pas stupides parce

2. Voir par exemple Victor CHARLIER, « De la question coloniale en 1830 », *Revue des Deux Mondes (RDM)*, 3e trim. 1838, p. 491-534 qui, en rappelant la nécessité de lutter contre la traite ne s'occupe en fait que de l'esclavage.
3. Agénor de GASPARIN, *Esclavage et traite*, Paris, Joubert, 1838, p. 249.
4. V. de MARS, *RDM*, 3e trim. 1840, 23, p. 807-820.
5. Voir le travail extrêmement minutieux de Lawrence C. JENNINGS, *French Reactions to British Slave Emancipation*, Bâton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1988, 228 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

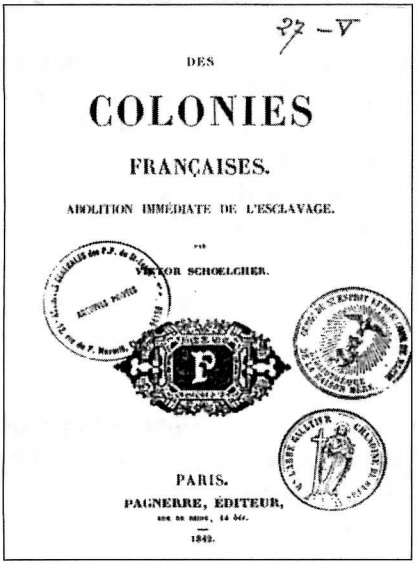

DES

COLONIES

FRANÇAISES.

ABOLITION IMMÉDIATE DE L'ESCLAVAGE.

PAR

VICTOR SCHOELCHER.

PARIS.

PAGNERRE, ÉDITEUR,

1842.

Victor Schœlcher (1804-1893)

« La personnalité de Schœlcher comporte de multiples facettes. Grand bourgeois, dandy, autodidacte, collectionneur averti, critique d'art, musicologue, il fut surtout un Républicain de la Montagne, abolitionniste de l'esclavage, de la peine de mort, franc-maçon, militant des droits de l'homme. (…) Observateur critique de son siècle, il fit œuvre de journaliste, de reporter et d'historien parfois. Il conféra très tôt à cette œuvre une dimension internationale, tout en menant son action politique sur le terrain français. C'est à la tête de l'administration coloniale qu'en 1848 il vécut la période d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. A la différence des abolitionnistes britanniques, il put exercer une influence déterminante sur la préparation et la promulgation du décret d'émancipation et en suivit l'application durant quatre décennies. »

NELLY SCHMIDT
Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage
Paris, Fayard, 1994, Conclusion, p. 261.

Ci-dessus : La page de titre de l'ouvrage de Victor Schœlcher, *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, 1842, comporte le sceau du P. Gaultier, spiritain, alors professeur au Séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

qu'ils sont noirs, mais parce qu'ils sont esclaves[6]. » Il réintroduisait ainsi l'Afrique dans le débat alors qu'elle était tenue à l'écart[7], se demandant si les Africains « au lieu d'être un peuple encore dans l'enfance, ne seraient pas au contraire un peuple tombé en décadence ». Il appelait à l'aide les voyageurs, Mungo Park et sa description de Ségou, ce qu'il a dit de la charité des Noirs, Denham, Lander, Mollien, Caillié, le baron Roger, etc. Et il assurait : « Le préjugé n'est véritablement pas dans la couleur, il est dans l'idée de l'infériorité de la race noire. Que la race noire ne soit plus vouée à des exercices serviles, et elle est réhabilitée[8]. »

L'esclavage africain

Un des thèmes des campagnes abolitionnistes et des nombreuses publications qu'elles suscitèrent sur le problème de la liberté était celui de la douceur de l'esclavage domestique en Afrique[9]. Les abolitionnistes reprenaient les faits cités par les voyageurs, mettant l'accent sur le sort des esclaves de case, bien nourris, traités avec douceur, chargés des travaux des champs. On pouvait cependant les vendre dans les temps de famine pour acheter des subsistances. Ils vivaient ainsi « dans l'esclavage, sans espérance et même sans désir d'en sortir[10] ». Mais Geoffroy de Villeneuve avait noté aussi qu'il était fréquent, en dehors de la traite, d'acheter des esclaves pour les revendre au sein de la société africaine, notamment des enfants, ceux que l'on nommait *rapaces* (les garçons) ou *rapacilles*[11].

Ces témoignages vécus étaient en fait assez rares. Ils pouvaient être interprétés très largement par ceux qui n'étaient jamais allés en Afrique. Ainsi Malte-Brun, abolitionniste, avait assuré dans sa *Géographie universelle* : « Les deux tiers de la population nègre vivent déjà chez eux dans un esclavage héré-

6. SCHŒLCHER, *Abolition de l'esclavage*. Examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des sangs mêlés, Paris, Pagnerre, 1840, p. 21.

7. Paule BRASSEUR, « Les campagnes abolitionnistes en France (1815-1848) : l'Afrique sans l'Afrique », in *De la traite à l'esclavage du XVIIIe au XIXe siècle*. Actes du colloque international sur la traite des Noirs, Nantes 1985, Nantes et Paris, 1988, tome II, p. 333-341.

8. SCHŒLCHER, *Abolition...*, *op. cit.*, p. 169.

9. On sait mieux aujourd'hui ce qu'il en était réellement. Voir notamment la remarquable synthèse de Claude MEILLASSOUX, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, P.U.F., 1986, 375 p.

10. GEOFFRROY de VILLENEUVE, *L'Afrique ou histoire, mœurs...*, Paris 1814, tome 4, p. 54-55.

11. *Id*, p. 53. Il n'est pas évident que ces enfants aient été couramment revendus. Rapace vient du mot portugais *rapaz*, domestique.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ditaire », jugement téméraire quant à la proportion des esclaves... Le cas particulier des laptots, c'est-à-dire des captifs embarqués comme marins sur les bâtiments français, réputés pour leur courage et leurs qualités professionnelles, suscita des interrogations. Lorsqu'ils débarquaient dans un port français, ils n'étaient pas automatiquement affranchis suivant la législation en vigueur. La possibilité d'affranchir préalablement les esclaves que l'on amenait en France leur fut refusée par la Cour d'appel du Sénégal « dans l'intérêt du commerce et de la navigation ». Cependant les voyageurs qui parcoururent l'Afrique de l'Ouest observèrent mieux les manifestations de cet esclavage dont on sait aujourd'hui qu'il remontait au Moyen-Age et était lié à l'acheminement d'esclaves vers le Maghreb.

Les efforts des abolitionnistes ne s'adressaient nullement à l'Afrique. Les Antilles demeuraient leur unique préoccupation. La commission d'enquête nommée au Sénégal le 23 janvier 1844 avait mis en garde contre les risques d'une émancipation générale immédiate. Le gouvernement du Sénégal en 1848 se trouva confrontée aux réalités de l'abolition de l'esclavage par la Deuxième République, qui ne provoqua pas d'incidents dans les villes. Mais l'article 7 qui étendait aux colonies le principe de l'affranchissement par le contact avec le sol, provoqua de multiples difficultés avec des sociétés traditionnellement esclavagistes[12]. En 1857, Faidherbe dut l'annuler pour la vallée du Sénégal et en 1862 pour Gorée et ses dépendances et le remplacer par le principe de l'affranchissement par les autorités judiciaires. Le système des rachats d'esclaves, appliqués principalement aux soldats et aux enfants, donna lieu à de nombreux abus que Faidherbe n'avait pas prévus. Par ailleurs les propriétaires d'esclaves furent ruinés[13]. L'administration française prit du même coup conscience du mépris dans lequel la population tenait les anciens esclaves. Faidherbe souhaita même ne plus recruter de soldats parmi eux. Par ailleurs la population était mécontente de la libération des captifs qui détruisait un équilibre ancestral. Et le trafic d'esclaves continua à s'alimenter en Mauritanie au grand dam des autorités et ne fut vraiment réprimé qu'à partir de 1905, c'est-à-dire une fois la colonisation en place.

12. Voir Fr. RENAULT, « L'abolition de l'esclavage au Sénégal. L'attitude de l'administration (1848-1905) », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer (RFHOM)*, 1971, p.5-80.

13. R. PASQUIER, « A propos de l'émancipation des esclaves au Sénégal », *RFHOM*, 1967, p. 188-208.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'introduction de la civilisation en Afrique

Le problème était posé des transformations à apporter à l'Afrique, du passage d'une économie esclavagiste à un état de liberté. D'aucuns pensèrent trouver des solutions en se penchant sur les cas particuliers de la Sierra Leone et du Libéria, d'autres évoquèrent discrètement des changements qui à la longue pourraient entraîner une révolution complète du statut de l'Afrique.

Sierra Leone et Libéria

L'attention des abolitionnistes français sous la Restauration, surtout des protestants, avait en effet été attirée par les entreprises de retour d'esclaves affranchis en Sierra Leone et au Libéria.

En Sierra Leone les premiers africains libérés furent introduits à la fin du XVIIIe siècle. La *Sierra Leone Company*, aux buts à la fois philanthropiques et mercantiles, fut fondée en 1791 pour mettre en valeur les terres concédées par les Temne. Le rattachement à la Couronne en 1808 accrut considérablement le nombre des captifs rapatriés, qui furent christianisés, au moins superficiellement, par l'Église anglicane et la mission méthodiste. En fait la population était extrêmement hétérogène. Aux colons venus spontanément d'Amérique s'ajoutaient des Marrons de la Jamaïque, des soldats noirs admis à pension, des Krumen ou d'autres côtiers venus de leur propre gré, enfin des captifs libérés des bateaux saisis[14].

Au Libéria, sous l'impulsion de l'*American Colonization Society*, les anciens esclaves s'installèrent à partir de 1821 à l'embouchure du Mesurado, malgré l'hostilité des autochtones[15]. Leur établissement fut proclamé indépendant, pourvu d'une constitution de type nord-américain en 1847, et reconnu en 1848 par la plupart des grandes puissances.

Tous les intervenants dans le débat abolitionniste avaient une vision générale de l'Afrique liée à leur présupposé idéologique plus qu'à leur connaissance

14. J.-B. EYRIÈS, « Report of Commissionners of inquiry into the state of the Colony of Sierra Leone », *Bull. Soc. Géogr.*, 1828, 1ère série, 9, p. 249-250.

15. Cette création fut retracée avec sympathie notamment par David B. WARDEN, « Notice sur la colonie américaine du Libéria établie sur la côte d'Afrique », *Bulletin de la Société Géographique,* 1829, p. 3-35.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

même du pays, souvent bien mince, surtout au début du XIXe Siècle. Ainsi pour Sismondi, opposant la barbarie qui régnait sur les côtes aux progrès rapides de la civilisation dans l'intérieur, notamment dans les grandes villes, Ségou, Jenné, Tombouctou, les États haoussa, où la vie sociale s'épanouissait, comme la liberté civile et la justice[16]. A quoi un autre publiciste répondait, de façon aussi subjective, qu'avant la traite il n'y avait pas de villes florissantes sur la côte[17].

Cette image d'une Afrique paisible et heureuse avant le début de la traite se retrouve fréquemment sous la plume des abolitionnistes idéalistes. G. de Félice, protestant, constata que l'Afrique avait été « démoralisée et abrutie » et ses habitants transformés en hordes féroces se livrant une guerre perpétuelle[18]. C'est dans ce souvenir qu'il jugeait, sans en savoir grand chose, ce Libéria où, assurait-il, le développement de l'agriculture serait tel que la majorité des Noirs américains pourrait y revenir vivre honorablement. Les jalons de cet avenir étaient clairement établis : continuer l'abolition de la traite, instruire puis envoyer en Afrique les nègres libérés, échanger leurs produits contre de l'outillage agricole, écrire les langues africaines et former des instituteurs, essayer d'introduire le christianisme[19]. Toute la vie du pays y trouverait un renouveau dans le remplacement de la traite par un commerce licite d'ivoire, de poudre d'or, d'huile de palme et de bois.

Aux esclaves amenés à Freetown pour être libérés, et peints sous un jour cruel : « décharnés, d'une malpropreté nauséabonde, l'air languissant et malade, mourants de faim, barbares... » s'opposaient les émancipés : « Il n'y a parmi eux ni indigents ni mendiants ; ils ont des habitudes de frugalité et de travail et un désir remarquable d'amasser quelque argent ». Il ne s'agissait pas de la passion de l'avare pour l'or, mais simplement de « se procurer tout ce qui peut donner l'apparence d'hommes respectables et distingués », des hommes qui travaillent, servent de courtiers pour le commerce et s'enrichissent.

Il n'est donc pas étonnant que la Société de la Morale chrétienne s'intéressât à ces nouveaux établissements. En effet, elle ne se bornait pas à condamner

16. SISMONDE de SISMONDI, *Nouvelles réflexions sur la traite*, Genève Paris, J.J. Paschoud, 1814, p. 74-82.
17. F. MAZÈRES, *Lettre à M. J.-C.-L. Sismonde de Sismondi sur les nègres, la civilisation de l'Afrique...*, Paris, Renard, 1815, p. 20-24.(1A).
18. G. de FÉLICE, « Notice sur la civilisation de l'Afrique », *Revue encyclopédique (R. enc...)*, 1831, *50*, p. 242.
19. CHAUVET, « Notice sur la civilisation de l'Afrique », *R. enc...*, 1828, *37*, p. 333-335.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

la traite et à souhaiter une répression active. Elle envisageait aussi des actions d'un ordre différent. Il y avait, pensait-elle, deux façons d'agir sur la traite : détourner les Européens d'acheter et les Africains de vendre, « avancer la civilisation des Blancs et commencer celle des Noirs ». A l'*African Institution* revenait la mise en application de la deuxième méthode, notamment en Sierra Leone[20].

Nombre d'abolitionnistes voyaient la christianisation de l'Afrique comme un but essentiel et d'abord un moyen. Les catholiques, bien que peu engagés dans le combat, n'étaient pas restés insensibles à l'exemple sierra léonais.

Les *Annales de Philosophie chrétienne* avaient noté « l'immense supériorité d'intelligence qu'ont les enfants nés de nègres affranchis à la colonie sur ceux des nègres encore esclaves » (!) et aussi l'ardeur au travail de ces nègres, liée au système d'éducation[21]. Derrière ce résultat se profilait l'introduction plus ou moins réussie du christianisme. D'aucuns avaient estimé que le *fétichisme* opposait un grand obstacle à la civilisation du pays. On signala un peu plus tard que le culte des idoles et les orgies nocturnes avaient disparu du sommet du Cap Mesurado. Le correspondant de la Société de Géographie assurait qu'en voyant les colons, les *naturels* comprendraient que c'est aux bienfaits de la religion et de la civilisation que l'homme doit la supériorité qu'il exerce sur ses semblables, supériorité qui pouvait aussi devenir l'apanage d'hommes de couleur[22].

La création et le développement autonomes, surtout du Libéria, ont été un encouragement précieux pour le mouvement abolitionniste[23]. Ils ont été considérés comme des modèles, destinés à fournir une impulsion à la civilisation de l'Afrique, bien incapable d'y parvenir par ses propres moyens.

En réalité, il était plus facile à l'ensemble de l'opinion d'opposer la barbarie, repoussée dans l'intérieur, au développement intellectuel, à la mise en place de lois sages et douces. Apparemment personne ne songeait que ces hommes

---

20. Ch. de RÉMUSAT, « Sur la colonisation de Sierra Leone », *Journal de la Société de la Morale chrétienne,* 1822, p. 211-212.

21. « Sierra Leone. Affranchissement et civilisation des Nègres », *Annales de Philosophie chrétienne,* 1830, p. 63-65.

22. WARDEN, « Renseignements sur la colonie américaine établie au Libéria », *Bulletin de la Société de Géographie,* 1828, 1e série *9,* p. 165-170.

23. Voir Jean-Claude NARDIN, « Le Libéria et l'opinion française, 1821-1848 », *Cahiers d'Etudes africaines (Cahiers...)*, 1965, n° 17, p. 96-143. La vision de Schœlcher, *Abolition de l'esclavage..., op. cit,* p. 116-121. L'évolution du jeune Etat a été suivie de très près par la *Revue encyclopédique.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

refoulés dans leurs forêts étaient des Africains dépossédés de leurs terres[24]. Là aussi l'information passait mal. En 1869, le Libéria n'était encore évoqué par les abolitionnistes qu'au travers du Rapport annuel de la Société de colonisation. Les progrès dont il s'agissait étaient ceux des établissements côtiers et non de l'ensemble du pays. Quant aux notes discordantes qui s'élevaient çà et là sur la situation réelle – aussi bien pour la Sierra Leone –, elles étaient ignorées des abolitionnistes.

Le glissement insidieux vers d'autres solutions

L'Institut d'Afrique

Un nouvel organisme apparut en 1841, l'*Institut d'Afrique*. Le premier numéro des *Annales* qu'il publia faisait figurer au premier rang de ses objectifs l'abolition de la traite et l'émancipation des esclaves. Le premier article de ses statuts précisait : « L'Institut est fondé dans le but de concourir à la civilisation et à la colonisation universelle de l'Afrique par l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les lettres et les sciences ». L'article 2 précisait : « Il a pour but également de protéger, d'éclairer et d'émanciper la race africaine ». Il semblait donc bien que l'abolitionnisme n'était qu'un moment de l'action prévue et peut-être pas une fin en soi. Il s'agissait là de l'expression française de la théorie bien connue en Angleterre des trois C : Civilisation, Commerce, Christianisation[25]. Serge Daget a parlé de « fraude morale », mais les collaborateurs des *Annales* ne faisaient pas l'objet d'une tromperie, puisque les statuts de la *Compagnie d'Afrique*, société commerciale au capital de deux millions de francs, avaient été publiés[26] et qu'ils savaient donc à quoi s'en tenir. Le secrétaire général de l'Institut d'Afrique figurait parmi les directeurs de la Compagnie, mais aussi le fondateur de la *Revue encyclopédique,* aux sympathies abolitionnistes bien affichées. Un commentaire précisait que la Compagnie souhaitait « substituer à un trafic odieux et anti-chrétien, le commerce des hommes, celui de transactions licites et honorables[27] ».

---

24. J.-Cl. NARDIN a noté qu'à partir de 1834 le *Journal de la Société de la Morale chrétienne,* a cessé de parler du Libéria. Il y voit un contre-coup des événements d'Algérie, déconsidérant le principe colonial.
25. *Annales de l'Institut d'Afrique (Annales...),* 1845, p. 31 et 46-48.
26. Voir Serge DAGET, « A model of the French Abolitionist Movement and its variations » *in* Christine BOLT and Seymour DRESCHER eds, *Anti- Slavery, Religion, and Reform* , Essays in Memory of Roger Anstey, Folkstone, Dawson- Achon, 1980, p. 75-76.
27. *Annales...*, 1845, p. 33.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

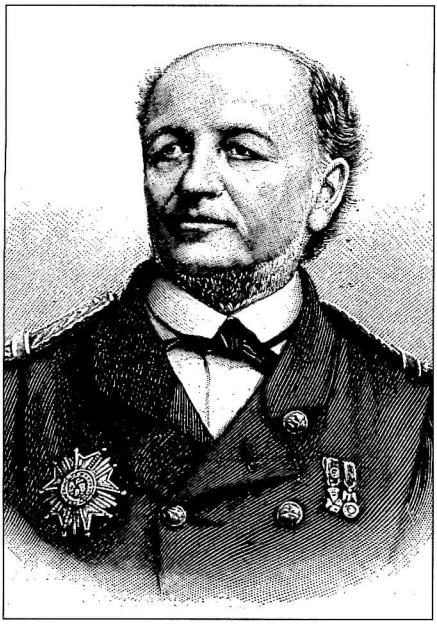

Ci-contre, à gauche :
Louis-Edouard Boüet-Willaumez (1808-1871)

Entré à l'Ecole navale d'Angoulême en 1823, il participe à l'Expédition d'Alger en 1830, avant de se retrouver sur la Côte occidentale d'Afrique. Sa carrière africaine durera juqu'en 1850. Capitaine de vaisseau en 1844, sa connaissance de l'Afrique le fait désigner pour accompagner le duc de Broglie à Londres en 1845 pour travailler à une nouvelle convention avec l'Angleterre afin de lutter contre la traite.

Ci-contre, à droite :
Louis Faidherbe (1818-1889)

Le capitaine du Génie Louis Faidherbe arrive en Guadeloupe en 1848 au moment même de la Révolution. Il s'y distingue par sa campagne en faveur de Victor Schœlcher et par son zèle pour l'application effective de l'abolition de l'esclavage. En Algérie de 1849 à 1852, il est alors nommé au Sénégal dont il devient gouverneur en 1854. Général de Brigade en 1863, des raisons de santé l'obligent alors à quitter le Sénégal pour retourner en Algérie.

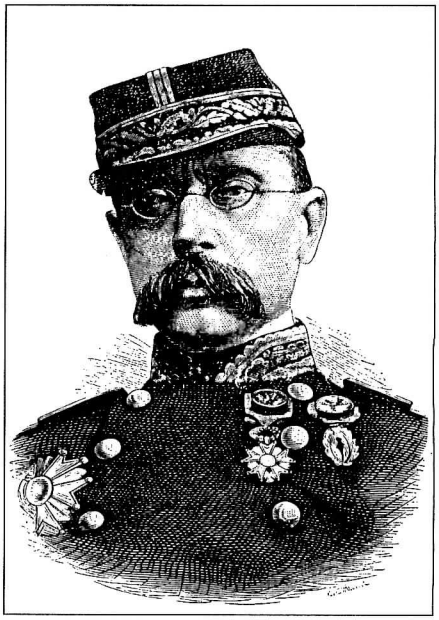

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'Institut d'Afrique recruta parmi les nationalités et les milieux les plus variés et les diverses confessions. Les catholiques y collaborèrent. Les *Annales* publièrent périodiquement la bulle *In Supremo* de Grégoire XVI contre l'esclavage, mais les problèmes du commerce et la mise en valeur de l'Afrique devinrent prépondérants, ce qui était très révélateur.

Les engagés à temps

L'engagement se pratiqua au Sénégal à partir de 1819, essentiellement pour le recrutement de soldats noirs, et, à partir de 1823, de travailleurs pour les essais de colonisation dans la basse vallée du Sénégal, mais très tôt on souhaita les trouver hors du Sénégal plutôt que d'émanciper des captifs. L'introduction de nouveaux engagés fut expressément interdite le 1er mars 1844 à la suite de l'intervention de Bouët-Willlaumez[28], et de façon systématique par la Révolution de 1848.

Toléré à nouveau sur la côte d'Afrique à partir de 1856, le rachat fut essentiellement pratiqué par le capitaine Chevalier et surtout par Victor Régis, le célèbre négociant marseillais, notamment sur la côte du golfe du Bénin et au Congo[29]. Des conventions étaient signées avec l'Etat, lorsqu'il y avait avance de trésorerie. Des travailleurs libres furent recrutés au Sénégal dès 1853 le long du fleuve, où un contrôle administratif pouvait s'exercer. Certains imaginèrent même d'introduire en Algérie des noirs engagés à temps, mais il semble qu'il n'y eut pas de suite. Le 1er juillet 1861 l'Empereur ordonna la suspension des rachats, effective en juillet 1862 sur la côte occidentale et en 1863 à l'embouchure du Congo. Mais l'engagement à temps put persister pour le service de l'Etat[30], ce qui montre bien l'ambigüité de celui-ci dès qu'il s'agissait de mise en valeur ou des impératifs de l'administration.

L'idéologie

Un des leitmotivs des anti-abolitionnistes avait été que le sort des Noirs était plus heureux dans les colonies que dans leur pays d'origine, ce qui était

28. François ZUCARELLI, « Le régime des engagés à temps au Sénégal », *Cahiers...*, 1962, n° 7, p. 420.
29. Fr. RENAULT, *Libération d'esclaves et nouvelle servitude,* Abidjan Dakar, Les Nouvelles Editions africaines, 1976, p. 60-71 et 93-123, étudie le détail des opérations menées par les deux hommes. Voir aussi Elikia M'BOKOLO, *Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale*, Paris, Ed. de l'E.H.E.S.S., 1981, p. 157-161 et 164-167.
30. Fr. RENAULT, *op. cit.,* p. 121 : envoi de quelques dizaines de Noirs à Faidherbe pour compléter la compagnie de tirailleurs.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lié au jugement défavorable porté sur les Africains. Victor Courtet, saint-simonien et théoricien des races, considérait que les abolitionnistes avaient « une position qui relève d'un étrange aveuglement », car les noirs libérés seraient aussi malheureux que les pauvres d'Europe[31]. Il estimait d'ailleurs que les nègres préféraient rester en Amérique plutôt que de se laisser exporter au Libéria. Il mettait en doute « la nécessité de l'abolition au nom de l'idée abstraite de l'égalité des races[32] ». Position extrême sans doute, mais Gasparin lui-même, très fortement engagé dans le combat, posait comme axiome de base : « On ne doit donner la liberté qu'aux hommes qui sont capables d'en user convenablement. » Il se demandait comment juger du degré de développement d'un peuple. Sa conclusion – à l'opposé de Courtet – visait à l'émancipation générale plutôt qu'à l'affranchissement individuel, source d'injustices et de révoltes[33].

Un peu plus tard en 1843, le journaliste A. Cochut signalait que si la plupart des naturalistes considéraient comme *éternels et indélébiles* les caractères physiques des nègres, un doute pouvait cependant provenir de certains faits comme des « influences physiques, une alimentation défavorable et les inimaginables bizarreries de la vie sauvage ». Il laissait donc au lecteur toute latitude pour croire à une évolution favorable de l'Africain libre[34].

Propos assez différents de ceux de Raffenel à l'issue de son premier voyage en Afrique de l'Ouest. Il y avait constaté la pérennité de l'esclavage et, condamnant la traite, avait conclu à l'échec de l'abolition: « On n'a exterminé qu'une ombre ». D'où l'idée de faire racheter des captifs par des officiers au lieu de laisser les trafiquants acheter pour revendre. Ces rachetés seraient emmenés dans des colonies dont le climat interdit le travail de la terre aux Blancs, organisés en escouades de travailleurs, soumis à des règles de discipline. Ils pourraient recevoir un enseignement religieux et, les meilleurs une éducation professionnelle[35]. En réalité seul l'intéressait le recrutement de la main-d'œuvre pour les Antilles. Il était indifférent à l'inhumanité de pareils procédés, comme à la tromperie vis-à-vis des engagés à temps. Au retour de son deuxième

31. Victor COURTET de L'ISLE, *La science politique fondée sur la science de l'homme* ou étude des races humaines sous le rapport philosophique, historique et social, Paris, Arthus Bertrand, 1838, p. 225.
32. Jean BOISSEL, *Victor Courtet (1813-1867)*, Paris, PUF, 1972, p. 87-92.
33. A. de GASPARIN, « Colonies. Des diverses tentatives d'émancipation », *RDM*, 2° trim. 1838, p. 676-696.
34. A. COCHUT, « Abolition de l'esclavage. De la société coloniale », *RDM*, 3° trim. 1843, p. 182.
35. A. RAFFENEL, *Voyage dans l'Afrique occidentale....*, Paris, Arthus Bertrand, 1846, p. 359.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

voyage, il l'écrivit encore plus clairement. Il avait appris des Bambara qu'ils ne s'engageraient pas pour servir les Blancs en Amérique. Il faudrait donc les former dans des centres d'exploitation agricole où ils prendraient conscience de ce que l'on attendait d'eux et éprouveraient la loyauté des Blancs à tenir leur parole[36]. Il jugeait donc en 1847 que l'on ne pouvait obtenir de travailleurs africains que par l'achat et le rachat.

La vision sans espoir de l'Afrique par Raffenel l'isole un peu parmi ses contemporains. La *civilisation* du continent ne l'intéresse guère, alors que pour beaucoup elle constitue un but. Mais nombreux sont ceux qui, tel le baron Baude, jugent que toute initiative de progrès dans les sociétés noires, ne peut venir que de l'extérieur. Incapable d'inventer par lui-même, le génie d'imitation du noir doit lui permettre d'obtenir des résultats insoupçonnables[37].

Ce fut un des sujets de discussion à la Société ethnologique de Paris créée en 1839 par William Edwards. Les travaux pour les années 1846-1847 portèrent en effet sur les problèmes liés à l'abolition et notamment sur la hiérarchie des races. G. d'Eichthal fit sienne la proposition de Raffenel d'étendre l'influence morale des Européens, surtout des Français, à l'Afrique, et de pratiquer le système des rachats. La séance du 26 novembre fut consacrée en partie aux engagés à temps[38]. Un membre assura que ce transfert ne contribuerait nullement à développer la civilisation de l'Afrique par l'influence que les immigrants exerceraient à leur retour sur leurs compatriotes. L'empreinte reçue s'effacerait rapidement au contact du sol natal. Quelques mois plus tard[39] un autre sociétaire, donna encore plus de force à ce raisonnement en assurant que la race noire n'était pas civilisable en Afrique, elle ne l'était que dans les colonies au contact de la race blanche, opinion partagée par d'autres membres et non des moindres.

Un projet assez vague d'une *réglementation générale*, combinant un système à la fois civil et religieux, fut publié par l'Institut d'Afrique en 1850. L'enseignement du christianisme y aurait un but social qui serait mis en application par le pouvoir civil ; le Gabon était proposé comme premier lieu d'implantation de cette tentative[40], – bien entendu sans suite.

---

36. A. RAFFENEL, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres,* suivi d'études sur la colonie du Sénégal, Paris, Napoléon Chaix et Cie, 1856, tome I, p. 445.
37. Baron BAUDE, *L'Algérie*, Paris, Arthus Bertrand, 1841, tome II, p. 317. Il avait été partisan de l'envoi en Algérie d'engagés à temps.
38. *Bulletin de la Société ethnologique,* 1846, l, p. 22-50.
39. *Id.*, 1847 (séance du 14 mai), p. 376.
40. « Note sur la civilisation de l'Afrique occidentale », *Annales...,* 1850, p. 50-52.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Ce n'est pas sans étonnement que l'on lit les rapports de la commission constituée en 1858 par le Prince Jérôme à propos des engagements à temps sur la côte de l'Afrique de l'Ouest. La commission composée d'un capitaine de vaisseau, d'un chirurgien de la Marine et d'un commissaire de Marine conclut que, s'il ne paraissait pas opportun d'envoyer aux Antilles des Asiatiques, il n'en allait pas de même des Africains. Les arracher à leur misère pour les mettre en contact avec les Européens « est un acte que les lois divines et humaines doivent couvrir de leur protection la plus réelle[41] ». La même idée fut reprise quatre ans plus tard dans un rapport au chef de la division navale[42]. Son auteur estimait illusoire l'idée que, sans traite et sans rachat, l'esclavage disparaîtrait en Afrique. A son avis les engagés à temps, à l'expiration de leur contrat, seraient tentés de rester aux Antilles plutôt que de retourner en Afrique où ils n'ont connu que misère, violences et abjection et où ils n'ont pu conserver que des souvenirs d'effroi et d'aversion. Comme le remarque Fr. Renault, ces officiers, personnellement désintéressés, décrivaient une situation qu'ils avaient pu constater à l'embouchure du Congo. Malheureusement Régis utilisait presque les mêmes termes pour décrire l'état sauvage de l'intérieur du continent et le seul espoir d'évolution qui résidait dans le retour au pays de quelques engagés en fin de contrat[43]. C'est l'avis du rédacteur en chef de l'*Observateur*, A. Cohen, dans une note qu'il remit en novembre 1858 à l'Empereur et publiée au début de l'année 1859 par les soins de l'Institut d'Afrique[44]. Celui-ci peu avant, avait fait paraître un article anonyme sur les habitants de Grand-Bassam : « Les habitants sont d'un naturel perfide, cruel et pillard ; paresseux à l'excès, ils ne possèdent ni champs, ni bananiers, ni champ d'ignames. Sauvages avec leurs ennemis, ils pratiquent aussi leur fétichisme avec fanatisme [45]. » La date de ce jugement sans appel dans un organe jusque là assez favorable aux Africains est tardive. Il ne s'agit plus d'esclavage, mais bien de sociétés à qui il convient d'apporter rapidement *la civilisation*.

---

41. Fr. RENAULT, *Libération d'esclaves..., op. cit.*, p. 97.
42. SOUZY, « L'immigration africaine aux Antilles », *Revue maritime et coloniale,* 1863, nouvelle série, *9*, p. 99. L'article pour sa publication avait été soigneusement expurgé. Le rapport est donné en entier par Fr. Renault, p. 184.
43. Centre des Archives d'Outre-Mer (C.A.O.M.) (Aix-en-Provence) Gén. 135-1153, Rapport adressé à Napoléon III au sujet de la traite des Noirs (1858) par Régis.
44. *Annnales...*, 1859, p. 6-9.
45. *Id*, 1857, p. 14-15.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Conclusion

Ainsi se dégage peu à peu, d'un demi-siècle de débats - dont il ne faut pas oublier les résultats concrets - une image relativement pessimiste de l'Afrique. Certes, Schœlcher constatait que nombre de populations noires avaient dépassé « l'état sauvage et l'état barbare » ; il appelait à la pratique d'un commerce honorable avec l'Europe : « Comment ne pas croire maintenant... qu'ils ne fussent bientôt capables de marcher de pair avec elle[46] ? »

Augustin Cochin, pour sa part, considérait que le pacte colonial était détruit ; sans l'esclavage, la race inférieure qui peuplait l'Afrique pouvait être améliorée. Il précisait cependant : « La liberté n'a pas la vertu de lui rendre les qualités que le Créateur lui refusa ; seule, privée comme à Saint-Domingue de l'intellligence des Blancs, elle retourne à la vie oisive et donne naissance à une société très inférieure[47]. » Il semble difficile de mettre sa sincérité en doute.

Mais l'on peut s'inquiéter des ravages provoqués dans l'opinion par tant de jugements, contradictoires certes, mais souvent fort durs pour les Africains. Le mot de la fin n'allait-il pas revenir à Victor Régis ? Il estimait en effet que l'esclavage en Afrique ne pourrait être aboli que si l'Europe s'emparait du continent tout entier « pour y imposer la civilisation[48] ». S'il jugeait cette conquête impossible et comptait sur la Providence seule pour opérer un changement... du moins avait-il énoncé l'idée plus clairement que beaucoup d'autres, empêtrés dans leurs bonnes pensées, et qui ne tarderont pas à y souscrire ... !

46. SCHŒLCHER, *Abolition de l''esclavage ...*, p. 76.
47. Aug. COCHIN, « Résultats de l'abolition de l'esclavage », *Annales Agricoles et coloniales,* 1861, *3,* p.339. L'auteur s'était particulièrement intéressé aux problèmes du paupérisme avec Ozanam et le vicomte de Melun.
48. C.A.O.M. Gén. 135-1153, Rapport cité à la note 43.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Cette gravure, extraite de la revue *Les Missions catholiques*, représente un groupe d'enfants rachetés de l'esclavage par les missionnaires du Zanguebar. Elle a été faite d'après une photographie tirée, en 1867, lors de la visite de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (Réunion). Mgr Maupoint est placé au centre du groupe, entre deux missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit : le R.P. Baur, à sa droite, et un Frère coadjuteur, à sa gauche.

Dans le *Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit*, de novembre 1880, on donne ces précisions : « Jusqu'en 1859, toute la côte orientale d'Afrique, depuis les Gallas jusqu'au Mozambique, sur une étendue de plus de 800 lieues de long, était restée sans missionnaires. Mgr Maupoint conçut le dessein d'y faire annoncer la bonne nouvelle et l'un de ses vicaires généraux, M. l'abbé Fava, actuellement Evêque de Grenoble, se dévoua à cette œuvre. On comprit bientôt qu'il fallait, pour la continuer et la développer, une société religieuse, et le Saint Siège la confia à la Congrégation [du Saint-Esprit]. Le R.P. Horner fut alors choisi pour la diriger. Il quitta Bourbon le 28 mai 1863 ; et le 16 juin, il arrivait dans cette chère Mission, à laquelle il devait consacrer le reste de sa vie. Il était accompagné du P. Baur, des FF. Célestin et Félicien et de trois *Filles de Marie*. » (*BG*, t. 11, p. 799)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 108 à 126.

Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves

*Daniel Moulinet**

L'Œuvre apostolique

L'Œuvre apostolique, fondée en 1838, se situe dans la droite ligne de la Propagation de la Foi. A Nemours, un missionnaire picpucien, Gaspard Dumonteil, en religion, le Père Siméon, qui vient de prêcher le Carême de 1829, rencontre la famille Du Chesne. Mme Du Chesne se montre une lectrice assidue des *Annales de la Propagation de la Foi* et, regrettant de ne pouvoir partir elle-même dans les pays de mission, se propose de venir en aide aux missionnaires dans leurs besoins temporels. L'idée fait son chemin et c'est sa fille, Zoé (1802-1879), qui, avec une amie, fonde à Orléans, où elle habite désormais, ce qui sera l'Œuvre apostolique. Elles commencent par aider les picpuciens qui se trouvent aux îles Gambier.

Zoé du Chesne songe à établir, dans sa maison de campagne, « comme un petit séminaire de jeunes insulaires [...] qu'on instruirait et formerait à l'état ecclésiastique[1] ». En attendant, installée à Ouzouer, dans le Loiret, elle lance

---

* Prêtre du diocèse de Moulins, Daniel Moulinet est enseignant en histoire aux facultés catholiques de Lyon et à l'Institut catholique de Paris. Spécialiste de Mgr Gaume, la version publiée de sa thèse est parue en 1995 aux éditions du Cerf dans la collection « Histoire religieuse de la France », sous le titre : *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Monseigneur Gaume (1802-1879)*, 485 p.

1. Lettre de Zoé du Chesne à Gaspard Dumonteil, (1843), citée dans : Georges GOYAU, *Cent ans d'activités de l'Œuvre apostolique*, Bourges, impr. Tardy, 1938, p. 10.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« une association de bonnes âmes, bien simples, mais qui par là même n'en sont que plus agréables à Dieu. Elles prient tout particulièrement pour vos missions. Celles qui ne savent pas lire disent le chapelet et font le chemin de la croix[2] ». Elles ne font pas que prier, mais s'activent aussi dans un petit ouvroir au profit des missionnaires.

Après 1848, Zoé, établie désormais à Orléans, relance son idée. La rencontre du P. Schwindenhammer, futur supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, lance véritablement l'œuvre. Il la voit comme un tiers-ordre lié à sa propre congrégation et la met en lien avec des missionnaires de diverses congrégations. En 1856, le Conseil central de l'œuvre se constitue et Melle du Chesne en devient présidente en 1859, sous la protection de Mgr Dupanloup qui invite de nombreux missionnaires à venir prêcher dans la chaire de sa cathédrale. Néanmoins, rapidement, Zoé du Chesne souffre de l'autorité hégémonique du P. Schwindenhammer et refuse que son œuvre soit liée à une seule congrégation. Elle parvient à la faire placer en 1870 sous l'autorité de la Congrégation de la Propagande. Aussi Rome, qui appuie les idées de Melle du Chesne décide de donner à l'œuvre un directeur qui ne soit pas un religieux : ce sera Mgr Jean-Joseph Gaume, protonotaire apostolique[3], âgé alors de 70 ans, plus connu jusque-là par ses positions ultramontaines et intransigeantes en matière d'éducation de la jeunesse[4]. Le directeur et la fondatrice, tous deux septuagénaires, disparaîtront la même année, en 1879.

L'œuvre se consacre alors à aider matériellement les missionnaires des congrégations françaises, ce qui se poursuit aujourd'hui, par l'envoi d'ornements de vêtements et de valises-chapelles.

En 1878, on compte des ouvroirs dans 38 villes de France[5]. Parallèlement,

---

2. Cité dans : G. GOYAU, *op. cit.*, p. 11.

3. C'est le nonce qui demande, en 1870, au P. Schwindenhammer de présenter sa démission. Fuans (Doubs), fonds privé, n° 838, lettre du R. P. Schwindenhammer à Mgr Gaume (10 février 1872). Les statuts de l'œuvre ont été rédigés, en date du 20 août 1870, par une commission de cardinaux nommée par le pape Pie IX. L'œuvre est placée sous la dépendance du cardinal préfet de la Propagande ; le directeur général de l'œuvre, qui ne doit pas appartenir à une congrégation missionnaire, est élu par le conseil central de l'œuvre, même si, ensuite, le choix doit être soumis au cardinal protecteur. Le 3 février 1872, le conseil général, réuni en présence de l'archevêque de Paris, Mgr Guibert, a choisi, sur proposition de Melle du Chesne, comme directeur général, Mgr Gaume, dont la désignation a été approuvée le 11 mai 1872 : *Annales de l'Œuvre apostolique*, n°1, janvier 1873, p. 4-8.

4. Daniel MOULINET, *Les Classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume*, Paris, Le Cerf, 1994, 485p.

5. Arras, Bayonne, Bordeaux, Boulogne, Brest, Cambrai, Clermont-Ferrand, Compiègne, Coutances, Dax, Dieppe, Dijon, Dinan, Douai, Fougères, Granville, Guingamp, Le Havre, Hazebrouck, Lamballe,

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

une œuvre semblable existe à Rome, créée par le cardinal vicaire en 1862, et une autre à Lyon, qui s'est séparée de l'œuvre parisienne en 1869. C'est en vain que le cardinal Alexandre Franchi, préfet de la congrégation de la Propagande et protecteur de l'œuvre, intervient auprès de l'archevêque de Lyon, Mgr Ginoulhiac, pour réaliser l'unité des deux groupes[6].

Mgr Gaume, malgré son âge, se donne totalement à l'œuvre et prêche à son profit dans plusieurs églises parisiennes, avec fruit. On lit par exemple :

> La quête promise à Saint-Thomas d'Aquin n'a pu avoir lieu, à cause de l'absence du prédicateur, mais heureusement l'Œuvre a été dédommagée à la paroisse de la Sainte-Trinité, grâce à la parole de notre vénéré directeur, qui a été comme toujours bénie de Dieu ; aussi, bien qu'il y eut peu de monde, à cause de la saison avancée, la quête a produit 334 F plus 50 F envoyés à Mgr, avec divers dons en nature. M. le curé, très touché lui-même de ce qu'il avait entendu, accordera l'année prochaine une quête dans de meilleures conditions. Il a même bien voulu offrir son salon, pour servir à des réunions de travail[7].

L'Œuvre apostolique parisienne diffuse ses objets dans le monde entier. A titre d'exemple, on trouve cités en 1877-1878, 172 diocèses et missions bénéficiaires de ses dons[8]. Outre la fourniture de ces objets destinés aux missionnaires, deux autres activités existent au sein de la société : l'adoption de séminaristes, de catéchistes et de novices indigènes[9] et le rachat des esclaves, qui est présenté ainsi : « Cette œuvre, commencée depuis peu d'années, se développe et permet aux missionnaires de l'Afrique de racheter les pauvres enfants arrachés avec leurs parents de leurs contrées natales pour être vendus

---

Lannion, Lille, Lorient, Le Mans, Morlaix, Nevers, Noyon, Orléans, Paris, Péronne, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Lô, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Vitré.

6. Fuans, n° 801-804, lettres du cardinal Franchi à Mgr Gaume (21 juillet 1874, 31 août 1874, 28 décembre 1874, 22 juin 1875).

7. Archives de l'Œuvre apostolique, Paris, registre : procès-verbaux des séances du conseil général de l'Œuvre, séance du 12 mai 1876.

8. On trouve la Turquie, les jésuites de Syrie, le patriarcat maronite du Liban, le patriarcat latin de Jérusalem, diverses maisons religieuses de Jérusalem, les missions d'Irak et de Perse, celles des Indes, de Ceylan, d'Indochine, de Corée, du Japon, d'Égypte (y compris les coptes), de Madagascar, de Mayotte, de l'île Maurice, de la Réunion, du Cap, du Bénin, du Congo, de Sierra Leone, du Sénégal, du Soudan, celles du Canada, des États-Unis, du Mexique, de Haïti, de Panama, de l'Équateur, du Brésil, et diverses missions d'Océanie, en particulier situées en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie et en Australie. L'Europe n'est pas tout à fait oubliée, avec des missions en Angleterre, en Suède, en Suisse et en Grèce : *Annales de l'Œuvre apostolique*, tome II, n° 12, mai 1878, p. 229-320.

9. L'Œuvre donne des bourses pour leur formation et, pour les prêtres, leur fournit les objets du culte au jour de leur ordination.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

comme des animaux[10]. » Le tableau de répartition des fonds employés à cette intention montre qu'en 1877-78, des sommes ont été envoyées à Mgr Comboni (Afrique centrale), Mgr Massaya (vicariat des Gallas), Mgr Trouvier (vicariat de l'Abyssinie), aux sœurs franciscaines du Caire et aux missions des Pères du Saint-Esprit.

Mgr Gaume et le R. P. Horner

Le 28 mai 1863, arrive à la mission spiritaine de Zanzibar un alsacien, le R. P. Horner [11], dont la personnalité va faire connaître au loin ses missions. En 1871, il reçoit la visite du grand explorateur Stanley ; en 1873, celle de Cameron. Peu après viendront à sa rencontre sir Bartle Frere que l'Angleterre envoie à Zanzibar pour négocier la fin de la traite. A l'hôpital et aux écoles primaires qui existaient avant son arrivée, Horner a adjoint une école professionnelle, destinée à faire des jeunes garçons des menuisiers, des charrons, des serruriers. Mais, craignant qu'une fois réimplantés dans la population musulmane et fétichiste de Zanzibar, ils ne perdent rapidement la foi, il a créé, en 1868, à un carrefour commercial de la région, une sorte de *réduction* : Bagamoyo[12].

" Bagamoyo, comme Zanzibar, eut ses terres de culture et ses ateliers. Stanley, à la veille de son départ pour l'Afrique centrale, y découvrit avec étonnement des agriculteurs, des charpentiers, des maréchaux-ferrants, des constructeurs de barques, des mécaniciens en herbe, qui tous « portaient la marque d'une excellente éducation ». Et, si ses réflexions sur le concert que lui offrirent les jeunes néophytes jouant « des airs parisiens » et chantant « la valeur et la gloire de la France avec tout le sang-froid des gamins du faubourg Saint-Antoine », contenaient une bonne dose d'ironie, il n'en affirma pas moins que la mission offrait « un modèle d'exploitation agricole »[13]".

Horner apparaissait aux visiteurs comme un homme impressionnant :

« Une sorte de géant. Sa haute stature faisait partout impression, mais plus encore sa charité, sa pitié devant les misères humaines. Il les avait secourues à la Réunion, pen-

10. *Annales de l'Œuvre apostolique*, tome II, n° 12, mai 1878, p. 307.
11. P. Antoine Horner (1827-1880) : NB : *BG*, t. 11, p. 796 à 808.
12. Horner écrira à ce propos en 1876 : « Le village chrétien se compose à présent de cinquante familles » : Fuans, n°861, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (15 septembre 1876).
13. Bernard de VAULX, *Histoire des missions catholiques françaises*, 8e éd., Paris, Arthème Fayard, 1951, p. 397.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

dant les trois dernières années, sous l'un des aspects les plus repoussants qu'elles puissent prendre, à la direction de l'hôpital des lépreux, avec tant de délicatesse que ses malades l'avaient vu partir avec la plus vive affliction. (...) Dans les jours qui suivirent, le P. Horner découvrit les horreurs de l'esclavage. Des petits noirs à la chaîne, sur les marchés d'esclaves, lui criaient, émouvants de spontanéité : « Blanc, achète-moi[14]! »

A une date que nous ignorons, peu avant 1867, Horner entre en relation avec Mgr Gaume, alors que celui-ci ne dirige pas encore l'Œuvre apostolique, mais est néanmoins assez connu comme auteur spirituel et comme étant à la tête d'une maison d'édition religieuse parisienne. Mgr Gaume lui envoie de l'argent pour racheter des enfants esclaves, dans le but, que partagent les deux hommes, de faire d'eux des chrétiens et, si possible, des prêtres[15]. Leurs convictions sur ce point[16] les rendent très proches des positions de Daniel Comboni qui, dans son *plan de régénération pour l'Afrique,* écrivait qu'il « fallait planter l'Église en Afrique avec les Africains eux-mêmes comme protagonistes et que l'évangélisation en Afrique devrait être indissolublement unie à sa promotion humaine et culturelle[17] ». D'ailleurs, Mgr Gaume et Mgr Comboni sont en relations épistolaires et le premier cite le second en exemple pour son séminaire du Caire qui forme des jeunes noirs pour devenir missionnaires en Afrique centrale[18].

Rapidement, Mgr Gaume et le R. P. Horner tissent des liens étroits et celui-ci lui écrit : « J'ai la consolation de vous faire savoir que *votre* mission prospère, je dis *votre* mission puisque c'est réellement votre œuvre de prédilection[19]. » Dans cette même lettre, le spiritain lui fait part de ses espérances à la suite du bon accueil que lui a fait le roi de l'Oukami :

« Kingaron, roi de l'Oukami, nous a envoyé 4 ambassades pour nous prier d'aller le voir et de nous établir dans ses états. D'abord il nous expédia 12 de ses fils pour nous chercher. Ensuite, trouvant que nous tardions trop, il nous envoya encore 3 de

14. B. de VAULX, *op. cit.*, p. 395.
15. Fuans, n°848, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (12 janvier 1868).
16. NDLR : On peut supposer que, *sur ce point,* le P. Horner a surtout mis en application les idées que François Libermann avait déjà exposées à la Propagande, dès 1844, dans son *Projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique.* Voir : P. COULON et P. BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires,* Le Cerf, Paris, 1988, p. 211 à 220.
17. Cité dans : *Daniel Comboni, missionnaire, père et prophète*, Les Instituts comboniens, Coop. Novastampa di Verona impr., s.d., [1996], p. 16.
18. Mgr GAUME, *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner,* Paris, Gaume et Duprey, 1872, p. 18.
19. Fuans, n° 851, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (8 août 1870).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ses fils pour nous presser davantage et pour nous accompagner pendant le voyage. Plus tard, il nous envoya son gendre pour nous chercher. Enfin, avant-hier, arriva l'héritier présomptif de la couronne avec une lettre d'invitation très amicale et très pressante. Le futur successeur du roi nous promit de nous envoyer à Bagamoyo 20 enfants pour leur faire donner l'éducation que reçoivent nos orphelins. Bénissez avec nous le bon Dieu, Monseigneur, pour avoir inspiré de si bonnes dispositions à ce vieux roi et à son jeune futur successeur, qui, en dînant avec nous, nous a donné de belles espérances pour l'avenir de notre mission. Cet avenir se trouve dans l'intérieur de l'Afrique[20]. »

Le missionnaire n'omet pas de donner à son correspondant des nouvelles des enfants qu'il a rachetés avec les sommes que celui-ci lui a envoyées, enfants auxquels il a donné des prénoms voisins du sien :

« 28 janvier 1867 : 300 F pour trois filles et un garçon. (...) Les filles se nomment Marie Joséphine Louise, Marie Joséphine Marguerite et Marie Joséphine Henriette. La première des filles a été baptisée et est morte cette année à la mission dans de grands sentiments de piété. La pauvre enfant était devenue contrefaite et phtisique. Sa vie n'était plus qu'un martyre. Pendant sa longue maladie, elle a toujours montré les plus grands sentiments de résignation à la volonté de Dieu. Les deux autres filles sont chez les sœurs qui m'ont assuré que c'étaient d'excellentes petites filles bien pieuses et bien laborieuses. Le petit garçon se nomme Jean Joseph et fait partie des enfants de l'école primaire[21]. »

Parfois, il lui donne des détails sur les circonstances du rachat, qui laissent penser que les marchands tirent un certain profit de l'œuvre en faisant monter les prix. Ils semblent considérer le missionnaire à l'instar des propriétaires à qui ils vendent de la main d'œuvre et se montrer totalement indifférents à l'aspect humanitaire de l'institution.

« Aujourd'hui même j'ai acheté la petite fille pour laquelle vous avez remis 50 F au R. Père Peureux, c'est-à-dire Marie Antoinette Colette. Mais, vu des circonstances particulières, j'ai cru devoir payer 80 francs, c'est-à-dire 15 piastres du pays. Hier l'encanteur[22] amena cette enfant, qui pleura sa mère à laquelle elle a été violemment arrachée. Comme elle est d'un caractère doux qui donne de belles espérances, le marchand en demanda cent francs. C'était un prix exagéré. Je le fis donc congédier. Ce

20. *Ibid.*
21. Fuans, n° 852, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (28 janvier 1871).
22. Encanteur : celui qui vend *à l'encan,* aux enchères publiques.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

matin, il revient en offrant la pauvre enfant pour la somme de 80 frs. C'était bien cher et je refusais de nouveau. Mais voici que cette infortunée esclave se met à pleurer en disant : « Achetez-moi, on m'a arrachée à ma pauvre mère qui me pleurera longtemps ; ici je retrouverai ma mère dans les Bibi (les bonnes sœurs), je ne sortirai plus d'ici. Ce langage et les larmes de l'enfant vainquirent ma résistance et je fis l'affaire malgré le prix élevé. Voici des notes sur cette petite fille qui peut avoir une dizaine d'années. Elle est née dans les campagnes de Zanzibar à Dounga. Elle s'appelle Alzaïma. Son père s'appelle Diouma. Sa mère s'appelle Zaïma. Elle est encore un peu timide et plus tard elle causera avec plus d'aisance pour donner de nouveaux détails [23]. »

Par ailleurs, on est frappé de la mortalité considérable parmi les enfants rachetés, pour lesquels, probablement, la transplantation est difficile, sans parler des problèmes de nourriture[24]. Les difficultés s'aggravent quand, le 15 avril 1872, un ouragan s'abat sur Bagamoyo : « Il faut donc avant tout reconstruire les bâtiments pour loger les enfants qui restent, car une grande mortalité en a emporté beaucoup depuis nos désastres. Cette année nous ne pourrons donc acheter que peu d'enfants, puisque nous ne pourrions ni les loger ni les nourrir[25]. »

Le problème de la nourriture des enfants est très prégnant. La publication de *Suéma* (cf. *infra*) a fait connaître l'Œuvre apostolique et les ressources ont afflué pour acheter des enfants. Mais il faut que les fonds destinés à les nourrir augmentent dans les mêmes proportions et Horner charge Mgr Gaume d'intervenir en ce sens auprès de l'Œuvre de la Sainte-Enfance[26].

Suéma, la première religieuse africaine

Parmi ces enfants esclaves rachetés par le P. Horner, l'une d'elles va acquérir une importance exceptionnelle : Suéma, dont le récit des aventures, publié par Mgr Gaume, va connaître un certain succès et sensibiliser une opinion catholique française à ce problème des enfants-esclaves.

C'est Horner qui fournit des détails à l'auteur et celui-ci rédige à partir de là son livre.

---

23. Fuans, n° 854, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (25 juillet 1872).
24. « Le choléra nous a enlevé 27 enfants. Mais ces pertes se réparent peu à peu, car le nombre de nos garçons dépasse déjà la centaine. Les filles sont moins nombreuses. » Fuans, n° 851, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (8 août 1870).
25. Fuans, n° 854, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (25 juillet 1872).
26. Fuans, n° 853, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (9 avril 1872).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

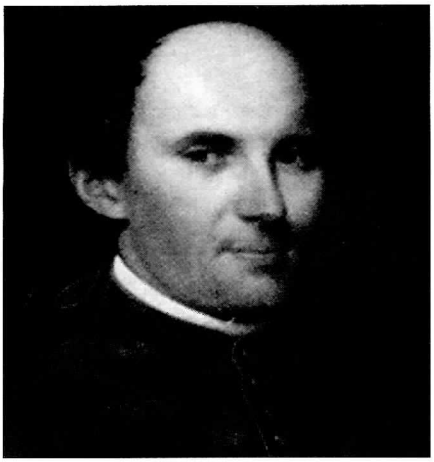

Portrait de l'abbé J. Gaume, vicaire général de Nevers, par Schmid, 1846.

Né à Fuans (Doubs), en 1802, décédé à Paris en 1879, Jean-Joseph Gaume, fut enseignant, catéchiste, écrivain et polémiste. Fixé à Paris dans les années 1850 auprès de ses frères éditeurs, il mène une carrière littéraire dans la ligne ultramontaine et intransigeante qui explique ses liens avec le P. Gaultier, professeur au Séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

Le Père Antoine Horner (1827-1880), spiritain alsacien, était arrivé au Zanzibar le 28 mai 1863. Un peu avant 1867, il entre en contact avec Mgr Gaume qu'il sait être à la tête d'une maison d'édition religieuse parisienne. Rapidement les deux hommes tissent des liens étroits. Mgr Gaume envoie de l'argent pour racheter des enfants esclaves. Parmi ces enfants rachetés par le P. Horner, la petite Suéma acquiert une importance exceptionnelle grâce au livre de ses aventures publié par Mgr Gaume à partir d'un récit détaillé fourni par le P. Horner. L'ouvrage rencontrera le succès : publié en 1870, il connaîtra trois éditions supplémentaires de 1876 à 1892, cette dernière étant illustrée, mais également une édition anglaise.

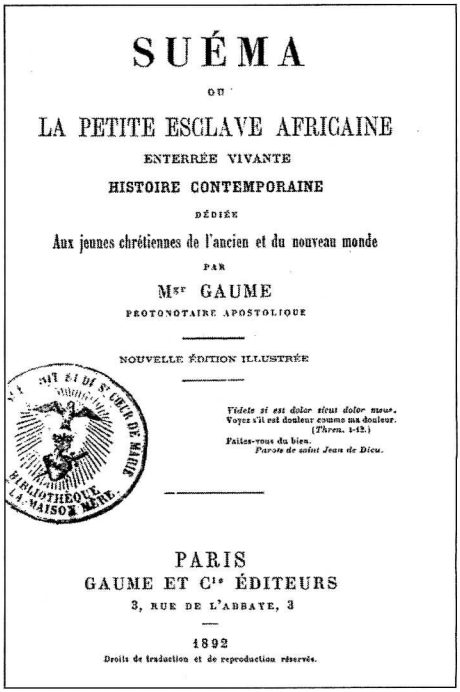

SUÉMA

OU

LA PETITE ESCLAVE AFRICAINE

ENTERRÉE VIVANTE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

DÉDIÉE

Aux jeunes chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde

PAR

Mgr GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

Videte si est dolor sicut dolor meus.
Voyez s'il est douleur comme ma douleur.
(*Thren.* 1-12.)

Faites-vous du bien.
Parole de saint Jean de Dieu.

BIBLIOTHÈQUE MAISON MÈRE

PARIS
GAUME ET Cie ÉDITEURS
3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« Madeleine fut portée à la mission en 1860. Elle pouvait avoir 9 ans. En fait de religion, elle dit n'avoir absolument rien su. Elle dit qu'elle était comme une bête qui mange, boit et dort. Elle a fait son récit à ses compagnes en 1864. Le tout fut raconté peu à peu par morceaux détachés pendant les récréations. Depuis dix ans, n'ayant parlé que le souahili, elle a presque complètement oublié sa langue maternelle, qui est le Miao.. (...) Madeleine dit qu'elle ne se rappelle pas bien la durée du voyage, mais qu'il a dû durer au moins 3 mois. Pendant ce voyage, il y avait dans la caravane beaucoup de malades qui retardaient la marche. Les vivres étaient si rares que, pressés par la faim, et pour calmer les tiraillements de l'estomac, les pauvres esclaves mangeaient de la terre et des herbes. Lorsqu'un malade mourait, on le coupait en morceaux, on le faisait cuire et on le servait à manger en disant que c'est de la viande de mouton. On était si affamé que, quand même on savait que c'était de la chair humaine, on en mangeait tout de même pour ne pas mourir de faim.

La caravane se composait de 5 à 600 esclaves. Cette caravane se composait presque exclusivement du butin de la chasse aux esclaves et ne portait qu'une petite quantité d'ivoire qu'elle trouvait à acheter sur le chemin. Cette caravane est venue de l'intérieur de l'Afrique, de contrées dont Madeleine ne connaît pas le nom. On suppose qu'elle venait des environs du lac Tanganyika. (...)

Madeleine est toujours restée à la mission. Elle doit avoir actuellement 19 ans. Elle a refusé plusieurs fois de se marier pour se faire religieuse. Elle se trouve actuellement au noviciat de la mission pour se faire sœur indigène. Elle sera probablement la première religieuse indigène. D'une grande piété et d'un grand dévouement, Madeleine promet de devenir une pierre fondamentale de cette mission. Madeleine est d'une grande taille et porte quelque chose de noble dans sa figure. Comme les gens de sa tribu, elle a la lèvre supérieure percée d'un trou fait exprès et qui reste toute la vie. Son caractère est très égal et très heureux. Cette fille est pleine de cœur et de dévouement. Pendant l'épidémie de la variole et celle du choléra, Madeleine n'a pas quitté un instant ni nuit ni jour ses compagnes malades[27] . »

Madeleine Suéma apprend à lire et à écrire et elle donne, à plusieurs reprises, de ses nouvelles à Mgr Gaume. Ses lettres donnent des précisions sur la formation qui lui est donnée :

« Vous savez sans doute que les noirs que les blancs cherchent à instruire deviennent pleins d'orgueil lorsqu'on n'y veille pas. D'un autre côté, l'intérieur de l'Afrique est pauvre et entièrement sauvage. Notre père supérieur qui connaît tout cela a donc pris le parti de nous donner une éducation humble et pauvre. Pour nous habituer dès l'enfance à la vie dure de missionnaires, il nous fait coucher par terre sur une simple

27. Fuans, n° 850, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (15 juin 1870).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

natte ; nous allons toujours nu-pieds et nous irons ainsi quand même nous serons religieuses. Notre nourriture que nous devrons planter nous-mêmes se compose et se composera plus tard de manioc, de patates, de haricots, de lentilles, de citrouilles, de maïs, de riz et d'autres choses que nous planterons. Nous aurons de la viande lorsqu'une circonstance providentielle nous en fournira. Mais ordinairement nous nous contenterons de légumes. (...) Nous tâcherons d'élever des poules pour pouvoir manger un morceau de viande au moins les dimanches et les jours de fêtes[28]. »

Horner écrit à son sujet, non sans condescendance : « Comme vous le verrez par vous-même, Monseigneur, Madeleine n'est qu'une pauvre fille assez ignorante, mais très bonne et très pieuse[29]. » En 1876, elle part avec trois compagnes à l'île de la Réunion pour entrer au noviciat des Filles de Marie. Dans ses lettres, elle dit sa joie d'être chrétienne :

« Oh, qu'on est malheureux de vivre comme une bête, d'avoir seulement peur des génies et du démon sans connaître Notre Seigneur et Sauveur. Je prie tous les jours pour vous et pour ceux qui m'ont fait racheter de l'esclavage. Depuis que je suis au noviciat, j'ai eu le bonheur de faire une grande retraite de 8 jours avec mes sœurs novices et j'ai assisté à une profession. Je n'avais jamais vu de pareille cérémonie, aussi j'ai été bien touchée ; j'avais le plus grand désir de prendre mon habit en voyant le bonheur de mes sœurs ; malheureusement, il y avait trop peu de temps que j'étais entrée. J'ai le bonheur de faire la sainte communion bien souvent, quelquefois 2 et 3 [fois] par semaine, ce qui soutient mon courage et ranime ma ferveur au service du bon Dieu[30]..»

Madeleine Suéma, qui a reçu l'habit, meurt brutalement en août 1878, sans que la correspondance conservée ne nous éclaire sur les causes de son décès[31]. Elle a pourtant acquis une certaine célébrité à la suite de la publication du livre que lui a consacré Mgr Gaume[32], ouvrage largement diffusé par le vaste réseau de dépositaires que possède la maison d'édition[33].

Le prélat s'adresse aux jeunes chrétiennes d'Europe et les invite à s'associer à l'apostolat des religieuses missionnaires françaises. Il leur suggère de se priver de quelques douceurs pour venir en aide à l'œuvre du « rachat des jeu-

28. Fuans, n° 853 bis, lettre de Madeleine Suéma à Mgr Gaume (9 avril 1872).
29. Fuans, n° 853, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (9 avril 1872).
30. Fuans, lettres de Madeleine Suéma à Mgr Gaume, n° 858 (9 février 1876) ; n° 860 (septembre 1876).
31. Fuans, n° 864, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (24 août 1878).
32. Mgr GAUME, *Suéma, ou la petite esclave africaine enterrée vivante. Histoire contemporaine dédiée aux jeunes chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde*, Paris, Gaume et Duprey, 1870, 223 p.
33. La page de garde en donne la liste. Aux côtés de 31 villes de France, sont citées 19 capitales étrangères. Sur le réseau de diffuseurs de la librairie Gaume, voir : D. MOULINET, *op. cit.*, p. 89-94.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nes filles de l'Afrique orientale ». Il ne veut pas seulement les apitoyer, mais les convaincre que ce geste qu'elles feront servira aussi à leur propre profit :

« En faisant l'aumône, vous ennoblissez votre cœur ; vous mettez en sûreté ce que vous donnez ; vous attirez sur vous la rosée des bénédictions célestes ; peut-être le trait de lumière qui vous fera connaître votre vocation ; peut-être la grâce qui, un jour, vous transportera, sur les pas de tant d'autres, jusqu'aux extrémités du monde, pour sauver vos sœurs et faire de vous de nouvelles héroïnes de la charité[34]. »

L'auteur commence par retracer l'histoire de la traite des Noirs[35], décrire le sort des esclaves dans les navires négriers et en Amérique. Il évoque les condamnations papales portées contre l'esclavage[36], l'inefficacité des traités[37]. Une phrase laisse entrevoir la perspective de la possibilité de pressions économiques, mais l'auteur ne va pas plus loin dans ce sens :

« Si on savait, en Europe, ce que, dans bien des cas, un sac de café ou une tonne de sucre a coûté de sang et de larmes, on n'oserait pas y toucher. La traite, avec ses cruelles conséquences, est d'autant plus coupable qu'en la pratiquant, les nations de l'Europe abusent de la supériorité dont elles sont redevables au christianisme[38]. »

Il explique comment se passe la traite, et ses différents acteurs : les *gélabas*, les brigands qui volent les petites filles, les *traitants*, marchands arabes et parfois européens à qui ils les cèdent et qui emploient aussi certaines tribus africaines à la chasse aux esclaves[39], les *caravaniers* qui les amènent à la côte[40].

---

34. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 11-12.

35. Il termine ainsi : « Comme la traite européenne a duré plus de trois cents ans, et qu'autrefois elle était même plus active et plus générale qu'elle n'est aujourd'hui, on reste au-dessous de la réalité, en concluant que, depuis la découverte de l'Amérique, les nations de l'Europe ont réduit en esclavage, sans autre droit que celui du plus fort, *plus de trente-cinq millions* de créatures humaines ! Et on voudrait que Dieu les bénît ! » Mgr GAUME, *Suéma*, p. 23-24. L'auteur s'appuie sur le livre de Morenas consacré à la traite des Noirs, celui de Clarkson intitulé : *Le cri des Africains*, et sur la *Vie du Père Claver*, l'apôtre des Noirs.

36. Il cite Alexandre III, Léon III, Paul III, mais pas Grégoire XVI. Il ne nomme pas non plus l'abbé Grégoire, ni Victor Schœlcher.

37. « Des traités sont intervenus par lesquels les principales puissances de l'Europe s'obligent à renoncer au commerce des esclaves. Ces traités sont-ils fidèlement observés ? Nous laissons à d'autres le soin de répondre. Disons seulement que ces conventions ne lient que les nations chrétiennes, et que la traite continue de se faire par les peuples infidèles ». Mgr GAUME, *Suéma*, p. 38. Notons que l'auteur range parmi les *infidèles* les fidèles de l'Islam.

38. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 37-38.

39. Mgr Gaume renvoie aux récits de Livingstone qui accusent nommément les Portugais du Brésil.

40. Gaume cite le témoignage des Anglais, Livingstone et le consul britannique à Zanzibar : « Des troupes armées, conduites par des agents commerciaux, appartenant à des Arabes et à des Portugais de la côte, sont expédiées dans l'intérieur de la grande terre avec des quantités considérables de mousquets, de

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Il en vient ensuite à l'histoire de Suéma, brossant d'abord le tableau de la mission de Zanzibar et des enfants rachetés, les garçons sous la responsabilité des spiritains, les filles sous celle des Sœurs de Marie, venues de la Réunion. Parmi elles, Madeleine Suéma décrit son pays et ses coutumes religieuses. Elle évoque notamment le sorcier, *le Zimé*[41]. Elle entame ensuite le récit de ses malheurs, la mort de son père, la famine due à l'invasion des sauterelles, la ruine et la vente à une caravane de passage par l'un de leurs créanciers, la mort de sa mère trop épuisée pour suivre la caravane. A l'arrivée à Zanzibar, à cause de son mauvais état physique, le marchand arabe qui est le patron du caravanier n'en veut pas et la fait enterrer vivante. Elle est sauvée, *in extremis,* par un jeune créole de la Réunion venu faire la chasse aux chacals et qui la conduit à la mission catholique.

Le récit que fait Suéma à ses compagnes de la mission, qui est reproduit dans le livre, se termine par l'évocation de son baptême, qui n'intervient qu'après qu'elle ait été catéchisée, soit devenue croyante en Jésus sauveur et qu'elle ait accepté de pardonner au marchand arabe. La cérémonie a d'ailleurs été différée pour ce motif.

« Chaque parole de Notre-Seigneur a été pour nous une lumière nouvelle, qui nous a remplies de consolation. Orphelines, nous avons trouvé de bonnes mères qui nous ont fait connaître notre Père par excellence, le bon Dieu. Nous avons été méprisées, persécutées, maltraitées. Eh bien ! on a su nous rendre chers ces mépris, ces persécutions, ces mauvais traitements. On a fini par nous persuader que nos larmes du passé nous ont attiré les bénédictions de notre bon Jésus, qui nous comblera un jour d'une grande gloire, si nous sommes de bonnes chrétiennes[42]. »

Le dernier chapitre, intitulé " Héroïsme de Suéma " raconte comment elle accepte de soigner le caravanier arabe, responsable de la mort de sa mère, qu'on vient d'amener à la mission, grièvement blessé à la suite d'un combat avec les Anglais.

---

munitions, de grains de verre, et de cotonnade. Ces derniers articles servent, au début du voyage, à payer les frais de route et à faire des achats d'ivoire. Mais il n'est pas une de ces caravanes qui n'ait accompagné les indigènes dans leurs razzias et n'ait attaqué une peuplade quelconque, dans l'intention d'y faire des captifs. Nous n'avons pas un seul exemple du contraire » Cité dans : Mgr GAUME, *Suéma*, p. 77.

41. Mgr Gaume complète ce récit par l'exposé des faits rapportés par le capitaine Speke sur les pratiques religieuses, appelées ici *superstitions*, destinées à se rendre favorable les divinités.

42. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 204.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le voyage du P. Horner

Moins de deux ans après *Suéma*, Mgr Gaume publie un nouveau livre : *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner*[43]. La visée du livre, c'est de faire connaître l'œuvre des missionnaires que J. Gaume présente comme au moins aussi méritoire que celle des explorateurs : « La même admiration est acquise d'avance au missionnaire catholique qui, seul et sans autre défense que sa croix de bois et son bâton de pèlerin, affronte les mêmes difficultés, brave les mêmes périls et expose généreusement sa santé et sa vie pour découvrir, non des rivières, des villes ou des montagnes, mais des peuples à sauver[44]. »

L'affirmation qui ouvre l'ouvrage est celle de la malédiction de l'Afrique, dont l'auteur trouve l'attestation dans la Genèse :

> « Des cinq parties du monde, l'Afrique est sans contredit la plus malheureuse et la plus abandonnée. Peuplée après le déluge, par Cham, second fils de Noé, elle est encore sous le poids de l'anathème paternel. Par respect pour la bénédiction que Dieu avait donnée à Cham, ainsi qu'à ses frères, le saint patriarche ne voulut pas maudire Cham lui-même. Il le maudit dans la personne de son fils Chanaan, disant : " Maudit soit Chanaan, il sera pour ses frères l'esclave des esclaves (Gn 11,25)[45] ". »

Citant l'ouvrage récent d'un voyageur[46], il affirme que la conscience de cette malédiction est répandue chez de nombreux peuples d'Afrique. Puis il aligne les phénomènes qui lui paraissent autant de signes de cette malédiction : « la couleur noire des descendants de Cham », la pratique de l'esclavage, celle du fétichisme[47], des sacrifices humains, de la guerre continuelle entre les tribus. Même la nature atteste de cette malédiction : c'est le pays des bêtes féroces, « des reptiles et des insectes de mille espèces différentes, plus incommodes,

---

43. Mgr GAUME, *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner, missionnaire apostolique de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, supérieur de la mission de Zanzibar*, Paris, Gaume et Duprey, 1872, VII-267 p.

44. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. VI.

45. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 2.

46. Alfred JACOBS, *L'Afrique nouvelle*, 1863.

47. « L'Afrique est le pays du fétichisme, c'est-à-dire de la plus grossière idolâtrie. Là, des milliers de créatures humaines adorent, le front dans la poussière, le plus odieux de tous les êtres, le serpent, le serpent vivant, le serpent en chair et en os, abrité dans des temples et servi par des prêtres et des prêtresses » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 3.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

plus venimeux, plus destructeurs les uns que les autres ; des vastes déserts aux sables mouvants, que des vents affreux soulèvent comme les vagues de la mer et qui, en retombant, engloutissent les caravanes, les habitants et leurs cases »; c'est « le pays des chaleurs dévorantes et des fièvres meurtrières ».

En face de cette situation, il affirme que cette malédiction n'est pas éternelle : « Là, se voient chaque jour d'énormes agglomérations d'enfants, d'hommes faits, de femmes, de jeunes filles, qui, par l'état d'abrutissement où ils sont plongés, ressemblent à une pâte humaine, sordide, infecte, mais où vivent des milliers d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. (...) La Providence (...) semble vouloir mettre un terme aux terribles effets de la malédiction qui a frappé la race de Chanaan[48]. »

Dans le rapide tableau qu'il trace de l'histoire contemporaine des missions, il cite un prêtre génois, Nicolas Olivieri, mort en 1864, qui se consacra au rachat des esclaves, et dont la mission a été reprise par les trinitaires, il nomme aussi Libermann et les spiritains, Comboni, ainsi que les missions africaines de Lyon. Il montre les missionnaires comme une armée assiégeant une citadelle. Il insiste particulièrement sur le rachat des esclaves, initié par Olivieri, qui a replacé sa mission dans la ligne de saint Jean de Matha qui sauvait les chrétiens qui avaient été capturés :

> « Jusqu'ici, les enfants de saint Jean de Matha ont racheté les captifs chrétiens, figurés par cet esclave blanc, sur la tête duquel l'ange étendait une de ses mains ; mais, puisque, par une disposition de la Providence, la piraterie des Turcs et l'esclavage des chrétiens ont cessé, ne serait-il pas à propos d'accomplir l'autre partie de la vision, en appliquant les membres de notre institut au rachat des nègres infidèles, représentés par le Maure sur lequel reposait l'autre main de l'ange[49] ? »

Dans le livre, l'auteur retrace l'histoire de la mission de Zanzibar, fondée en 1860 par l'abbé Fava, vicaire général de l'île Bourbon (Réunion), en reproduisant le récit qu'il en a fait. Le missionnaire expose comment les valeurs du peuple musulman de Zanzibar sont éloignées des valeurs chrétiennes, notant particulièrement le mépris des pauvres, des malades, des vieillards ainsi que la condition inférieure de la femme[50].

---

48. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 3, 5.
49. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 14.
50. « Dans de tels pays, la femme n'a ni les droits de la mère, ni ceux de l'épouse, ni ceux de la compagne : elle n'est rien. On l'achète et on la vend ; et toujours la vieillesse la jette dans l'oubli, le mépris et souvent la misère » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 37. Horner rapporte l'admiration des Arabes devant

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Au long de la narration qu'il fait de son voyage, le R. P. Horner souligne, dans les peuples qu'il visite, leurs croyances et, là encore, le mépris de la femme, des enfants malformés, la pratique de la polygamie et celle du divorce.

« L'enfant vient-il au monde avec le moindre défaut corporel, ou avec une constitution faible, aussitôt la mère dit : " (...) Cet enfant est mauvais ", et elle va le jeter dans les broussailles, pour en régaler quelque hyène ou quelque chacal. Quand on se rappelle qu'une barbarie semblable régnait légalement à Sparte, comment douter que le même esprit a toujours dominé et domine encore le monde païen[51] ? Chez les Vazaramo, (...) si le mari est las de sa femme, il lui présente en signe de répudiation, un morceau de tige de maïs. Dans le cas où la malheureuse créature n'a pas assez d'intelligence pour comprendre sa disgrâce, l'homme la chasse à coups de bâton et toutes les formalités légales sont accomplies. Pauvre fille d'Ève ! quand cesseras-tu d'être l'esclave de l'homme pour devenir sa compagne ? quand tu seras la fille de Marie : pas avant[52]. »

De même, la sorcellerie est présentée comme l'action du démon : « Partout où il règne, le grand singe de Dieu, qui est aussi le grand assassin de l'homme, Satan, a ses prêtres, ses victimes, ses devins ou sorciers et ses faiseurs de prestiges. Partout il cherche, et il n'y réussit que trop, à tourner à son profit la croyance au monde surnaturel[53]. »

Horner brosse un tableau saisissant de l'esclavage qui est monnaie courante à Zanzibar. D'après lui, la population de l'île renferme 365 000 esclaves sur 380 000 habitants.

« Pour trouver un fait semblable, il faut remonter aux républiques, si impudemment vantées, de l'antiquité païenne. Quel est le sort de cette multitude d'esclaves, après qu'ils ont été achetés par des maîtres plus ou moins humains ? Achetés comme un bétail, ils ont à peu près le sort du bétail. L'esclave travaille cinq jours de la semaine pour son maître, qui ne lui donne, si c'est à la campagne, ni nourriture ni vêtement. Deux jours de la semaine, le jeudi et le vendredi, il peut travailler pour lui, afin de gagner de quoi se nourrir et se vêtir. Les esclaves qui travaillent en ville, chez

---

la sollicitude des religieuses à l'égard des malades : « On ne saurait se figurer l'ébahissement des Arabes, surtout des Arabes de la classe riche, à la vue de ces faibles femmes qui lavent et pansent de leurs mains ces horribles plaies. (...) [Ils] disent en se retirant : « Leur religion leur met au cœur quelque chose que nous n'avons pas. » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 44-45.

51. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 96.
52. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 129.
53. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 97.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les Européens ou chez les négociants, gagnent huit sous par jour. Sur ces huit sous, le maître en prend six, et en laisse deux à l'esclave, pour sa nourriture et son vêtement.

On parle en Europe de l'exploitation de l'homme par l'homme : la voilà. Aucune loi ne protège l'esclave. Son maître a droit de vie et de mort sur lui. Aussi les exemples d'une cruauté inouïe ne sont pas rares. (...) Que dirai-je de ces pauvres vieillards qu'on porte vivants au cimetière, puisqu'ils sont incapables de travailler et qu'on ne veut rien dépenser pour les nourrir ? Tel est le sort de l'esclave qui ne peut plus rien gagner pour son maître. Ces actes de cruauté sont assez fréquents, pour que nous ayons pu trouver, le même jour, jusqu'à quatre vieillards jetés au cimetière par leurs maîtres inhumains[54]. »

L'une des premières visées du R. P. Horner, devenu chef de la mission de Zanzibar en 1863, c'est de former, aux côtés d'artisans de diverses professions, un clergé indigène :

« Cent soixante-dix enfants, achetés par les missionnaires sur le marché aux esclaves, fréquentent ces écoles qui donnent les plus heureux résultats. Déjà, on a fait commencer les études latines à une partie des garçons, dans le but de trouver parmi eux des vocations sacerdotales ; car on est persuadé que l'Afrique ne pourra être régénérée que par le clergé indigène, soutenu et dirigé par des missionnaires européens[55]. »

Il s'inscrit, en effet, en faux contre les préjugés dévalorisant les Noirs. Il reprend d'abord à son compte l'appréciation que donne le capitaine Speke : « Il est absurde de prétendre que le nègre est incapable d'éducation. Les enfants noirs, en petit nombre, élevés dans nos écoles, ont presque toujours fait preuve d'une intelligence et d'une aptitude au moins égales à celles des élèves européens[56]. » Se plaçant ensuite du point de vue du missionnaire, soucieux de la foi et des mœurs, il ajoute :

« Il arrive quelquefois que certains voyageurs qui subissent pour la première fois le contact de ces natures dégradées, concluent à leur inaptitude au développement moral : ils en jugent trop superficiellement. Quant au missionnaire qui les étudie sans

54. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 258-260.
55. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 45. On trouve là l'idée, chère à Comboni, de « régénération de l'Afrique ». NDLR : Mais surtout, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, le P. Horner est, en cela, fidèle à la pensée de François Libermann.
56. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 103.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

préjugés et qui les aime, puisque ce sont des âmes à sauver, il ne conclut pas de leur corruption présente à l'éternité de leur abrutissement. Il s'attache au peu de bien qui est en elles pour le développer, et souvent il est étonné des ressources qu'il rencontre dans ces âmes, restées sans culture[57]. »

Il donne divers exemples de leur habileté aux métiers manuels, qui les fait apprécier même du souverain musulman de Zanzibar[58] mais aussi de leur enracinement dans la foi :

« En Europe il arrive trop souvent que les bonnes dispositions des enfants, au jour de leur première communion, s'évanouissent rapidement. Ici, nous avons la consolation de voir qu'elles persévèrent. Ainsi, nous avons pu déjà commencer à former un petit noyau de familles chrétiennes. Le premier septembre ont été bénis cinq mariages. Cinq de nos plus grands garçons se sont unis à cinq des plus grandes filles. Ils habitent, près de nous, dans l'emplacement que nous avons loué pour eux. Depuis le jour de leur mariage, ces enfants sont réellement des modèles de familles chrétiennes. Tous se sont fait dans leurs cases de petits oratoires ; et il est vraiment touchant de les voir et de les entendre faire leurs prières en commun, et réciter tous les jours leur chapelet devant l'image de la sainte Vierge. Ils sont très assidus à fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie, et cela sans qu'on leur en parle[59].. »

Le salut pour les esclaves

Mgr Gaume voit dans le tableau des missions que lui trace le R. P. Horner l'illustration de ses convictions sur le rôle civilisateur du christianisme, qu'il exposait déjà en 1844 dans son *Histoire de la société domestique*[60], montrant notamment comment le christianisme avait amélioré le statut de la femme.

La vision qui est donnée est résolument optimiste : même si le paganisme règne dans les mœurs, comme c'était le cas pour les peuples de l'Antiquité avant l'annonce de l'Évangile, même si le fétichisme et la sorcellerie apparaissent comme des manifestations diaboliques, comme des instruments dont se sert le démon dans sa lutte contre l'Esprit Saint[61], il apparaît bien clair qu'il

57. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 104.
58. Celui-ci en vient même à donner 300 roupies aux Pères pour racheter des enfants.
59. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 112-113.
60. J. GAUME, *Histoire de la société domestique chez tous les peuples anciens et modernes ou influence du christianisme sur la famille*, Paris, Gaume, 1844, 2 vol., CCCXI-300 + 628p.
61. De cette vision quasi-dualiste du monde, J. Gaume avait donné un exposé dans le *Traité du Saint-*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

y a, dans l'âme des Africains, des germes qui ne demandent qu'à être illuminés par les missionnaires. Même si le poids de la malédiction biblique pèse sur eux, les Africains ne sont pas esclaves du démon et le christianisme peut remporter chez eux un triomphe relativement aisé.

D'une certaine façon d'ailleurs, les réussites des missionnaires peuvent servir à compenser les échecs que l'Église essuie en Europe. Alors que ses livres la présentent en Europe comme une citadelle assiégée[62], il la montre là comme envoyant en Afrique une armée de missionnaires qui a mis le siège tout autour d'elle et qui est sur le point de s'en emparer. Alors que J. Gaume sent que, en France, les masses échappent à l'Église et qu'il cherche, à cette époque-là, à forger une élite solidement chrétienne[63], il pense que les missionnaires sont en train de fonder en Afrique une nouvelle chrétienté[64].

A lire les écrits des missionnaires, on a le sentiment qu'à leurs yeux, une double libération s'opère simultanément : libération des enfants par rapport à l'esclavage de leurs maîtres – le plus souvent Arabes et musulmans –, bien sûr, mais aussi libération par rapport par rapport à une religion de peur (c'est ainsi que sont présentées les religions africaines). Le message chrétien apparaît donc ici comme christocentrique et sotériologique. Et, lisant les lettres de Suéma, J. Gaume a le sentiment que ce message est opératoire, qu'il touche les âmes et forme de vrais chrétiens. Simultanément, il regrette que les conditions de vie matérielle des jeunes catholiques françaises auxquelles il s'adresse ne leur permettent pas de faire cette expérience : le matérialisme des chrétientés de vieille date les rend insensibles à la vigueur du message chrétien.

Esprit, comprenant l'histoire générale des deux esprits qui se disputent l'empire du monde et des deux cités qu'ils ont formées, avec les preuves de la divinité du Saint-Esprit, Paris, Gaume, 1864, 2 vol., XI-597 + 691p.

62. Voir : D. MOULINET, *op. cit.*, p. 400-414.

63. Il publie, dans ces années-là, un certain nombre de petits ouvrages pour encourager les gestes de dévotion : le signe de la croix, l'usage de l'eau bénite, la prière du *Benedicite*.

64. Le village chrétien que crée Horner près de Bagamoyo en le fondant sur les familles des esclaves rachetés n'est pas bien éloigné des projets que tente de réaliser à la même époque Mgr Lavigerie près d'Alger. Voir : François RENAULT, *Le Cardinal Lavigerie (1825-1892). L'Église, l'Afrique et la France*, Paris, Fayard, 1992, p. 162.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 127 à 128.

Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe

*Philippe Delisle**

Entre le 16 et le 21 décembre 1997, s'est déroulé, en Guadeloupe, sous l'égide de l'UNESCO, un colloque international intitulé : *Entre histoire et mémoire des deux rives, la route de l'esclave.* Comme le titre l'indique, l'entreprise s'inscrit dans un programme assez large, visant à faire revivre le parcours des Africains asservis et déportés, d'une côte de l'Atlantique à l'autre. Cette rencontre, au cœur de l'Amérique des plantations, succédait à une première réunion, tenue à Ouidah. La commémoration à venir de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises donnait en outre un relief particulier à l'événement.

L'un des maîtres-mots de ce colloque a certainement été *diversité*, sur le fond, comme sur la forme. Si les Antilles françaises, puissance invitante, ont

---

* Né à Bourg-en-Bresse en 1963, Philippe Delisle est agrégé d'histoire et docteur ès Lettres. Il a vécu à la Réunion pendant cinq ans et effectué différents séjours dans les Antilles (Martinique, Porto Rico). Sa thèse, dirigée par Claude Prudhomme et soutenue à Lyon III, en 1995, s'intitule : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste : La Martinique 1815-1848.* Elle a été publiée, sous le même titre, en 1997, aux éditions Publisud (Paris), 404 p. Après avoir été à la Réunion, professeur en lycée et chargé de cours à l'université, de 1991 à 1996, il est maintenant maître de conférences à l'Université Lyon III. Il a participé comme intervenant au colloque dont il rend compte ici. Rappelons qu'il a déjà publié des articles dans *Mémoire Spiritaine* : " La Monarchie de Juillet, l'Eglise de France et l'esclavage " (n° 2, novembre 1995) et " 1848 : Un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises " (n° 5, 1er semestre 1997).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

été au centre de beaucoup d'interventions, de nombreuses autres régions ont été évoquées, des Etats-Unis à la Guinée, en passant par le Canada. Jean-Clément Canguy a, par exemple, mis l'accent sur la difficile situation des descendants d'esclaves à l'île Maurice. Avec Dieudonné Gnamankou, il est apparu que, même l'Europe de l'Est était concernée par la diaspora africaine, le cas de l'ancêtre noir de Pouchkine fournissant le point de départ d'une réflexion originale.

La variété des approches a répondu à celle des objets d'étude. De nombreuses communications s'inscrivant dans une démarche strictement historique, présentant souvent de stimulantes pistes de recherche. Serge Mam Lam Fouck, se penchant sur les représentations mentales dans la société guyanaise, a mis en exergue l'*oubli* de la période esclavagiste dans le cadre de l'élan assimilationniste. Djibril Tamsir Niame a souligné que les sources orales, qui prennent un relief particulier en Afrique, permettront de rompre avec une analyse du phénomène esclavagiste basée sur les témoignages des seuls Européens. L'approche littéraire n'a pas été négligée, la présence de Maryse Condé, écrivain créole très réputé, agissant comme un catalyseur.

Mais surtout, la réunion a refusé de s'ancrer dans le passé ou l'imaginaire, pour se faire le plus concrète possible. Doudou Diène, responsable du projet UNESCO, a insisté à plusieurs reprises sur deux legs éminemment préoccupants de la période esclavagiste : le racisme et le sous-développement. Des témoignages extrêmement forts, voire déchirants, ont éclairé la misère matérielle du peuple haïtien, la triste situation des paysans noirs de Colombie, ou encore la persistance du travail forcé en Mauritanie.

Evidemment, ce foisonnement a pu générer des déceptions, les ponts entre spécialités n'étant pas aisés à jeter. Par ailleurs, l'idée de débats totalement ouverts au public, voulue par les organisateurs, dans un évident souci démocratique et pédagogique, a débouché sur des interventions cédant parfois un peu facilement à la passion. Ainsi, l'atelier consacré aux religions, sujet extrêmement sensible aux Antilles, s'est malheureusement vu quelque peu débordé. Enfin, il est à regretter qu'une certain nombre de participants annoncés n'aient finalement pu venir.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 129 à 143.

Jules Monchanin (1895-1957) Regards croisés d'Occident et d'Orient

*Françoise Jacquin**

Dans les pages qui suivent, Françoise Jacquin, elle-même spécialiste de Monchanin, nous présente les deux colloques qui eurent lieu en 1995 pour le centenaire de la naissance de ce dernier. Elle renvoie aux* actes *de ces deux rencontres, qui viennent d'être édités sous le titre :* Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient, Actes des Colloques de Lyon-Fleurie et de Shantivanam-Thannirpalli, *Lyon, éd. PROFAC-CREDIC, 1997, 411 p. (Préface de Jean Dominique Durand et Jacques Gadille)* [désormais cité : *Actes*].

Le centenaire de la naissance de l'Abbé Monchanin a été célébré en 1995 sur les lieux mêmes où il vécut. Cela n'aurait rien de très original s'il ne s'était agi de Lyon et du Beaujolais, d'une part, et du Tamil Nadu, en Inde, d'autre part. Ces commémorations ont eu le mérite de concrétiser géographiquement

---

* Françoise Jacquin, mère de famille et historienne, est secrétaire du Cercle Saint-Jean-Baptiste dont elle a retracé le parcours (*Histoire du Cercle Saint-Jean-Baptiste. L'enseignement du Père Daniélou,* Paris, Beauchesne, 1987). Son intérêt pour la personnalité de l'abbé Monchanin l'a amenée à publier, de ce dernier, ses *Lettres à sa mère, 1913-1957* (Paris, Cerf, 1989) et ses *Lettres au Père H. Le Saux, 1947-1957* (Paris, Le Cerf, 1995). Enfin, en 1996, elle a donné aux éditions du Cerf, la biographie *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957,* dont on trouvera une recension dans ce numéro.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

un itinéraire hors du commun et – ce qui n'est pas si fréquent – de permettre à des voix de cultures différentes de transmettre, à leur façon, le message de Monchanin.

La quarantaine d'intervenants, d'Europe et d'Asie, universitaires et religieux, historiens, théologiens, philosophes, missionnaires, illustra les multiples facettes de la personnalité et de l'œuvre de Monchanin, aussi inclassables l'une que l'autre. Les différents éclairages qu'ils y apportèrent, convièrent à une lecture pluridisciplinaire et surtout pluriculturelle d'une grande richesse. La collaboration de l'Université de Lyon III avec l'Institut Catholique pour l'organisation du premier colloque témoigna de l'intérêt suscité par celui qui était célébré, au-delà de tout clivage confessionnel.

Un homme de paradoxes

Le maître d'œuvre du colloque, le professeur émérite Jacques Gadille, donna en son exposé initial un mot qui pourrait bien être la clé de l'itinéraire à la fois heurté et unifié de Monchanin, celui de *paradoxe*. Comme on sait la grande convergence spirituelle et intellectuelle qui unit ce prêtre au Père de Lubac, le mot est fort bien venu[1]. Arrêtons-nous sur certains de ces paradoxes, jusqu'à son départ pour l'Inde en 1939.

Les violentes crises d'asthme, qui assaillirent Monchanin tout au long de sa vie, depuis sa petite enfance, le familiarisèrent de bonne heure à la lutte contre la maladie. Mais, ces périodes d'épuisement n'ont jamais entamé un fond d'endurance surprenant, comme le prouvera plus tard l'énumération confondantes de toutes ses activités, souvent menées dans des conditions physiques déplorables.

Cette précarité lui imposa une éducation en vase clos entre une mère et une sœur aux petits soins et le priva d'une scolarité normale. Souvent livré à lui-même et loin de se replier, l'enfant développa un goût pour l'introspection doublé d'une curiosité tous azimuts qui lui donnera une ouverture et une culture bien supérieures à celle de ses congénères.

Pendant la première guerre mondiale, les sentiments patriotiques reçus de

1. Henri de LUBAC publia plusieurs essais sous ce titre. Se reporter dans le volume des *Actes*, à la communication de Jacques PREVOTAT " Henri de Lubac et Jules Monchanin ", p. 89-106.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

son milieu se mueront peu à peu en un pacifisme révolutionnaire, inquiétant pour ses proches. Cependant, la vive affection réciproque qui les unit ne faiblira jamais. Fidélité et contestation coexistent curieusement : la répulsion exprimée par Monchanin au moment de prêter le serment anti-moderniste à la veille d'une ordination sacerdotale vécue avec la plus grande piété, en juin 1922, est tout à fait typique de cette simultanéité de sentiments contradictoires.

A la fin de sa licence de théologie au Séminaire universitaire, Monchanin, brillant étudiant en qui ses maîtres mettent beaucoup d'espoir et qu'ils destinent à l'enseignement, interrompt brusquement sa thèse et demande à servir les pauvres, à l'exemple du Père Chevrier. Nommé dans une paroisse du bassin minier de Saint-Etienne, œuvrant auprès des plus marginaux, il se dit sevré de librairies et de musées.

Nous pourrions relever encore de nombreux paradoxes : ardent désir de solitude et grande impatience d'échange, attachement pour les lieux et les êtres doublé d'un puissant appel pour l'exil, insatiable appétit de lecture et de correspondance accompagné d'une inhibition pour la rédaction, etc.

Un prêtre des confins

Mgr. Gabriel Matagrin qui parla en ouverture, à la place de celui qui se réjouissait tant de ces journées, Mgr Decourtray, évoqua l'insertion de Monchanin dans le terreau spécifique du catholicisme lyonnais. Cinq orientations, selon lui, le caractérisent, incarnées en cinq grandes figures, Pauline Jaricot et l'urgence missionnaire, le Père Chevrier et le service des pauvres, Marius Gonin et la transformation sociale, le Père Couturier et l'œcuménisme, l'Abbé Rémillieux et la réforme liturgique.

Monchanin en bénéficia avec bonheur mais n'en privilégia aucune. Il reste profondément indépendant au point qu'Etienne Fouilloux le qualifia d'*atypique*. Avec la précision qui lui est coutumière, l'historien décrypta son rôle au sein de l'intelligentsia lyonnaise de l'entre-deux guerres. Tout ce qui bouge dans le domaine des idées et de l'art concerne le jeune vicaire. Par l'intermédiaire d'aînés qu'il admire et qui s'émerveillent de découvrir tant de talents chez cet ecclésiastique qui ne paie pas de mine, tels Victor Carlhian, le Dr Biot, Jacques Chevalier, les Pères Auguste et Albert Valensin, les artistes Morillon et Linossier, il pénètre dans des milieux divers. Il peut se dire *au centre* de ce

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

qu'il appelle *un accroissement de la vie, un excitant pour la pensée*[2] . Dès ses premières années de ministère, il adhère au *Groupe de travail en commun* animé par le philosophe Jacques Chevalier ; il y spécifie aussitôt son désir de réfléchir au *problème critique fondamental*, une des questions brûlantes du débat moderniste. Quelques mois plus tard (en 1926), nous le voyons *conseiller théologique* d'une nouvelle section de la *Chronique sociale* créée autour du Dr René Biot sur des sujets d'éthique, *le groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques* [3]. Il y donnera plusieurs communications, ainsi qu'à la *Société lyonnaise de philosophie* où il est admis en 1927. Cette Société lui vaudra, à sa grande satisfaction, de fréquenter des intellectuels en dehors de toute référence confessionnelle. Lorsque Mounier lance à Lyon, en liaison avec la revue *Esprit,* des groupes du même nom, Monchanin est encore un des rares ecclésiastiques présents[4] .

Cette évocation, inévitablement fragmentaire, du rayonnement personnel de Monchanin dans les milieux intellectuels devait se compléter par celle de sa participation à la paroisse Notre-Dame Saint-Alban. Nathalie Malabre rappela que l'expérience pastorale et liturgique d'avant-garde, menée par le curé, l'abbé Rémillieux, devait une grande part de son inspiration au Sillon, grâce à l'impulsion morale et au soutien matériel de Victor Carlhian[5]. Attaché à la paroisse voisine, Saint-Maurice de Monplaisir, depuis son rappel à Lyon en septembre 1925, Monchanin adhère pleinement à cette rénovation de la paroisse. Il profite de rencontres marquantes : le P. Lebbe, l'abbé Franz Stock, les compagnons de la paix, comme Joseph Folliet, et affine auprès d'eux sa perception de l'œcuménisme de demain, de la mission d'après la colonisation, du rapport de la foi au monde profane et du rôle du laïcat. On lit Teilhard, on débat de l'évolutionnisme, des dernières découvertes de l'exégèse, etc. ; autant de sujets passionnants, trop rarement abordés pendant ses années de séminaire et qu'il approfondira en toutes occasions.

---

2. Jules MONCHANIN, *Lettres à sa mère (1913-1957,* présentées par Françoise Jacquin, lettre de l'automne 1926, p.160.

3. Sur le groupe du Dr Biot, voir *Médecine humaine, médecine sociale. Le Dr. René Biot et ses amis (1889-1966),* Cerf, 1992. On peut lire la participation de J. Monchanin dans de nombreux volumes publiés chez Lavandier à Lyon : *Biologie et morale sexuelle - L'espèce humaine, essai de synthèse - Rythmes humains, les rythmes de la vie de l'esprit - Formes, vie et pensée - Santé sagesse, sainteté - L'amitié et l'amour.*

4. Voir sur toute cette période les dernières pages de Jacques PETIT, *La jeunesse de Monchanin, 1895-1925,* Beauchesne 1983, p 167-186.

5. Voir J. FOLLIET, *Le Père Rémillieux, curé de Notre-Dame Saint-Alban, Le petit prêtre qui avait vaincu l'argent, Lyon,* Chronique sociale de France, 1962 et Maurice VILLAIN, *Victor Carlhian, portrait d'un précurseur,* 1965.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Incapable de garder pour lui autant d'*accroissement*, il le partage avec son entourage, notamment les plus jeunes, d'abord au sein de la petite équipe de jeunes filles vouées aux œuvres sociales de la paroisse Saint-Alban, puis à tous ceux et celles, de plus en plus nombreux, qui le requièrent comme aumônier : Ligue missionnaire des Etudiants de France, khâgneux des lycées, élèves de l'Ecole sociale, Eclaireuses de France, etc. Prodigieux éveilleur de vocations, il est à l'origine de nombreux engagements dans le domaine intellectuel, social et apostolique. A Lyon ou dans les pays lointains, ces jeunes *envoyées*, porteuses d'une conception révolutionnaire de l'évangélisation, seront les premières laïques missionnaires.

L'écrivain Claire Lucques, alors jeune professeur, se souvient avec émotion de ce temps béni. Elle dit sa reconnaissance pour cet homme qui apprenait la responsabilité vis-à-vis de la vie intellectuelle, ouvrait à sa sanctification et qui *poursuivait sans cesse ses recherches personnelles pour nous présenter en toute œuvre ce qu'il y a de meilleur*, initiant au travail de *dépossession*, prélude nécessaire à la contemplation de la beauté.

Pour tenter d'achever ce portrait, pour entrer plus avant en cette personnalité *des confins*, suivons Jacques Prévotat auprès d'un grand ami de Monchanin, Henri de Lubac.[6] Si le théologien, alors professeur à l'Institut catholique de Lyon, eut tant de plaisir à fréquenter ce prêtre, ce n'est pas seulement pour ses connaissances en hindouisme dont il avait besoin pour bâtir son cours d'histoire des religions, c'est qu'il pressentait en lui, au delà d'un homme *tout à tous (...) d'une exquise délicatesse (...), une aptitude rare à pressentir les valeurs durables,* ainsi qu'*une vive préoccupation d'apporter une réponse aux requêtes intellectuelles de son temps*. Cette qualité de présence au monde jointe à une transparence au Mystère séduisirent de Lubac qui perçut aussi combien ces dons généraient de souffrance. Le récit d'une scène d'adieux en révèle la profondeur : nous sommes en avril 1939 ; les deux hommes se quittent et chacun pense qu'il ne reverra jamais l'autre :

> Je lève les yeux sur lui : dans son regard qui croise le mien, passe une angoisse, et j'y lis en même temps une résolution sans faille. A cette détresse évidente, une détermination calme et douce se joint, sans réussir à l'apaiser. Ces deux extrêmes se heurtent, ils ne se mêlent pas. Contradiction vivante, dont le spectacle bouleverse. C'est une agonie : c'est une lutte, c'est une mort. Devant moi, cet homme qui me regarde,

6. Voir le livre qu'il lui consacra après sa mort : H. de LUBAC, *Images de l'Abbé Monchanin,* Paris, Aubier, 1967.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

qui se tait, est-ce un vainqueur, est-ce un vaincu ? Un vaincu de Dieu, auquel Dieu ne laisse que le choix du consentement pur ; vaincu qui sent le poids de sa défaite, qui en savoure d'un coup toute l'amertume, mais que Dieu sur le champ rend vainqueur[7].

J. Prévotat s'arrête sur le terme retenu par le jésuite, *contradiction vivante*, au cœur de la réflexion du Père de Lubac sur la mystique : « La contradiction est au coeur de la vie, elle est féconde, elle est nécessaire. Vouloir la résoudre en une synthèse apaisante, c'est sortir des exigences d'une véritable relation à Dieu et risquer le refuge dans une logique abstraite[8]. » Et d'ajouter, en contrepoint, l'écho que Monchanin donne lui-même de cet ultime échange : « Il [le P. de Lubac] croit que c'est en me heurtant à l'Inde que je pourrai refaire la théologie, beaucoup mieux qu'en creusant les problèmes philosophiques pour eux-mêmes[9]. » Voici la confrontation érigée en problématique.

La quête de l'Un

Si l'influence de Blondel est sous-jacente aux propos précédents, Monchanin ne s'est jamais reconnu en une quelconque école de pensée. Il a toujours refusé de penser *par procuration*. Aussi se meut-il en des constructions neuves, restées hélas trop souvent au stade de *synthèses fulgurantes* que, faute de temps et d'indulgence pour lui-même, il ne parvenait pas à mettre dans une forme qui le satisfasse[10].

Pourtant, et malgré l'absence d'un corpus répertorié, Jean-Yves Lacoste, après avoir sondé les auteurs contemporains que l'abbé pouvait connaître, attire notre *attention sur un fait d'histoire des concepts,* car, selon lui, *ceux de Monchanin sont en fait sans précédent.* Exposant la théorie de *l'ipséité* de ce dernier (sa philosophie de la personne), le philosophe met en valeur la liaison organique entre projet philosophique et projet théologique, noués autour de sa foi au Corps Mystique et nourris de sa méditation du mystère de la Trinité[11]. L'inhabitation des personnes divines, d'où Monchanin déduit une audacieuse

7. *Id.*, p. 78.
8. *Actes*, p. 97.
9. Lettre inédite à Marguerite Prost-Adiceam, du 20 avril 1939, citée par J. Gadille, *Actes*, p. 44.
10. Nous y avons néanmoins accès par des notes dactylographiées prises au cours de ses causeries par de zélées auditrices et revues par lui-même avant leur confidentielle mise en circulation.
11. J. Y. LACOSTE, " L'ipséité chez Monchanin éléments d'une problématique ", *Actes*, p. 143-157.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ontologie trinitaire, devient la clé de son herméneutique. Dans *Catholicisme*, paru au moment de la grande intimité, de Lubac réagit vigoureusement contre le dualisme qui oppose une philosophie de la nature et une théologie de la surnature. Monchanin prouve précisément combien cette alliance a une *fonction d'incitation et de catalyse d'un milieu philosophique laïc*[12]. Tourné vers les temps eschatologiques, il prolonge audacieusement la question du *qui suis-je ?* par celle du *qui serais-je ?* de l'eschatologie. A la fois dans et hors du temps, il ne peut aborder la relation de la créature avec son créateur que sous le mode de l'analogie et non plus uniquement sous celui, classique en Occident, de la ressemblance.

Nous voici sur la voie de l'Orient, non encore celui de l'Inde, mais celui de Platon et des Pères grecs, *pensée consubstantielle à la mienne,* avouera Monchanin[13]. Ysabel de Andia synthétise le parcours intellectuel et spirituel de Monchanin autour de sa réflexion sur l'Un et le multiple. Il se plaît à fréquenter les trois grandes traditions de pensée qui se sont attachées à résoudre ce problème : celle de Platon, dont *Le Parménide* est un des textes qu'il préfère, celle des premiers penseurs chrétiens qui osèrent la formulation du mystère de la Trinité, et celle des grands mystiques, happés par delà la dualité de la personne dans l'Unité de la Divinité. A ces trois voies, Monchanin en superposera une autre, plus exigeante encore parce que plus éloignée, celle des philosophies hindoues dont le monisme semble incompatible avec la foi chrétienne. Devant le choc d'un tel questionnement, l'apophatisme des Pères grecs (et donc de son premier théoricien, Denys l'aréopagite) lui apparaît être la seule attitude possible. Cette option confirme le malaise de Monchanin devant la théologie de Saint-Thomas. Il lui a toujours refusé, du reste, un statut normatif, la considérant seulement *unum inter plura*[14] .

La pensée missiologique de Jules Monchanin s'inscrit également dans ces constantes philosophiques et mystiques. A travers un terrain théologique mal balisé et *en lisière d'une immense forêt* (celle des religions non chrétiennes), Olivier de Berranger[15] traça *trois sentiers que nous commençons tout juste à emprunter* et qui gardent une valeur emblématique pour la mission aujourd'hui :

---

12. *Id.*, p. 154
13. Lettre inédite à Duperray.
14. Lettre du 11 août 1949, publiée in : Jules MONCHANIN, *Mystique de l'Inde, mystère chrétien. Ecrits et inédits*, Paris, Fayard, 1974, p. 193.
15. O. de Berranger était alors secrétaire du Comité Episcopal de la Coopération Missionnaire et directeur des O.P.M. en France. Il ne fut nommé évêque de Saint-Denis qu'en 1996.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

celui du temps, de l'autre et de l'amour livré. Le premier s'origine dans la conception paulinienne du Corps Mystique, en croissance jusqu'à la Parousie, mystérieux processus de christogénèse qui ne cesse de convoquer les chrétiens. Le sentier de l'autre se comprend aussi par l'histoire du salut, depuis ce que Monchanin appelle le *diamant dur* initial, l'*absolue liberté de la création* jusqu'à l'achèvement du monde où Dieu sera *tout en tous*. En attendant cette plénitude, toute rencontre (celle de l'Autre et celle de l'autre) ne peut se vivre que dans l'épreuve, celle de la ressemblance et de la distinction. C'est cette expérience fondamentale de l'altérité qui est à la base du dialogue interculturel et interreligieux. Monchanin s'y est *livré*, plongeant toujours plus en une kénose dont F. Jacquin a pu nommer les trois moments, d'après des notes inédites : assumer, purifier, transfigurer[16].

Vivre le christianisme en Indien

Comme l'a souligné le doyen Pierre Gibert dans la séance inaugurale, le grand mérite de Monchanin, pour qui *rien de ce qui existe n'est étranger au Christ*, est *d'être allé voir* sur place. En effet, après des incursions en bien des domaines l'Inde est devenue son pôle, son vœu, depuis sa double pneumonie de 1932. Il intensifie alors ses études de sanskrit mais ne partira qu'en 1939, après quelques mois passés au séminaire de la Société des Auxiliaires des Missions (S.A.M.), à Louvain. Il quitte alors définitivement le diocèse de Lyon et se met inconditionnellement au service de l'évêque indigène de Trichinoppolly au Tamil Nadu. Que va-t-il trouver à son arrivée ?

L'historien Claude Prudhomme brosse un tableau du catholicisme indien de l'époque : une Eglise ultra-minoritaire, (1,20% de la population totale), dont la hiérarchie, pour ainsi dire exclusivement européenne, s'inquiète des revendications d'indépendance politique car l'indianisation et l'hindouisation qui en résulteraient menaceraient son *idéal de chrétienté*. On sait que ces appréhensions furent justifiées, non pas tellement par la nouvelle Constitution de 1948, qui prônant un Etat laïc, s'était montrée plutôt favorable aux Eglises, que par les nombreuses restrictions qui suivirent, allant jusqu'à interdire en 1953 les visas à tout missionnaire étranger.

16. Cf. " L'itinéraire spirituel de Monchanin ou la passion de l'universel ", *Actes*, p. 73-177.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La hiérarchie de l'Eglise va se colorer rapidement, de tamouls et, surtout, de malayalis. Les clercs les plus généreux optent avec confiance pour le *Building Nation* du tolérant Nehru. La question de l'*inculturation* se trouve naturellement posée à tous les missionnaires blancs qui demeurent sur place[17].

Le témoignage de Jean-Marie Julia, professeur pondichérien fut alors très précieux[18], car il a enquêté sur place, auprès de familles et de prêtres tamouls, parmi lesquels vécut Monchanin. Pendant plus de dix ans, le *french father* s'est assimilé au dernier de ses confrères indiens, nommé à des tâches subalternes, car sa méconnaissance du tamoul et sa mauvaise pratique de l'anglais l'écartaient des postes de responsabilité. A ce statut imposé, si éloigné de l'apostolat intellectuel parmi les brahmanes cultivés, auquel il prétendait, s'ajoute l'épreuve d'être totalement coupé des siens pendant les quatre années de guerre. *Entrer aux Indes comme à Gethsémani*, écrit-il à une proche[19] .

Vivre l'hindouisme en chrétien

Trois autres interventions ont analysé plus précisément le célèbre projet de Monchanin : *vivre le christianisme en Indien et l'hindouisme en chrétien*. Elles n'ont pas été sans soulever de nombreux problèmes. Pour le docteur Sten Rodhe, professeur à Lund (Suède), la vision théologique de Monchanin préfigurerait celle des tenants de l'*inclusivisme*[20]. Il y rattache le parti adopté par le prêtre de ne pas chercher à *christianiser l'hindouisme* mais seulement de « prendre à son contact une nouvelle conscience de soi-même en tant que chrétien et la présenter (au sens de rendre présente cette conscience) aux hindous, sans plus ». Si Monchanin, a beaucoup espéré de cette attitude, il savait que, pour provoquer un vis-à-vis fécond avec l'hindouisme advaitique, celui-ci de-

17. Les jésuites de Calcutta ont été de grands précurseurs en ce domaine ; Voir leur revue *The light of the East* et aussi G. DANDOY, *L'Ontologie du Vedanta* ; ainsi que : P. JOHANNS, *Vers le Christ par le Vedanta*, 1932.

18. Voir la thèse de J. M. JULIA, *L'Œuvre missionnaire de l'abbé Jules Monchanin en Inde, 1938-1957*, que l'on peut consulter à l'Institut d'histoire du christianisme de l'Université Lyon III.

19. Lettre à Marguerite Prost-Adiceam, 1er octobre 1945, *Mystique de l'Inde, Mystère chrétien, op. cit.*, p. 370.

20. Sten RODHE entreprit cette étude sur les conseils de son ami, Bede Griffiths (†1993), bénédictin anglais qui reprit l'ashram du Shantivanam en I968. On lui doit le premier ouvrage en anglais sur Monchanin : *Jules Monchanin, Pioneer in Christian-Hindu Dialogue,* I.S.P.C.K., 1993. Sur l'inclusivisme de Monchanin, nous pensons que la réalité est plus complexe, car, s'il avait totalement adhéré à cette conception, il n'aurait pas éprouvé le besoin de se lancer dans son onéreuse aventure.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vrait aussi se livrer à *une métamorphose noétique* afin de purifier, unifier, transessencier sa vision de la Divinité. Tant que cette double et onéreuse conversion ne sera pas pratiquée, l'incompréhension mutuelle ne sera pas levée et l'on reste dubitatif, au risque de déplaire à l'orateur, sur la réalité de l'harmonie prêchée par Bede Griffiths.

Raimon Pannikar, qui a croisé Monchanin et bien connu Le Saux[21], s'interroge sur le *projet monastique* du Shantivanam : « Christianiser l'hindouisme (...), est-ce l'helléniser ? Est-ce le faire parvenir à sa plénitude, la sienne et non la nôtre ? Faut-il le déformer pour cela ou au contraire chercher un fond commun ? Mais le fond peut-il exister sans la forme ? » Nous retrouvons là toute l'ambiguïté du problème de l'inculturation. Le fait que Monchanin ait dédié cet ashram (*trop hindou pour les chrétiens et trop chrétien pour les hindous*, selon sa propre expression) à la Trinité[22], manifeste une nouvelle fois son désir de le placer sous le signe de l'Un et du multiple. Mais R. Panikkar considère qu'il s'agit d'un *faux* dilemme, à dépasser, comme celui de la Réalité et de l'Apparence, problèmes récurrents pour la pensée hindoue. Se dégageant de ces paradoxes fondamentaux, il se cache pour conclure derrière un mot de Monchanin (sur le yoga) : *mes réflexions restent inachevées.*

La troisième intervention fut celle du Père Michael Amaladoss, mais celle-ci, à peu près identique dans les deux Colloques, est publiée dans la section *Regards portés de l'Inde*, présentée ci-dessous[23] .

Indien parmi les Indiens

Au Shantivanam, le Colloque adopta le rythme de la vie d'ashram, c'est à dire que son horaire fut scandé par celui de ses offices au rituel spécifique, intégrant la récitation d'hymnes upanishadiques, aux mélodies typiques, accompagnées d'une gestuelle inspirée de celle des temples hindouistes. L'évêque de Trichi, Mgr Gabriel, présida la première journée. D'entrée de jeu, le successeur de Bede Griffiths, le Père Thomas Matus, américain de l'Ordre

21. Outre divers articles, on lui doit, avec O. Baumer (cf. note 23), l'édition du Journal de Le Saux sous le titre *La montée au fond du cœur,* O.E.I.L. 1986.

22. Monchanin s'est servi de l'expression sankarienne, *Sat,* Etre, *Cit,* Intelligence, *Ananda.* Félicité pour dire le mystère chrétien en sanskrit, Richard DE SMET reviendra sur la richesse théologique de ce choix dans : " Mes souvenirs ", *Actes*, p.373-376.

23. *Actes*, p. 283-296.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

des Camaldoli, regarda l'avenir en qualifiant Monchanin de *prophète (...) pour l'Inde comme pour l'Eglise catholique tout entière.*

Odette Baumer Despeigne[24], s'appuya sur de nombreuses citations pour montrer que le cheminement spirituel de Monchanin *vers des terres non encore foulées*, n'avait été viable que par la double priorité qu'il s'était imposé, la contemplation trinitaire et l'amour du prochain. Au *lieu d'attiser les divergences convenues entre les deux* ermites du Saccidananda[25], elle conclut à la convergence de leur idéal, voué avec un même zèle à la quête de l'Absolu.

Mais quel est-il cet Absolu ? Est-il celui des sages hindous ou celui du Christ ? Michael Amaladoss, en relisant *le projet théologique et missionnaire de Monchanin dans le contexte de la théologie indienne d'aujourd'hui,* aborde les questions les plus brûlantes du débat théologique entre l'Occident et l'Orient. En effet, ce débat, inexistant à l'époque, auquel Monchanin n'a cessé d'appeler, concerne maintenant l'Eglise universelle. Aussi la relecture avec des yeux d'aujourd'hui de son projet d'ashram ne pouvait être indulgente, même si le qualificatif de *pionnier* reste toujours attaché à sa personne. Certes Monchanin est arrivé avec sa culture, il n'a jamais voulu la renier, mais son immense désir de s'immerger dans une autre l'a immédiatement placé au cœur d'une redoutable confrontation (plus actuelle que jamais), celle de dire sa foi en l'Absolu fait chair en Jésus-Christ, à une pensée entraînée à relativiser la manifestation par rapport à la Réalité. Devant ce problème, doublé du douloureux constat de l'indifférence des hindous pour le dialogue avec des chrétiens, le P. Amaladoss propose la solution de la perspective pluraliste qui a supplanté aujourd'hui celle des *pierres d'attente*. Selon lui, la conception traditionnelle des *semences du Verbe,* agissant au sein des religions non chrétiennes, est incapable de manifester la distinction qui s'impose aujourd'hui entre l'Eglise et le Règne de Dieu[26]. Et il suppose que Monchanin, en allant au bout de sa contemplation du Mystère de la Trinité serait devenu partisan du pluralisme ; ce n'est pas certain... Enfin, comme tous ses confrères qui privilégient l'interprétation symbolique, l'orateur en veut à l'*intellectualisme* occidental qui ferme la voie de bhakti. Dans le cas de Monchanin, ceci est si contraire

24. O. Baumer prépara, avec R. Panikkar, l'édition du journal du P. Le Saux, *La montée au fond du cœur*, 1986, et mit au point la seconde édition de *Sagesse hindoue, mystique chrétienne*, 1991.

25. *Ermites du Saccidanada,* volume rédigé en commun par Monchanin et Le Saux, paru en 1956, chez Castermann.

26.Nous redoutons que la radicalisation d'une telle distinction ne creuse encore le fossé entre le Mystère du Christ et sa manifestation historique en Jésus.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

à l'objectivité que le Père Ceyrac, présent, a aussitôt pris la parole pour riposter[27].

En son exposé, *Yoga, multiculturalisme et évangélisation*, le Père Matus a cherché à rejoindre Monchanin, qui, jusqu'à sa mort, a travaillé une note sur le yoga. Il était persuadé que se jouaient là des enjeux philosophiques décisifs pour le dialogue entre l'hindouisme et le christianisme : le yogi ne doit-il pas apprendre à se libérer de sa personne et, par voie de conséquence, de l'altérité ? Véritable défi pour la Révélation judéo-chrétienne qui ne peut se comprendre sans ces notions fondamentales. Plusieurs membres d'ashrams chrétiens tentèrent alors une mise en perspective de leur expérience personnelle avec celle de Monchanin. Sœur Iona, bénédictine de Shanti Nilayam Abbey de Bangalore, très engagée dans le dialogue religieux inter-monastique[28], tira un peu trop rapidement le projet de Monchanin dans un sens bénédictin. N'est-ce pas plutôt le Père Le Saux qui l'y aurait poussé ? Leur correspondance est très révélatrice à cet égard : cette divergence (inévitable quand on considère l'itinéraire des deux ermites) a sans doute contribué à fragiliser l'ashram du Shantivanam.

Les théologiens jésuites, Maria Jeyaraj, de l'Aikiya Alayam de Madras[29], et Sébastien Painadath, responsable du Center for indian de Kaledispirituality de Kaladi, s'essayèrent alors à brosser le portrait idéal, de l'ashram chrétien, ouvert sur la contemplation et le partage de l'expérience spirituelle. Cette double fonction a l'avantage de rallier les *chercheurs de Dieu* de toutes religions. Mais son exigence de *dépossession de toute relation interpersonnelle* pour l'avènement d'une *relation transpersonnelle* ne risque-t-elle pas d'aboutir à une relativisation des symboles sociaux, éthiques et liturgiques ? Le P. Painadath considère que la tolérance est à ce prix. Il souhaite assumer, dans l'Esprit, la dialectique Orient/Occident et celle de la parole et du silence, celle du faire et de l'être et aspire à une pneumathéosophie, qui relèguerait momentanément le dire de la théologie occidentale.

Il était normal en ce lieu du Shantivanam de célébrer *la triade* (comme disent les indiens) qui l'anima. Emmanuel Vattakuzhy décerna des attributs à chacun des *trois sages venus de l'Occident*. Monchanin s'est vu taxé de *ten-*

27. *Actes*, p 368-369.
28. Lancé officiellement à Bangkok en 1968, notamment par Thomas Merton. Sœur Iona est actuellement coordinateur du D.I.M. et secrétaire de la Fédération bénédictine indienne.
29. Ashram interreligieux fondé par le P. Ignatius Hirudayam, s.j., en 1980.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

dances exclusivistes, Le Saux, de *tendances inclusivistes* et Bede Griffiths de *tendances complémentaires* ; parce que le premier était soumis à l'adoration trinitaire, le second à la recherche d'un Christ meta-historique et le troisième avait le don d'accueillir tout ce qui était unique en chaque religion. Comme pour s'excuser de ces schémas trop rapides, l'orateur rappela la grande leçon de l'Inde, où contemplation et méditation ont plus à dire à la théologie que les facultés où elle est enseignée.

Témoignages

Il eut été vraiment contraire à l'esprit de Monchanin qu'aucun de ses amis hindous ne prisse la parole en ces jours de commémoration. Ce fut fait par le Pandhit N. R. Bhatt, de l'Institut français d'indologie de Pondichéry. Trop âgé pour se déplacer, il envoya quelques souvenirs, dont celui de sa visite au Shantivanam en 1955 : « C'était vraiment un ashram semblable à ceux des grands sages de l'hindouisme (...). Mon coeur était rempli de joie (...), je pris une hutte pour passer la nuit et faire ma prière matinale. Ce fut une des nuits les plus heureuses de ma vie. (...) C'est là que je compris que la religion est UNE ».

Plusieurs prêtres qui rencontrèrent Monchanin à leur arrivée en Inde relatent à leur tour combien leur vocation fut stimulée par ce contact d'il y a cinquante ans : Pierre Ceyrac et Richard De Smet, s.j., un jeune missionnaire canadien, Philippe Payant de Sainte-Croix, le frère Gaston Dayanand, du Prado, un des membres de la célèbre *cité de la joie,* de Calcutta, Arul, petit frère de Jésus. Le P. Lucien Legrand, m.e.p., professeur au séminaire de Bangalore redit l'influence décisive de Monchanin sur un de ses plus brillants élèves, le P. D. S. Amalorpavadass[30].

Enfin, et trop discrètement, se sont exprimées les sœurs qui assurent actuellement l'accueil et l'organisation du Shantivanam : Melchtide qui rencontra Monchanin à la Semaine de Madras en 1956, Sarananda de qui mûrit longuement sa vocation après avoir entendu Monchanin présenter son projet, lors de son bref passage en 1946 à l'Abbaye de Pradines où elle était novice. Marie-Louisa, qui a accompagné le P. Bede Griffiths pendant vingt ans, ne put séparer

30. Fondateur du *National Biblical Liturgical Catechical Center* de Bangalore et, cela doit être souligné, de l'*Anjali Ashram* de Mysore.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les trois fondateurs : elle les rassembla en une jolie métaphore : « Sans Monchanin, nous serions restés en hiver. Il a été la semence de l'hiver, Le Saux représente le printemps et Dom Bede, l'été ».

Conclusion

Le lecteur aura mesuré combien ces colloques furent à la fois différents et complémentaires. Comme l'a bien remarqué le P. Amaladoss, présent aux deux, celui de Lyon convoquait des intellectuels à une savante rétrospective alors que celui du Shantivanam invitait des méditants à la découverte d'une prospective.

Assurément, s'il est plus simple de se pencher sur le passé que d'échafauder un avenir, il faut se souvenir que Monchanin n'a pu aller jusqu'au bout de sa recherche. Il est mort à 62 ans, au moment où l'Eglise de l'Inde et l'Eglise universelle commençaient à s'ouvrir aux valeurs des cultures non occidentales. Il a donné sa vie pour que surgissent de la rencontre de l'hindouisme avec le christianisme de nouvelles formulations du Mystère chrétien, susceptibles de féconder le message chrétien. *Repenser tout à la lumière de la théologie et celle-ci par la mystique, la libérant de tout ce qui est accessoire*, lui demandait le P. de Lubac au moment de son grand départ. Si le travail ne fait que commencer, il est frappant qu'un des spécialistes contemporains les plus compétents du dialogue interreligieux mette en avant, un demi-siècle après Monchanin, les deux points qui n'ont cessé d'habiter sa réflexion de *décantation* et dont aucun chrétien ne peut faire l'économie : la Trinité et le Saint-Esprit[31].

Rappelons en terminant que les deux colloques s'achevèrent parmi les petites gens, signature identique de celui qui était célébré. A Fleurie-en-Beaujolais, village natal de Monchanin, les élus locaux et les habitants accueillirent les congressistes pour des agapes fraternelles, suivies d'émouvantes évocation de souvenirs, avant qu'une messe ne soit concélébrée dans l'église où le futur ermite du Shantivanam fut baptisé et dit sa première messe[32]. A Tannirpalli, d'anciens paroissiens du *swami tout en or* se réunirent, associant les habitants à la modeste fête donnée en son honneur.

---

31. Jacques DUPUIS, *Pour une théologie chrétienne du pluralisme religieux,* Paris, Le Cerf, 1997, ("Cogitatio Fidei "n° 200).

32. Une plaque commémorative fut apposée sur le mur extérieur de l'église.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En guise de conclusion et d'envoi pour le troisième millénaire, comment ne pas emprunter à Monchanin ses dernières paroles prononcées en public : « Notre tâche est de garder toutes les portes ouvertes, d'attendre avec patience et théologique espérance l'heure de l'avènement de l'Inde dans l'Eglise, afin de réaliser la plénitude de l'Eglise et la plénitude de l'Inde. Dans cette vigile à longueur de siècles, souvenons-nous que bien souvent *amor intrat ubi intellectus stat ad ostium*[33]. »

Jules Monchanin (*à dr.*) **et Henri Le Saux.**

En août 1947, Monchanin reçoit communication d'une « incroyable supplique ! Elle émane d'un bénédictin du monastère Sainte-Anne de Kergonan dans le Morbihan. Le moine s'offre à venir au Indes pour y mener en quelque ermitage sa vie contemplative dans l'absolu de la tradition chrétienne primitive et dans la plus grande conformité aux traditions du sannyasa de l'Inde ". Le premier étonnement passé, Monchanin saisit dans cette proposition une chance de réaliser son grand dessein... ».

Fr. Jacquin, *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957*, Paris, Cerf, 1996, p. 235-236.

33. In " The quest of Absolute ", communication donnée à Madras en décembre 1956 à la " All India Catholic Study Week ", in : Jules MONCHANIN, *Mystique de l'Inde, mystère chrétien...*, *op. cit.*, p. 135 ; citation reprise par T. MATUS, *Actes*, p. 308.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 144 à 151.

Raconte-moi Chevilly-Larue...

*Ghislain de Banville**

La mode est aux monographies locales. Chacun aime retrouver ses origines à travers des études historiques, des généalogies ou des collections de cartes postales et de photos anciennes. La municipalité de Chevilly-Larue n'a pas manqué de sacrifier, si l'on peut dire, à cet engouement. En 1988 déjà, l'*Association des amis du vieux Chevilly-Larue* publiait un album de 116 pages consacrées principalement aux anciennes cartes postales de la ville. Cette année, Madame Yvette Mangeant, employée à la bibliothèque de la ville, a publié, avec la collaboration de l'archiviste municipal, un livre de près de 200 pages, intitulé *Il était une fois... Chevilly-Larue*[1]. Le *Séminaire des Missions*, établissement de la congrégation du Saint-Esprit fondé en 1863, y tient, bien sûr, une place prépondérante. L'auteur a utilisé abondamment les mémoires écrits par des membres de la communauté : le Frère François-Marie Voinot (1835-1923), le Père Jean Letourneur (1902-1968) et le Père Joseph Heidmann (1913-1996).

Dans cette chronique, nous n'avons pas l'intention de résumer ou de compléter l'ouvrage de Madame Mangeant mais simplement de rappeler à nos

---

* Le Père Ghislain de Banville, spiritain, a été missionnaire en République Centrafricaine, de 1972 à 1995. Au cours de ces années, il a établi une bibliographie des ouvrages sur ce pays et a fait paraître plusieurs fascicules de textes d'archives sur des missions ou des missionnaires d'Oubangui. Il est actuellement responsable du service des archives spiritaines à Chevilly-Larue.

1. Yvette MANGEANT, *Il était une fois...Chevilly-Larue*, édité par la Mairie de Chevilly-Larue, 1997, 198 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lecteurs une partie du passé de la ville où est implanté le *Séminaire des Missions*. Depuis plus de 130 ans, cette maison de Chevilly a vu partir de nombreuses promotions de missionnaires, pères et frères, qui ont travaillé ou qui travaillent dans des dizaines de pays à travers le monde. Maintenant qu'un Centre d'accueil y a été ouvert, ce sont des milliers de gens qui passent dans la maison pour des week-ends, des sessions, des chapitres, des retraites, etc. Cela représente, en moyenne, près de 5 000 personnes par an.

A environ dix kilomètres au sud du centre de Paris, la commune de Chevilly-Larue[2] compte environ 17 000 habitants (en 1997) pour une superficie de 422 hectares. Rungis, une des communes voisines, est mondialement connue à cause de l'important *Marché d'Intérêt National* (M. I. N.) qui a succédé aux Halles de Paris. Mais il est bon de faire remarquer que 55% de la superficie de ce marché se situe sur la commune de Chevilly-Larue[3].

La vaste communauté spiritaine (aujourd'hui presque 10 hectares[4]) est située en plein cœur de l'ancien village de Chevilly, au 12 de la rue du Père Mazurié. Cette rue doit son nom à un jeune spiritain, le Père Laurent Mazurié, âgé de presque 28 ans, qui venait de terminer ses études théologiques en juin 1944 et avait reçu comme première affectation le petit scolasticat de Langonnet (Morbihan). Dans la soirée du 24 août de cette année, au moment de la Libération de Paris, il se rendit en bicyclette à Thiais pour y assurer le salut du Saint-Sacrement chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; on ne le vit pas revenir. Le lendemain matin, on découvrit son corps criblé de balles, au carrefour de la Nationale 7 et de la départementale 60. Un petit monument y rappelle son souvenir. Le nom de *Rue du Père Mazurié* a été donné à la *Grande rue*, le 11 novembre 1944.

Sommairement, et au risque de simplifier la réalité, on peut distinguer trois principales époques dans l'histoire de Chevilly, en dehors de la longue et riche période préhistorique et de celle des temps antiques : – du VIe au XVIIIe, Chevilly est terre d'Eglise ; – au XVIIIe siècle, Chevilly connaît une brillante période aristocratique ; – aux XIXe et XXe siècles, Chevilly est marqué par l'installation de plusieurs communautés religieuses.

---

2. Chevilly-Larue, qui s'appelait initialement *Chevilly* tout court, est une commune du département du Val-de-Marne. Comme une autre commune en France portait également le nom de Chevilly, le conseil municipal décida, le 6 novembre 1918, d'ajouter à son nom celui d'un de ses principaux écarts : *Larue*. Nom devenu officiel par décret du 15 septembre 1920.

3. Le M. I. N. couvre une superficie totale de 232 ha., dont 127,5 ha. sur Chevilly , soit 30,2% de la commune.

4. Une partie importante de la propriété, qui comptait à l'origine 22 ha, a été vendue au département du Val-de-Marne en 1976, pour en faire un Parc départemental de 9,3 ha et une piscine municipale.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Chevilly, terre d'Eglise

Le nom de Chevilly (en latin : *Civiliacum*), village agricole célèbre pour son marché et pour la qualité de son blé, viendrait, selon les uns, de la propriété d'un colon romain nommé *Civilis* ; mais d'autres voudraient que ce nom vienne d'un gaulois nommé *Cabilius*.

En 829, l'évêque de Paris donne, entre autres biens, les terres de Chevilly aux chanoines du chapitre de sa cathédrale ; ceux-ci en deviennent les seigneurs et y installent intendance, prévôté et perception. La première église est dédiée à sainte Colombe, d'origine espagnole, martyre à Sens, alors archevêché dont dépend Paris. L'église actuelle est construite entre les Xe et XVIe siècles. La dédicace de l'église a lieu en 1546.

Au nord de la commune, le prieuré de la Saussaie est fondé au XIIe siècle et confié à des religieuses augustines de la règle de saint Victor, avec mission d'être une *maladrerie* (i.e. léproserie) pour les dames de la cour royale atteintes de ce mal. En 1540, les religieuses suivent désormais la règle de saint Benoît : à cette époque, ce n'est plus une maladrerie depuis une trentaine d'années. Le prieuré de La Saussaie subsistera jusqu'en 1769[5].

En 1259, Chevilly voit l'affranchissement des serfs par le Chapitre de la cathédrale de Paris. Le village s'agrandit, un hameau se construit sur la route de L'Haÿ à Fresnes, c'est La Ruelle, qui s'appellera plus tard : Larue.

Une brillante période aristocratique au XVIIIe siècle

Le règne de Louis XV va apporter un éclat particulier au bourg de Chevilly situé sur la route menant de Choisy-le-Roi à Bourg-la-Reine et à Versailles.

Un terrain appartenant aux chanoines et racheté par un marquis de L'Aubépine est revendu, vers 1745, au fils d'un riche fermier général, le chevalier Barthélemy-François Thoynard de Jouy, maître des requêtes au Palais royal et membre du Conseil du Roi ; ce personnage était un cousin par alliance du mari

5. Une partie importante de La Saussaie est occupée aujourd'hui par le siège de l'entreprise Lancôme-L'Oréal (produits de beauté).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de la Pompadour, le comte Lenormant d'Etioles. Il aménage les terres de telle façon qu'elles méritèrent alors le titre de « plus belle ferme ornée de France », comme nous pouvons le lire dans les souvenirs de Madame de Genlis[6].

En 1760, le chevalier fait construire un important pavillon de chasse. La partie centrale du *Château Pompadour*, comme on l'appellera par la suite, subsiste dans la propriété du *Séminaire des missions*, mais il comportait en plus deux ailes moins hautes dans son prolongement est-ouest. En 1760, le roi lui-même vient y présider une chasse. Mais la favorite de Louis XV n'en profitera pas longtemps. M. Thoynard, qui a vu trop grand, est mis en faillite. Il est couvert de dettes et sa famille intervient auprès du roi pour obtenir une lettre de cachet, sans doute à l'initiative de la Pompadour elle-même, pour sauver un peu de l'héritage de la fille de Thoynard, Anne-Marie, devenue comtesse d'Esparbès, qui était sa propre dame d'atours. Le cousin trop généreux sera donc *embastillé* dès 1761 au château de Pierre-Encise, au bord de la Saône, tout près de Lyon.

En attendant la liquidation et la fin du séquestre, la propriété est louée par les créanciers de Thoynard à un Grimaldi : Honoré III, prince de Monaco, duc de Valentinois, qui séjourne le plus souvent à Paris, dans son hôtel particulier, l'Hôtel Matignon, et qui, entre 1762 et 1767, vient se reposer de temps en temps à Chevilly.

Finalement, le domaine trouve un acquéreur : M. L'Echevin, premier secrétaire du comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'état de Louis XV. Le bail du prince de Monaco est donc résilié par acte du 31 juillet 1767. Il y est précisé que le château comporte 57 pièces de différentes grandeurs et que le personnel se compose de 37 personnes[7].

Durant les 40 années qui suivirent, divers propriétaires se succèdent assez rapidement, jusqu'à l'achat du château, en 1808, par Jacques-François Outrequin, ancien banquier à Paris, devenu maire de Chevilly de 1813 à 1831, qui le transmettra à sa mort en 1834 à son fils, Pierre-François. Ce dernier meurt en 1854 et sa veuve met en vente la propriété en 1855.

---

6. Femme de lettres (1747-1830), éducatrice des princes d'Orléans, elle laissa des *Mémoires* : *Mémoires de madame de Genlis*, Paris, F. Didot, 1857, 449 p. Voir p. 34-39 sur Chevilly.

7. A savoir : 1 maître d'hôtel, 4 valets de pied, 2 pages, 1 compositeur, 3 musiciens, 1 *gentilhomme*, 1 cuisinier, 1 pâtissier, 4 cochers, 7 palefreniers, 1 écuyer, 1 concierge, 4 domestiques, et 6 autres qui n'ont pas de fonctions bien définies.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Lithographie Lambert, rue Grenelle-St-honoré (*sic*), 45, reproduite sur l'affiche de la mise en vente, « près Villejuif, route de Fontainebleau, à 10 km de Paris », du « beau château de Chevilly, avec parc, communs et dépendances », en 1855.

Monseigneur Auguste Sibour, archevêque de Paris, se porte acquéreur de la propriété, désireux d'en faire sa résidence de campagne[8]. Mais ce fut un fils de banquier, d'une famille protestante originaire de Bâle en Suisse, qui l'emporta, le baron Arthur Schickler. Les chroniques du Séminaire parlent « d'un colonel prussien, un espion probablement... » Certes, son père avait une banque à Berlin, mais sa vie se déroulait principalement en France et en Suisse.

Son père, Jean-Georges Schickler, né à Bordeaux en 1793, possédait tout un angle de la Place Vendôme, à Paris, occupé aujourd'hui notamment par l'hôtel Ritz et le Crédit Foncier de France. Il avait loué, de 1821 à 1827, le château de Mortefontaine, dans l'Oise, et y organisait d'importantes chasses, ce qui rendait jaloux son voisin de Chantilly, le prince de Condé... Il avait la réputation d'un homme bon et très généreux pour tous[9].

8. Il devait mourir, en 1857, assassiné, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, par un prêtre qu'il venait de frapper d'interdit.

9. Arthur Schickler avait un frère Fernand, également banquier, mais aussi historien du protestantisme.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le nouveau propriétaire du château de Chevilly ne le conservera que quelques années. Grand amateur de chevaux de courses, il projette de créer là un haras de qualité, ainsi qu'un champ de courses. Afin d'édifier de grandes écuries et un manège à chevaux, il démonte les deux ailes du château pour récupérer les pierres. Mais très vite, il doit renoncer à ses projets, car les terrains, périodiquement inondés, sont trop humides, et même marécageux dans la direction de Rungis. Il semble aussi que ses voisins ne veulent pas vendre leurs terres, ce qui lui aurait permis d'installer un grand champ de courses comme à Longchamp ou à Vincennes. D'autres affirment que sa femme ne se plaisait pas à Chevilly. Il met donc en vente la propriété avec le château Pompadour et acquiert, dans la Manche, le château de Martinvast où il crée un haras[10].

En 1863, le Père Schwindenhammer, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, avec ses deux frères, le Père Jérôme et Monsieur Eugène, se rendaient acquéreurs de la propriété pour y établir le scolasticat des clercs et la formation des Frères. Le 2 janvier 1864, les spiritains occupent les locaux de la communauté qui prend le nom du *Saint-Cœur de Marie*.

Revenons un instant au XVIIIe siècle pour signaler l'existence, de l'autre côté de la place de l'église, d'une imposante gentilhommière, achetée en 1758 par les Rohan, parents du « prince Louis » cardinal de Strasbourg, celui qui trempa dans *l'affaire du collier*[11] et qui fut envoyé en exil à La Chaise-Dieu. Veuve du prince Hercule-Mériadec de Rohan-Guéménée, la princesse douairière Louise Gabrielle Julie de Rohan-Soubise habita fréquemment Chevilly, où elle mourut le 20 août 1780. La demeure passa à un de ses fils, Ferdinand, archevêque de Bordeaux, qui la vendit en 1781. Elle fut détruite vers 1817.

La grande époque des communautés religieuses

En 1864, nous l'avons dit, la congrégation du Saint-Esprit s'installe sur les terres du château Pompadour. Mais, de 1875 à 1901, nous voyons une autre communauté s'ouvrir à Larue : c'est l'*Orphelinat Nazareth*, fondation des

---

Il publia, en 1892, une *Histoire des Eglises du Refuge en Angleterre*. Et il fit don d'un de ses immeubles à Paris pour y fonder la bibliothèque et le siège de la *Société de l'histoire du Protestantisme français,* qu'il présida de 1865 à 1909. Il acheta et restaura en 1858 le château et les écuries de Bisy, près de Vernon dans l'Eure.

10. Il décédera à Lausanne (Suisse), en 1919, ne laissant qu'une fille.

11. Attention à ne pas se tromper ! Il y a eu au moins cinq cardinaux du nom de Rohan...

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, créées, en 1860, par un spiritain, le Père Jean-Baptiste Delaplace (1825-1911)[12]. Cet orphelinat, installé d'abord à Paris, rue des Ursulines, puis rue Lhomond, arrive à Larue en 1875. L'œuvre connaît une importante expansion : jusqu'à 200 orphelins, 76 élèves dans l'école libre, jusqu'en 1900 ; et la communauté elle-même comprend alors environ 200 religieuses professes et novices[13]. Mais, en 1901, les lois contre les congrégations non autorisées obligent les Sœurs à s'installer en Belgique, à Havelange. L'établissement sera loué, en 1903, à l'*Association de la Femme tuberculeuse* et deviendra un sanatorium. C'est aujourd'hui le *Centre hospitalier de Pneumologie*.

Reste à évoquer l'imposant ensemble du *monastère Saint-Michel* qui fait face à la communauté des spiritains. Les religieuses de Notre-Dame de la Charité (ou du Refuge) sont fondées en 1641, à Caen, par saint Jean Eudes pour secourir les jeunes filles en danger moral[14]. La première communauté parisienne est composée d'une partie de celle de Guingamp (Côtes d'Armor). Etablies, d'abord, rue Lhomond (entre les numéros 38 et 54 d'aujourd'hui), proches de la maison mère de la congrégation du Saint-Esprit (30, rue Lhomond), les sœurs en furent chassées par la Révolution française. En 1799, elles se réinstallent rue Notre-Dame des Champs, puis, en 1806, elles rachètent une partie du couvent de la Visitation, rue Saint-Jacques. Elles s'y maintiennent jusqu'en 1906, date à laquelle elles sont expropriées et dédommagées par l'Etat[15] et viennent s'installer à Chevilly-Larue. L'actuel *monastère Saint-Michel* de Chevilly-Larue a été construit en 1906 dans la propriété de 7 ha achetée en 1902 par les sœurs, à l'emplacement de l'ancienne gentilhommière des Rohan-Soubise.

Voilà un aperçu rapide des richesses multiformes de l'histoire de Chevilly. Les sources n'ont pas été citées ; mais elles proviennent essentiellement des

---

12. Cf. R. PIACENTINI CSSp, *F.J.B. DELAPLACE, Esclave de la Divine Majesté*, Montgeron, 1952, 312 p.

13. La congrégation des Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, qui compte plusieurs centaines de membres, possède toujours sa maison mère au 41 rue Lhomond, mais leur maison généralice est située au Canada où elles sont les plus nombreuses. Elles travaillent aussi dans des jeunes Eglises, au Cameroun entre autres.

14. Ce monastère fait partie d'une Fédération, l'*Union Latine Notre-Dame de Charité*, qui compte plus de 400 membres en France. De son côté, le monastère de Tours, avec sainte Marie-Euphrasie Pelletier, a donné naisance à la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, qui rassemble plus de 10 000 membres et plus de 500 communautés.

15. A la place du couvent de la Visitation, seront construits l'*Institut de Chimie*, l'*Institut de géographie* et l' *Institut océanographique*, ce dernier fondé par le prince Albert Ier de Monaco.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Archives municipales de Chevilly-Larue, des Archives du Séminaire des Missions, des Archives départementales du Val-de-Marne et des Archives nationales. Rappelons seulement l'ouvrage d'où nous avons tiré la plupart des informations de cette chronique : Yvette MANGEANT, *Il était une fois...Chevilly-Larue*, édité par la Mairie de Chevilly-Larue, 1997, 198 p. Il faudra envisager par la suite d'écrire la riche histoire du *Séminaire des Missions* de 1864 à nos jours...

Le parc de Chevilly, d'hier à aujourd'hui...

L'album d'Yvette Mangeant sur Chevilly-Larue porte sur sa couverture reliée la reproduction d'une peinture de P. et B. Dimier. En deux temps trois mouvements et pas mal d'humour !, celle-ci résume l'évolution de la moitié du parc du *Séminaire des Missions* vendu au département pour en faire un superbe parc public. On y voit le Saint-Esprit devenu cerf-volant tenu en laisse par un gamin, les scolastiques spiritains (en robe ! ou plutôt en soutane assez fantaisiste !) remplacés aujourd'hui dans l'allée par une jeune fille faisant du jogging...

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 152 à 153.

Bernard David, historien des Antilles (1927-1998)

Le 5 février dernier, les habitants du Diamant, à la Martinique, apprenaient le décès de leur curé, l'abbé Bernard David, victime d'un accident de la circulation.

Bernard David était originaire de Saint-Aubin-la-Plaine, en Vendée, où il naquit le 28 septembre 1927.

Après cinq année de formation chez les spiritains (1946-1951), il opta pour le clergé diocésain, en Martinique, et commença son ministère comme vicaire à Fort-de-France, en 1952. Depuis septembre 1970, il était curé de la paroisse du Diamant.

Historien reconnu et apprécié par ses pairs, il avait accepté de faire partie du Conseil scientifique de *Mémoire Spiritaine.*

L'abbé Bernard David possédait au plus haut point la passion de la mémoire, et il avait cherché à doter son diocèse d'archives dignes de ce nom. La démarche était peu aisée, dans la mesure où il faisait passer son ministère avant son intérêt pour l'histoire, et parce qu'il résidait relativement loin de Fort-de-France.

Parcourant les diverses paroisses de l'île, il avait retrouvé des documents de grand intérêt. Il avait notamment exhumé plusieurs registres paroissiaux fournissant de précieux renseignements, non seulement sur la population libre, mais aussi sur l'ancienne catégorie servile. Il prenait beaucoup à cœur la conservation de documents souvent altérés par le climat tropical, regrettant parfois son manque de moyen.

Cette passion a débouché sur une œuvre historique importante. Dans la lignée d'un Gabriel Debien, Bernard David s'est tout d'abord attelé à l'histoire sociale de la Martinique. Après avoir comblé un vide, avec une étude sur l'évolution de la population depuis les origines, il s'est penché en détail sur la

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

société dans les décennies précédant l'abolition de l'esclavage. Trois monographies paroissiales, la première publiée sous forme d'articles dans la *Revue française d'histoire d'Outre-Mer,* en 1973[1], et les deux autres sous forme de numéros spéciaux des *Annales des Antilles*, en 1975 et 1977[2], ont montré quelle connaissance extrêmement fine il avait du monde antillais. Ces trois études proposent des éléments statistiques très complets sur la position des blancs, des affranchis et des esclaves.

Sa qualité de prêtre a bien sûr conduit Bernard David à s'investir dans le domaine de l'histoire religieuse. Prenant la suite d'un Janin ou d'un Rennard, il a su renouveler le genre, pour proposer un remarquable outil de travail à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Caraïbe. Il a en effet entrepris la rédaction d'un *Dictionnaire biographique du clergé de la Martinique,* œuvre longue et exigeante. Croisant des sources locales, métropolitaines et romaines, publiques et privées, il a réussi à composer des notices très précises pour près de 1 000 ecclésiastiques. Les trois premiers volumes de son dictionnaire, couvrant la période 1635-1848, ont été publiées en 1984 par la Société d'histoire de la Martinique, et il travaillait avec ardeur à un quatrième tome consacré à la seconde moitié du XIXe siècle[3].

Bernard David aimait enfin à faire partager sa passion. Son entrain lui valait sans doute d'être exigeant et il était profondément déçu lorsque certains de ceux qu'il aidait manquaient de sérieux. Mais il accueillait aisément les jeunes historiens dans son bureau du Diamant, devenu un véritable centre de recherches en histoire religieuse. Il n'hésitait pas à mettre à leur disposition sa collection d'ouvrages anciens, ou encore la masse d'archives reproduites qu'il avait rassemblée. Grâce à lui, de nombreux chercheurs martiniquais ont pu consulter des documents auparavant accessibles seulement au prix d'un voyage en métropole.

Philippe Delisle

1. Bernard DAVID, « La population d'un quartier de la Martinique au début du XIXe siècle d'après les registres paroissiaux : Rivière-Pilote, 1802-1829 », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LX (1973), n° 220, p. 330-363.

2. B. DAVID, *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902)*, numéro spécial des *Annales des Antilles*, Fort-de-France, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, année 1973, n° 3, 189 p. ; B. DAVID, *La paroisse de Case-Pilote, 1760-1848, Notes d'histoire sociale*, Fort-de-France, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, année 1975, n° 4, 114 p.

3. Bernard DAVID, *Dictionnaire biographique de la Martinique (1635-1848) : Le Clergé*, Fort-de-France, Société d'Histoire de la Martinique, 1984, tome I : 1635-1715, XVIII-234 p. ; tome II : 1716-1789, XVII-301 p. ; tome III : 1790-1848, XIV-234 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

FRANÇOISE JACQUIN, *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957*, Cerf, Paris, 1996, 329 p., 185 F.

En ce temps de dialogue interreligieux, cette biographie présente une actualité telle que le livre est souvent cité par les auteurs qui jettent des ponts entre les religions.

Rien ne prédisposait a priori Jules Monchanin à se déplacer dans le *global village* des croyances. Il était né le 10 avril 1895, au sein d'un petit hameau du Beaujolais. Sa constitution fragile mettait ses jours en danger. L'asthme, ce symptôme des abandonniens, exaspéra une sensibilité que sa mère calfeutra contre les bourrasques du monde. L'isolement du jeune Monchanin exacerba son *anxiété de savoir qui il était.* Un recueillement assidu l'ouvre à la contemplation, avec le risque de se noyer en une sorte d'autisme. Afin de ne se couper, ni de son prochain, ni de la réalité, Jules Monchanin s'intègre dans le tiers-ordre franciscain, à la veille de la Première Guerre mondiale. A cette époque, où religiosité et patriotisme se mêlent, Monchanin, qui a été réformé et que la guerre horrifie, affirme un pacifisme proche de l'extrême-gauche.

Ordonné prêtre le 22 juin 1922, il demande au Christ et à l'Esprit de lui accorder la force de se soumettre humblement aux impératifs du magistère romain. Le sacerdoce l'aide à s'unifier et à s'identifier.

Monchanin s'échappe d'une vie intérieure tourmentée, voire critique, et se tourne vers les autres, qu'il aborde en leur irréductible différence. Comme Marc Sangnier, dont son beau-frère est un disciple, il exprime ses convictions devant des libertaires et des communistes : il est applaudi. L'éclectisme de ses lectures élargit encore le champ de sa réflexion, autant que la variété de ses rencontres avec des personnalités du monde des lettres et des arts les plus représentatives de la modernité.

Françoise Jacquin excelle à tracer de son modèle un portrait psychologique, d'une plume fine. Elle voudrait déchiffrer l'énigme de l'homme, pour mieux éclairer les retombées fécondes d'un échec apparent.

Le P. de Lubac discerne en ce petit vicaire de Saint-Maurice *un mystique et un saint*, attentif aux différences et aux convergences.

Dès les années 30, Monchanin lit le sanscrit et s'intéresse au bouddhisme. Il étaye sa théologie par l'approfondissement du judaïsme, témoin premier et permanent de la révélation du Dieu Un. Louis Massignon l'aide à mettre en valeur les vertus de l'Islam : confiance absolue, adoration, louange. Le chercheur de Dieu avance sur le chemin de crête d'un *humanisme œcuménique*, où chaque communauté se situe dans la mouvance du salut universel.

Atteint d'une double pneumonie à la fin de l'hiver 1932, le P. Monchanin fait le vœu, s'il guérit, de se consacrer à l'Inde et aux Indiens. Sept années après

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

avoir reçu l'extrême-onction, le missionnaire s'embarque pour l'Asie. L'Europe qu'il laisse va bientôt subir les premières vagues d'assaut de la barbarie nazie.

Selon une perspective très personnelle, le P. Monchanin rêve de jeter des ponts entre le christianisme et l'hindouisme, que l'Eglise repousse encore dans les ténèbres extérieures. La dialectique de l'inculturation et de l'évangélisation l'interpelle. Comment accueillir une culture étrangère et lui transmettre la Parole, reçue en héritage, du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, hors de tout syncrétisme ? Le P. Monchanin répond en multipliant de *minuscules actes de miséricorde* envers ses frères en humanité et en allant s'enfouir dans un pauvre *ashram* dédié à la Trinité.

Souffrance et inachèvement constituent les points forts de cette existence kénotique. Sa mission se termine le 10 octobre 1957. André Chouraqui va dire le *Quadish* des Juifs devant ce juste.

Claude-Roland Souchet

***Les enjeux de la traduction,* L'expérience des missions chrétiennes, Actes des sessions 1995 et 1996 de l'AFOM et du CREDIC, Lyon, 1997, 359 p. (Collection du CREDIC 14)**

Ce livre rassemble 24 communications présentées aux deux sessions qui associaient le CREDIC (Centre de Recherche et d'Echanges sur la Diffusion et l'Inculturation du Christianisme) et l'AFOM (Association Francophone Œcuménique de Missiologie). On y a parlé de la traduction en langues modernes, non seulement de la Bible, mais aussi de divers textes religieux. La plupart des intervenants étaient des traducteurs qui parlaient de leurs travaux, de leurs difficultés, de leurs joies. Ce n'était pas pour échanger des recettes ; à travers ces communications on voit se développer, à partir d'exemples concrets, une réflexion approfondie sur les exigences et les enjeux de la traduction de textes religieux.

En plus des problèmes que pose toute traduction, la traduction de la Bible a plusieurs particularités :

D'abord, le fait que le texte à traduire est vieux de plus de 1 900 ans et qu'on n'en possède pas les éditions originales. Les traducteurs ont heureusement à leur disposition de nombreux travaux exégétiques qui permettent de mieux saisir le sens des mots, connaître le contexte culturel dans lequel les textes ont été rédigés, disposer d'éditions critiques pratiques et bien à jour. Mais le traducteur aura toujours à choisir entre diverses formes du texte biblique, choix qui peut dépendre des options de sa confession (par exemple entre texte massorétique et Septante).

Ensuite, la traduction de textes religieux n'est pas désintéressée ; elle a une visée évangélisatrice. Il s'agit de rendre la Parole de Dieu accessible à tout homme. Ce qui explique la multiplicité de ces traductions. Même dans le cas d'une langue de grande extension et bien étudiée, comme le français, on devra tenir compte de la diversité des niveaux culturels des destinataires. Ce que visent

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les entreprises comme la traduction en français courant ou celle en français fondamental. Et puisque, malgré l'écriture et l'enseignement, les langues évoluent, les traductions sont à réviser ou à refaire périodiquement : 50 ans selon E. Nida, moins de 20 ans en pratique. Dans les régions où l'on parle une multitude de langues encore mal étudiées, on ne peut pas en privilégier une et négliger les autres ; on a rapporté les drames provoqués par des refus de traduction de la part de certains missionnaires (p. 203). Ici, le traducteur aura à fournir un travail linguistique important, débouchant aussi sur une entreprise d'alphabétisation sans laquelle il serait inutile d'imprimer les textes traduits.

Une troisième difficulté vient de ce que, dans beaucoup de pays, les traductions ont un passé. Les chrétiens sont habitués à lire ou à entendre une certaine traduction devenue une *vulgate*. Ils sont ainsi habitués à entendre des tournures devenues archaïques et dont le traducteur aura toujours du mal à se défendre s'il appartient à la communauté pour laquelle il traduit.

A quoi il faut ajouter que la traduction oblige souvent à des options théologiques bien réfléchies quand il s'agit de trouver les équivalents des mots de la foi et de la pratique chrétiennes. Problème qu'avaient déjà eu à affronter les traducteurs grecs de la Bible hébraïque ; à plus forte raison, quand la langue-cible est très différente des langues du bassin méditerranéen (pp. 256, 275).

Plusieurs communications s'intéressent aux effets sociaux des traductions religieuses. L'effet immédiat est la valorisation de langues minoritaires, l'encouragement à l'alphabétisation, l'élévation du niveau culturel. De là on peut passer à une véritable conscientisation ; plusieurs exemples ont été cités, où les traductions ont aidé des populations à résister à des entreprises de déculturation, de la part d'un gouvernement monolithique ou d'une entreprise coloniale.

Ces deux colloques n'ont pas épuisé le sujet ; mais ils donnent un échantillon assez varié pour alimenter une réflexion pertinente. Ils témoignent aussi de la valeur du travail des missionnaires des diverses confessions, travail qui mérite d'être mieux connu.

Pierre Buis

Gérard CHOLVY, *Être chrétien en France au XIXe siècle, 1790-1914*, Paris, Editions du Seuil, 1997, 183 p., 120 F.

Cet ouvrage, relativement bref, se différencie du précédent de G. Cholvy, *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, publié en 1991 chez Hachette (deuxième édition augmentée à paraître en 1998), d'abord parce qu'il couvre une période plus courte, s'arrêtant à la Première Guerre mondiale, ensuite parce qu'il est destiné à un large public cultivé et non à des étudiants. Il n'y a donc pas d'appareil critique et aucun texte pour illustrer l'exposé. Il s'inscrit dans une collection de synthèses qui visent à redonner des points de repè-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

res essentiels dans le domaine de l'histoire religieuse.

Dans ce volume, après un rappel des événements de la Révolution, reliés aussi à une désaffection plus ancienne, et de la mise en place après le Concordat d'une situation nouvelle pas obligatoirement favorable avec un découpage géographique appelé à perdurer entre régions de pratique ou non, G. Cholvy étudie la France chrétienne par grandes tranches thématiques. Ainsi des femmes, avec la fondation de nombreuses congrégations, mais aussi avec des initiatives de laïques (Pauline Jaricot, Noémie Cellier ou Elise de Pressensé en milieu protestant) dans l'enseignement et la promotion féminine. De façon générale, des laïcs, jeunes notamment au sein de confréries diverses et surtout de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, se retrouvent dans la France rurale au sein des paroisses où le clergé tient une place prépondérante, en raison notamment de la reprise de l'instruction religieuse et du rétablissement des catéchismes (en dehors de l'école publique après 1882). Les patronages prolongent cette œuvre de formation en milieu urbain, surtout à partir de la laïcisation (1882) qui stimule le clergé.

Dans les campagnes, la restructuration paroissiale eut des effets bénéfiques sur la pratique, entretenus par les missions paroissiales mais contrariés par le « conformisme d'intimidation » et l'influence des notables voltairiens. Un mouvement inverse s'amorce chez ceux-ci dès les années 1830 et, après la Séparation, dans les couches paysannes. Par contre, G. Cholvy remet en question le développement systématique et linéaire de la déchristianisation dans le milieu ouvrier, dont la pratique s'effrite entre 1880 et 1910 mais qui est encore majoritairement christianisé en 1914. L'ouvrage se penche ensuite sur les caractéristiques de la spiritualité avec l'audience inégalée de l'*Imitation de Jésus-Christ* avec son insistance sur le sacrifice de celui-ci. Cette redécouverte du Christ se développe tout au long de la deuxième moitié du siècle, accompagnée par la piété mariale et l'appel à la sainteté, si efficace sur des personnalités comme Ozanam, Léon Harmel... et beaucoup d'inconnus. La vie congréganiste se réveilla lentement, surtout chez les hommes, avec la mise en œuvre d'une spiritualité du rachat, tandis que les missions lointaines (un chapitre entier leur est consacré) reprenaient vie, après 1840, dans une relation parfois ambigüe avec la colonisation à partir des années 1880.

Les élites se partagèrent quant aux réponses à apporter au libéralisme économique et à l'essor du machinisme responsables de la question sociale. Sur le plan intellectuel, ce fut Chateaubriand, avec son Génie du christianisme, qui proposa une alternative aux Lumières. Le rôle de Lamennais fut aussi important, mais le conflit entre la science et la foi, malgré la redécouverte de saint Thomas d'Aquin, s'éternisa et se compliqua de la crise moderniste (Loisy). La Séparation eut des effets déplorables, notamment sur l'organisation des Eglises et le recrutement des prêtres et des pasteurs. Par contre, elle favorisa le

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

renouveau religieux, en particulier sur le plan intellectuel, mais aussi sur le plan social, avec le Sillon de Marc Sangnier.

Ce livre, agréable à lire, a le mérite de revenir sur des points encore imparfaitement connus de l'évolution du christianisme au XIXe siècle, souvent déformés pour des raisons idéologiques et que l'auteur approfondit patiemment et minutieusement.

Paule Brasseur

Paul CHRISTOPHE, *L'Eglise de France dans la révolution de 1848*, Paris, Cerf, 1998, 173 p., 120 F.

L'article de Paul Christophe, publié dans le n° 6 de Mémoire Spiritaine, sur « le clergé à la découverte de la condition ouvrière (1830-1848) », constitue un parfait apéritif à la lecture de cet ouvrage-ci : parce qu'il s'arrête précisément là où commence ce livre et qu'il donne envie de lire la suite. Cette suite ici narrée – Février 1848, puis Juin 1848 – permettra aux spiritains de bien comprendre une des plus célèbres lettres de Libermann, celle à M. Gamon du 20 mars 1848 sur la révolution, l'Eglise, le clergé et la nécessité des changements. On verra que bien du monde en février-mars pensait la même chose que lui, mais que les choses se gâtèrent furieusement en juin. Ce petit livre (105 pages de récit, suivies de 41 documents brefs mais bien choisis) met en lumière l'enthousiasme des débuts où l'Eglise se situait clairement du côté de ceux qui revendiquaient la liberté des ouvriers, notamment de ceux que l'industrie moderne réduisait en… esclavage ! Mais l'insurrection de juin 1848 suscita le désenchantement, le reniement de la liberté dans le silence assourdissant des autorités ecclésiales. Occasion manquée lourde de conséquences pour la suite du XIXe siècle et de leçon pour aujourd'hui à l'heure où le libéralisme économique semble à nouveau triompher…

Paul Coulon

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Congrégation du Saint-Esprit, quelques dates :

Les fondateurs : Claude Poullart des Places (1679-1709).
Sa cause a été introduite à Rome en 1989.
François Libermann (1802-1852).
Il a été déclaré *Vénérable* en 1910.

Les fondations : Le Séminaire du Saint-Esprit : 27 mai 1703.
La Société du Saint-Cœur de Marie : 27 septembre 1841.
Union des deux sociétés : 28 septembre 1848.

Les Supérieurs généraux :

Claude Poullart des Places : 1703-1709.
Jacques Hyacinthe Garnier : 1709-1710.
Louis Bouic : 1710-1763.
François Becquet : 1763-1788.
Jean-Marie Duflos : 1788-1805.
Jacques Bertout : 1805-1832.
Amable Fourdinier : 1832-1845.
Nicolas Warnet : 1845.
Alexandre Leguay : 1845-1848.
Alexandre Monnet : 1848.
François Libermann : 1848-1852.
Ignace Schwindenhammer : 1853-1881.
Frédéric Le Vavasseur : 1881-1882.
Ambroise Emonet : 1883-1895.
Mgr Alexandre Le Roy : 1896-1926.
Mgr Louis Le Hunsec : 1926-1950.
Francis Griffin : 1950-1962.
Mgr Marcel Lefebvre : 1962-1968.
Joseph Lécuyer : 1968-1974.
Frans Timmermans : 1974-1986.
Pierre Haas : 1986-1992.
Pierre Schouver : 1992 -...

Béatifications : P. Jacques Laval (1803-1864), béatifié en 1979.
P. Daniel Brottier (1876-1936), béatifié en 1984.

Points de repère :

1er janvier 1732 :	Le Séminaire du Saint-Esprit s'installe au 13 rue des Postes, actuel 30 rue Lhomond, **maison mère** de la Congrégation.
30 juillet 1734 :	Reconnaissance légale du Séminaire du Saint-Esprit.
1er août 1901 :	Le Conseil d'Etat reconnaît l'existence légale de la Congrégation.
1860-1900	Création des Provinces en Europe et en Amérique du Nord.
1962-1965 :	45 évêques spiritains participent au Concile Vatican II. La Congrégation compte alors plus de 5 000 membres.
14 septembre 1966 :	La Maison généralice (le Supérieur général et son Conseil) s'installe à Rome. La maison mère reste la résidence du Supérieur provincial de France.
1976 :	Création de la première Province en Afrique.
1990 :	Création de la première Province en Amérique latine.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Complément de la revue, la collection :

Noviciat Spiritain
Fondation Ocean Indien

Mémoire Spiritaine
Etudes et documents

Sont parus :

1 – René CHARRIER, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains*, 240 pages, dont 14 d'illustrations. Prix : 100 F (Frais d'envoi : 23 F).

Les Frères spiritains n'ont pas toujours eu, dans leur congrégation, la place qu'ils méritaient. Dans la première partie de son livre, René Charrier parle de cette situation sans faux-fuyants. Comment mieux leur rendre justice et hommage que par les pages d'histoire et les *Fioretti* de la deuxième partie de l'ouvrage ? [*Epuisé.*]

2 – Mgr GAY, *François Liberman. Les chemins de la Paix*, 3e édition, 192 pages. Prix : 60 F (Frais d'envoi : 23 F).

François Libermann, rénovateur, au siècle dernier, de la Congrégation du Saint-Esprit, invite ses disciples à rechercher Dieu sur les chemins de la pais. Il ramène toute la vie spirituelle à ce principe fondamental : se tenir paisiblement aux écoutes de l'Esprit-Saint.

3 – Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo,* 496 pages, nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos. Prix : 185 F (Frais d'envoi : 33 F).

De l'estuaire du Congo à l'Oubangui... de 1865 à nos jours... les missionnaires spiritains ont implanté au Congo une centaine de missions. Ce livre offre sur ces missions une somme unique d'informations précises : lieux, personnes, dates ; matériaux pour une histoire de l'Eglise qui reste à écrire.

4 – Christian de MARE présente : *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places (1679-1709). Ecrits et Etudes,* 424 pages, dont 45 illustrations, relié. Prix : 175 F (Frais d'envoi : 33 F).

Sans remplacer les grandes *biographies* existantes consacrées à Poullart des Places (en français : Joseph MICHEL, Paris, Ed. Saint-Paul, 1962 ; en anglais : Seán FARRAGHER, Dublin, Paraclete Press, 1992), ce livre constitue une véritable *somme* fournissant tous les éléments possibles pour partir à la découverte de la figure forte et attachante du fondateur de la congrégation du Saint-Esprit : aussi bien sur le plan historique que sur celui de la dimension spirituelle de sa personne et de ses écrits.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
Ann. Prop. Foi	*Annales de la Propagation de la Foi.*
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs. sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	*Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.*
BPF	*Bulletin de la Province de France* (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	*Cahiers spiritains,* Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, *Commentaire de Saint-Jean* (1895 ou 1988).
DC	*La Documentation catholique.*
Ecr. (1959)	*Les Ecrits spirituels de M. Claude-Francois Poullart des Places.* Ed. francais-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
Ecr. (1988)	*Claude-Francois Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,* Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann,* Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,* Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	*Journal de communauté* (Nom de la communauté).
LS I, II, III	*Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	*Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de la congrégation,* Paris, maison mère, (1889).
MC	*Les Missions catholiques.*
NB	Notice biographique
ND I à XIII	*Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable Francois-Marie-Paul Libermann (* éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX *App.*	*Appendice* au t. IX des *ND,* Paris, 1939.
ND XIII *App.*	*Appendice* au t. XIII des *ND,* Paris, 1941.
ND Compl.	*Notes et Documents. Compléments,* Paris, 1956.
NDH	*Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie, 1703-1914,* Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dans ce numéro :

Editorial

1848 : Des événements et des hommes

Autour des fondateurs

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie :
préliminaires à une union de congrégations.

La mission spiritaine dans l'histoire

De l'hospice de Bordeaux à la côte de l'Afrique,
le premier frère missionnaire de Libermann, Grégoire Sey.

Histoire des spiritains en Suisse.

Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (1/2)

Autour de l'esclavage et de son abolition

De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique.

Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves.

Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe.

Chroniques et commentaires

Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient.

Raconte-moi Chevilly-Larue…

In Memoriam

Bernard David, historien des Antilles (1927-1998).

Recensions

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France